

Cote du document: EC 2021/113/W.P.4
Point de l'ordre du jour: 5
Date: 2 juin 2021
Distribution: Publique
Original: Français

F



Investir dans les populations rurales

République du Niger

Évaluation de la stratégie et du programme de pays

Note à l'intention des membres du Comité de l'évaluation

Responsables:

Questions techniques:

Indran A. Naidoo
Directeur du Bureau indépendant
de l'évaluation du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2274
courriel: i.naidoo@ifad.org

Fabrizio Felloni
Directeur adjoint
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2361
courriel: f.felloni@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Comité de l'évaluation — Cent treizième session
Rome, 30 juin 2021

Pour: **Examen**

Table des matières

Remerciements	ii
Résumé	iii
Appendice	
Rapport principal – Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République du Niger	1

Remerciements

La présente évaluation de la stratégie et du programme de pays a été dirigée par Fabrizio Felloni, Directeur adjoint du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), en collaboration avec Khaoula Rivière (consultante principale, performance du portefeuille), James Gasana (consultant principal, pertinence stratégique et activités hors prêts), Amor Bayouli (spécialiste en génie rural), Chaïbou Dadi (spécialiste des ressources naturelles, de l'adaptation aux changements climatiques et de la nutrition), Adamou Fodi (spécialiste des filières agricoles, de la finance rurale et des microentreprises) et Christine Bosch (spécialiste du développement rural). L'appui administratif a été assuré par Maria Cristina Spagnolo, assistante d'évaluation à IOE. L'évaluation a bénéficié des commentaires de plusieurs collègues d'IOE qui ont examiné le projet de rapport final. IOE remercie la Division de l'Afrique de l'Ouest et du Centre du FIDA pour sa collaboration aux différentes étapes du processus d'évaluation. Nous remercions également le Gouvernement nigérien, en particulier le Ministère du plan, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage, et la Cellule nationale de représentation et d'assistance technique au programme du FIDA pour leur appui à la réalisation de l'évaluation. Nous tenons enfin à remercier toutes les parties prenantes et tous les partenaires de projet qui nous ont fait part de leurs perspectives et réflexions sur la pertinence de la stratégie et la performance du programme de pays.

Résumé

I. Introduction

1. La présente évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) est la seconde menée au Niger: la première a été achevée en 2011. L'ESPP a pour objectif principal d'évaluer la performance de la stratégie et du programme, ainsi que l'impact des opérations financées par le FIDA au Niger entre 2011 et 2020 pour éliminer la pauvreté rurale.
2. Depuis 1980, le FIDA a financé 14 projets de développement rural au Niger pour un coût total de 739,4 millions d'USD, dont 350,8 millions d'USD (soit 47,4%) de prêts et dons directs du FIDA. Le FIDA et le Gouvernement nigérien ont préparé et mis en œuvre trois programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) en 1999, 2005 et 2012. En juillet 2014, le FIDA a ouvert un bureau à Niamey (situé dans les locaux du Programme alimentaire mondial [PAM]), où un cadre national d'appui au programme est en place. En 2018, le poste de directeur de pays a été transféré dans le pôle du FIDA situé à Abidjan.
3. Cette évaluation s'est déroulée pendant la pandémie de COVID-19, qui a empêché les membres non nigériens de l'équipe d'évaluation de se rendre dans le pays. Une étude approfondie de la documentation, la réalisation d'entretiens à distance et l'organisation de visites de terrain par des membres nationaux de l'équipe ont permis de remédier à la situation. Les visites de terrain ont contribué à valider les constats sur l'efficacité, les effets sur les institutions, ainsi que certains aspects des impacts sur les revenus et le capital humain et sur la durabilité des avantages.

II. Contexte du pays

4. En 2019, la population du Niger était estimée à 23,3 millions d'habitants, avec un taux moyen de croissance démographique très élevé (3,9% depuis 2010). En conséquence, la population est très jeune (environ 50% des habitants ont moins de 15 ans). La grande majorité de la population vit dans les zones rurales (83%). L'économie nigérienne est dominée par l'agriculture (39% du PIB en 2018).
5. Le Niger est en situation de fragilité pour les raisons suivantes: i) l'instabilité politique et sociale que le pays connaît depuis son indépendance; ii) les aléas climatiques liés à la sécheresse; iii) la sécurité précaire, le long de la frontière nord-ouest (régions de Tillabéry et Tahoua) et dans le sud et le sud-est à la frontière avec le Nigéria (Maradi et Diffa).
6. Avec un revenu de 412 USD par habitant (2018), le Niger est classé parmi les pays à faible revenu. Avec un taux de prévalence du retard de croissance de 47,8%, le Niger est l'un des pays affichant la plus forte prévalence de malnutrition chronique au monde. Avec un indice d'inégalité de genre de 0,647, le Niger occupe le 154^e rang sur 161 pays.
7. Le principal cadre stratégique sur la sécurité alimentaire est l'initiative « Les Nigériens nourrissent les Nigériens » (I3N), lancée en 2011 et adoptée par le Gouvernement en 2012, qui vise à parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en mettant l'accent sur une petite agriculture familiale plus productive et plus résiliente.

III. Performance du portefeuille

8. La **pertinence** du portefeuille a été plutôt satisfaisante. Les projets sont assez bien conçus et reposent sur les enseignements tirés des précédents projets et programmes appuyés par le FIDA et par d'autres partenaires techniques et financiers. Les différentes composantes et sous-composantes des projets s'articulent bien entre elles. Les activités d'infrastructures sociales et économiques

promues dans le cadre des projets permettent aux bénéficiaires un meilleur accès aux services d'appui à la production. Les appuis aux instances locales de gestion, tout comme le soutien aux groupes d'utilisateurs pour la gestion de l'eau, la réfection des routes et la gestion des ressources naturelles, sont essentiels à la pérennisation des acquis et des réalisations. L'action en faveur du développement à long terme est soutenue par les approches « travail contre rémunération », « vivres contre travail » ou « espèces pour la création d'avoins », ainsi que par d'autres mesures à effet rapide permettant de répondre aux besoins urgents des populations les plus vulnérables.

9. Les projets mis en œuvre à partir de 2012 sont axés sur l'approche « pôle de développement économique », qui consiste à cerner les infrastructures nécessaires à la promotion des échanges de produits ainsi que les cadres de concertation entre les principaux acteurs. Cette approche suppose d'appuyer la commercialisation des cultures vivrières et des produits d'exportation, afin de faciliter leur agrégation au sein de grandes installations de demi-gros, réparties le long des routes des zones de production. Toutefois, les projets n'ont pas encore mené de diagnostics approfondis pour saisir certains aspects de la gouvernance des filières qui influent sur le niveau des prix pour les petits producteurs.
10. Dans le domaine de l'irrigation, les choix techniques des projets se sont portés sur l'irrigation individuelle ou en binôme et sur des équipements de pompage ayant de faibles capacités d'exhaure, même là où les ressources en eaux souterraines ou eaux de surface sont abondantes et permettent d'équiper de plus grandes superficies à moindre coût (économies d'échelle). Dans quelques cas, les derniers projets (Programme de développement de l'agriculture familiale dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder [ProDAF] et Projet de renforcement de la résilience des communautés rurales face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger [PRECIS]) ont essayé de définir des périmètres plus larges.
11. Le portefeuille a progressivement réduit les investissements dans les infrastructures sociales (éducation, santé et eau potable), sans chercher à combler cette lacune à travers des partenariats ou des synergies avec d'autres partenaires, alors que ces infrastructures sont d'une grande nécessité pour les populations les plus pauvres. Le nouveau PRECIS prévoit des interventions sur la nutrition et l'hygiène des ménages, ainsi qu'un appui aux centres d'alphabétisation fonctionnelle.
12. L'**efficacité** globale du programme est jugée plutôt satisfaisante. Le portefeuille a atteint des résultats satisfaisants en ce qui concerne les aménagements de conservation des eaux et des sols, la gestion des terres et l'aménagement des bassins versants. L'efficacité des projets dans la mise en œuvre des infrastructures de collecte et de commercialisation est limitée sur le plan du taux de réalisation des prévisions, mais plutôt satisfaisante sous l'angle de leur niveau d'utilisation et des dynamiques économiques induites. Les réalisations concernant les pistes rurales sont inférieures aux prévisions, mais l'approche suivie semble assurer la bonne qualité des réalisations.
13. Les projets ont été plutôt efficaces en matière d'amélioration de l'accès aux techniques de production (appui-conseil agricole, appui technique et organisationnel aux semenciers et aux producteurs), mais l'accès aux intrants à travers les boutiques d'intrants reste problématique. La reconstitution du capital de production animale pour les exploitants les plus vulnérables a été plutôt inefficace (en particulier l'action « kits volaille ») en raison du non-respect des mesures de prophylaxie.
14. En ce qui concerne le renforcement des capacités de planification, de collaboration et de gestion des institutions locales, l'efficacité des projets est assez satisfaisante. Le programme a été plutôt inefficace en matière de développement des microentreprises rurales. Il ne s'est pas non plus révélé efficace pour ce qui est

d'améliorer l'accès des populations rurales pauvres à des services financiers adaptés.

15. L'**efficience** a été plutôt satisfaisante. Les bonnes performances financières et l'exécution des projets sans prolongation des délais, ainsi que les délais d'entrée en vigueur des prêts certes relativement longs, mais inférieurs à la moyenne des projets plus anciens cofinancés par le FIDA au Niger, sont autant d'indicateurs de bonne efficience. Toutefois, l'efficience de la plupart des projets a été affectée par: i) la réalisation partielle des investissements structurants (en raison de l'augmentation des coûts unitaires et des faibles capacités d'exécution des opérateurs); ii) la diminution importante des réalisations des microprojets et des activités génératrices de revenus.
 16. **Impact sur la pauvreté rurale.** Les projets ont contribué à l'augmentation des revenus et à l'amélioration des actifs et des conditions de vie des ménages, notamment à travers: i) l'aménagement des superficies irriguées et la mise à disposition d'intrants (semences et engrais) et de moyens d'exhaure; ii) les activités de conservation des eaux et des sols et de promotion de la régénération naturelle assistée en vue de la remise en valeur des terres dégradées; iii) la mise à disposition de kits petits ruminants, qui constituent un capital de production précieux pour les ménages vulnérables ayant décapitalisé durant les périodes de crise.
 17. L'irrigation et la récupération des superficies dégradées ont aussi engendré une augmentation de la production et de la productivité agricoles. Ainsi, dans le cas du Projet d'urgence pour l'appui à la sécurité alimentaire et le développement rural (PUSADER), les rendements des différentes cultures maraîchères ont progressé de 36%.
 18. Les projets ont articulé diverses activités destinées à réduire la malnutrition, telles que la promotion des jardins de case nutritionnels (consommation de légumineuses), la diversification des cultures dans le cadre du développement de l'irrigation, la distribution de petits ruminants (consommation de lait) et de volailles (viande et œufs), ainsi que la formation et la sensibilisation aux questions de nutrition. Toutefois, l'inconstance et la faible ampleur des mesures destinées aux populations les plus vulnérables, ainsi que la quasi-absence de données quantitatives (anthropométriques), limitent l'évaluation de l'impact du programme sur la réduction de la malnutrition.
 19. Les effets des projets sur le capital social sont importants en matière de renforcement des capacités techniques des producteurs et de leurs organisations, et sont plutôt mitigés en matière de capacité d'auto-organisation et de gestion. Le relèvement des niveaux de capacité et de compétence des populations ayant un fort taux d'analphabétisme ne peut être qu'un travail de longue haleine.
 20. Les sous-réalisations dans plusieurs composantes (infrastructures d'irrigation, de transport et de marché, activités génératrices de revenus pour les femmes, entreprises pour les jeunes) ont affecté l'envergure et la « profondeur » des impacts en termes de pauvreté. L'impact général du portefeuille sur la pauvreté a été plutôt satisfaisant.
- Durabilité des résultats**
21. Les acquis en matière de régénération naturelle assistée présentent de bonnes perspectives de durabilité, car les techniques utilisées par les producteurs sont simples et appropriées. L'adoption par le Gouvernement nigérien, le 30 juillet 2020, d'un décret réglementant la pratique de la régénération naturelle assistée constitue un facteur important en faveur de la durabilité et de l'extension de la régénération naturelle assistée des terres.

22. Pour ce qui est de l'infrastructure hydraulique, les investissements à l'échelle individuelle ou binomiale procurent des avantages économiques évidents à leurs bénéficiaires. Toutefois, il existe des risques de déperdition, liés notamment à des solutions techniques parfois inadéquates (puits de faible profondeur susceptibles de se tarir avant la fin de la saison d'irrigation, moyens d'exhaure de capacité insuffisante).
23. Concernant les infrastructures de marché de demi-gros, trois des cinq marchés mis en place sont bien fréquentés et appliquent des mesures d'encadrement des entrées et sorties des produits agropastoraux. Les groupements d'intérêt économique qui gèrent les marchés fonctionnels sont dynamiques et les taux de recouvrement des taxes de marché sont satisfaisants. En revanche, les infrastructures des centres satellites de collecte et des boutiques d'intrants et boutiques d'aliments pour animaux sont peu dynamiques en raison d'une demande insuffisante, d'une forte concurrence du circuit informel et de faibles capacités de gestion.
24. Les projets ont été menés en collaboration avec les services techniques centraux et déconcentrés de l'État au niveau départemental et régional, les organisations non gouvernementales locales, les communes et, plus récemment, avec les chambres régionales d'agriculture et leur réseau. La politique de décentralisation poursuivie par le Gouvernement nigérien a beau avancer lentement, avec le transfert de compétences aux collectivités territoriales (régions et communes), elle est aussi de nature à renforcer le rôle de ces dernières dans le développement local et leur contribution à la prise en charge des acquis des projets. La durabilité est jugée plutôt satisfaisante.
25. L'appui à l'**innovation** a été satisfaisant. La principale innovation méthodologique introduite par le portefeuille est l'approche « pôle de développement économique ». Il s'agit d'une démarche territoriale qui articule ingénierie civile et ingénierie sociale dans toute action d'investissement productif, de désenclavement ou de construction d'infrastructures commerciales.
26. Les projets ont introduit plusieurs techniques dans leurs zones d'intervention. Il convient ainsi de citer: i) la production et la diffusion de semences améliorées de cultures vivrières (mil, sorgho, niébé), variétés à cycle court, à rendement élevé et à haute valeur nutritive; ii) l'amélioration des pratiques culturales, comme la densité des semis, les semis en ligne, la lutte contre les ravageurs, la fertilisation avec application localisée de microdoses, la rotation et l'association des cultures et la fertilisation organique. Dans le cas de l'irrigation, l'innovation la plus importante a été l'adoption de technologies moins coûteuses qui permettent de réduire les pertes d'eau grâce à des équipements adaptés au contexte local (système californien).
27. La **reproduction à plus grande échelle** a été plutôt satisfaisante. Certaines approches promues dans le cadre des projets ont éveillé l'intérêt d'autres partenaires économiques et financiers. C'est notamment le cas du dispositif de construction et de gestion des marchés et du cadre de concertation entre les principaux acteurs, ainsi que du processus de récupération des terres dégradées et de lutte contre le *Sida cordifolia*. Toutefois, dans la plupart des cas, ce sont les projets cofinancés par le FIDA qui ont tiré profit des bonnes pratiques des anciens projets du portefeuille et en ont reproduit les innovations. Les innovations introduites n'étant pas toujours formalisées et bien capitalisées pour pouvoir être partagées et influencer sur les politiques publiques, ce potentiel reste sous-exploité.
28. La contribution à l'**égalité femmes-hommes** et à l'**autonomisation des femmes** a été plutôt satisfaisante. Tous les projets ont cherché à contribuer à l'avancement économique des femmes, à travers des interventions ciblées, comme les banques céréalières/greniers féminins de soudure, les kits caprins, les jardins de case, les microprojets et les formations consacrées à des activités génératrices de revenus.

D'après les documents des projets, ces mesures ont amélioré la situation économique des bénéficiaires directes. L'avancement économique des femmes est restreint par le fait qu'elles n'ont qu'une possibilité limitée d'aller vendre leurs produits sur les marchés (intermédiation quasi systématique du mari). Plusieurs projets notent une surcharge de travail pour les femmes, et les activités visant à réduire le travail pénible n'ont pas été réalisées comme prévu.

29. La performance en matière de **gestion des ressources naturelles** a été satisfaisante. La reconstitution du couvert végétal par la régénération naturelle assistée présente plusieurs intérêts d'un point de vue agronomique: meilleure infiltration des eaux, amélioration de la teneur en matière organique des sols et réduction de l'évapotranspiration du sol (ombrage et action de brise-vent). L'intégration de la régénération dans les systèmes productifs a démontré sa pertinence économique et environnementale: la réduction du nombre de semis a engendré une économie de semences de 50%, et les rendements en mil ont affiché une progression nette de 30 à 220 kilogrammes par hectare selon l'ancienneté de la régénération.
30. Plusieurs mesures adoptées dans le cadre des projets ont eu pour effet de diminuer la pollution de l'environnement, telles que: i) l'adoption de la technique de microdosage des engrais chimiques; ii) l'utilisation de biopesticides à base de plantes et de produits locaux (extrait aqueux des feuilles et graines de margousier [neem], de tabac et de piment) pour lutter contre les nuisibles des cultures maraîchères; iii) l'utilisation de pesticides chimiques homologués dans le respect des paramètres de traitement.
31. L'action du programme en matière d'**adaptation aux changements climatiques** a été satisfaisante. La récupération des espaces pastoraux et leur mise en défens, ainsi que l'ingénierie sociale autour des puits pastoraux et des couloirs de passage, ont également contribué à la résilience des communautés et des écosystèmes. La régénération naturelle assistée est l'une des deux actions phares du programme pour ce qui est d'améliorer la résilience des populations rurales pauvres, en raison de l'importance des réalisations (plus de 250 000 hectares pour l'ensemble du programme) et de son potentiel de reconstitution rapide d'un couvert arboré et arbustif à peu de frais. Le deuxième point phare est la pratique de l'irrigation et la valorisation des eaux vertes, grâce à des travaux de conservation de l'eau et des sols et à des activités de défense et de restauration qui ont permis de récupérer près de 30 000 hectares de terres auparavant incultes.

IV. Analyse des activités hors prêts

A. Gestion des savoirs

32. Les résultats de la gestion des savoirs ont été mitigés dans le cas des anciens projets, mais des améliorations ont été enregistrées sous le COSOP de 2012. Dans le cadre du programme, des échanges ont été promus sur les bonnes pratiques et expériences capitalisées. Un contrat a été établi avec le Réseau national des chambres d'agriculture du Niger pour préparer et diffuser des notes de capitalisation.
33. Malgré cette avancée, la capitalisation des savoirs se limite aux aspects techniques qui ne sont pas traités de manière intégrée. Les efforts d'apprentissage ne sont pas orientés vers une démarche qui permettrait de dépasser les particularités des activités, de telle sorte que les savoirs capitalisés puissent être partagés par un grand nombre de projets et avec d'autres partenaires techniques et financiers, et contribuer à la discussion sur les politiques sectorielles.

34. Le programme a peu investi dans les systèmes d'information géographique et, plus généralement, dans les nouvelles technologies de l'information pour une cartographie plus précise des zones des projets et un suivi plus détaillé des caractéristiques agroécologiques et socioéconomiques des communautés.

B. Développement des partenariats

35. Le choix des partenaires étatiques est approprié, compte tenu des thèmes et des enjeux sur lesquels le FIDA met l'accent. Le Ministère du plan est l'interlocuteur du FIDA, car il est responsable de la coordination des activités de développement et l'ordonnateur des fonds extérieurs. Le Ministère de l'agriculture et de l'élevage est le ministère de tutelle des projets du portefeuille et, par conséquent, un partenaire privilégié du FIDA. Le Ministère de l'équipement assure le contrôle de la qualité des infrastructures. Le Haut-Commissariat à l'I3N constitue une grande opportunité, étant donné que les objectifs du COSOP de 2012 concordent avec les principaux axes de l'I3N, et que le Haut-Commissariat assure la coordination intersectorielle de la mise en œuvre des interventions du programme de pays. En revanche, le FIDA n'a pas noué de liens solides avec d'autres ministères comme le Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant, le Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé, ou le Ministère de l'entrepreneuriat des jeunes.
36. Outre le niveau central, les partenariats avec les pouvoirs publics ont fonctionné aux niveaux régional et local entre les projets, les services techniques déconcentrés, les opérateurs spécialisés et les communes.
37. Le FIDA partage un cofinancement avec la Banque africaine de développement, l'Agence italienne pour la coopération au développement et l'Agence norvégienne de coopération pour le développement. Le FIDA, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le PAM ont œuvré ensemble à la mise en place d'une initiative en faveur de la résilience en renforçant la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans 35 communes prioritaires au Niger. Toutefois, le FIDA n'a pas suffisamment participé à la coordination avec d'autres organismes des Nations Unies intervenant au Niger, et il a été absent des processus d'élaboration du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Ainsi, contrairement à la FAO et au PAM, le FIDA n'a pas pu mettre en valeur son expérience dans le domaine du développement rural au Niger par des contributions aux réflexions dans le domaine de la résilience.
38. Le FIDA a mobilisé les organisations paysannes et leurs fédérations. Le partenariat établi avec les organisations paysannes faïtières vise à assurer les services marchands d'appui à la production (distribution d'intrants, collecte et commercialisation de produits agricoles, transformation et stockage). Le partenariat noué avec les chambres régionales d'agriculture vise à promouvoir l'émergence de l'entrepreneuriat privé et des structures de gestion viables, sous diverses formes d'organisations communautaires.

C. Concertation sur les politiques publiques

39. Plusieurs projets ont inclus dans leur montage des activités de concertation sur les politiques publiques. Le Projet d'appui à la sécurité alimentaire et au développement de la région de Maradi (PASADEM), par exemple, appuyait des stratégies nationales visant à améliorer la sécurité nutritionnelle et envisageait une coordination avec d'autres secteurs et partenaires travaillant dans le domaine de la nutrition. Le PRECIS prévoit une participation aux concertations avec le Gouvernement nigérien, les partenaires de développement et d'autres parties prenantes sur les politiques de financement rural et d'accompagnement de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes.
40. Pour combler la petite taille de son bureau de pays, le FIDA a *de facto* confié la concertation sur les politiques publiques à l'équipe du ProDAF, en créant la Cellule nationale de représentation et d'assistance technique (CENRAT), sous la tutelle du

Ministère de l'agriculture et de l'élevage. La CENRAT a pour principale fonction d'appuyer les unités régionales de gestion des projets grâce à un ensemble d'assistants techniques nationaux. Cette innovation a permis d'utiliser le ProDAF pour étayer les processus de formulation des politiques et des stratégies de développement rural.

41. Toutefois, le FIDA n'est pas bien représenté dans les concertations qui ont fréquemment lieu à Niamey. Cela s'explique principalement par le fait que son bureau de pays est en sous-effectif et que le rôle de mener les activités de concertation sur les politiques en son nom a été délégué à la CENRAT. En ce qui concerne le dialogue et le plaidoyer sur l'exécution des projets du programme de pays, le FIDA est représenté par la CENRAT, qui relève du Ministère de l'agriculture. La participation du FIDA aux concertations sur les politiques à travers ses missions de formulation de projets et d'appui à l'exécution reste largement informelle et manque de visibilité.

V. Performance de la stratégie (COSOP)

Pertinence

42. Les COSOP de 2006 et de 2012 étaient conformes aux politiques exprimées dans les stratégies et plans de développement du Niger. La stratégie du FIDA au Niger a évolué considérablement au cours de la mise en œuvre du COSOP 2012, accordant de plus en plus d'importance à l'accès aux marchés pour les petits producteurs (approche « pôle de développement économique »). Les derniers projets ont également visé la facilitation du dialogue entre les autorités nigériennes et nigérianes sur les échanges transfrontaliers dans le but d'améliorer l'accès des productions agropastorales aux marchés.
43. À la faveur du COSOP de 2012, le Gouvernement nigérien et le FIDA ont entamé une transition vers une approche programmatique. Les principaux aspects de cette approche incluent: i) la fusion de plusieurs projets en une seule initiative (par exemple, intégration du PASADEM et du Projet de petite irrigation Ruwanmu dans le ProDAF); ii) l'établissement d'une seule équipe pour la gestion des activités financées par plusieurs prêts du FIDA (la CENRAT); iii) la tentative d'accompagner les investissements par des activités « hors prêts » grâce à la contribution de la CENRAT. Même si le passage de l'approche projets à l'approche programmatique n'a pas complètement abouti, les objectifs stratégiques du FIDA cadrent bien avec les axes de l'I3N. Les projets sont cohérents avec les priorités nationales et les besoins des régions et des communautés.

Efficacité

44. **Objectif spécifique 1: amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire des ménages ruraux.** Les interventions ont donné lieu à des résultats appréciables. Pourtant, la stratégie d'intervention n'a pas suivi une approche intégrée, telle que la gestion intégrée des paysages, pour l'amélioration de la productivité agricole et la restauration des terres agricoles, pastorales et forestières dégradées. La petite irrigation a permis d'exploiter les nappes superficielles, alors que c'est la valorisation de l'immense réserve d'eau souterraine qui permettrait de faire face aux aléas climatiques. Des essais d'exploitation d'eaux profondes sont en cours dans le cadre du ProDAF et du PRECIS.
45. L'un des acquis du programme a été l'adoption, par les producteurs, de technologies améliorées grâce à l'introduction des systèmes d'appui-conseil agricole, dont les champs-écoles paysans. La multiplication et la diffusion des semences, l'aménagement des espaces pastoraux et le balisage des couloirs pastoraux ont dépassé les prévisions, en raison notamment de l'appui au renforcement des capacités locales de production.

46. **Objectif spécifique 2: accès aux marchés et intégration des petits producteurs agrosylvopastoraux organisés dans des chaînes de valeur inclusives.** Les interventions menées en faveur du développement des filières répondent davantage au manque d'infrastructure de services qu'à la nécessité de déterminer et de résoudre les contraintes de filières spécifiques. L'approche suivie, même si elle est nécessaire, n'inclut pas l'identification, à travers une démarche participative, des goulots d'étranglement dans les filières qui présentent un important potentiel de marché et de valeur ajoutée.
47. **Objectif spécifique 3: renforcement du cadre institutionnel local et des capacités des acteurs locaux pour la durabilité des activités productives et commerciales.** En ce qui concerne les structures d'acteurs, le processus de décentralisation est une évolution majeure qui a marqué la gouvernance du développement rural au Niger au cours des périodes couvertes par les deux derniers COSOP. Le programme de pays a été efficace pour ce qui est d'appuyer les services techniques déconcentrés. Cependant, les résultats enregistrés au chapitre de l'accompagnement des communes dans la réalisation et la gestion post-investissement des microprojets sont mitigés, sauf dans le cas de l'Initiative de réhabilitation et de développement agricole et rural – renforcement des capacités institutionnelles (IRDAR-RCI), qui a contribué au renforcement des capacités des communes grâce à l'établissement de conventions avec les services techniques déconcentrés.
48. Les projets ont été l'occasion de réaliser des activités d'ingénierie sociale permettant de structurer et de renforcer les capacités des systèmes d'acteurs ruraux locaux (organisations paysannes, comités de gestion, associations d'usagers de l'eau, groupements d'intérêt économique, chambres d'agriculture, groupements d'appui-conseil).

VI. Conclusions et recommandations

A. Conclusions

49. En comparaison avec l'ESPP de 2011, la performance du portefeuille et ses résultats se sont améliorés au cours des dernières années (notamment en ce qui concerne l'efficacité, l'efficience, la durabilité du portefeuille et la performance du Gouvernement). Dans un contexte peu favorable et caractérisé par la fragilité (crises de production récurrentes, sécheresse, changements climatiques, conflits armés dans les zones frontalières), le programme a contribué à accroître la résilience des ménages et des collectivités. Les interventions axées sur la production (pluviale et irriguée), sur la qualité des semences et l'approvisionnement en intrants ont permis d'augmenter les rendements et de réduire les risques liés aux aléas climatiques.
50. Malgré les efforts considérables déployés dans le cadre des projets, la durabilité des résultats n'est pas totalement assurée. Les faibles capacités de plusieurs organisations de base en matière de gestion, de renouvellement des stocks et de génération de revenus comptent parmi les principaux facteurs de faible durabilité. La stratégie d'intervention pour l'amélioration de la productivité agricole et la restauration des terres agricoles, pastorales et forestières a donné de bons résultats immédiats, mais elle n'a pas encore suivi une approche intégrée.
51. Une attention croissante a été portée dans le cadre du programme à la dynamisation des échanges et de la commercialisation des produits agricoles. Les opportunités sont claires, mais les effets sur la réduction de la pauvreté ne sont pas encore bien documentés. L'absorption budgétaire importante des infrastructures liées aux pôles de développement économique a réduit l'attention et les ressources destinées aux infrastructures et aux services de base (santé, adduction d'eau potable, alphabétisation fonctionnelle). Elle a aussi réduit l'accent mis sur certaines activités génératrices de revenus (petits ruminants, volaille)

adaptées aux besoins des femmes et des personnes ayant un accès restreint à la terre et aux capitaux de production. Le nouveau PRECIS prévoit des interventions axées sur la nutrition, l'hygiène des ménages et l'appui aux centres d'alphabétisation fonctionnelle.

52. Concernant l'appui aux entreprises, notamment des jeunes, trois problèmes principaux ressortent de l'évaluation: i) les différentes modalités d'appui financier aux entreprises (par exemple, subventions ou coûts partagés) ne sont pas toujours bien maîtrisées par les projets; ii) les modalités de crédit ne sont pas bien adaptées aux petits producteurs; iii) la stratégie et les priorités des projets en matière de développement des microentreprises ne sont pas claires. Le nouveau PRECIS prévoit des mesures destinées à améliorer l'offre de services de développement d'entreprises, d'incubation et d'accompagnement des nouvelles entreprises. Toutefois, des orientations stratégiques plus marquées sont nécessaires quant aux priorités à poursuivre pour l'appui aux entreprises.
53. Le programme a articulé des efforts considérables pour élargir et diversifier les partenariats et pour créer des liens avec les processus de décision sur les politiques publiques. Toutefois, il n'a pas suffisamment fait remonter les données d'expérience des projets afin d'enrichir les débats sur les politiques à mener.

B. Recommandations

54. **Recommandation 1. Parachever la transition vers une approche programmatique intégrée.** Il sera notamment important: i) d'affiner le ciblage géographique du programme et de donner la priorité à la consolidation des acquis (notamment pour les pôles de développement économique réalisés) afin de préparer la reproduction à plus grande échelle et d'éviter le risque de dispersion géographique; ii) de rédiger un plan d'action et de mise en œuvre du COSOP pour orienter les investissements ainsi que les activités hors prêts; iii) de veiller à l'intégration des activités appuyées par le programme dans les plans de développement régionaux et des communes; iv) d'orienter le travail d'assistance technique de la CENRAT vers une analyse systématique des approches appuyées et de leurs résultats.
55. **Recommandation 2. Examiner à nouveau les approches adoptées pour les pôles de développement économique et pour l'appui aux chaînes de valeur.** Compte tenu des coûts élevés de réalisation des infrastructures et de l'importance de promouvoir la réduction de la pauvreté rurale, il sera important de: i) mener en priorité une étude de la performance des pôles existants et de leurs effets sur les petits producteurs avant la reproduction à plus grande échelle par de nouveaux pôles; ii) lancer un exercice participatif (incluant les petits producteurs, les commerçants, les distributeurs et les autres parties prenantes) pour identifier les filières plus pertinentes pour les petits producteurs et les goulots d'étranglement faisant obstacle à leur inclusion; iii) prêter une attention particulière au renforcement du pouvoir contractuel des petits producteurs.
56. **Recommandation 3. Rétablir un équilibre entre grands investissements structurants pour la création des pôles de développement économique et les interventions appuyant les infrastructures de base ainsi que les activités de génération de revenus visant les plus pauvres, dont les femmes.** L'infrastructure de base (eau potable, santé, alphabétisation fonctionnelle) pose les conditions nécessaires à l'inclusion économique et sociale des populations les plus pauvres. Des accords de collaboration et de cofinancement pourraient être conclus avec d'autres partenaires techniques et financiers. Concernant les petites activités génératrices de revenus, il serait souhaitable de passer en revue les modalités de mise en œuvre et d'éviter les défauts de conception et d'exécution qui entraînent une mortalité élevée du petit cheptel. Pour

ces activités, une subvention financière totale pourrait être justifiée, dans le droit fil des directives de l'I3N.

57. **Recommandation 4. Instaurer une approche intégrée pour l'appui à la production agricole, à la gestion et la protection des ressources naturelles et à l'adaptation aux changements climatiques. Cette approche devrait inclure une perspective de gestion des conflits.** Les efforts initiaux entrepris dans le cadre du ProDAF et du PRECIS pour aller au-delà des techniques d'irrigation individuelle ou en binôme nécessitent d'axer davantage les efforts sur une approche d'aménagement intégré des bassins versants. Il est nécessaire d'approfondir la réflexion sur l'utilisation des systèmes d'irrigation pour permettre aux petits agriculteurs d'être durablement résilients face aux aléas climatiques, grâce notamment à la mobilisation de l'eau des nappes phréatiques profondes. Le programme devrait intégrer, dans sa théorie du changement, des outils pour l'analyse des conflits dans les contextes régional et nigérien, ainsi qu'un guide pour la conception d'interventions tenant compte des conflits.
58. **Recommandation 5. Passer en revue les approches d'appui aux petites entreprises qui peuvent notamment profiter aux jeunes.** Le programme devrait formuler des priorités claires pour le développement des entreprises et l'assistance technique qu'elles nécessitent. Des opportunités existent dans le contexte des pôles de développement économique (par exemple, entreprises prestataires de services d'appui à la production, à la transformation et à la commercialisation) et du développement de l'infrastructure (par exemple, entreprises locales de construction et d'entretien). Du point de vue financier, il s'avère nécessaire d'adapter les services financiers aux exigences des petits entrepreneurs. Une première étape consisterait à réaliser un diagnostic pour étayer un programme d'appui technique impliquant les banques et les institutions spécialisées en microfinance, en partenariat avec le Réseau national des chambres d'agriculture.
59. **Recommandation 6. Renforcer la représentation du FIDA dans les instances de concertation avec le Gouvernement et les partenaires.** La collaboration du FIDA avec d'autres partenaires techniques et financiers et la CENRAT demeure essentielle. Toutefois, le travail de consultation et de concertation ne peut pas être délégué dans sa totalité. Le FIDA devra assurer sa présence ou éclaircir sa position et présenter ses contributions pour que ses apports puissent être mieux compris et reconnus. À travers son bureau sous-régional et son siège de Rome, le FIDA pourrait mobiliser des conseillers techniques et appuyer des études ou des travaux de capitalisation. Un minimum de personnel d'appui au cadre national du FIDA à Niamey permettrait d'ailleurs de positionner le Fonds sur des rencontres plus stratégiques de concertation sur les politiques et de représentation.

Rapport principal

Table des matières

Équivalents monétaires	3
Sigles et acronymes	3
Cartes géographiques	5
I. Présentation de l'évaluation	7
A. Introduction	7
B. Processus d'évaluation	9
II. Contexte du pays et stratégie et opérations du FIDA pour la période couverte par l'ESPP	11
A. Contexte du pays	11
B. Stratégie et opérations du FIDA pour la période couverte par l'ESPP	18
III. Performance du portefeuille	23
A. Performance des projets et impact sur la pauvreté rurale	23
B. Autres critères de performance	48
C. Synthèse de l'évaluation du portefeuille	56
IV. Analyse des activités hors prêts	59
A. Gestion des savoirs	59
B. Développement des partenariats	60
C. Engagement dans le dialogue sur les politiques publiques	64
D. Dons	67
V. Performance des partenaires	71
A. Le FIDA	71
B. Le Gouvernement	72
VI. Performance de la stratégie (COSOP)	76
A. Pertinence	76
B. Efficacité	79
VII. Conclusions et recommandations	85
A. Conclusions	85
B. Recommandations	88
Annexes	
I. Définition des critères d'évaluation utilisés par IOE	90
II. Notes attribuées au portefeuille des prêts du FIDA au Niger	92
III. Projets financés par le FIDA au Niger	94
IV. Résumé des dons régionaux et globaux au Niger	99
V. Chronologie période couverte par l'ESPP Niger	103
VI. Cadre d'évaluation de l'ESPP pour le Niger	104
VII. Tableaux sur l'efficacité	114
VIII. Choix des indicateurs pour l'évaluation de la performance de la Stratégie	120
IX. Théorie de changement (TDC) reconstitué de la Stratégie et Programme de pays	122
X. Les recommandations de l'EPP 2011 et la suite donnée dans le COSOP 2012	124
XI. Bibliographie	125
XII. Liste des personnes clés consultées	127

Appendices (*)

(*) Les appendices sont disponibles auprès du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (evaluation@ifad.org).

Équivalents monétaires

Équivalents monétaires

Unité monétaire = Franc CFA (FCFA)

1 FCFA = 0,001745 USD

1 USD = 573,1 FCFA (mi-juillet 2020)

Sigles et acronymes

AFD	Agence française de développement
AGR	Activités génératrices de revenus
AUE	Association d'utilisateurs de l'eau
BAD	Banque africaine de développement
CENRAT	Cellule nationale de représentation et d'assistance technique au programme du FIDA
CGES/PGES	Cadre de gestion environnemental et social / Plan de gestion environnemental et social
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays (<i>Country Strategic Opportunities Programme</i>)
CPM	Chargé de portefeuille pays (<i>Country Programme Manager</i>)
EPP	Évaluation de la performance du projet
ESPP	Évaluation de la stratégie et du programme de pays
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
FIDA	Fonds international de développement agricole
FISAN	Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle
GACAP	Groupe d'appui-conseil agricole paysan
GFS	Grenier féminin de soudure
I3N	Initiative « Les Nigériens nourrissent les Nigériens »
IOE	Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (<i>Independent Office of Evaluation of IFAD</i>)
IRDAR-RCI	Initiative de réhabilitation et de développement agricole et rural – Renforcement des capacités institutionnelles
MAG/EL	Ministère de l'agriculture et de l'élevage
MDG	Marchés de demi-gros
MER	Microentreprise rurale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OP	Organisation paysanne
PAM	Programme alimentaire mondial
PASADEM	Projet d'appui à la sécurité alimentaire et au développement dans la région de Maradi
PDC	Plan de développement communal
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite et moyenne entreprise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPILDA	Projet de promotion de l'initiative locale pour le développement à Aguié
PPI	Projet de petite irrigation dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder
Ruwanmu	Zinder
PRECIS	Projet de renforcement de la résilience des communautés rurales à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger
ProDAF MTZ	Programme de développement de l'agriculture familiale dans les régions de Maradi, Tahoua, Zinder

ProDAF Diffa	Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa
PTF	Partenaire technique et financier
PUSADER	Projet d'urgence pour l'appui à la sécurité alimentaire et le développement rural
RECA	Réseau national des Chambres d'agriculture
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance
S&E	Suivi et évaluation
UNDAF	Cadre d'assistance au développement du système des Nations Unies (<i>United Nations Development Assistance Framework</i>)
USD	Dollar des États-Unis
VRAP/PCRV	Rapport de validation du rapport d'achèvement de projet (<i>Project Completion Report Validation</i>)
WCA	Division régionale du FIDA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (<i>West and Central Africa</i>)

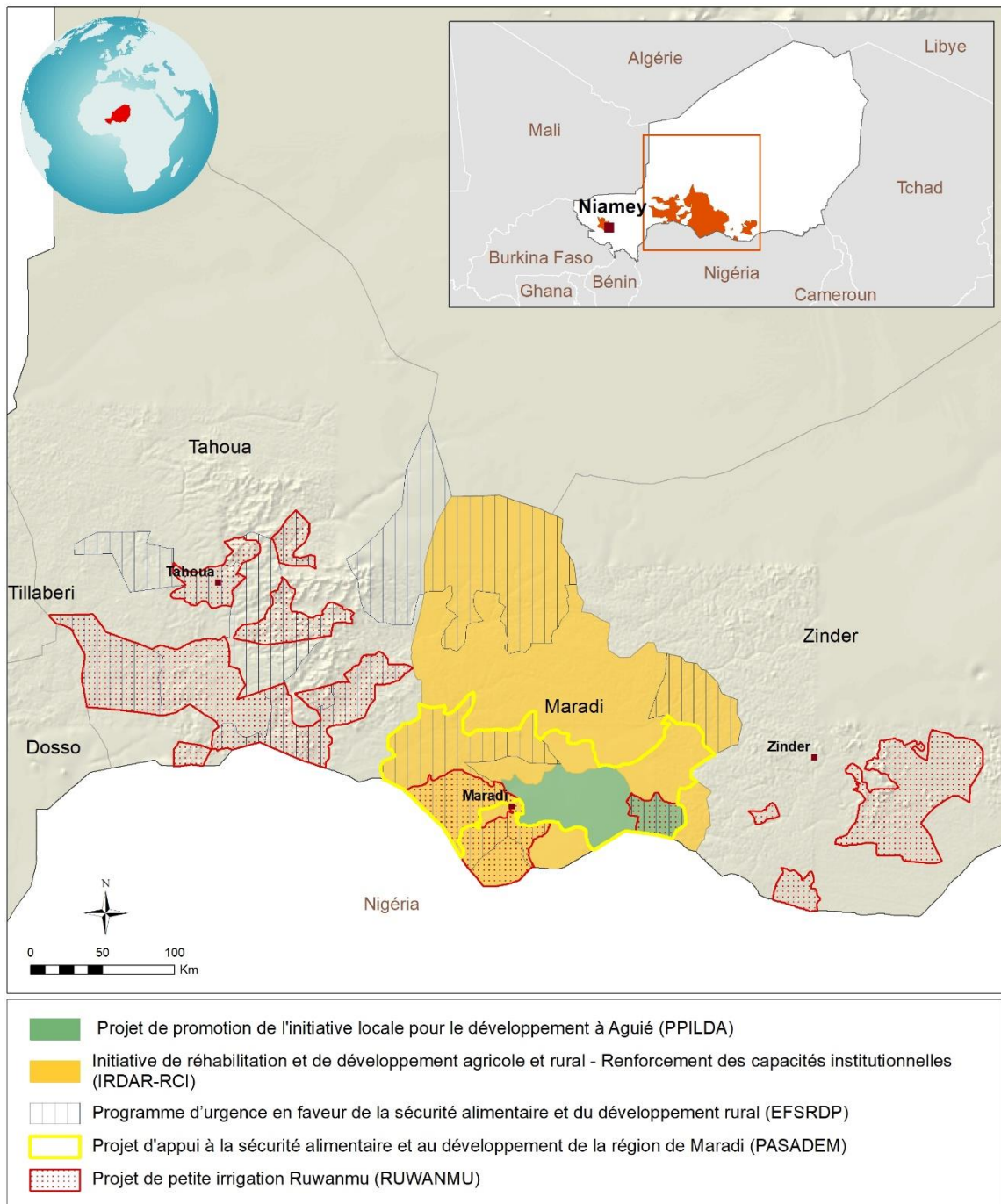
Cartes géographiques

Carte géographique 1

Niger

Opérations clôturées financées par le FIDA

Evaluation de la stratégie et du programme de pays



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

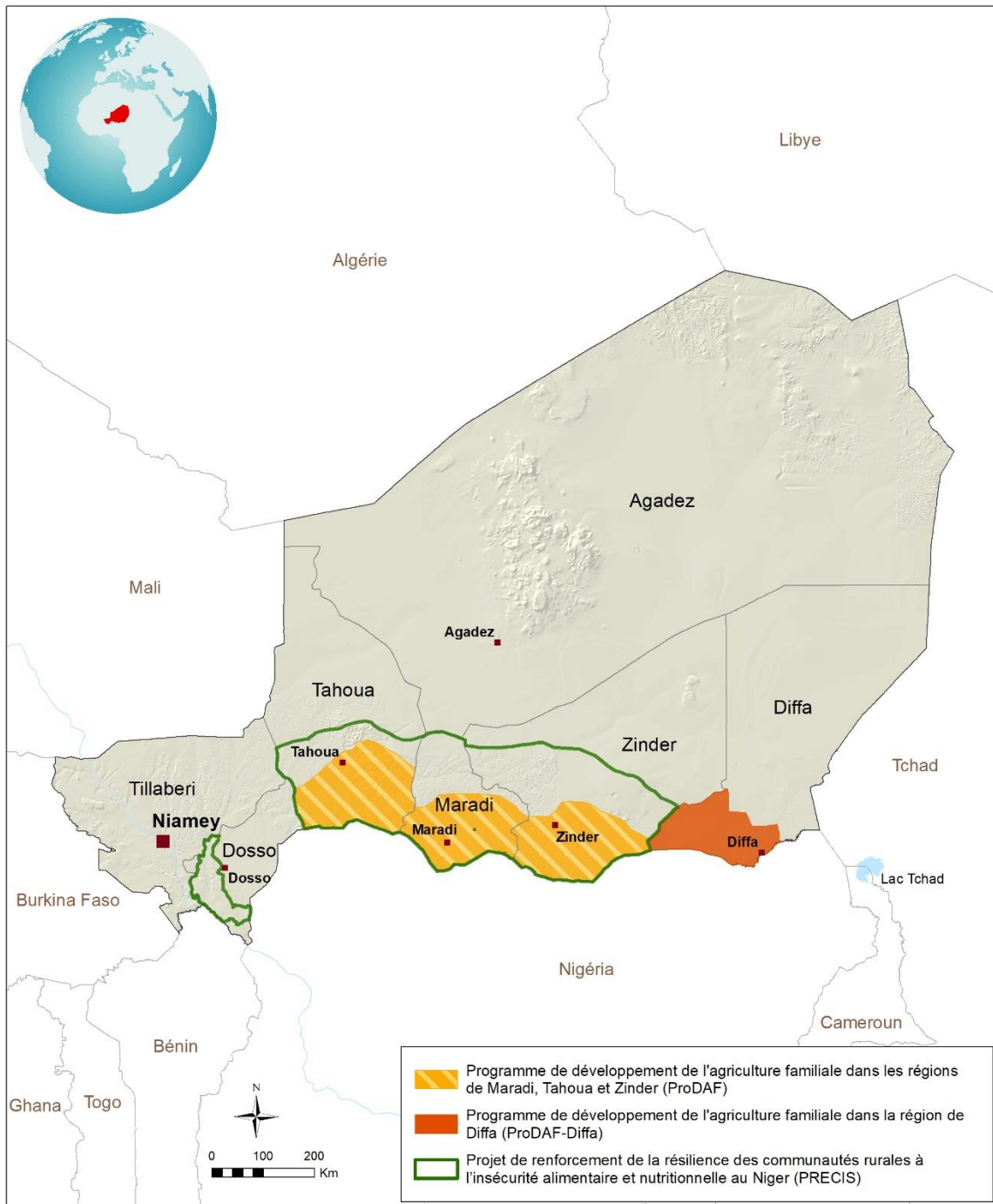
Source: FIDA | 03-12-2019

Carte géographique 2

Niger

Opérations en cours financées par le FIDA

Evaluation de la stratégie et du programme de pays



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA | 29-11-2019

République du Niger

Évaluation de la stratégie et du programme de pays

I. Présentation de l'évaluation

A. Introduction

1. Suite à la décision du Conseil d'administration du FIDA¹, le Bureau indépendant de l'évaluation (IOE) a effectué en 2020 une évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) du FIDA en République du Niger. Depuis 1980, le FIDA a financé 14 projets de développement rural au Niger pour un coût total de 739,4 millions d'USD, dont 350,8 millions d'USD (ou 47,4%) de prêts et dons FIDA. Le FIDA a préparé trois programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP selon le sigle anglais) en 1999, 2005 et 2012.
2. Cette ESPP est la seconde dans le pays: la première fut achevée en 2011. L'ESPP a pour objectif principal d'évaluer la performance de la stratégie et du programme et l'impact des opérations du FIDA au Niger pour la période 2011-2020, afin d'améliorer le partenariat entre le FIDA et la République du Niger visant l'éradication de la pauvreté rurale.
3. **Objectifs et couverture de l'évaluation.** Les principaux objectifs de l'ESPP sont les suivants: i) évaluer les résultats et la performance de la stratégie et du programme financés par le FIDA; et ii) produire des conclusions et des recommandations pour le futur partenariat entre le FIDA et le Niger visant à renforcer l'efficacité des activités de développement et d'éradication de la pauvreté rurale. Ainsi, l'ESPP alimentera la préparation de la nouvelle stratégie de pays du FIDA au Niger, qui sera préparée en 2021.
4. **Méthodologie.** L'ESPP, conformément aux orientations du Manuel de l'évaluation du FIDA², comprend quatre domaines d'analyse, sur deux niveaux. Le *premier niveau* représente la dimension opérationnelle du programme de pays, comprenant la performance du portefeuille, la performance des activités hors prêts et la performance des partenaires (FIDA et Gouvernement). Ces trois domaines ont été analysés séparément, mais en prêtant une attention particulière aux synergies existantes entre eux et à leur capacité à s'aligner mutuellement sur la stratégie du pays. Au *deuxième niveau*, qui représente la dimension stratégique, l'évaluation fournit une synthèse de la pertinence et de l'efficacité de la stratégie de pays, reliant les trois domaines opérationnels aux objectifs stratégiques de pays du FIDA pour la période. La performance du programme de pays dans ces quatre domaines a été notée sur une échelle de 1 à 6³.
5. **Reconstitution de la théorie du changement sous-jacente de la stratégie et du programme de pays.** Sur la base du descriptif de la stratégie du FIDA au Niger fait par le COSOP 2012, l'ESPP a reconstitué et schématisé la théorie du changement (voir Annexe IX) afin de clarifier la vision du programme de pays et la réflexion sous-jacente sur le changement attendu, ainsi que la façon dont la stratégie choisie intègre tous les éléments du programme et les hypothèses sous-jacentes. La théorie du changement montre les liens de causalité entre les produits des projets, les résultats attendus du portefeuille et les impacts espérés sur les populations. La théorie du changement a été prise en considération notamment dans le cadre de l'analyse de l'efficacité du portefeuille et de l'analyse stratégique.
6. **L'évaluabilité** des projets couverts par l'ESPP dépend de leur état d'avancement et des données disponibles sur leur performance et leurs résultats. Le tableau 2

¹ Décision EB 128^e, décembre 2019

² http://www.ifad.org/evaluation/process_methodology/doc/manual_f.pdf

³ L'échelle de notation est la suivante: 1 = très insuffisant; 2 = insuffisant; 3 = plutôt insuffisant; 4 = plutôt satisfaisant; 5 = satisfaisant; 6 = très satisfaisant.

présente les huit projets couverts par l'ESPP et les critères d'évaluation à la lumière desquels ils ont été évalués. Cinq projets ont déjà été analysés par l'IOE, soit à travers la validation des rapports d'achèvement (PCR/VRAP) pour les projets PPILDA, IRDAR-RCI, PUSADER, PASADEM, PPI Ruwanmu, soit à travers une évaluation d'impact (dans le cas du PASADEM). L'IOE a achevé sa dernière évaluation de pays en 2011, et a aussi effectué une étude de cas en 2018 dans le contexte de l'évaluation institutionnelle de la contribution du FIDA au développement des filières au profit des pauvres. Cette étude de cas a aussi étayé l'évaluation d'impact du PASADEM.

7. Il reste trois projets, dont: i) ProDAF Maradi, Tahoua et Zinder (ProDAF MTZ) qui est au-delà de la mi-parcours en termes de calendrier de mise en œuvre et de décaissement; ii) ProDAF Diffa qui a démarré en mars 2019; et iii) PRECIS, approuvé par le Conseil d'administration du FIDA en septembre 2019 et entré en vigueur en 2020. La présente ESPP se penche sur la pertinence de ces trois projets et, pour le ProDAF MTZ, considérera certains aspects de la mise en œuvre.

Tableau 1

Revue préliminaire de l'évaluabilité des projets considérés par cette évaluation

<i>Nom du projet</i>	<i>Entrée en vigueur</i>	<i>Date (prévue) d'achèvement</i>	<i>Décaissement (juin 2020)</i>	<i>Évaluabilité</i>
Projet de Promotion de l'Initiative Locale pour le Développement à Aguié (PPILDA)	05-May-05	30-Jun-13	100%	Tous les critères (PCR/VR en 2014)
Initiative de Réhabilitation et de Développement Agricole et Rural – Renforcement des capacités institutionnelles (IRDAR-RCI)	22-Sep-09	30-Sep-13	93%	Tous les critères (PCR/VR en 2015)
Projet d'urgence pour l'appui à la sécurité alimentaire et le développement rural (PUSADER)	07-Feb-11	31-Mar-14	96%	Tous les critères (PCR/VR en 2016)
Projet d'appui à la sécurité alimentaire et au développement dans la région de Maradi (PASADEM)	12-Mar-12	31-Mar-18	100%	Évaluation d'impact en 2019
Projet de petite irrigation dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder (PPI Ruwanmu)	19-Feb-13	30-Jun-18	100%	Tous les critères (PCR/VR en 2019)
Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder	21-Sep-15	30-Sep-23	42,1%	Pertinence de la formulation et quelques éléments de la mise en œuvre jusqu'à présent
Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa (ProDAF Diffa)	21-Mar-19	31-Mar-25	26,1%	Pertinence de la formulation et quelques éléments de la mise en œuvre jusqu'à présent
Projet de renforcement de la résilience des communautés rurales à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger (PRECIS)		18-Jun-26	1,5%	Pertinence de la formulation

Source: Bureau indépendant de l'évaluation

8. **Dons.** Le Niger est mentionné dans 36 dons régionaux et mondiaux (voir Annexe IV), avec un montant total de presque 87 millions d'USD. Une grande partie des dons se focalise sur les organisations paysannes, la sécurité alimentaire et le changement climatique. Les dix dons nationaux, d'un montant total de presque 9 millions d'USD, se focalisent sur le foncier et le renforcement des capacités et appuient des projets et programmes du portefeuille.

B. Processus d'évaluation

9. L'ESPP comprenait quatre phases principales: i) la phase préparatoire; ii) la phase de travail de terrain; iii) la phase d'analyse et de rédaction du rapport; et iv) la phase conclusive. Le plan a tenu compte de la situation de crise sanitaire globale de la COVID-19.
10. **Phase préparatoire.** Cette phase comprenait une revue de la documentation disponible, afin de connaître le contexte de l'évaluation, de faire le point, au préalable, sur la disponibilité des données et informations, de préparer les instruments d'analyse, et de prendre les mesures nécessaires pour collecter les informations manquantes durant la mission principale. Dans cette phase, l'IOE a rédigé le document d'orientation, qu'il a partagé avec le Gouvernement du Niger et la Division de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA) du FIDA pour commentaires.
11. La Cellule de représentation et d'assistance technique (CENRAT), qui gère le programme du FIDA et coordonne tous les projets, a présenté une **auto-évaluation** centrée sur le portefeuille des projets, sur les activités hors prêts et sur la performance du COSOP. Les responsables (actuels et anciens) du FIDA pour le programme au Niger ont fourni des commentaires et des informations lors de cette phase et tout au long du processus d'évaluation.
12. **Phase de collecte des données.** Suite à la crise de COVID-19, compte tenu des restrictions de voyages internes et internationaux, l'équipe d'évaluation a effectué, en juin 2020, des entretiens par téléphone/Skype avec des partenaires représentant le Gouvernement, des organisations internationales actives dans le secteur rural au Niger et des organisations non gouvernementales impliquées dans le programme financé par le FIDA. Des visites de terrain ont été effectuées par deux consultants nationaux durant la première moitié de juillet 2020 (régions de Maradi et Tahoua). Ces visites se sont concentrées sur une série d'interventions et sur des questions identifiées par l'équipe d'évaluation (à travers l'étude de la documentation et les entretiens virtuels) et validées par les responsables de la mise en œuvre des projets. À partir de ces questions, l'équipe de l'ESPP a identifié les sites à visiter et les acteurs principaux à contacter à travers plusieurs interactions avec la CENRAT.
13. Les principaux outils qualitatifs de recherche mobilisés ont été: i) des entretiens au niveau des unités de gestion de projets (CENRAT et antennes régionales); ii) des rencontres (virtuelles) avec les acteurs gouvernementaux - au niveau local (régions et communes) et avec les services techniques déconcentrés; iii) des discussions individuelles et en petits groupes avec les utilisateurs finaux des activités des projets (agriculteurs, éleveurs, femmes, organisations paysannes) durant les visites de terrain; iv) des visites aux réalisations des projets, récents et anciens, pour en examiner la situation d'utilisation et les perspectives de durabilité.
14. **Phase d'analyse et de rédaction du rapport.** Pendant cette phase, l'équipe de l'ESPP a préparé le rapport principal d'évaluation sur la base des données et informations recueillies. Le rapport a été soumis à une rigoureuse revue interne au sein de l'IOE. Par la suite, le projet de rapport a été partagé simultanément avec la WCA et le Gouvernement pour recueillir leurs commentaires (octobre 2020). L'IOE a ensuite finalisé le document en fournissant une description détaillée de la manière dont les commentaires avaient été pris en considération dans le document final.
15. **Phase conclusive de l'évaluation.** Cette phase concernait les *activités de plaidoyer et de communication* pour diffuser les résultats, enseignements tirés et recommandations. À cause de la crise de COVID-19, un atelier à Niamey n'étant pas faisable, une interaction virtuelle a été organisée, en accord avec le Gouvernement et WCA-FIDA.
16. **Accord conclusif.** Conformément à la Politique de l'évaluation du FIDA, chaque évaluation est complétée par un Accord conclusif. Ce dernier est un document court

qui présente les recommandations contenues dans l'ESPP que le FIDA et le Gouvernement conviennent d'adopter et de mettre en œuvre dans des délais précis.

17. **Difficultés rencontrées et limites.** Le principal facteur limitant a été, sans doute, la pandémie de COVID-19, qui a empêché les voyages des membres non nigériens de l'équipe d'évaluation. Ceci a créé des obstacles aux interactions avec tous les partenaires nationaux et aux échanges à l'intérieur de l'équipe d'évaluation. Des visites effectuées par toute l'équipe auraient évidemment permis une couverture plus étendue des zones du programme, une collecte d'informations plus détaillées sur certaines réalisations associées aux pôles de développement économique, et plus d'entretiens avec certains bénéficiaires finaux, notamment des jeunes et des femmes.
18. Toutefois, les visites de terrain effectuées par des membres nationaux de l'équipe ont permis de résoudre partiellement cette situation, notamment grâce à des discussions avec les partenaires nationaux et des bénéficiaires et aux témoignages photographiques sur les réalisations. Les visites ont notamment permis de valider les constats sur l'efficacité, les impacts sur les institutions, certains aspects des impacts sur les revenus et le capital humain et sur la durabilité des bénéficiaires.
19. La pandémie a aussi affecté les activités économiques des populations concernées par les projets du FIDA. Ceci a été pris en compte dans l'analyse⁴.

Points clés

- Cette ESPP est la seconde dans le pays: la première fut achevée en 2011.
- Les principaux objectifs de l'ESPP sont les suivants: i) évaluer les résultats et la performance de la stratégie et du programme financés par le FIDA, durant la période 2011-2020; et ii) produire des conclusions et des recommandations pour le futur partenariat entre le FIDA et le Niger visant à renforcer l'efficacité des activités de développement et d'éradication de la pauvreté rurale.
- Conformément au Manuel de l'évaluation du FIDA, l'évaluation couvre la performance du portefeuille, la performance des activités hors prêts, la performance des partenaires (FIDA et Gouvernement), ainsi que la pertinence et l'efficacité de la stratégie de pays.
- Le principal facteur limitant a été la pandémie de COVID-19 qui a empêché les voyages des membres internationaux de l'équipe d'évaluation. Les visites de terrain effectuées par des membres nationaux de l'équipe ont permis de résoudre partiellement cette situation, à travers des discussions avec les partenaires nationaux et avec les bénéficiaires et grâce aux témoignages photographiques sur les réalisations.

⁴ Plusieurs activités du portefeuille du FIDA ont connu un retard dans leur mise en œuvre suite à la crise sanitaire de COVID-19, dont, notamment: i) les ateliers et les formations regroupant plus de 15 personnes qui ont été suspendus pendant plus de deux mois; ii) les activités de gestion durable des terres qui nécessitent des regroupements; iii) les expositions et mini-foires communales de partage des résultats; iv) le démarrage et la poursuite de travaux de construction des seuils et des pistes rurales; v) les centres d'alphabétisation fonctionnelle, qui ont été suspendus. L'animation des marchés ruraux et marchés de demi-gros pendant la période de limitation des déplacements et de regroupement a fortement diminué. Ceci a entraîné une flambée de certaines denrées alimentaires de base, dont le mil, qui est passé de 500 FCFA la mesure (2,5 kg) à 600-650 FCFA par baisse de l'offre sur le marché. On a noté aussi une forte baisse des flux des produits locaux dont le Nigeria est le principal importateur: arachide, niébé, souchet, sésame. Les personnes travaillant occasionnellement ou par opportunités sur les marchés (petite restauration, intermédiaires, dockers, transporteurs, colporteurs, etc.) sont confrontées à des pertes d'emploi massives à cause des faibles animations d'une part, et du ralentissement du flux d'autre part. Le Gouvernement du Niger et le FIDA ont élaboré un *Projet de plan d'urgence pour la prévention et la mitigation du COVID-19 dans les régions de Maradi, Tahoua, Zinder et Diffa*, à travers le ProDAF.

II. Contexte du pays et stratégie et opérations du FIDA pour la période couverte par l'ESPP

A. Contexte du pays

Géographie et bref historique

20. Le Niger, qui se situe dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, est un pays sahélien très enclavé, limité au nord par l'Algérie et la Libye, à l'ouest par le Mali et le Burkina Faso, au sud par le Bénin et le Nigéria, et à l'est par le Tchad. Il s'étend sur une superficie de 1 267 000 kilomètres carrés. Le Niger présente trois zones écoclimatiques: la zone soudanienne (dont la pluviométrie est conventionnellement estimée entre 500 et 750 mm), la zone sahélienne (250-500 mm) et la zone saharienne (150-250 mm), cette dernière représentant les deux tiers du pays⁵.
21. Le taux moyen de croissance démographique (3,9% depuis 2010) et le taux de fécondité de 7,3 enfants par femme sont parmi les plus élevés du monde. En conséquence, la **population est très jeune** (environ 50% des habitants ont moins de 15 ans). La grande majorité de la population vit dans les zones rurales (83%) et dans les zones soudanienne et sahélienne (plus de 75% de la population occupe un quart du territoire). La population est composée de huit ethnies, les Haoussas et les Djermas étant les plus représentés.
22. Le Niger obtient son indépendance vis-à-vis de la France en 1960. En 1974, le premier Président de la République du Niger, Diouri Hamani, est renversé par un coup d'État militaire. Après plusieurs régimes militaires et le soulèvement des Touaregs, les premières élections démocratiques ont lieu au Niger en 1993. Après deux coups d'État en 1996 et 1998, l'adoption d'une nouvelle Constitution en 1999 permet au pays de sortir de crises sociopolitiques récurrentes. Entre 2005 et 2010, le pays connaît deux famines, une deuxième rébellion des Touaregs et un nouveau coup d'État en 2010. Une nouvelle Constitution (encore en vigueur) est adoptée en octobre 2010. Le Président, M. Mahamadou Issoufou, remporte les élections de 2011 et 2016. Son mandat s'étendra jusqu'à 2021.
23. Le territoire nigérien est subdivisé en huit régions administratives, elles-mêmes subdivisées en 63 départements et 266 communes, dont 52 urbaines et 214 rurales. En 2019, sa population était estimée à 23,3 millions d'habitants, avec une densité de population de 18 personnes/km²⁶. Le processus de décentralisation au Niger s'est déroulé sur une longue période et est caractérisé par une évolution en phases. La phase la plus récente correspond à la période post-Conférence nationale souveraine (1991 à 2015). Au cours de cette phase, le processus de décentralisation était au carrefour de plusieurs réformes institutionnelles touchant le code rural, l'organisation du monde rural, la chefferie traditionnelle, la gestion des ressources naturelles, la fiscalité forestière et la gestion des points d'eau.
24. Les recommandations de la Conférence nationale furent reprises dans la Constitution du 26 décembre 1992, qui disposait à son article 115 que « l'administration territoriale repose sur les principes de la décentralisation et de la déconcentration »⁷. La déconcentration a été lancée en 1992. Elle concerne la délégation de pouvoirs à des entités publiques semi-autonomes et la dévolution de rôles aux organisations de la société civile en matière de développement rural. L'attention portée au niveau départemental s'est traduite par l'introduction de nouvelles modalités de planification du développement rural, essentiellement régionales, et partant de la base.

⁵ Voir, par exemple, Le Houérou, H. N. (1980). « The Rangelands of the Sahel ». *Journal of Range Management* 33: 41-46. Cette classification est de plus en plus remise en question par le changement climatique.

⁶ <https://www.worldometers.info/world-population/niger-population/>

⁷ République du Niger, Ministère de l'intérieur, de la sécurité publique, de la décentralisation et des affaires coutumières et religieuses (2015). Brochure d'information sur la décentralisation au Niger. https://www.decentralisation-niger.org/images/publications/decentralisation/brochure_information_decentralisation.pdf.

Économie

25. L'économie nigérienne est dominée par l'agriculture (39% du PIB en 2018, Tableau 2, contre 18% pour le secteur industriel et 43% pour les services). La croissance du PIB a été erratique ces 15 dernières années, en raison notamment de la baisse des exportations des produits pétroliers et miniers (l'uranium est le produit d'exportation le plus important, mais son prix est en baisse). Bien qu'en hausse, l'inflation reste maîtrisée⁸.
26. Les derniers documents stratégiques de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement mentionnent les **situations de fragilité** du Niger, dues: i) à l'instabilité politique et sociale que le pays a vécue après son indépendance; ii) aux aléas climatiques liés à la sécheresse; iii) à la sécurité précaire, le long de la frontière nord-ouest (régions de Tillabéry et Tahoua) en raison de la crise malienne et au sud à la frontière du Nigéria, suite aux attaques du groupe terroriste Boko Haram⁹. Le Niger est confronté à de grands défis de développement socioéconomique qui affectent ses populations rurales. Ces défis sont aggravés par l'insécurité qui prévaut dans certaines régions. En effet, bien que politiquement stable depuis 2010, le Niger est entouré de pays en proie à diverses formes d'insécurité avec impact transfrontalier (Bénin, Burkina Faso, Libye, Mali, Nigéria, Tchad). En 2019, le pays a accueilli 246 000 réfugiés et 186 000 personnes déplacées fuyant les conflits, principalement à Diffa et Tillabéri, et plus récemment à Maradi¹⁰.

Tableau 2
Indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	2005	2010	2015	2018
Taux de croissance annuel du PIB (en %)	4,5	8,4	4,3	5,2
PIB par habitant (US\$ courants)	249,9	347,3	362,1	411,7
Taux de croissance du PIB par habitant (annuel en %)	0,7	4,3	0,4	1,2
Endettement total de l'État/PIB (en %)	64,1	20,6	39,9	53,8
Déficit budgétaire (% PIB)	-2,1	-2,4	-6,7	-3
Inflation prix à la consommation (% annuel)	7,8	-2,8	1,0	2,7
Secteur agricole, valeur ajoutée du PIB (en %)	24,7	40,9	36,3	39,2
% budget public pour l'agriculture sur le budget public total	20,2	7,4	7,8	10,1
Taux de croissance du PIB agricole (%)	4,6 (2007)	15,8	1,9	7,5

Sources: Banque mondiale, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD?locations=NE>; Fonds monétaire international, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2019/02/weodata/index.aspx>; Regional Strategic Analysis and Knowledge Support System <https://www.resakss.org/node/36>.

Indicateurs sociaux¹¹

27. Avec un revenu de 412 USD par habitant en 2018 (Tableau 3), le Niger est classé par la Banque mondiale comme pays à faible revenu. L'indice de développement humain du Niger pour 2018 était de 0,377, ce qui place le pays dans la catégorie

⁸ Niger, Plan de développement économique et social (PDES) 2017-2021,

<https://www.nigerrenaissant.org/sites/default/files/pdf/pdes-synthese.pdf>

⁹ Banque africaine de développement (2018). Niger, Document de stratégie Pays 2018-2022. Banque mondiale (2018). Country Partnership Framework for The Republic of Niger for The Period Of Fy18-Fy22.

¹⁰ <https://www.banquemondiale.org/fr/country/niger/overview>

¹¹ Le Niger fait partie du programme LSMS-ISA de la Banque mondiale. Des données de panel sur les conditions de vie et l'agriculture sont disponibles (2011-2012 et 2014-2015). De plus, il existe des données de panel sur les entreprises (Enterprise survey) et sur l'inclusion financière (Global financial inclusion), une enquête EDS (enquête démographique et de santé) et une enquête par grappes à indicateurs multiples (2006 et 2012), et une enquête sur l'éducation et le renforcement des communautés (2013-2014).

- « développement humain faible » et au dernier rang des 189 pays et territoires recensés. Le taux de pauvreté, basé sur un seuil de référence national, était élevé en 2015 (44,5%), quoiqu'en légère baisse par rapport à 2010 (Tableau 3). Le niveau d'inégalité des revenus était moyen (indice de Gini de 0,343) en 2014.
28. Avec un taux de prévalence du retard de croissance de 47,8% en 2018, qui a d'abord diminué entre 2005 et 2010 mais est en hausse depuis, le Niger est l'un des pays affichant la plus forte prévalence de **malnutrition chronique** dans la région du Sahel et dans le monde¹². La partie sud du pays est la plus touchée (Maradi, Zinder et Diffa). Le taux d'émaciation (ou malnutrition aigüe) est de 15%. Le taux de prévalence de l'anémie chez la femme en âge de procréer (15-49) est de presque 50% (2018).
29. Les principaux facteurs incluent la mauvaise nutrition, la mauvaise santé des mères et des enfants. Seuls 23% des enfants sont exclusivement allaités, et seulement 6% des enfants âgés de 6 à 24 mois reçoivent une alimentation acceptable. L'utilisation des services de santé est très faible: environ 50% de la population habite à plus de 5 km d'un centre de santé de base. En milieu rural, seule 21% de la population utilise des sources d'eau améliorées¹³.
30. Avec un indice **d'inégalité de genre** de 0,647, le Niger était classé au 154^e rang sur 161 pays. Les inégalités à l'égard des femmes concernent notamment l'accès à l'éducation (1,4 année de scolarisation en moyenne, contre 2,7 pour les hommes) et le taux de grossesse chez les adolescentes. Le Niger présente le taux le plus élevé de femmes mariées avant l'âge de 18 ans (76%) et une faible participation des femmes dans l'économie et dans la prise de décisions¹⁴.

Tableau 3
Indicateurs sociaux

Indicateurs sociaux	2005	2010	2015	2018
Indice de développement humain (et rang de 189)	0,374 (174 sur 177)	0,319 (189)	0,360 (189)	0,377 (189)
Ratio de la population pauvre en fonction du seuil de pauvreté national (% de la population)	n.d.	48,9 (2011)	44,5 (2014)	n.d.
Ratio de la population pauvre en fonction du seuil de pauvreté national (% de la population rurale)	n.d.	55,2 (2011)	n.d.	n.d.
Écart de pauvreté par rapport au seuil de pauvreté en milieu rural (%) ¹⁵	n.d.	36,6 (2011)	33,6 (2014)	n.d.
Indice Gini	44,4	31,5 (2011)	34,3 (2014)	n.d.
Espérance de vie à la naissance	53,4	57,3	60,6	61,6 (2017)
Taux de mortalité infantile des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	171,7	122,6	94,3	83,7

¹² UNICEF (2018). « Évaluation nationale de la situation nutritionnelle par la méthodologie SMART », rapport final.

¹³ Robinet, puits protégé, source protégée, robinet public ou borne-fontaine, puits à pompe, dont le temps de collecte n'excède pas 30 minutes y compris le temps d'aller et retour et d'attente.

¹⁴ UNICEF (2018).

<https://www.unicef.org/niger/media/871/file/ISSUE%20BRIEF%20Preventing%20Stunting%20in%20Niger.pdf>

¹⁵ L'écart de pauvreté par rapport au seuil national de la pauvreté en milieu rural est le manque à gagner pour remonter au-dessus du seuil de la pauvreté (en considérant que les non-pauvres ont un manque à gagner de zéro) exprimé en pourcentage du seuil national de la pauvreté en milieu urbain. Cette mesure témoigne à la fois de l'ampleur de la pauvreté et de sa fréquence.

Indicateurs sociaux	2005	2010	2015	2018
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances)	709 (2006)	663	535 (2012)	509 (2017)
Taux de prévalence de retard de croissance (% des enfants de moins de 5 ans)	54,8 (2006)	43 (2012)	42,2 (2016)	47,8

Sources: Banque mondiale, UNICEF 2018

Secteur agricole et rural

31. En 2017, 37% (466 000 km²) de la surface totale du pays était classée comme terres agricoles, dont 38% de terres arables et 62% de terres de prairie et de pâturages permanents¹⁶. L'agriculture représente la principale source d'activité économique pour plus de 80% de la population active. La valeur ajoutée à l'agriculture par travailleur (541 USD constants de 2010) est faible comparée à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (1 514,76 USD), mais en hausse depuis 2015.
32. Le mil est l'une des premières cultures vivrières, suivie par le sorgho, le riz, le maïs et le blé. Les cultures de rente les plus importantes sont l'arachide, le niébé, le manioc et la patate douce, ainsi que le sésame, l'oignon, le poivron, les fruits, le coton et le souchet. Le climat est caractérisé par une saison pluvieuse (juin-septembre), la saison sèche froide (octobre-février) et une saison sèche chaude (mars-mai). Les sécheresses et les inondations (comme celles de juillet 2019, à Agadez, Diffa, Maradi et Zinder) sont liées aux changements climatiques. Selon les chiffres officiels, le pourcentage de terres agricoles irriguées par rapport au total de terres avec potentiel d'irrigation (21,2%, Banque mondiale, 2011) est bien au-dessus de la moyenne des pays d'Afrique de l'Ouest (11,8%, FAO). Il faut toutefois noter que ces chiffres sont tirés d'études dépassées, menées dans les années 1980-1990, comme le montre une étude plus récente réalisée par le projet PPI Ruwanmu du FIDA.
33. Les principales contraintes liées à la production agricole, selon le Plan de développement économique et social du Niger (2017), sont: i) la dépendance à la pluviométrie, exacerbée par les changements climatiques; ii) la faiblesse de la production sous irrigation; iii) la faible mécanisation agricole; iv) l'insuffisante disponibilité des semences améliorées et l'encadrement technique insuffisant; v) les difficultés d'accès des producteurs au crédit (2% du crédit est investi dans le secteur agricole); vi) le faible développement de la recherche agronomique; et vii) les faibles infrastructures rurales.
34. Comptant environ 40 millions de têtes de bétail (toutes espèces confondues), le pays a la plus grande population de cheptel de la région du Sahel. On peut distinguer trois systèmes d'élevage: i) l'élevage sédentaire (en zone agricole) regroupant 66% du cheptel; ii) l'élevage nomadique (en zone subdésertique à désertique) avec 18% du cheptel; et iii) l'élevage transhumant représentant 16% du cheptel¹⁷. L'élevage est caractérisé par de faibles rendements, la dégradation des terres pastorales, des problèmes de commercialisation des produits, d'alimentation du bétail, de santé animale et des conflits entre agriculteurs et éleveurs^{18,19}.

¹⁶ <http://www.fao.org/faostat/fr/#country/158>

¹⁷ <http://www.fao.org/niger/la-fao-au-niger/le-pays-en-un-coup-doeil/fr/>

¹⁸ Niger, PDES 2017-2021, <https://www.nigerrenaissant.org/sites/default/files/pdf/pdes-synthese.pdf>

¹⁹ Les groupes qui pratiquent l'élevage comprennent entre autres: i) les propriétaires de troupeaux de bovins ou de camélidés auxquels ils associent des petits ruminants, qui effectuent des déplacements pour l'abreuvement et l'accès aux pâturages; ii) les agropasteurs de la zone intermédiaire (limite nord des cultures), soit les pasteurs qui se sont convertis à la production agricole suite aux importantes pertes de cheptel consécutives à la sécheresse; iii) les agriculteurs de la zone agricole qui s'adonnent en plus de l'agriculture à des activités d'élevage en zone pastorale avec généralement un cheptel de petits ruminants; ou iv) les agriculteurs qui pratiquent l'association agriculture-élevage favorisée par l'apport de fumure organique et la disponibilité de résidus de cultures pour l'alimentation du bétail.

35. La valeur des importations alimentaires par rapport aux exportations totales de marchandises (27% entre 2011 et 2013) est en hausse. Les exportations issues de l'agriculture et de l'élevage sont en baisse et représentaient environ 11% des exportations totales en 2016. La fermeture des frontières du Nigéria en 2019 a impacté les marchés intérieurs du Niger, et plus précisément les flux sortants de produits agricoles (le niébé, le souchet, le sésame et l'arachide) et de bétail, ainsi que les flux entrants de produits comme le maïs²⁰.
36. **Le foncier.** Au Niger, trois catégories d'administrations foncières (moderne, coutumière et islamique) sont observées²¹. L'ordonnance 93-015²² du 2 mars 1993 portant principes d'orientation du Code rural, qui régit les questions foncières, les intègre. Cette ordonnance est exécutée par des commissions foncières de base au niveau des villages, des commissions foncières communales, des commissions foncières départementales et des secrétariats permanents régionaux. Les analystes notent souvent le caractère inachevé et disparate du dispositif juridique et institutionnel de la gouvernance foncière au Niger²³. L'un des aspects du caractère disparate reste le pluralisme et la superposition de droits sur le foncier²⁴. Le droit coutumier reste le plus connu et le plus utilisé, mais en cas de litige foncier il peut arranger une partie et défavoriser l'autre partie, souvent les femmes²⁵. Suite à la demande du mouvement paysan du pays, le gouvernement a adopté l'ordonnance 2010-029 du 20 mai 2010 relative au pastoralisme²⁶, qui consacre la reconnaissance par l'État et les collectivités territoriales de la mobilité pastorale comme un droit fondamental des éleveurs, nomades et transhumants pasteurs. Il vise à renforcer le Code rural, qui sécurise le pastoralisme au Niger et constitue une avancée juridique majeure pour les communautés pastorales autonomisées.

Principales stratégies de développement dans le secteur rural

37. Le principal cadre stratégique sur la sécurité alimentaire est l'Initiative « **les Nigériens nourrissent les Nigériens** » (**I3N**), adoptée par le gouvernement en 2012, qui vise l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en mettant l'accent sur une petite agriculture familiale plus productive et résiliente. L'initiative et sa déclinaison opérationnelle, le premier **Plan d'investissement** (2012-2015) et le **Plan d'accélération** (2014-2015)²⁷, sont bâtis sur les acquis de la Stratégie de développement rural (2003) et s'inscrivent dans le processus de mise en œuvre du Plan de développement détaillé pour l'agriculture en Afrique et de la Politique agricole commune de la CEDEAO, ainsi que de la Politique agricole de l'UEMOA.
38. Le Plan d'action 2016-2020²⁸, qui est la continuation du Plan d'investissement 2012-2015, définit les objectifs cibles à atteindre annuellement, conformément à la politique du Gouvernement. Le plan se focalise sur la maîtrise de l'eau pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques, la promotion

République du Niger. « Stratégie de Développement Durable de l'Élevage (SDEL 2013-2035) ».

<http://www.elevage.gouv.ne/IMG/pdf/sdel-2.pdf>.

²⁰ <https://reca-niger.org/spip.php?article1395>

²¹ Lawali, S., Mormont, M. et Yamba, B. (2014). « Gouvernance et stratégies locales de sécurisation foncière : étude de cas de la commune rurale de Tchadoua au Niger ». *Vertigo* 14, no 1. <https://journals.openedition.org/vertigo/14723>.

²² République du Niger, Ministère de l'agriculture et de l'élevage (1993). Ordonnance N°93-015 du 2 mars 1993 fixant les principes d'Orientation du Code Rural. <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/ner4660.pdf>.

²³ FAO (2018). « États généraux du foncier rural au Niger. Un processus participatif pour une meilleure gouvernance foncière, une sécurité alimentaire et nutritionnelle et un développement agricole durable ». <http://www.fao.org/3/bu675fr/BU675FR.pdf>.

²⁴ GIZ (2019). « Aperçu de la situation socio-foncière au Niger, enjeux et perspectives ». https://uploads.water-energy-food.org/legacy/1b_communication_akm.pdf.

²⁵ Abdoulaye, A. (2018). « La femme rurale et le problème foncier agricole au Niger » In: *Accès à la terre en milieu rural en Afrique: stratégies de lutte contre les inégalités de genre*. <http://www.fao.org/3/ak159f/ak159f12.pdf>.

²⁶ http://www.elevage.gouv.ne/IMG/pdf/ordonnance_relative_au_pastoralisme.pdf.

²⁷ Sept composantes: mise en place de plateformes de services intégrés ou maisons de paysans; maîtrise de l'eau pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques; accroissement et diversification des productions animales; restauration, protection des terres et salubrité urbaine; conservation, transformation et commercialisation des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques; amélioration de la nutrition; sensibilisation, animation et communication (<http://www.initiative3n.ne/le-cadre-strategique.php>)

²⁸ <https://www.csan-niger.com/wp-content/uploads/2018/05/plan-daction-2016-2020.pdf>

des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques et des chaînes de valeur. Un intérêt particulier est également accordé à la gestion intégrée et durable des ressources naturelles, la protection de l'environnement, la réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et l'amélioration de l'environnement institutionnel de mise en œuvre de l'I3N.

39. En 2015, le Ministère de l'agriculture a élaboré une **Stratégie pour la petite irrigation**, dont les principes directeurs sont définis par le ciblage, l'engagement, l'appropriation, la décentralisation et déconcentration et la durabilité. Cette stratégie favorise l'irrigation privée ou en binômes (où deux exploitants alternent l'utilisation de l'eau). Elle a laissé une ouverture pour le développement d'aménagements communautaires et d'ouvrages structurants à l'avenir, comme les seuils d'épandage et barrages. La stratégie a admis le principe de prise en charge intégrale par les bénéficiaires des charges d'exploitation des infrastructures et équipements, mais n'a pas précisé les procédures (plusieurs acteurs sont évoqués: communes, chambres d'agriculture, mais l'accent n'est pas mis sur les associations d'usagers de l'eau).
40. Sous la direction de l'I3N, la **Politique nationale de sécurité nutritionnelle (PNSN)** a été adoptée en 2016 (2016-2025). Cette politique vise à éliminer toute forme de malnutrition grâce à une large mobilisation multisectorielle des ressources institutionnelles, humaines et financières. Les institutions décentralisées, comme les conseils régionaux et communaux, assurent la mise en œuvre de cette politique. Le Comité multisectoriel de pilotage du programme stratégique a la responsabilité globale de préparer et superviser les plans et budgets annuels, et de suivre et évaluer la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité nutritionnelle²⁹.
41. Conformément à l'accord de Maputo, le Niger a atteint l'objectif d'une allocation minimale de 10% des dépenses publiques dans le secteur agricole en 2017. Le Niger a adopté un nouveau **Plan de développement économique et social (PDES)** en 2017. Ses cinq axes stratégiques sont: i) la renaissance culturelle; ii) le développement social et la transition démographique; iii) l'accélération de la croissance économique; iv) l'amélioration de la gouvernance, paix et sécurité; et v) la gestion durable de l'environnement³⁰.
42. En outre, dans le cadre de l'I3N, le **Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN)** a été créé en 2017³¹. Le FISAN vise à être un mécanisme durable de financement des producteurs et d'autres acteurs des chaînes de valeur agricoles et à créer ainsi les conditions d'une croissance accélérée et de la transformation de l'agriculture nigérienne. Un deuxième objectif est la cohérence dans les pratiques de financement, notamment par une meilleure coordination de la mobilisation des fonds en appui aux investissements. Le FISAN a identifié trois mécanismes de financement, qui diffèrent selon les intermédiaires financiers: 1) soutien au financement agricole pour *l'appui aux investissements privés* à travers le crédit et autres formes de financement (garantie, investissement), moyennant le secteur bancaire privé; 2) financement des *investissements structurants agricoles* – infrastructures à caractère public et non lucratif, à travers les mécanismes de financement des collectivités territoriales mis en place par *l'Agence nationale de financement des collectivités territoriales*; et 3) financement du conseil agricole, de la recherche agronomique appliquée et du

²⁹ <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/ner173472.pdf>

³⁰ Le PDES est lié à la *Stratégie de développement durable et croissance inclusive, Niger 2035*, qui date de 2017 et identifie les enjeux suivants pour le développement inclusif du pays: i) la maîtrise de la croissance démographique; ii) la formation du capital humain; iii) la modernisation du monde rural; iv) la redynamisation du secteur privé; v) la modernisation de l'administration publique; vi) la sécurisation des personnes et des biens.

³¹ <https://reca-niger.org/spip.php?article1157>

renforcement des capacités, à travers des organes qui seront mis en place dans le cadre du *Système national de conseil agricole*³².

43. Le nouveau Système national de conseil agricole a été créé en 2017. Son but est de mettre en place un système de conseil pluriel (État, secteur professionnel et privé en collaboration), décentralisé (les communes, les régions et les villes contribueraient à la coordination des actions), à gouvernance partagée (les institutions publiques nationales et locales, le RECA, les organisations paysannes, des dispositifs privés de conseil seraient représentés dans le Comité d'orientation stratégique).

Environnement et ressources naturelles et changement climatique

44. Les terres forestières constituées par la steppe arbustive à tapis herbacé, la steppe discontinue, la savane boisée et la forêt-galerie ont évolué de 1975 à 2013, connaissant une régression de l'ordre de 1 100 km² par an. Dans le même temps, les surfaces sableuses ont progressé, passant de 1 652 km² en 1975 à 2 396 km² en 2013, soit une augmentation de 744 km²³³.
45. Le Niger connaît une situation de fragilité climatique structurelle caractérisée par une longue saison sèche de 7 à 9 mois et une courte saison pluviale de 3 à 4 mois, avec de fortes perturbations intersaisonnières et interannuelles. Le changement climatique se manifeste au Niger sous différentes formes: augmentation de la fréquence et de la durée des sécheresses, hausse et irrégularité des températures maximales et minimales, augmentation de la variabilité interannuelle des précipitations, raccourcissement et instabilité de la saison des pluies, nombre et intensité des inondations, et vents forts. La désertification est l'un des effets les plus visibles, ainsi que la dégradation progressive des terres causée par l'érosion éolienne et hydrique, le réchauffement climatique et la surexploitation des forêts, due à la forte pression sur les ressources naturelles, à la croissance démographique, ainsi qu'à la mauvaise répartition des précipitations causant des inondations ou des sécheresses.
46. Les manifestations du changement climatique affectent en profondeur les systèmes naturels et agro-sylvo-pastoraux nigériens, ce qui se traduit par: i) une réduction de la production agricole (raccourcissement de la saison agricole, baisse des rendements, pertes de récolte et de surfaces cultivables); ii) une réduction des ressources pastorales (réduction de la disponibilité fourragère et en eau); iii) une réduction des ressources forestières (surexploitation, incendies); et iv) une réduction de la production piscicole (assèchement précoce des mares, baisse de la qualité de l'eau)³⁴.
47. Le Niger fait partie de l'initiative de la Grande muraille verte de l'Union africaine lancée en 2008, et des actions connexes liées à la lutte contre la désertification. Le pays préside aussi la Commission climat pour la région du Sahel (depuis sa création en 2017), qui comprend 17 pays et assume la charge de l'élaboration et de la réalisation du Plan d'investissement climat pour la région du Sahel (2018-2030), ainsi que du Programme prioritaire pour catalyser les investissements climatiques au Sahel (2020-2025). Le Niger s'est doté de stratégies et plans d'action³⁵ en matière de changements et variabilité climatiques, et met en œuvre la composante nationale du Programme d'adaptation africain, qui vise à intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans tous les secteurs clés.

³² <http://www.initiative3n.ne/rapports-de-suivi.php>

³³ FAO, <http://www.fao.org/niger/la-fao-au-niger/le-pays-en-un-coup-doeil/fr/>

³⁴ FIDA (2013). « Changement climatique et adaptation de la petite agriculture familiale au Niger ». https://www.ifad.org/documents/38714170/39150184/climate_niger.pdf/abff3ec7-4244-4b4b-a691-b7ac6c4736bd.

³⁵ Le Niger a élaboré en 2003 la Stratégie nationale en matière de changements et variabilité climatiques (SNPA/CVC), actualisée en 2014, et son Plan d'action. Il a mis en œuvre le Programme d'action national pour l'adaptation (PANA) en 2006.

Aide extérieure

48. Malgré son statut de pays à faible revenu, le Niger bénéficie d'une aide au développement relativement variable. En 2011, l'aide programmable au pays était de 386 millions d'USD, a connu un maximum de 977 millions d'USD en 2017, et a baissé à 615 millions d'USD en 2019. L'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale et l'Union européenne sont les principaux bailleurs de fonds, suivis par l'Italie, les États-Unis et la France³⁶.
49. L'aide à l'agriculture et au développement rural a atteint une moyenne de 76,3 millions d'USD pour la période 2011-2013 et a plus que triplé pour la période 2014-2016, avec 269,3 millions d'USD (environ 40% du volume total de l'aide programmable au pays pour la période 2014-2016). Les principaux bailleurs de fonds dans le domaine du développement agricole au Niger sont l'IDA-BM, l'Union européenne, la Banque islamique de développement, le FIDA, le GEF, l'OFID, le Fonds africain de développement, ainsi que les agences de coopération bilatérale (l'Espagne, la Suisse, l'Allemagne, la Belgique, les États-Unis, le Luxembourg, la Norvège, le Japon, le Danemark, l'Italie et l'Irlande)³⁷.
50. Au Niger, il existe un **cadre global de la coopération** pour le développement, avec une multitude de groupes de concertation au niveau des domaines ou clusters de développement, incluant la résilience (les agences de l'ONU basées à Rome, FIDA, PAM et FAO, ont développé un dialogue actif) et la sécurité alimentaire, qui implique un grand nombre d'acteurs et d'institutions et plusieurs cadres de concertation³⁸.

B. Stratégie et opérations du FIDA pour la période couverte par l'ESPP

Aperçu du portefeuille

51. Depuis 1980, le FIDA a financé 14 projets de développement rural au Niger (Tableau 4) pour un coût total de 739,4 millions d'USD (dont 350,8 millions d'USD ou 47,4% de prêts et dons FIDA, 219 millions d'USD ou 30,3% de cofinancement international, et 164 millions d'USD ou 22,2% du gouvernement et des bénéficiaires). Parmi ces projets, trois sont actuellement en cours de déploiement (ProDAF, ProDAF Diffa et PRECIS; Annexe III).
52. Le ProDAF (Programme de développement de l'agriculture familiale) de Maradi, Tahoua, Zinder et le ProDAF Diffa, lancés respectivement en 2015 et 2018, constituent la suite et l'intégration du PASADEM (Projet d'appui à la sécurité alimentaire et au développement) et du PPI Ruwanmu (projet de petite irrigation) dans quatre régions du pays (Maradi, Tahoua, Zinder et Diffa)³⁹.

³⁶ OCDE, Comité d'aide au développement

³⁷ <http://www.oecd.org/dac/stats/agriculture-relatedaiddataatagance.htm>

³⁸ FAO (2016). « Évaluation du programme de pays de la FAO au Niger »

³⁹ Le PASADEM (2012-2018) visait à améliorer les conditions de vie et à renforcer les capacités de résilience aux crises des populations rurales dans la région de Maradi. Il a introduit une approche de « pôles de développement économique », intégrant le développement des bassins de production mis en relation à travers des centres de collecte satellites et des marchés de demi-gros, reliés par des tronçons de pistes aménagées. En complément du développement des pôles, le PASADEM a réalisé des interventions devant renforcer la capacité de résilience des ménages les plus vulnérables, qui ne pourraient pas bénéficier immédiatement de la dynamique marchande. Le PPI Ruwanmu (2013-2018) visait l'expansion et le renforcement durable des systèmes de petite irrigation, ainsi que le développement d'infrastructures économiques dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder.

Tableau 4
Aperçu des activités du FIDA au Niger

Indicateur	Donnée
Nombre total de projets approuvés depuis 1980	14
Coût total estimé	739,4 (millions d'USD)
Montant total du financement FIDA	350,7 (millions d'USD)
Principaux cofinanceurs	IDA-BM, OFID, GEF, GCF, PAM, Fonds belge de survie, AFD, NORAD, Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale (Italie), Spanish Food Security Cofinancing Facility Trust Fund
Montant total des cofinancements prévus	218,5 (millions d'USD)
Secteurs cibles (nombre de projets)	Développement agricole (6), dével. rural (4), irrigation (3), commercialisation/stockage/transformation (1)
Coût total estimé du portefeuille couvert par l'ESPP (2011-2020)	592,3 (millions d'USD)
Montant total du financement FIDA du portefeuille couvert par l'ESPP (2011-2020)	274,9 (millions d'USD)
Financement de contrepartie prévu (Gouvernement et bénéficiaires) pour le portefeuille couvert par l'ESPP (2011-2020)	138,8 (millions d'USD)
Montant du cofinancement prévu pour le portefeuille couvert par l'ESPP (2011-2020)	178,7 (millions d'USD)

Source: Oracle Business Intelligence (OBI) FIDA

Stratégies de pays

53. Le premier COSOP du FIDA au Niger a été préparé en 1999. Le deuxième **COSOP, élaboré en 2005**, ciblait de manière générale les pauvres dans les zones rurales et visait la réduction de la pauvreté, notamment à travers le développement local et les services financiers décentralisés. Il mettait en exergue la participation des organisations rurales, l'appui à la décentralisation, la gestion de l'eau et d'autres ressources naturelles et le foncier. La zone de concentration envisagée était la région de Maradi, la plus touchée par la crise alimentaire de 2004-2005, mais on prévoyait aussi des interventions dans certains départements des régions de Dosso et de Zinder.
54. **L'évaluation du programme de pays de 2011** a constaté que les interventions, quoique limitées dans l'espace, avaient contribué à améliorer les revenus et la sécurité alimentaire des ménages ruraux. Cette amélioration était due au succès d'interventions assez innovantes, telles que la régénération naturelle assistée⁴⁰, la remise en valeur des terres et la petite irrigation maraîchère. En revanche, le portefeuille avait eu un impact modeste sur le capital humain, notamment en matière d'éducation et de santé, sur le capital social et l'autonomisation, en particulier pour les femmes, et sur les institutions rurales. Selon l'EPP, le portefeuille avait dédié peu d'attention à l'agriculture irriguée, à l'élevage, aux activités extra-agricoles et à l'accès des ruraux pauvres aux marchés.
55. L'EPP avait considéré la performance générale des activités hors prêts comme « plutôt satisfaisante », compte tenu du nombre d'initiatives identifiées et de l'absence d'un bureau de pays du FIDA. Dans le domaine de la concertation sur les politiques publiques, le programme avait contribué à l'élaboration de la Stratégie nationale de microfinance, ainsi qu'à la régionalisation de la Stratégie de

⁴⁰ La régénération naturelle assistée consiste à protéger et gérer les repousses naturelles que produisent les souches d'arbres et arbustes dans les champs. Des ensemencements par semis directs peuvent également être opérés. Ouodiouma Samaké *et al.* (2011).

développement rural et de la Stratégie nationale de gestion des banques céréalières.

56. L'EPP 2011 a formulé les recommandations suivantes:
- Orienter les priorités stratégiques du programme d'abord vers le renforcement des capacités institutionnelles puis vers la diversification des revenus ruraux, tout en continuant à cibler la région de Maradi;
 - Poursuivre l'évolution vers une approche-programme intégrée à la *Stratégie régionale de développement rural* dans la région de Maradi;
 - Poursuivre la promotion d'innovations et leur application à plus grande échelle en faveur de la diversification des revenus des ruraux pauvres;
 - Adapter le modèle opérationnel du FIDA au contexte particulier du Niger, considérant que le pays est confronté à pratiquement toutes les difficultés des pays les plus pauvres.
57. Le dernier COSOP, approuvé en 2012, couvre la période 2013-2018. En décembre 2016, après une revue à mi-parcours, le FIDA a décidé de prolonger le COSOP jusqu'à 2021. Le memorandum de décision mentionne l'harmonisation avec les « nouvelles planifications stratégiques », sans plus de détails, mais en précisant toutefois que la décision se basait sur une consultation avec la partie nationale. Dans le cadre stratégique de l'Initiative 3N, le COSOP avait pour finalité de contribuer à la sécurité alimentaire durable des ménages ruraux et de favoriser le renforcement de leur capacité de résistance aux crises à travers **trois objectifs spécifiques**: 1) augmenter de manière durable la production des petits producteurs agro-sylvo-pastoraux; 2) améliorer les activités de post-production et de commercialisation des productions des petits producteurs agro-sylvo-pastoraux; et 3) renforcer le capital social pour améliorer la durabilité des institutions locales et des activités productives et commerciales.
58. On peut noter une continuité des éléments clés du COSOP 2012 par rapport aux axes du COSOP 2005 (Tableau 5). Toutefois, le COSOP 2012 a aussi apporté des **changements**, en particulier une plus grande attention: i) à la commercialisation de la production et à la création de liens entre les producteurs, leurs associations et les filières agricoles; ii) au renforcement des capacités et des réseaux des associations paysannes; iii) au ciblage explicite des jeunes.

Tableau 5

Éléments clés de la stratégie et du programme de pays du FIDA au Niger

	COSOP 2005	COSOP 2012
<i>Objectif général</i>	Réduction de la pauvreté dans les zones d'intervention (Aigué (Maradi), Dosso, Dogondoutchi (Dosso), et Zinder)	Améliorer la sécurité alimentaire et les capacités de résilience de 195 000 ménages dans 50 communes des régions de Maradi, Tahoua et Zinder
<i>Objectifs spécifiques</i>	<p>1) Un modèle reproductible de développement local est établi dans les zones rurales d'intervention;</p> <p>2) L'accès de la population rurale aux services financiers décentralisés est augmenté.</p>	<p>1) Les productions des petits producteurs agro-sylvo-pastoraux sont accrues durablement;</p> <p>2) Les activités de post-production et de commercialisation des productions des petits producteurs agro-sylvo-pastoraux sont améliorées;</p> <p>3) Le capital social est renforcé pour améliorer la durabilité des institutions locales et des activités productives et commerciales.</p>
<i>Objectifs politiques et institutionnels/ Dialogue sur les politiques</i>	<p>a) finance rurale, et cadre politique sur la microfinance</p> <p>b) politique de décentralisation et institutions rurales</p>	Stratégie nationale de microfinance, Stratégie nationale de gestion des banques céréalières et Guide d'élaboration des plans de développement communaux, établissement de l'Initiative 3N. Le FIDA a signé le Programme conjoint de Maradi et participe aux cadres de

	COSOP 2005	COSOP 2012
	c) participation des organisations rurales; dialogue sur les politiques rurales et les institutions d) gestion de l'eau et d'autres ressources naturelles e) questions sur le foncier	concertation État/PTF (petite irrigation, genre et enfance)
<i>Populations cibles</i>	Les pauvres et leurs organisations dans les zones rurales, dont les femmes (inégalités liées au genre et promotion des femmes)	Les petits agriculteurs/trices ou exploitations familiales; les femmes rurales pauvres ou cheffes de ménage; les jeunes ruraux (15-25 ans); les éleveurs
<i>Perspectives d'innovation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la capacité des institutions de microfinance pour la mobilisation des ressources, au lieu de suivre l'approche traditionnelle de financer les projets directement - Établir des mécanismes de collaboration effective entre paysans, service de vulgarisation et recherche agricole pour identifier, développer et diffuser des innovations techniques ou organisationnelles potentiellement rentables 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation de capitaux d'investissement à travers la finance rurale - Identification participative et diffusion entre pairs d'innovations techniques des systèmes agraires - Mise à l'échelle des innovations réussies dans les domaines de la GRN, de la petite irrigation, de l'accès au foncier, de l'accès au marché et du renforcement des groupes sociaux marginalisés
<i>Partenariats/ Collaborations avec d'autres bailleurs</i>	Le COSOP mentionne plus de 20 bailleurs de fonds pour les 2 axes stratégiques, le développement local et la microfinance.	Fonds belge pour la sécurité alimentaire, GEF, Banque mondiale, OFID, PAM, FAO, UNICEF, FENU, communes, organisations de producteurs/groupements de service et conseil existants, ONG nationales/internationales, services financiers décentralisés.
<i>Gestion du portefeuille</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des ressources humaines, gestion et contrats de service axés sur les résultats. - Discipline dans la gestion financière et la comptabilité - Application et suivi des audits - Renforcement des capacités des acteurs impliqués 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de la gestion fiduciaire et opérationnelle des projets et élaboration de systèmes de suivi participatif des projets - Ouverture d'un bureau de représentation du FIDA

Sources: COSOP 2005 et 2012.

Financement de la stratégie et du programme de pays

59. En termes de financement, l'enveloppe budgétaire allouée par le FIDA au Niger est en constante augmentation depuis le cycle 2013-2015 (Tableau 6) et ce, notamment grâce à: i) la croissance de la population rurale; ii) l'amélioration de la performance du portefeuille et des décaissements; iii) la modification en 2017 de la formule du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), qui a favorisé les pays à revenu faible et en situation de fragilité; et iv) la redistribution des allocations non utilisées par d'autres pays⁴¹. Le score total du SAFP est passé de 4,08 en 2012 à 5,94 en 2018. En revanche, le score de la performance du secteur rural n'a pas évolué de manière significative (de 3,44 en 2012 à 3,41 en 2018).

⁴¹ Depuis 2017, la formule SAFP est la suivante: $[PopRur^{0.4} \times RNB/h^{-0.3} \times IVF^{1.5}] \times (0,25PSR + 0,75PPD)$. Pop Rur (population rurale); RNB/h (revenu national brut par habitant); IVF (indice de fragilité adopté par le FIDA). Les éléments de performance se trouvent dans la seconde partie de la formule: PSR (performance du secteur rural); PPD (performance du portefeuille et décaissement). <https://webapps.ifad.org/members/eb/121/docs/french/EB-2017-121-R-3-Questions-fr-quentes-SAFP.pdf>

Tableau 6
Volume financier des cycles PBAS depuis 2011

Cycle PBAS	Montant attribué à travers le SAFP (million d'USD)	Montant approuvé (millions d'USD)*	Écart montant approuvé – attribué SAFP (millions d'USD)
IFAD 8 (2010-2012)	38,5	43,0	4,5
IFAD 9 (2013-2015)	48,5	48,6	0,1
IFAD 10 (2016-2018)	61,0	61,0	0
IFAD 11 (2019-2021)	88,4	176,8	88,4

*Le montant approuvé peut inclure le reliquat d'autres programmes pays. Source: Oracle Business Intelligence FIDA

60. Le FIDA a ouvert un bureau à Niamey (hébergé par le Programme alimentaire mondial) en juillet 2014, où opère un cadre national d'appui au programme. Le Niger a connu trois Chargés de programme de pays depuis 2011⁴². Depuis 2018, le poste de Chargé de pays pour le Niger a été transféré dans le hub du FIDA d'Abidjan.

Points clés

- L'économie nigérienne est dominée par l'agriculture (39% du PIB en 2018). Avec un revenu de 412 USD par habitant en 2018, le Niger est classé comme pays à faible revenu. Le taux de pauvreté, basé sur un seuil de référence national, était élevé: 44,5% en 2015, quoiqu'en légère baisse par rapport à 2010.
- Avec un taux de prévalence de retard de croissance de 47,8% en 2018, le Niger est l'un des pays affichant la plus forte prévalence de malnutrition chronique dans la région du Sahel et dans le monde.
- Le Niger a été confronté à des situations de fragilité en raison: i) de l'instabilité politique et sociale après son indépendance; ii) des aléas climatiques liés à la sécheresse; iii) de la sécurité précaire le long de la frontière nord-ouest liée à la crise malienne et au sud à la frontière du Nigéria.
- Depuis 2011, le Niger s'est doté de plusieurs documents stratégiques et sectoriels en matière de développement rural, notamment: l'Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens » (I3N), la Stratégie pour la petite irrigation, la Politique nationale de sécurité nutritionnelle, le Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le nouveau Système national de conseil agricole.
- Depuis 1980, le FIDA a financé 14 projets de développement rural au Niger (Tableau 4) pour un coût total de 739,4 millions d'USD, dont 350,8 millions d'USD (47,4%) de prêts et dons FIDA, 219 millions d'USD (30,3%) de cofinancement international, et 164 millions d'USD (22,2%) du gouvernement et des bénéficiaires.
- Le premier COSOP du FIDA au Niger fut préparé en 1999. Le deuxième COSOP (2005) ciblait de manière générale les pauvres dans les zones rurales et visait le développement local et les services financiers décentralisés. Le troisième COSOP (2012) a introduit: i) la commercialisation de la production et la création de liens entre les producteurs, leurs associations et les filières agricoles; et ii) le renforcement des capacités et des réseaux des associations paysannes.

⁴² Respectivement, M. Vincenzo Galastro jusqu'à fin 2016, M. V. Achancho jusqu'à fin 2019 et M. J. Tuborgh depuis début 2020.

III. Performance du portefeuille

A. Performance des projets et impact sur la pauvreté rurale

Pertinence

62. Cette section apprécie la mesure dans laquelle les objectifs des interventions coïncident avec les besoins des bénéficiaires et du pays, les priorités du FIDA et les politiques nationales. Elle évalue aussi la cohérence de la conception des projets dans la perspective de la réalisation de leurs objectifs.
63. Les huit projets couverts par l'ESPP se répartissent en trois groupes du point de vue de la chronologie de la conception et de l'état d'avancement: i) cinq projets achevés, dont trois (PPILDA, IRDAR-RCI et PUSADER) conçus sous le COSOP 2005; ii) deux (PASADEM et PPI Ruwanmu) dont la conception est contemporaine de la formulation du COSOP 2012⁴³; et iii) trois projets en cours conçus sous l'actuel COSOP (ProDAF MTZ, ProDAF Diffa et PRECIS). Il y a eu dernièrement dans le portefeuille une progression vers la fusion de plusieurs projets: par exemple, le PASADEM et le PPI Ruwanmu devaient être intégrés au sein du ProDAF. Ceci fait partie de « l'approche programme » prônée par le COSOP 2012. Cette approche est discutée plus en profondeur dans le chapitre sur la performance du COSOP. On peut seulement noter ici que l'articulation entre PASADEM, PPI Ruwanmu et ProDAF est encore un travail en cours.
64. **L'examen des objectifs globaux et spécifiques des projets montre un alignement très satisfaisant** sur ceux des COSOP 2005 et 2012. En effet, les huit projets traduisent dans leurs objectifs l'ambition des deux COSOP de réduire la pauvreté, d'améliorer la sécurité alimentaire et de renforcer la résilience des ménages ruraux pauvres face aux chocs externes, notamment climatiques. Tous les projets sont alignés sur les politiques et stratégies du FIDA⁴⁴, notamment les Cadres stratégiques 2011-2015 et 2016-2025, qui visent à investir dans les populations rurales afin que celles-ci parviennent à se libérer de la pauvreté et à assurer leur sécurité alimentaire, grâce à des moyens de subsistance rémunérateurs, durables et résilients face aux chocs extérieurs (p. ex. changements climatiques).
65. **En ce qui concerne les stratégies du Gouvernement, la pertinence du portefeuille est très satisfaisante** vis-à-vis des priorités du gouvernement exprimées dans les politiques nationales qui ont encadré le développement rural au cours des deux dernières décennies. Les projets les plus anciens du portefeuille sont alignés sur les Stratégies de développement rural du Niger couvrant la période de 2003 à 2011 qui visent « la réduction de l'incidence de la pauvreté rurale en créant les conditions d'un développement économique et social durable garantissant la sécurité alimentaire des populations et une gestion durable des ressources naturelles ». Les projets plus récents sont alignés sur l'Initiative 3N qui est devenue le cadre de référence de toute intervention de développement rural depuis 2012. Ces projets contribuent aux principaux domaines d'intervention des plans d'action successifs de l'I3N: i) la maîtrise de l'eau pour les productions agro-sylvo-pastorales; ii) la promotion des filières agro-sylvo-pastorales; iii) la gestion intégrée et durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement; iv) la réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle⁴⁵.
66. **De manière générale, les projets sont assez bien conçus**⁴⁶ et s'inspirent des enseignements tirés de la mise en œuvre des projets et programmes précédents

⁴³ COSOP couvrant la période 2013-2018, révisé en 2016 et prolongé jusqu'en 2021.

⁴⁴ Cette pertinence est soulignée par les PCRV des projets PPILDA, IRDAR-RCI, PUSADER et PPI Ruwanmu, l'Évaluation d'impact du PASADEM et le RMP du ProDAF MTZ, ainsi que par le document de conception de PRECIS.

⁴⁵ Le ProDAF est considéré par le Haut-Commissaire de l'I3N comme un programme modèle qui répond aux axes de l'I3N.

⁴⁶ Appréciation que l'on retrouve dans les PCRV des projets PPILDA, IRDAR-RCI et PUSADER, dans l'EI du PASADEM et dans l'examen par les pairs des projets ProDAF MTZ, ProDAF Diffa et PRECIS.

appuyés par le FIDA et par les autres partenaires techniques et financiers. L'analyse des *documents de conception* des projets montre **une bonne cohérence et une bonne articulation entre les différentes composantes et sous-composantes**. Les activités d'infrastructure sociale et/ou économique promues par les projets permettent aux bénéficiaires un meilleur accès aux ressources et aux services d'appui à la production. Les activités de renforcement des capacités et compétences des bénéficiaires leur permettent de mieux valoriser les infrastructures. Les appuis aux instances locales de gestion, tout comme le soutien aux groupes d'utilisateurs pour la gestion de l'eau, la réhabilitation des routes et la gestion des ressources naturelles sont essentiels à la pérennisation des acquis et réalisations. L'action de long terme du développement est soutenue par l'approche « *cash for work* » ou « *food for work* »⁴⁷, et d'autres actions à effet rapide pour répondre aux besoins urgents des populations les plus vulnérables.

67. À l'exception du PUSADER, un programme conçu en réponse à l'urgence alimentaire faisant suite à la crise de 2010, les autres projets ont cherché à développer des **instruments et mécanismes de financement des initiatives privées des bénéficiaires individuels, groupements ou collectivités locales**⁴⁸ afin de permettre aux populations exclues des systèmes de financement rural de financer leurs activités. Les projets ont prévu: i) des dons et subventions directs aux bénéficiaires les plus vulnérables et une participation de 10-20%; ou ii) un financement à coûts partagés (10% apport des bénéficiaires, 40% financé par le projet, 50% prêt) pour les moins vulnérables (ProDAF en alignement avec la facilité 1 du FISAN). Toutefois, selon les visites de terrain, **le financement à coûts partagés a créé des difficultés** car bon nombre des destinataires sont de très petits agriculteurs et leurs projets de petites et micro entreprises ne peuvent pas voir le jour, faute de moyens financiers personnels et d'accès au crédit, et les institutions financières demandant des garanties réelles.
68. **Quelques faiblesses ont été relevées dans la conception technique au moment du design ou de la mise en œuvre.** Citons en particulier:
- Les anciens projets (PUSADER/PPI Ruwanmu) ont fait une application limitée de l'aménagement et de la gestion intégrée des ressources en eau et peu de progrès dans la création ou le renforcement des associations d'usagers de l'eau. Avec la tendance actuelle du ProDAF visant à intégrer de plus en plus les infrastructures structurantes (seuils, barrages) et la promotion de périmètres collectifs communautaires (sur barrages et/ou forages profonds), le problème de la gestion hydraulique des infrastructures communes va se poser;
 - Dans le domaine de l'irrigation, les *choix techniques* ont favorisé l'irrigation individuelle ou en binôme et des équipements de pompage ayant de faibles capacités d'exhaure (motopompes de surface dont la capacité d'aspiration ne dépasse pas 7 à 8 m ou pompes à pédale), même là où les ressources en eaux souterraines/eaux de surface sont abondantes et permettent d'équiper de plus grandes superficies à moindre coût (économies d'échelle);
 - Certaines actions au profit des plus vulnérables (« banques d'aliments pour bétail » et « kit volaille ») ont été reprises de projet en projet sans corrections qui auraient permis de remédier aux échecs constatés dans les projets précédents⁴⁹;

⁴⁷ PUSADER, PASADEM

⁴⁸ PPILDA: FAIL; IRDAR-RCI: FIL; PASADEM: F3I; ProDAF: mécanisme à coûts partagés en liaison avec les SFD.

⁴⁹ Les banques d'aliments pour bétail n'ont pas donné satisfaction dans le cadre du PPILDA et de l'IRDAR-RCI; pour ce qui est des kits volaille, l'action est aussi reprise par PRECIS sans mesures nouvelles pour en améliorer la pertinence par rapport aux besoins des vulnérables, dû notamment à des questions de santé animale, et manque de prophylaxie contre les maladies contagieuses (Newcastle).

- Le portefeuille du FIDA a rompu avec les infrastructures sociales (éducation, santé et eau potable) dans les nouveaux projets, sans chercher à combler cette lacune par la création de partenariats/synergies avec d'autres partenaires, alors que ces infrastructures sont de grande nécessité pour les plus pauvres⁵⁰. La crise de COVID-19 montre l'intérêt vital des infrastructures de santé et d'assainissement. Le nouveau projet PRECIS reprend des interventions d'appui à la nutrition et à la sécurité alimentaire, à l'hygiène des ménages et aux centres d'alphabétisation fonctionnelle.
69. **Des sous-estimations ont pu être relevées dans les prévisions des ressources humaines et financières:** i) le rapport d'achèvement du PPILDA note que « le Fonds d'appui à l'initiative et à l'innovation locales ne disposait pas de ressources humaines spécifiques, alors que la démarche était entièrement à construire »; ii) les rapports d'achèvement du PPILDA et du PUSADER, le PCRV du PPI Ruwanmu et l'Évaluation d'impact du PASADEM notent que certains coûts d'infrastructures (coûts d'aménagement de l'irrigation, des pistes rurales et des constructions de MDG et autres infrastructures de commercialisation) ont été largement sous-estimés; iii) la constance des actions pour les plus vulnérables est plutôt limitée, c'est d'ailleurs ce qui ressort de la discussion avec les hauts responsables du MAG/EL⁵¹, qui proposent de renforcer les actions pro-pauvres et les actions structurantes de la production dans le cadre du prochain COSOP.
70. Enfin, des surestimations ont pu être relevées dans les hypothèses optimistes des effets socioéconomiques envisagés: i) les hypothèses d'augmentation des rendements des cultures pluviales sont peu réalistes⁵², car elles ne tiennent compte ni des années de sécheresse, ni de la lenteur de la diffusion des techniques nouvelles, ni de la déperdition de l'information technique diffusée de paysan à paysan; ii) les quatre derniers projets sont ambitieux en termes de nombre et de dimensionnement des activités à réaliser⁵³ eu égard aux moyens financiers mobilisables et aux faibles capacités des entreprises locales de mise en œuvre; iii) l'extension de l'intervention à un nombre toujours plus élevé de pôles de développement économique et la multiplication des marchés de demi-gros et des plateformes de collecte (très budgétivores), sans qu'aucun pôle n'ait été complètement achevé, paraît prématurée⁵⁴.
71. **Pertinence des approches des projets.** Le Tableau 7 présente succinctement les principales approches de développement promues par les projets, leurs avantages et limites. Tous les projets ont promu des approches participatives, de développement de l'initiative des populations et de collaboration avec les collectivités territoriales. Les projets IRDAR-RCI et en partie PUSADER⁵⁵ ont privilégié l'approche de développement communautaire, en mettant l'accent sur l'appui à la gouvernance locale. Cette approche, fondée sur les plans communaux, est justifiée, mais aussi chronophage, et nécessite des capacités et compétences peu disponibles au niveau des communes. Elle trouve aussi sa limite dans les modalités de financement des projets, qui laissent peu de place à la souplesse exigée par la planification locale.
72. Les projets mis en œuvre à partir de 2012 sont axés sur l'approche pôle de développement économique (PDE) avec intégration « bassin versant-bassin de production-marché ». L'approche cerne les infrastructures nécessaires à la promotion des échanges de produits ainsi que les cadres de concertation entre les

⁵⁰ Le critère « partenariat complémentaire » n'est pas explicite dans le choix des villages d'intervention des projets. Ceci ressort aussi des discussions avec les PTF impliqués dans l'expérience « communes de convergence ».

⁵¹ Entretien virtuel du 20/06/2020

⁵² 60% d'augmentation par rapport à la situation avant-projet dans le ProDAF

⁵³ Par exemple, le QE Global du projet ProDAF Diffa estime que le projet est assez ambitieux en termes de nombre et de dimensionnement des activités à réaliser en 6 ans, pour un budget de seulement 16,5 millions d'USD.

⁵⁴ Évaluation d'impact du PASADEM

⁵⁵ PDC PUSADER point 51.

acteurs principaux (le *Hadin Gwiwa*)⁵⁶. Les infrastructures d'accès aux marchés agricoles réalisées consistent, essentiellement, en l'aménagement/la réhabilitation de pistes rurales; ii) des marchés de demi-gros (MDG); iii) des centres de collecte qui desservent les MDG. Ces infrastructures ont pour objet de faciliter les échanges commerciaux de produits agricoles entre bassins de production et pôles de consommation au sein et/ou en dehors de la région (Figure 1).

Tableau 7

Pertinence des approches de développement et de mise en œuvre

<i>Approche/projets</i>	<i>Avantages/limites et insuffisances</i>
Développement local/approche communautaire IRDAR-RCI, PPILDA, PUSADER, en approche principale PASADEM, ProDAF, PRECIS (mise à jour des plans de développement communaux, participation aux dispositifs de planification)	L'approche de développement local a comme avantage principal l'amélioration des processus locaux d'élaboration des politiques et de programmation permettant aux ruraux pauvres d'y prendre une part active L'un de ses principaux inconvénients est que la préparation des plans de développement communal est très chronophage Le PUSADER a atténué cette lenteur liée à l'approche par une mise en œuvre rapide dès la première année ⁵⁷
Pôles de production/Pôles de développement PASADEM, PPI Ruwanmu, ProDAF MTZ, ProDAF Diffa et PRECIS	Approche de développement intégrée basée sur la continuité territoriale et l'articulation entre un pôle de développement économique et des bassins de production, eux-mêmes partie intégrante du bassin versant. Principaux inconvénients: sous-estimation des coûts, faible réalisation
Approche filière	Non explicite, mais présente car vise le développement de l'accès aux services d'appui à la production, et à l'infrastructure des marchés et centres de collecte
Approche entrepreneuriale Dans Pro-DAF et plus dans PRECIS avec la composante développement des entreprises rurales	Répond à la problématique des jeunes au Niger. L'approche avec son volet « financement des microentreprises rurales » risque d'exclure les jeunes les plus vulnérables au vu des niveaux d'exécution des microprojets (ProDAF). L'approche « coûts partagés » suivie par le ProDAF comprenant une discrimination positive en faveur des femmes et des jeunes a été suivie, mais cela n'a pas été suffisant pour encourager la promotion de MER en raison du non-accès au crédit.
Approche par la demande IRDAR-RCI, PPILDA, Pro-DAF; partiellement par PUSADER ⁵⁸	L'approche axée sur la demande a comme avantage de répondre aux besoins exprimés par les bénéficiaires. Toutefois, l'approche axée sur la demande a montré certaines limites ⁵⁹ lorsqu'elle était appliquée à la gestion durable des ressources → peut privilégier les actions de court terme au détriment des actions plus durables.

Source: ESPP Niger (2020)

73. Cette approche a du sens: une forte concentration sur la facilitation de l'accès aux marchés des cultures vivrières (mil, sorgho, niébé et fruits et légumes frais) ainsi qu'aux produits d'exportation tels que le sésame et le souchet, pour faciliter leur agrégation au sein de grandes installations de demi-gros, réparties le long de la route des zones de production. Ces installations fournissent non seulement l'infrastructure, mais également les services nécessaires au développement du commerce. En outre, les pôles peuvent générer des effets indirects sur les revenus des petits producteurs (p. ex. à travers les prix, la diversification de la production, la création d'emplois, voir la note de la Figure 1)⁶⁰. Toutefois, il ne ressort pas clairement de la documentation disponible si les projets ont mené des diagnostics approfondis pour: i) valider les choix des sites (notamment les MDG et les centres de collecte satellites); ii) saisir certains aspects de la « gouvernance » des filières (p. ex. situations d'oligopole, conditions de vente) qui influencent les niveaux des

⁵⁶ Un Hadin Gwiwa est un cadre de concertation qui regroupe tous les opérateurs économiques autour du marché de demi-gros, dont les grossistes, les collecteurs et les organisations paysannes.

⁵⁷ DCP PUSADER, p. 69

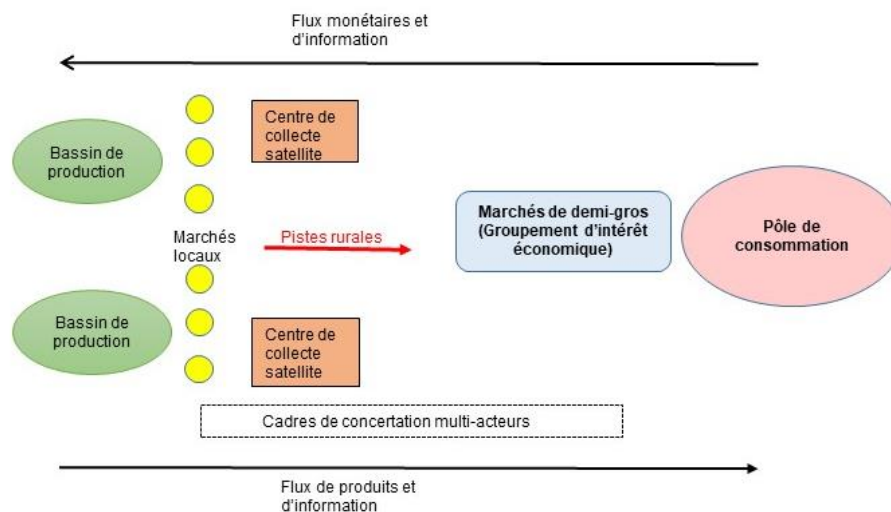
⁵⁸ *Ibidem*, p. 58

⁵⁹ PCRVI IRDAR-RCI P

⁶⁰ Accès à des intrants de qualité, logistique pour le transport et le stockage et système efficace d'information sur les marchés agricoles

prix aux petits producteurs. Le cas du MDG de Djirataoua, qui a été complété mais n'est pas utilisé, montre la complexité des enjeux: choix des sites, estimation des flux des produits, mobilisation des parties prenantes et ingénierie sociale.

Figure 1
Schéma simplifié d'un pôle de développement économique



Les effets escomptés pour les petits producteurs incluaient: i) réduction des coûts de transport vers les marchés; ii) augmentation/stabilisation des prix aux producteurs, grâce à la concurrence entre les commerçants de denrées; iii) diversification de la production de base (car l'accès aux marchés permet de vendre des produits de plus grande valeur); iv) amélioration des flux d'information sur les prix; v) amélioration du pouvoir de négociation des petits producteurs moyennant la participation dans les cadres de concertation (*Hadin Gwiwa*); vi) génération d'emplois (p. ex., dans le site du marché ou comme prestataires de services).

Source: ESPP (2020)

74. **Les stratégies de ciblage développées** diffèrent légèrement selon les projets, mais **restent dans leur ensemble alignées sur les préconisations du COSOP 2012** basées sur: i) un ciblage géographique, ii) un ciblage socioéconomique, et iii) des mécanismes de ciblage avec caractérisation des catégories de pauvres et autociblage pour les ménages les plus vulnérables.
75. L'aire d'intervention du portefeuille, bien qu'elle reste dans l'esprit du COSOP 2012, qui cible les bandes sahélienne et sahélo-soudanienne dans les régions de Tahoua, Maradi et Zinder, s'est progressivement étendue pour couvrir six régions (Tillabéry, Tahoua, Maradi, Zinder, Diffa et dernièrement Dosso, intégrée dans le cadre de PRECIS). L'ensemble des projets interviennent dans la région de Maradi. La continuité des interventions dans cette région, parmi les plus pauvres et les plus peuplées du Niger, est pertinente. L'aire géographique de PRECIS est très vaste: elle couvre 186 communes sur les 213 communes rurales que compte le Niger, et concerne 60,2% de la population du pays. Cette étendue peut être une source d'inefficacité et d'inefficience pour le portefeuille.
76. En matière de ciblage des bénéficiaires, les projets ont évolué d'un ciblage strict des ménages agro-sylvo-pastoraux pauvres et vulnérables (p. ex., PPILDA) à un ciblage plus large incluant les opérateurs économiques en amont et en aval des chaînes de valeur (p. ex., ProDAF, PRECIS). Les mécanismes de ciblage (ciblage direct, autociblage, ciblage nominatif) visent à assurer que les activités bénéficient aux plus pauvres et aux couches sociales les plus marginalisées (PRECIS prévoit plusieurs mesures de ciblage socioéconomique)⁶¹. Toutefois, des insuffisances sont relevées et la revue à mi-parcours du ProDAF MTZ note que: i) les critères de

⁶¹ Dont notamment, ciblage par catégorie (jeunes, femmes), par ménages démunis, par volet technique (aviculture, petits ruminants, céréales), par actions de sensibilisation et autociblage (par concertation avec les groupes de bénéficiaires)

vulnérabilité ne sont pas clairement définis; et ii) les sous-groupes ne sont pas suffisamment caractérisés pour une offre de services à fournir selon une approche différenciée et calibrée en phase avec les attentes, et la fourniture de services sous forme de package (et non pas de manière isolée ou séquentielle) en vue d'accroître leur efficacité.

77. Les projets ont suivi l'approche du « faire-faire » pour la mise en œuvre de leurs activités. Cette approche est pertinente du fait qu'elle contribue à terme au renforcement des capacités des opérateurs locaux et qu'elle s'aligne avec la politique de désengagement des activités d'exécution adoptée par l'État. Toutefois, dans un contexte difficile et de faibles capacités des opérateurs privés et professionnels, cette approche engendre des retards et des sous-réalisations à la fois sur le plan de la qualité et de la quantité, insuffisamment pris en compte par les conceptions⁶². De plus, les différents projets, à l'exception d'IRDAR-RCI, ont eu un recours très limité à la maîtrise d'ouvrage communale et encore moins à la maîtrise d'ouvrage locale en matière d'infrastructure pour casser le monopole des grandes entreprises et réduire les coûts.
78. ProDAF MTZ et Diffa se sont montrés flexibles pour contribuer aux efforts du Gouvernement du Niger dans le cadre de la riposte à la COVID-19, en déployant un plan d'urgence visant à financer des activités de prévention de la pandémie et de renforcement de la sécurité alimentaire des ménages dans leurs zones d'intervention respectives.
79. **En résumé**, la pertinence des projets est très satisfaisante vis-à-vis des stratégies du FIDA, des priorités et politiques nationales et des besoins des populations rurales. Les projets ont, de façon pertinente, axé leurs interventions sur l'agriculture familiale avec une approche évolutive vers plus d'intégration dans les chaînes de valeur et de continuité territoriale dans le cadre des pôles de développement économique. Le portefeuille a évolué pour intégrer des problématiques spécifiques comme la question des réfugiés et des populations déplacées (Diffa) et la question de l'appui à la microentreprise rurale promue par les jeunes hommes et femmes. Néanmoins, des faiblesses de conception ont été observées, portant surtout sur les objectifs ambitieux, le manque d'analyse et l'existence de modes opératoires insuffisamment pensés de certaines actions destinées aux plus vulnérables. La pertinence du portefeuille est jugée plutôt satisfaisante (4).

Efficacité

80. L'efficacité est la mesure dans laquelle les objectifs immédiats des projets ont été atteints ou sont en train de l'être. Afin de permettre une évaluation synthétique de l'efficacité du portefeuille et compte tenu de la théorie du changement reconstruite par cette évaluation (Annexe IX), l'ESPP a groupé les objectifs spécifiques des projets en cinq grands résultats attendus: a) accès aux infrastructures socioéconomiques; b) amélioration de la gestion des ressources naturelles et accès amélioré et inclusif aux technologies de production et de transformation agropastorales; c) capacités renforcées de planification, de collaboration et de gestion des populations ciblées et de leurs organisations de base; d) activités génératrices de revenus et des microentreprises rurales appuyées; e) accès amélioré et inclusif aux services financiers ruraux adaptés. Les paragraphes suivants présentent une synthèse des constats. Des informations quantitatives plus détaillées sont disponibles dans les tableaux de l'Annexe VII.

⁶² La discussion avec des hauts responsables du MAG/EL (SG; Directeur d'études et de la programmation; Direction du génie rural) du 20/06/2020 a fait ressortir que l'accompagnement des entreprises œuvrant dans le secteur des infrastructures hydrauliques reste l'un des points à améliorer pour un meilleur respect des délais.

Résultat 1. Accès aux infrastructures socioéconomiques

Les infrastructures de sécurité alimentaire

81. **Les banques céréalieres** de soudure ou les greniers féminins de soudure (des banques céréalieres gérées par les femmes) **constituent des instruments importants du renforcement de la sécurité alimentaire** des ménages vulnérables durant la période de soudure (juin à août). La possibilité de crédit remboursable en nature facilite l'accès des ménages vulnérables aux céréales et leur évite le recours aux usuriers qui appliquent parfois des taux d'intérêt de 200 à 300% sur les prêts alimentaires en période de soudure (PASADEM). Les réalisations physiques globales de l'ensemble des projets s'élèvent à 602 banques et greniers représentant près de 96% des prévisions (Tableau 2, Annexe VII). Chaque banque a été dotée d'un stock initial de céréales d'environ 10 tonnes.
82. Toutefois, l'efficacité de ces infrastructures dans le renforcement de la résilience des ménages face aux chocs alimentaires est amoindrie par les difficultés de gestion soulevées (p. ex., rapport d'achèvement du PPILDA, évaluation d'impact du PASADEM). Selon l'évaluation d'impact du PASADEM, un tiers des greniers féminins de soudure réalisés dans le cadre du projet n'est plus fonctionnel ou est en fort déclin, et l'étude des impacts du PUSADER note un bilan négatif au niveau des stocks, de -22% en 2012 et de -14% en 2013. Les greniers étaient initialement conçus pour les ménages les plus vulnérables. Le ProDAF les a généralisés à toutes les femmes du village. Selon la revue à mi-parcours du ProDAF, le stock de départ est toujours reconstitué à plus de 100%, et plusieurs initiatives locales de (re)constitution et de gestion des greniers féminins voient le jour. Il est possible qu'il y ait une relation entre l'élargissement du ciblage aux moins vulnérables et la bonne reconstitution des stocks.

L'accès à l'irrigation et la sécurisation des cultures

83. **D'importants investissements ont été réalisés par les projets dans le domaine de la petite irrigation.** Ces investissements concernent la réalisation de moyens de captage (puits et forages maraîchers) et de réseaux californiens⁶³ de distribution de l'eau d'irrigation, ainsi que la fourniture de moyens d'exhaure. Près de 9 410 ha ont été ainsi aménagés ou équipés pour la petite irrigation par l'ensemble du portefeuille sur une prévision de l'ordre de 14 884 ha (Tableau 3, Annexe VII), soit un taux de réalisation de 63%, ce qui est plutôt satisfaisant compte tenu de l'importance de l'irrigation pour la sécurisation de la production agricole et l'amélioration de la résilience des petits producteurs. Le coût de l'investissement à l'hectare et les difficultés d'accès au crédit seraient les principales raisons de la sous-réalisation des objectifs en matière de microprojets d'irrigation⁶⁴.
84. Selon les visites menées sur le terrain, les promoteurs des microprojets d'irrigation en individuel ou en binôme ont été renforcés en forage, motopompe, réseau californien, semences diverses (pomme de terre, maïs, laitue, tomate, chou-fleur, carotte, etc.). Leur production s'est nettement améliorée mais certains rencontrent des méventes de l'oignon et de la pomme de terre⁶⁵. Il semble donc que ces microprojets d'irrigation ne sont pas conçus suffisamment en lien avec les centres satellites de collecte et marchés de demi-gros, ce qui en affaiblit un peu l'efficacité.
85. En matière de valorisation des eaux de surface, et dans le cadre du ProDAF MTZ, les réalisations physiques sont faibles et les objectifs quantitatifs de la conception ont été revus à la baisse à mi-parcours.

⁶³ Le principe du système californien consiste à distribuer l'eau aux cultures par des tuyaux souterrains, ce qui permet d'économiser celle-ci en arrosant les plantations sans déperdition inutile.

⁶⁴ Coût des réalisations: 639 803 FCFA par hectare (1 116,4 USD/ha) aménagé, pour un coût initial de l'hectare aménagé de 357 021 FCFA (623 USD/ha). RAP PPI Ruwanmu, p. 12.

⁶⁵ Pour faire face à ces méventes, les producteurs recourent à la conservation de l'oignon, mais avec des taux de perte qui dépassent les 10%.

Les infrastructures d'accès au marché

86. **En matière de pistes rurales, les réalisations sont assez limitées.** Selon les chiffres disponibles dans les rapports d'achèvement, les projets auraient aménagé ou réhabilité un linéaire de 424,22 km contre 932 km prévus, soit 46% (Tableau 4, Annexe VII)⁶⁶. Les revues de mi-parcours de plusieurs projets (PUSADER, PPI Ruwanmu, PASADEM, ProDAF MTZ) ont réduit les objectifs quantitatifs, en raison de l'augmentation des coûts réels. Selon la partie nationale, cette augmentation est liée à la hausse des prix des matières premières importées du Nigéria, un problème partagé par d'autres agences internationales au Niger. Toutefois, on ne peut pas exclure le pouvoir oligopolistique exercé sur les prix par un petit nombre de grandes entreprises basées à Niamey. Aucune étude de la structure des prix n'a été menée pour juger de la justification de la forte augmentation des coûts.
87. **Vu les coûts élevés des marchés de demi-gros et des plateformes de collecte, l'information sur leur efficacité est essentielle pour améliorer les bénéfices pour les plus pauvres, mais n'en est qu'à ses débuts.** Les réalisations en matière de marchés de demi-gros, de plateformes de collecte et de centres de collecte satellites sont assez limitées et les coûts unitaires ont presque sextuplé⁶⁷; en effet: i) seulement cinq marchés réalisés sur 16 prévus à la conception des projets, soit un taux de réalisation peu satisfaisant de 31%; ii) 16 centres satellites de collecte réalisés pour une prévision globale de 43, soit un taux de réalisation assez faible de 37%; iii) cinq plateformes de collecte réalisées sur six prévues (83%). Concernant l'augmentation des coûts unitaires des marchés, selon les unités de gestion des projets, certains coûts, comme ceux des travaux de terrassement et des forages, n'étaient pas inclus dans le budget initial.
88. Les visites de terrain de l'ESPP ont permis de constater que **les marchés de demi-gros, les plateformes de commercialisation et les centres de collecte aménagés par les projets du FIDA et visités connaissent divers degrés d'animation**: certains sont très animés (marchés de demi-gros de Sabon Machi, Guidan Roumdji et Tessaoua)⁶⁸ et d'autres timidement animés (plusieurs centres de collecte). Le MDG de Djirataoua n'est toujours pas fréquenté (il semble que les propriétaires des petits magasins de fruits et légumes dans la ville n'aient pas été suffisamment pris en compte par l'étude de faisabilité). La plateforme de Gourdjia a été construite autour de la commercialisation du poivron, de sorte qu'elle ne sera pleinement animée que pour une période de trois à quatre mois dans l'année.
89. L'évaluation d'impact du PASADEM, l'étude de cas menée dans le contexte de l'évaluation institutionnelle sur les filières et les visites de terrain de cette ESPP notent les débuts des effets positifs. Les coûts des grossistes, grâce à l'aménagement des marchés de demi-gros, ont été réduits principalement par une augmentation des volumes de produits disponibles sur un seul endroit centralisé (économies d'échelle) et une réduction de leurs risques. Les conditions de stockage (hangar de transaction sous abri, magasins en location) et de chargement des camions ont été beaucoup améliorées, réduisant ainsi les pertes et les risques pour la sécurité des personnes (accidents) et des marchandises (détérioration, vols). Des effets similaires sont perçus par les collecteurs sur les centres de collecte

⁶⁶ Selon la CENRAT, le linéaire de pistes aménagées ou réhabilitées serait de 800 km (soit 86% des prévisions), chiffre qui diffère des données disponibles dans les rapports d'achèvement des projets individuels.

⁶⁷ Selon le rapport d'achèvement du PASADEM: « un coût unitaire de 798 973 279 FCFA après les études détaillées au lieu d'un coût unitaire de 133 489 654 FCFA prévu ».

⁶⁸ Le MDG de Sabon Machi est moins important que celui de Tessaoua, ce qui était déjà le cas avant leur aménagement. Le marché de Sabon Machi était surtout un important marché de bétail, qui se situe à la limite entre la zone pastorale et la zone agricole de la région de Maradi. Pour les céréales, il s'agissait plutôt d'un marché de collecte de la production locale, qui était ensuite acheminée à d'autres MDG. Le MDG de Sabon Machi est situé à deux kilomètres du marché traditionnel, donc une partie importante de la collecte locale se fait toujours sur le marché traditionnel. Le marché de Tessaoua était déjà un marché de demi-gros important avant son aménagement, et le nouveau marché est au même emplacement que le marché traditionnel.

satellites aménagés, bien que leur connexion aux villages et marchés de demi-gros reste souvent problématique⁶⁹.

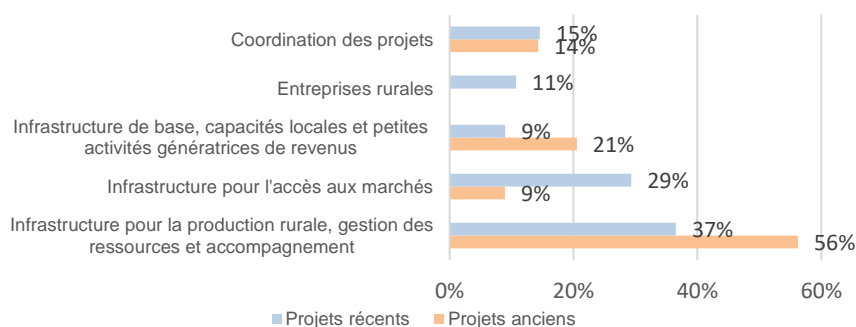
90. Ces dynamiques de marché, combinées avec l'augmentation de la concurrence entre commerçants et une meilleure connaissance des prix (transmissions radio) semblent avoir des effets positifs sur les prix au producteur (ceci est confirmé par les visites de terrain de l'ESPP)⁷⁰. Les informations disponibles, quoiqu'anecdotiques, suggèrent que les effets escomptés présentés en Figure 1 sont plausibles. Toutefois, des études plus étoffées sur les prix et la gouvernance des filières ne sont pas encore disponibles.

L'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable)

91. **Il y a eu une réduction des investissements dans les services d'éducation, santé et eau potable.** La Figure 2 montre l'augmentation de la proportion des coûts relatifs à l'infrastructure des marchés et aux microentreprises dans les projets récents et la réduction du pourcentage relatif à l'infrastructure de base, aux petites activités génératrices de revenus et à l'infrastructure pour la production. Cette réduction ne se limite pas à la conception des projets mais est aussi une conséquence des réallocations budgétaires au cours de la mise en œuvre et affecte les résultats.

Figure 2

Distribution des coûts des projets par groupe de composantes



Projets récents: PASADEM, PPI Ruwanmu, ProDAF, PRECIS. Projets anciens: PPILDA, IRDAR-RCI, PUSADER.
Source: élaboration de l'EPP (2020)

92. Parmi les projets assez récents, le PASADEM a aussi investi dans l'aménagement de puits qui ont permis aux bénéficiaires d'accéder à une eau salubre (Tableau 5, Annexe VII) et PRECIS prévoit des interventions sur la santé, l'hygiène et l'alphabétisation fonctionnelle. Certaines communes comptent davantage de réalisations que d'autres, concentrées ou non dans un des trois secteurs, en fonction de leur demande basée sur les Plans de développement communaux (PDC). Selon les visites de terrain, les communes recensent des taux bruts d'admission scolaire en progression pouvant aller jusqu'à 40%. En matière d'accès à l'eau potable, sept communes visitées affichent des taux en progression, entre 4 et 60%. Bien que l'on ne puisse pas attribuer ces effets aux seules actions des projets cofinancés par le FIDA, les témoignages des autorités locales indiquent qu'ils y ont contribué.

⁶⁹ Les centres de collecte satellites comprennent, chacun, un ou deux hangars de transactions commerciales, une aire de séchage et de reconditionnement, des magasins de stockage (pour produits agricoles, semences, pesticides). Ce centre n'est qu'une partie de la « maison des paysans » conçue par la stratégie I3N pour rendre des services tels que la commercialisation, le stockage, l'approvisionnement, l'accès au financement et l'accès au conseil agricole.

⁷⁰ Selon des entretiens durant les visites sur le terrain de cette ESPP, avant la mise en place des infrastructures, les marchands les plus nantis des villages achetaient les denrées à un prix qu'ils fixaient eux-mêmes. Avec l'avènement des infrastructures marchandes et de desserte, toutefois, la tia (mesure locale de 2,5 kg de mil) a connu une légère hausse à la vente: de 250-300 FCFA à la récolte, elle est passée à 350-400 FCFA.

Résultat 2. Amélioration de la gestion des ressources naturelles et accès amélioré et inclusif aux technologies de production et de transformation agropastorales

93. **La récupération des terres dégradées et la gestion des ressources naturelles: un point fort du portefeuille.** Tous les projets ont œuvré pour appuyer les populations dans les travaux de récupération des terres dégradées et/ou menacées par l'érosion, grâce à des traitements mécaniques (ouvrages antiérosifs et de conservation des eaux et du sol, et arrachage des plantes envahissantes, comme le *Sida Cordifolia*) et biologiques (ensemencement d'herbacées, plantation de ligneux avec des plants produits localement avec des semences locales).
94. À l'exception du projet IRDAR-RCI, les taux de réalisation des activités de récupération et de régénération naturelle assistée sont très bons (100% et plus, Tableau 1, Annexe VII). La récupération des terres a rencontré une grande adhésion des populations, ce qui témoigne de l'intérêt de l'action et de son efficacité, parce qu'elle allie une réponse aux besoins immédiats des populations vulnérables par le « *cash for work* » et le développement à moyen terme par l'amélioration de la fertilité du sol et de sa productivité par la mise en défens et la gestion raisonnée des ressources. L'ampleur des réalisations en matière de régénération naturelle assistée⁷¹ démontre l'efficacité des projets en matière de vulgarisation de cette technique à travers la sensibilisation, la démonstration et la formation des paysans-relais pour le repérage des plants, le défrichement collectif et l'élagage.
95. D'après l'enquête « effet et impact du PPI Ruwanmu » de 2018, 87% des personnes interrogées estiment que ces activités assurent la protection des terres contre le lessivage et les ravinements dus à l'érosion hydrique, facilitent la recharge de la nappe phréatique, conservent l'humidité des sols, réduisent l'ensablement des bas-fonds et permettent de gagner quelques hectares sur des terres dégradées.
96. **Les projets ont impulsé plusieurs systèmes d'appui-conseil agricole**, dont les groupements de services conseils (GSC) pilotés par de jeunes diplômés des écoles d'agronomie et les groupements d'appui-conseil agricole paysans (GACAP) pilotés par de jeunes ruraux qui se sont distingués dans l'adoption des innovations. Les bénéficiaires des GACAP ont été sélectionnés par les villageois parmi les ménages les plus vulnérables mais disposant d'au moins 0,5 ha de terres⁷².
97. Les projets ont mis en œuvre des activités d'offre d'appui-conseil qui se sont confirmées, élargies et diversifiées, à travers les parcelles d'initiative paysanne et les champs de diversité (Tableau 6, Annexe VII) puis, à partir du PASADEM, à travers les *champs-écoles paysans* (CEP) et les *démonstrations d'initiatives paysannes* en matière d'élevage dans leurs zones d'intervention. Les champs-écoles ont été par la suite, à partir du PPI Ruwanmu, adaptés aux cultures maraîchères (CEPM)⁷³.

⁷¹ La régénération naturelle assistée consiste à protéger et gérer les repousses naturelles que produisent les souches d'arbres et arbustes dans les champs. Des ensemencements par semis directs peuvent également être opérés. Ouodiouma Samaké *et al.* (2011).

⁷² Évaluation d'impact du PASADEM, p. 13

⁷³ Ainsi, et depuis le PASADEM, les quatre derniers projets du programme ont mis en œuvre: i) 622 champs-écoles pour les cultures pluviales sur une prévision ajustée de 812, soit un taux de réalisation plutôt satisfaisant de 77% au profit de plus de 16 000 ménages; ii) 987 champs-écoles en maraîchage sur une prévision de 1 813, soit un taux de réalisation assez faible de 54%, au profit de 24 590 bénéficiaires; iii) 306 dispositifs d'initiative paysanne en élevage sur 370 prévus, soit un taux satisfaisant de 83%. Selon le rapport d'achèvement du PPI Ruwanmu, le coût unitaire de mise en place des CEPM et l'évolution dans l'approche CEP, qui a demandé d'y consacrer plus de temps et de ressources humaines, ont limité l'atteinte des cibles initiales. Voir le Rapport d'achèvement du PPI Ruwanmu, p. 14. Les étapes de mise en œuvre de l'activité se présentent comme suit: i) contractualisation avec les prestataires (GSC/ONG/DRA); ii) recrutement des superviseurs et animateurs relais; iii) formation des prestataires en techniques de mise en place et d'animation des CEPM; iv) conduite des champs.

98. La revue à mi-parcours du ProDAF note que les taux d'adoption des techniques d'intensification de la production agricole varient entre 43 et 100% selon les thématiques vulgarisées. Les visites menées sur le terrain dans le cadre de cette évaluation (juillet 2020) ont permis de constater que bien que l'approche champs-école avec ses adaptations fasse tache d'huile, certaines insuffisances devraient être corrigées: i) les guides⁷⁴ CEP/CEPM sont volumineux (100 pages environ), entièrement en français avec quelques illustrations, ce qui peut constituer quelques obstacles pour les facilitateurs qui n'ont pas un bon niveau scolaire; ii) aucun support didactique n'accompagne les guides pour en faciliter l'appropriation; iii) l'approche a fait l'objet d'une évaluation, qui n'a toutefois pas été partagée avec les principaux acteurs de mise en œuvre. Selon les documents des projets, pour les plus vulnérables, l'accès aux intrants reste problématique et limite la mise en œuvre des techniques apprises. De plus, la documentation du PASADEM indique des difficultés de gestion des boutiques d'intrants qui réduisent la disponibilité d'intrants de qualité; ce constat a été confirmé par les visites de terrain.
99. **Les projets⁷⁵ ont appuyé la production de semences améliorées**, notamment de mil et de sorgho, par des semenciers individuels ou en groupe. Les producteurs semenciers appuyés par les projets ont reçu des semences de base, des engrais minéraux et des fongicides. L'appui technique et organisationnel leur a permis de renforcer leurs capacités en production et de s'organiser en coopératives. Les visites de terrain ont permis de constater qu'au niveau de certains sites, les producteurs se sont organisés en entreprises semencières qui vendent leurs produits et services aux projets cofinancés par le FIDA et à la FAO. Ces producteurs semenciers font actuellement face à des difficultés d'accès opportun aux intrants (engrais, semences de base) et de mévente des produits⁷⁶.
100. **La reconstitution du capital productif animal est une action appréciée par les bénéficiaires, mais son efficacité a été variable.** La distribution de caprins reproducteurs a assuré la reconstruction du cheptel des ménages vulnérables. Un dispositif de revolving a été mis en place avec des comités de gestion pour assurer le don de la progéniture des animaux distribués à de nouveaux ménages et augmenter ainsi le nombre de bénéficiaires (Tableau 7, Annexe VII).
101. Toutefois, des insuffisances dans les procédures de mise en œuvre ont nui à l'efficacité de l'action: i) chèvres très jeunes (entrée retardée en production)⁷⁷; ii) vaccination tardive d'animaux achetés dans une zone infestée par la pneumonie caprine, ce qui a occasionné de forts taux de mortalité parmi les animaux livrés; iii) la stratégie de « revolving » a peu ou pas fonctionné en raison d'un manque de suivi de la part des mairies et des services techniques (rapports d'achèvement d'IRDAR-RCI et PUSADER et entretiens sur le terrain effectués par cette évaluation). L'efficacité de cette action dans le cadre des ProDAF MTZ et Diffa est peut-être compromise par la réduction opérée, sans analyse de rentabilité financière, dans le cadre du « kit caprin », de quatre chèvres à deux chèvres par bénéficiaire.
102. L'appui aux ménages vulnérables par la distribution de « kits volaille » a été plutôt inefficace (haute mortalité) et les projets ont accordé une moindre importance à ces activités. Dans le cadre du PASADEM ou du ProDAF MTZ, l'action a été arrêtée à mi-parcours pour plusieurs raisons: i) la non-maîtrise des aspects sanitaires comme l'achat de poules directement sur le marché (dans des zones à haute prévalence de la maladie de Newcastle) sans respect d'une période de quarantaine; et ii) la mise en œuvre des opérations en pleine période de chaleur, entraînant de nombreuses mortalités au cours du transport. Pourtant, ces activités sont peu

⁷⁴ Le ProDAF a contribué à l'amélioration du guide CEP/CEPM en 2015.

⁷⁵ Notamment PPILDA, PUSADER et PASADEM

⁷⁶ Dans certains cas, ils sont contraints de consommer les semences pour s'alimenter. Les difficultés d'écoulement, malgré l'importance des besoins en semences, avaient déjà été relevées par le rapport d'achèvement du PUSADER.

⁷⁷ Évaluation d'impact du PASADEM

coûteuses et hautement intéressantes pour les ménages les plus pauvres. Elles sont techniquement faisables, si on observe des mesures élémentaires de santé animale.

Résultat 3. Capacités renforcées de planification, de collaboration et de gestion des populations ciblées et de leurs organisations de base

103. **Les capacités des communes sont renforcées à travers la formation et l'appui à la préparation des plans de développement communaux et la maîtrise d'ouvrage** (Tableau 8, Annexe VII). IRDAR-RCI est le projet du portefeuille dédié au renforcement institutionnel. Ainsi, les communes, appuyées par les services techniques déconcentrés, ont pu exécuter ou faire exécuter par des comités de gestion communautaires près de 400 microprojets dans les domaines des services sociaux de base, de la génération de revenus et de la sécurité alimentaire, ainsi que dans la gestion des ressources naturelles, ce qui est satisfaisant par rapport à la cible fixée. Les capacités institutionnelles communales en planification des actions de gestion de la terre ont été renforcées⁷⁸ et l'ensemble des communes les a intégrées dans les plans de développement communaux. Les discussions menées par l'équipe de l'ESPP et les visites de terrain de huit mairies montrent que ces dernières disposent toutes actuellement de plans de développement dont l'actualisation a été réalisée, dans la plupart des cas, avec l'appui des projets du portefeuille du FIDA. Les plans achevés ont été réalisés à des taux variant entre 47 et 62%. Les contributions des actions des projets cofinancés par le FIDA dans l'atteinte de ces taux d'exécution sont souvent très importantes à 90%⁷⁹, ce qui témoigne de la dépendance des communes vis-à-vis des ressources externes.
104. Les Unions des organisations paysannes locales ont été renforcées grâce à leur implication dans la gestion des infrastructures de commercialisation dès la conception. Grâce à leur participation aux comités de concertation « Hadin Gwiwa », elles bénéficient d'informations commerciales, mettent à profit les infrastructures pour développer des services commerciaux pour leurs membres (fourniture groupée d'intrants et commercialisation de céréales) avec le soutien/la formation de leur Fédération régionale des agriculteurs. Toutefois, l'évaluation d'impact du PASADEM note les faiblesses des Unions.

Résultat 4. Activités génératrices de revenus et des microentreprises rurales appuyées

105. **Les projets prévoient, dans leurs activités, des actions de promotion des microentreprises rurales** et/ou des actions génératrices de revenus, essentiellement au profit des femmes et des jeunes des deux sexes. Ce type d'action est monté en puissance, à la conception, en liaison avec l'approche « pôle de développement économique ». Toutefois, **ces activités n'ont reçu que très peu de concrétisation**. Les faibles réalisations en matière de microprojets et actions génératrices de revenus (Tableau 9, Annexe VII) sont liées essentiellement: i) à l'absence de stratégie claire pour le développement des microentreprises et petites entreprises; ii) au manque de capacité des bénéficiaires à répondre aux exigences minimales (garanties pour le crédit) pour l'accès au financement, et à l'inadéquation des procédures de financement testées par les projets avec les capacités des plus pauvres; iii) aux compétences limitées des ONG et des autres acteurs dans la conception et la mise en œuvre des microprojets; et iv) au faible accompagnement des promoteurs en matière de gestion et d'atténuation des risques.

⁷⁸ Notamment dans le cadre du PASADEM

⁷⁹ Selon les entretiens sur le terrain, les réalisations des programmes du FIDA à travers les infrastructures (pistes rurales, marchés, classes, CSI, maisons de paysans, centres de collecte, plateformes de commercialisation, gestion durable des terres, renforcement des capacités des acteurs de développement, appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle) ont largement contribué à ces taux d'exécution, parfois à hauteur de 90% (cas de la commune de Sabon Machi), 75% (commune de Tessaoua), 80% (commune d'Aguié).

Résultat 5. Accès amélioré et inclusif aux services financiers ruraux adaptés

106. Aucun des projets du portefeuille sous revue n'est axé sur l'appui au développement de la microfinance en faveur des paysans pauvres et sans garantie réelle. Le PASADEM a proposé de mettre en place deux mécanismes de financement, le premier étant dédié au financement des activités développées au sein du projet selon trois modalités différentes: i) financement direct des opérations du projet, ii) subventions pour la construction d'infrastructures au profit des communes, iii) mise en place du fonds F3I (Fonds d'investissement pour l'initiative et l'innovation) ciblant les microentreprises et les promoteurs d'activités productives. Le deuxième mécanisme prévu était le renforcement des capacités des services financiers décentralisés (institutions financières locales) grâce à une assistance technique spécifique⁸⁰.
107. Les projets PPI Ruwanmu et ProDAF ont été à l'avant-garde de l'opérationnalisation de la stratégie de financement agricole promue à travers le Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN) avec la facilité 1, qui comprend le mécanisme de financement à coûts partagés. Les tests conduits à travers le PPI Ruwanmu et le ProDAF ont permis aux différentes parties prenantes (institution de financement, chambre régionale d'agriculture, promoteurs, structures de gestion des projets) de tirer des leçons sur les modalités pratiques d'application de la subvention adossée au crédit. Ces leçons ont permis aux institutions financières d'ajuster leur offre en matière de crédit agricole. Toutefois, les leçons tirées ne s'étendent pas à des solutions pour les pauvres sans capacité financière pouvant être intéressés par le mécanisme de financement à coûts partagés.
108. **Synthèse générale sur l'efficacité.** Le portefeuille dans son ensemble a atteint des résultats satisfaisants sur le plan des aménagements de conservation des eaux et des sols, de la gestion des terres et de l'aménagement des bassins versants. L'efficacité des projets dans la mise en œuvre des infrastructures de collecte et de commercialisation est limitée sous l'angle du taux de réalisation des prévisions et modérément satisfaisante sous l'angle de leur niveau d'utilisation et des dynamiques économiques induites. Les réalisations des pistes rurales sont bien inférieures aux prévisions, mais l'approche suivie semble en assurer la bonne qualité. L'accès à la petite irrigation a été amélioré, bien qu'il soit en dessous des prévisions.
109. Les projets ont été plutôt efficaces en matière d'amélioration de l'accès aux techniques de production (appui-conseil agricole, appui technique et organisationnel aux semenciers). L'accès aux intrants avec la réalisation des boutiques d'intrants dans les centres satellites de collecte est resté problématique. La reconstitution du capital productif animal pour les plus vulnérables a été plutôt inefficace (les kits caprins mais aussi, et surtout, l'action kits volaille, qui à cause du non-respect des mesures de prophylaxie, a été inefficace et arrêtée prématurément).
110. En matière de renforcement des capacités de planification, de collaboration et de gestion des institutions locales, l'efficacité des projets est assez satisfaisante. Le portefeuille a été plutôt inefficace en matière de développement des microentreprises rurales, avec des taux de réalisation faibles. Il n'a pas été non plus efficace dans l'amélioration de l'accès des ruraux pauvres aux services

⁸⁰ Dans le cadre du PPI Ruwanmu, la stratégie de financement des microentreprises rurales initialement envisagée sous forme d'activités génératrices de revenus (financées par subvention) a fait l'objet d'une réorientation sur recommandation de la 3^e mission de supervision conjointe. La nouvelle approche adoptée prévoyait le financement des MER à travers les institutions de financement (sociétés d'investissement, banques, IMF) avec une assistance technique apportée par le projet. Nonobstant l'élaboration des plans d'affaires, aucun de ces dossiers n'a été financé par les institutions financières à cause des conditions exigées des MER, notamment la formalisation desdites MER. RAP PPI Ruwanmu, p. 14.

financiers adaptés. L'efficacité globale du portefeuille est jugée plutôt satisfaisante (4).

Efficiences

111. Pour ce critère, l'évaluation s'intéresse à la mesure dans laquelle les ressources (fonds, compétences spécialisées, temps) à disposition des projets ont été converties en résultats de façon économique.
112. **Les délais entre approbation, entrée en vigueur et premier décaissement sont au-dessous des moyennes du FIDA**, globalement et dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, à l'exception du PPILDA qui a connu un démarrage très tardif (délai de 29 mois; Tableau 8). L'on remarque que les délais d'entrée en vigueur des projets approuvés à partir de 2008 se sont considérablement raccourcis par rapport à ceux rapportés dans l'évaluation du portefeuille de 2011, notamment dans le cas du PASADEM et du PRECIS. **Toutefois, la plupart des projets ont connu des retards dans l'exécution des activités durant les premières années**, notamment PPILDA, PPI Ruwanmu et ProDAF MTZ. Ces retards dans l'entrée en vigueur et dans la réalisation des activités affectent négativement l'efficacité des projets en retardant la production des bénéfices.
113. **Les coûts de gestion sont moyennement maîtrisés.** Les coûts de gestion pour les projets achevés sont généralement plus élevés que ceux prévus à la conception (Tableau 9). Toutefois, ils restent acceptables pour quatre des cinq projets achevés. Le coût assez élevé de gestion du ProDAF à mi-parcours, avec 10 points de plus par rapport aux prévisions de la conception, s'explique par la non-réalisation des investissements structurants budgétaires, alors que les coûts de coordination avaient été consommés à 97,37% en mai 2019. Bien que la proportion des coûts de gestion du coût total du ProDAF ait baissé avec la montée en puissance des investissements, le retard des réalisations des investissements structurants en grèvera tout de même l'efficacité.
114. **Les taux d'exécution financière et d'exécution physique des activités**, à l'exception du PPI Ruwanmu, sont très bons (Tableau 10). En effet, le taux d'exécution financière du PPI Ruwanmu n'a été que de 79%, alors qu'il variait entre 93% et 100% pour les autres projets achevés. Les performances du ProDAF à mi-parcours sont faibles, avec un taux d'exécution financière de 43% des prévisions à fin 2019. En revanche, les taux d'exécution financière (décaissement et engagement fermes) des Plans de travaux et budgets annuels de 2020 au 31 mai sont bons pour les deux projets ProDAF MTZ et ProDAF Diffa.

Tableau 8
Délais entre approbation, entrée en vigueur et déboursement des projets

Projet	Date d'approbation (1)	Entrée en vigueur (2)	Délais (1)-(2) en mois	Premier déboursement (3)	Délais (2)-(3) en mois
PPILDA	11/12/2002	05/05/2005	29.2	01/08/2005	2.9
IRDAR	14/12/2006	29/06/2007	6.6	19/11/2007	4.8
IRDAR-RCI	17/12/2008	22/09/2009	9.3	20/05/2010	8.0
PUSADER/EFSR DP	15/12/2010	07/02/2011	1.8	13/04/2011	2.2
PASADEM	13/12/2011	12/03/2012	3.0	07/08/2012	4.9
PPI Ruwanmu	21/09/2012	19/02/2013	5.0	20/03/2013	1.0
ProDAF MTZ	22/04/2015	21/09/2015	5.1	21/12/2015	3.0
ProDAF Diffa	29/09/2018	21/03/2019	5.8	18/07/2019	4.0
PRECIS	12/09/2019	31/12/2019	3.7	07/01/2020	0.2
DELAIS MOYEN (hors PPILDA)			7.7 (5.0)		3.4 (3.5)
WCA moyenne			10.7		6.9
FIDA moyenne			9.9		3.3

Source: élaboration sur la base des documents des projets (2020)

115. Toutefois, plusieurs objectifs quantitatifs pour des actions structurantes n'ont pas été atteints ou ont été largement réduits suite aux revues à mi-parcours. Ainsi, la consommation de la totalité des montants des projets pour des réalisations parfois inférieures aux prévisions est un indicateur de faible efficacité. Le PASADEM, par exemple, s'est clôturé avec un taux de réalisation physique des cibles prévues à la conception proche de 80% et un taux de réalisation financière globale de 94%, ce qui indique qu'en moyenne, les activités ont été réalisées avec des coûts 17,5% supérieurs aux coûts prévisionnels.

Tableau 9
Exécution financière des projets et proportion des coûts de gestion

Projet	Coût total du projet			Coût de gestion en proportion du coût total du projet	
	Prévu (1)	Effectif (2)	(2)/(1)	Prévu	Réalisé
PPILDA	17,56	19,88	113%	17,40%	26,50%
IRDAR-RCI	61,54	61,5	100%	7,50%	12%
PUSADER	19,36	19,36	100%	7%	16%
PASADEM	35,91	33,83	94%	14%	18%
PPI Ruwanmu	25,65	20,3	79%	9%	10%
S/Total projets achevés^a	160,02	154,87	97%		
ProDAF MTZ Prévision (2019) et réalisation (mai 2019) selon la RMP	65,57	28,32	43%	9%	19%
Réalisation 31 mai du PTBA 2020			67%		11%
PORTEFEUILLE	384	183	48%		

a. PRECIS exclu compte tenu de son démarrage très récent.

Source: compilation des documents de conception, rapports d'achèvement, PCRV et évaluations d'impact

116. L'analyse des coûts par ménage bénéficiaire direct et les différences entre prévisions et réalisations montrent des situations assez différenciées. Les coûts par

ménage sont supérieurs à ceux prévus pour l'IRDAR-RCI et le PASADEM (Tableau 10). Ces surcoûts témoignent d'une efficacité réduite, surtout qu'ils sont aggravés par la non-réalisation de plusieurs activités structurantes comme les deux marchés de demi-gros, les 15 centres satellites de collecte, les puits pastoraux et d'eau potable pour le PASADEM et les superficies des terres protégées/restaurées pour l'IRDAR-RCI. Pour les projets PUSADER et PPILDA, les coûts par ménage sont bien inférieurs à ceux prévus à la conception, ces deux projets ayant concerné plus de ménages que prévu, et PPI Ruwanmu a touché 80% de la population prévue pour une exécution financière de 79%.

Tableau 10
Coût par ménage bénéficiaire

Projet	Coût par ménage en USD		
	prévu (1)	réalisé (2)	2/1 en %
PPILDA	585	498	85%
IRDAR-RCI	1267	3760	297%
PUSADER	645	348	54%
PASADEM	552	667	121%
PPI Ruwanmu	395	388	98%
S/Total projets achevés	671	721	107%
ProDAF (réalisation à mi-parcours)	708	164	23%
Total	691	400	58%

Source: compilation des documents de conception, rapports d'achèvement, PCRV et évaluations d'impact

117. Concernant les coûts unitaires des activités à l'exécution, ils sont très variables: i) acceptables selon le rapport d'achèvement de l'IRDAR-RCI⁸¹ pour les différentes infrastructures réalisées et à l'intérieur de la fourchette de prix unitaires de référence pour les actions déjà réalisées par plusieurs institutions; ii) beaucoup plus élevés que la conception pour les infrastructures réalisées par le PPILDA, le PASADEM (six fois plus élevés que prévu pour les marchés de demi-gros) et PPI Ruwanmu; iii) inférieurs à ceux de la conception pour certaines réalisations du PASADEM (ACAP, DIPE et RNA), ou jugés inférieurs à ceux des réalisations par d'autres institutions comme le prix d'un marché à bétail (IRDAR-RCI)⁸².
118. **Le taux de rentabilité interne économique (TRIE)**. À l'exception du PPILDA, un taux de rentabilité a été estimé à la conception pour tous les projets (Tableau 11). En revanche, il n'y a que pour le PUSADER qu'un taux de rentabilité *ex post* a été calculé, et il est de 6 points supérieur à l'estimation *ex ante*. Pour les autres projets, les rapports d'achèvement présentent des analyses coûts-avantages de quelques actions. Toutefois, les analyses coûts-avantages restent partielles et ne peuvent pas renseigner sur la rentabilité des projets, parce qu'elles ne permettent pas de tenir compte des actions non réalisées ou partiellement réalisées. De plus, certaines hypothèses retenues par ces analyses semblent quelque peu surestimées. Ainsi, l'augmentation en moyenne de 60% des rendements des cultures céréalières en mode pluvial semble peu réaliste et l'hypothèse du triplement du cheptel en 10 ans chez les femmes bénéficiaires du kit élevage⁸³, qui sont très vulnérables, est très improbable, vu les résultats de

⁸¹ RAP, p. 23-24

⁸² Projet de développement des exportations des produits agro-sylvo-pastoraux (BM-IDA)

⁸³ Rapport EI du PASADEM, p. 34

l'enquête quantitative auprès des ménages réalisée par l'évaluation d'impact du PASADEM⁸⁴.

Tableau 11

Les TRIE des projets à la conception, revue à mi-parcours et achèvement

Projet	Prévu DCP	RMP	Achèvement
PPILDA	-		ND
IRDAR-RCI	14%		ND
PUSADER	19,40%		25,50%
PASADEM	9,50%	13,90%	ND
PPI Ruwanmu	20,78%	ND	ND
ProDAF MTZ	17,60%	12,70%	ND
ProDAF Diffa	21,60%	ND	ND

Source: élaboration sur la base des documents des projets (2020)

119. **Synthèse.** Les bonnes performances financières et l'exécution des projets sans prolongation de délais, les délais d'entrée en vigueur des prêts relativement longs mais inférieurs aux moyennes des projets plus anciens cofinancés par le FIDA au Niger et la bonne rentabilité des principales activités des projets sont autant d'indicateurs de bonne efficacité. Mais le niveau de l'efficacité de la plupart des projets a été affecté par: i) la réalisation partielle des investissements structurants (pour des raisons d'augmentation des coûts unitaires et des faibles capacités d'exécution des opérateurs); et ii) la réduction importante des réalisations des microprojets et des activités génératrices de revenus (pour des raisons d'inadéquation des procédures de mise en œuvre avec les capacités des populations cibles). L'efficacité du portefeuille est jugée plutôt satisfaisante (4).

Impact sur la pauvreté rurale

120. Cette section étudie dans quelle mesure les différents projets ont pu contribuer à l'impact sur les revenus et les actifs des ménages, la productivité agricole et la sécurité alimentaire ainsi que le capital humain et social⁸⁵. La quantité d'informations peut être considérée comme relativement bonne, vu l'existence de plusieurs études d'effets et d'impact. Toutefois, les études ne sont pas basées sur une situation de référence de l'avant-projet et les informations ne sont presque jamais données par catégorie de producteurs ou par genre. Certains rapports d'achèvement se basent sur des enquêtes ponctuelles rapides comparant parfois les situations « avec et sans projet » ou « avant et après » sur une ou deux années seulement. Les données concernant les effets sur la nutrition sont limitées (quelques informations sont disponibles dans l'évaluation d'impact du PASADEM).

Revenus et actifs des ménages

121. Les projets **ont contribué à l'augmentation des revenus et à l'amélioration des actifs et des conditions de vie des ménages** dans leurs zones d'intervention respectives, notamment, à travers: i) leurs dotations en kits petits ruminants qui constituent un capital productif précieux pour les ménages vulnérables ayant décapitalisé durant les périodes de crises alimentaires; ii) l'aménagement des superficies irriguées et la mise à disposition des intrants (semences et engrais) et des moyens d'exhaure; iii) les activités de conservation

⁸⁴ Les visites de terrain ont montré, sur la base de quelques analyses de cas, que les bénéficiaires disposent actuellement d'une à deux chèvres. Des ventes ont été réalisées afin d'acheter des produits alimentaires pour les ménages.

⁸⁵ À cet effet, plusieurs sources de données ont été utilisées. Il s'agit des rapports d'effets et d'impact des activités de traitement des bassins versants et de la petite irrigation PPI Ruwanmu dans les régions de Tahoua, Maradi et Zinder; du rapport de l'évaluation d'impact du PASADEM, du rapport d'étude d'impact du PUSADER, de la revue à mi-parcours du ProDAF et des rapports d'achèvement et PCRV du PPILDA et de l'IRDAR-RCI.

des eaux et des sols/de défense et restauration des sols (CES/DRS) et de promotion de la régénération naturelle assistée favorisant la remise en valeur des terres dégradées aux fins de production agro-sylvo-pastorale; iv) le financement des activités génératrices de revenus au profit des groupements de femmes. Les ruraux profitent également des opportunités économiques découlant du désenclavement des zones de production grâce à la construction de pistes rurales.

122. Selon l'évaluation des effets du PUSADER, la petite irrigation a engendré une augmentation de la superficie moyenne mise en valeur par exploitant de l'ordre de 79%, passant d'une moyenne de 500 m² à 895 m². La marge brute à l'hectare serait passée de 630 185 FCFA avant le projet à 797 724 FCFA après le projet (+27%). Selon la même source, les revenus de la petite irrigation ont permis l'amélioration des actifs par l'achat de cheptel ou le financement d'activités génératrices de revenus. L'étude des effets et impacts du PPI Ruwanmu a elle aussi conclu à l'augmentation des revenus issus de l'irrigation; le chiffre d'affaires moyen annuel a doublé, passant de 853 028 FCFA en 2013 à 1 658 107 FCFA en 2016⁸⁶.
123. En termes d'impact de l'action de reconstitution du cheptel, l'étude d'impact du PUSADER conclue à des impacts positifs sur deux plans: i) toutes les personnes interrogées disposent d'un cheptel après le projet, alors que 39% d'entre elles n'en avaient pas auparavant; ii) les effectifs totaux détenus par les 345 personnes interrogées ont augmenté de 136%; iii) la vente des produits de mises bas et de chèvres adultes a concerné 43% des ménages interrogés et a généré un revenu moyen par ménage moyen de l'ordre de 19 000 FCFA par ménage (Tableau 12)⁸⁷.

Tableau 12

Catégories d'animaux vendus et revenus tirés de la vente en FCFA

Type d'animaux vendus	Nombre de ménages bénéficiaires des ventes	Nombre d'animaux vendus	Montant vente FCFA	Montant/tête en FCFA	Montant par ménage en FCFA
Adulte	78	117	1 863 000	15 923	23 885
Jeune femelle	39	47	602 000	12 809	15 436
Jeune mâle	33	42	383 000	9 119	11 606
Total général	150	206	2 848 000	13 825	18 987

Source: étude d'impact PUSADER (2014).

124. Selon l'évaluation d'impact du PASADEM, les effets sur le nombre de petits ruminants et les conditions des habitations sont significatifs, dû aux interventions de résilience, qui ont contribué à la reconstitution du « stock permanent » de petits ruminants (kits caprins) ou ont fourni de la nourriture aux ménages vulnérables pendant la période de soudure. En revanche, les interventions « argent contre travail » n'ont pas eu cet effet sur le nombre d'ovins et de caprins. Au lieu de cela, cette source d'argent a été utilisée pour des investissements plus durables, tels que l'amélioration de l'état de la maison. Par contre, l'évaluation du PASADEM note l'absence d'un impact significatif et durable sur les revenus agricoles.

Productivité agricole et sécurité alimentaire

125. L'augmentation des superficies mises en valeur par l'irrigation ou par la récupération des superficies dégradées a aussi engendré une **augmentation de la production et de la productivité agricole**. L'étude d'impact du PUSADER conclue que les superficies des différentes cultures maraîchères ont significativement augmenté (sauf pour le poivron) et les rendements des différentes cultures ont enregistré une amélioration de l'ordre de 36% fluctuant

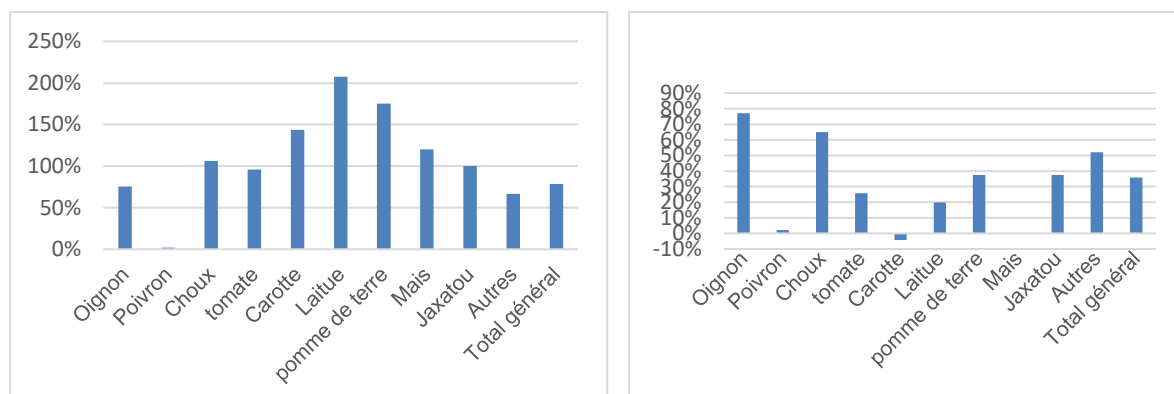
⁸⁶ La grande variation entre les résultats rapportés par l'évaluation du PUSADER et celle du PPI Ruwanmu vient probablement du fait que l'évaluation du PPI Ruwanmu a considéré la marge à l'hectare pour deux cultures par an.

⁸⁷ Selon l'étude d'impact du PUSADER, les ménages bénéficiaires des interventions « argent contre travail » ont gagné en moyenne 292 200 FCFA au cours des travaux, ce qui reste assez appréciable par rapport au seuil de pauvreté en milieu agropastoral qui est de 160 248,7 FCFA par an.

entre 3 et 77%, exception faite du maïs et de la carotte qui enregistrent respectivement une croissance nulle et une réduction (Figure 3).

Figure 3

Augmentation des superficies cultivées (gauche) et des rendements agricoles (droite)

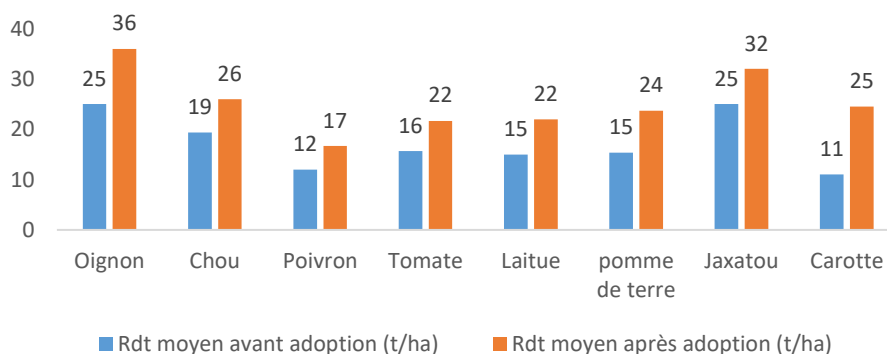


Source: étude d'impact PUSADER (2014)

126. L'étude de l'impact du PPI Ruwanmu tend à indiquer que les rendements des principales cultures chez les personnes ayant adopté les techniques de petite irrigation promues par le projet PPI Ruwanmu sont plus élevés qu'avant l'adoption (Figure 4).

Figure 4

Comparaison des rendements moyens avant et après PPI Ruwanmu (irrigation)

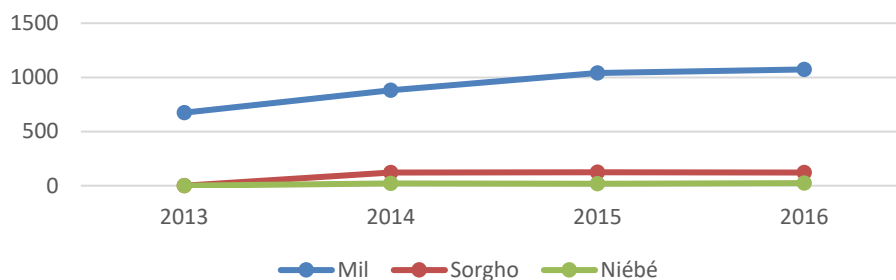


Source: étude de référence CEP/CEP PPI Ruwanmu

127. Le traitement CES/DRS dans le cadre du PPI Ruwanmu a permis la mise en culture des terres auparavant incultes mais aussi l'obtention d'un supplément de récolte pour l'ensemble des spéculations exploitées⁸⁸ grâce à l'amélioration des rendements en agriculture pluviale (Figure 5).

⁸⁸ Rapport d'effets et d'impact des activités de traitement des bassins versants et de la petite irrigation PPI Ruwanmu dans les régions de Tahoua, Maradi et Zinder

Figure 5
Évolution des rendements en kg/ha, suite aux travaux CES/DRS (cultures pluviales) – PPI
Ruwanmu



Source: base de données de l'enquête effets/impacts 2018

128. Selon l'évaluation d'impact, même si le PASADEM a eu un impact immédiat sur le rendement des principales cultures vivrières et de rente, à travers la vulgarisation agricole accompagnée de kits d'intrants, cet impact n'est plus perceptible un an après l'achèvement du projet, à l'exception du niébé auprès des producteurs relativement aisés ayant bénéficié des champs-écoles paysans. La raison principale de la disparition des effets du projet est la difficulté d'accès des ménages pauvres et vulnérables aux intrants (engrais, semences et produits phytosanitaires) pour faire face aux contraintes grandissantes de leur milieu naturel.
129. Dans le domaine de la sécurité alimentaire, **la documentation informe sur la disponibilité alimentaire à travers l'augmentation des stocks de céréales** et l'amélioration de l'accès à l'alimentation grâce à l'augmentation des revenus, **mais fournit peu d'informations sur la qualité de l'alimentation** et les résultats (peu ou pas d'indicateurs anthropométriques).
130. Les projets ont mené diverses activités destinées à la réduction de la malnutrition ; il en est ainsi de la promotion des jardins de cases nutritionnels (consommation de légumineuses), de la diversification des cultures dans le cadre du développement de l'irrigation, de la distribution de petits ruminants (consommation de lait) et de volailles (viande et œufs) et de la formation et sensibilisation en matière de nutrition (personnes relais en nutrition, mise en place de foyers d'apprentissage et de récupération nutritionnelle des enfants malnutris, renforcement des capacités des femmes et démonstrations culinaires sur la valorisation des produits locaux par des recettes à haute valeur nutritive). Toutefois, les faibles constance et ampleur des actions destinées aux plus vulnérables (reconstitution de cheptel et jardins de case) sont de nature à réduire les effets positifs du portefeuille sur l'amélioration de la nutrition. De plus, la quasi-absence de données quantitatives (anthropométriques) sur l'état nutritionnel limite l'évaluation de l'impact du portefeuille sur la réduction de la malnutrition, notamment chez la mère et l'enfant dans les familles vulnérables.
131. Les banques de céréales financées par les différents projets ont eu un impact positif sur l'amélioration de la disponibilité des céréales en période de soudure (Tableau 13), même si les stocks sont restés globalement insuffisants.

Tableau 13

Stock initial des banques céréalières de soudure (BCS) et durée de couverture des besoins alimentaires

Région	Stock initial (kg)	Nombre de personnes concernées par les BCS	Quantité moyenne/individu	Couverture des besoins annuels (%)	Nombre mois couvert
Maradi	98563	13377	7	3%	0,4
Tahaoua	76600	18662	4	2%	0,2
Total	175163	32039	5	2%	0,3
Moyenne	7616	1393	5,5	2%	

Source: étude d'impact PUSADER (2014)

132. Selon l'évaluation des effets du PUSADER, l'essentiel des revenus tirés des cultures maraîchères (61%) sont utilisés pour assurer l'alimentation de la famille, tout comme ceux tirés de l'exploitation des animaux reçus (90%). Selon l'évaluation d'impact du PASADEM, le nombre de mois de suffisance alimentaire du groupe de bénéficiaires a augmenté d'environ 1 mois, au-dessus de l'amélioration générale de la sécurité alimentaire dans la zone⁸⁹. Le rapport sur les effets et impacts du PPI Ruwanmu indique que le revenu moyen annuel des producteurs a atteint un niveau leur permettant d'assurer la sécurité alimentaire de leurs ménages pendant plus de 9 mois en moyenne⁹⁰.

Capital humain et social

133. **Les projets ont tous contribué à renforcer le capital humain et social** dans leurs zones d'intervention, notamment à travers les diverses formations et le renforcement des capacités des groupements de gestion des infrastructures et des ressources naturelles (terre et eau) et des organisations professionnelles de base et de leurs unions.
134. Globalement, **les projets ont produit d'importants effets sur le capital social, en matière de renforcement des capacités techniques** des producteurs et de leurs organisations, **et des effets plutôt mitigés en matière de capacité de collaboration et d'auto-organisation**, ainsi qu'en matière de gestion des infrastructures et des ressources naturelles. Il est évident que le relèvement des niveaux de capacités et compétences des populations ayant un fort taux d'analphabétisme et de grandes difficultés d'accès aux soins ne peut être qu'un travail de longue haleine.
135. À l'achèvement du PPILDA, une amélioration de 11,15% de la couverture des soins de santé a été enregistrée dans les départements ciblés (Aguié et Gazaoua) en tant que résultat de la construction des centres de santé dans le cadre de la mise en œuvre du portefeuille, et le nombre d'hommes et de femmes adhérant à une organisation de base était significativement plus élevé (40-50%) que celui enregistré dans les départements non ciblés (moins de 20%)⁹¹. Les institutions créées et soutenues par PPI Ruwanmu (groupes d'usagers de l'eau et groupes de discussion) ont créé un capital social précieux grâce à la mise en place de plans communs, de sous-comités de surveillance de la végétation et de la nappe phréatique, de processus de résolution des conflits et de programmes de contribution pour financer les activités. Ces institutions ont déjà eu un impact sur

⁸⁹ Au cours des cinq dernières années, le nombre de mois de suffisance alimentaire a augmenté de 2-3 mois environ.

⁹⁰ Selon l'évaluation d'impact du PASADEM, l'amélioration de la sécurité alimentaire se traduit aussi par une diversité alimentaire plus importante chez les ménages bénéficiaires du projet que chez les ménages de référence, tout au moins dans la période juste après les récoltes. Les interventions d'appui à la nutrition ont aussi eu un impact significatif sur la diversité alimentaire des ménages bénéficiaires, qui ont augmenté notamment leur consommation de légumineuses et de lait.

⁹¹ Ibid. p. 23, paragr. 107

la sensibilisation locale à la valeur de la conservation du bassin versant et à d'autres pratiques de gestion durable⁹².

136. Selon l'évaluation d'impact du PASADEM, le projet a considérablement contribué à améliorer les connaissances des populations bénéficiaires dans les domaines de la production agricole et animale et de la nutrition. Il a augmenté le niveau d'alphabétisation fonctionnelle des personnes locales impliquées dans des services sociaux soutenus par le projet. L'appui aux organisations paysannes (OP) s'est concentré sur la mise en place d'unions des organisations paysannes. L'effet direct du projet sur les OP à la base est très modeste et les services fournis par les unions d'OP restent limités. Le projet a accompagné plusieurs instances rurales, dont certaines sont capables aujourd'hui de gérer des biens et services liés aux ressources productives (comité de gestion des sites de régénération naturelle assistée et de terres récupérées) et la commercialisation des produits (Hadin Gwiwa et groupements d'intérêt économique).

Institutions et politiques

137. Les projets ont mis en œuvre les activités sur la base de l'externalisation et du partenariat opérationnel avec des opérateurs locaux, ce qui a renforcé les capacités de ces derniers. Les projets ont aussi soutenu le **développement d'institutions telles que les services techniques déconcentrés, les Chambres régionales d'agriculture et les communes**, qui jouent un rôle important dans la durabilité à long terme. Les activités menées par le PPILDA dans le domaine de l'intensification agricole (champs-écoles paysans, points de vente d'intrants agricoles, amélioration des semences) ont été prises en compte pour l'élaboration de l'axe 1 de l'Initiative 3N⁹³. De plus, la contribution du PPILDA au renforcement de la décentralisation de l'administration publique a été importante à différents points de vue (équipement des sièges des communes, renforcement des capacités des fonctionnaires et établissement de plans de développement municipal). Cependant, il est très difficile d'évaluer l'impact de ces activités, du fait de la participation tardive des municipalités aux activités du PPILDA en raison du ralentissement du processus de décentralisation nationale dans son ensemble⁹⁴.
138. L'IRDAR-RCI a réussi à former le personnel communal renouvelé⁹⁵. Les autorités locales ont adopté les principes d'efficacité et d'efficience lors de la passation de marchés avec des prestataires de services externes. Cela a conduit à l'adoption de procédures d'appel d'offres dans ce domaine. De plus, à l'achèvement, un certain nombre de communes ont été en mesure d'identifier les besoins de la population et de concevoir des stratégies en conséquence⁹⁶. Le PUSADER, compte tenu de son caractère d'urgence, s'est clairement concentré sur le renforcement des capacités des ruraux pauvres et moins sur les institutions et les politiques. Cependant, comme pour les autres projets, la participation de divers partenaires locaux et régionaux dans la mise en œuvre a contribué à la consolidation des processus de développement local.
139. PPI Ruwanmu a généré des expériences dans le domaine de la petite irrigation. Grâce à la création et au renforcement de groupes d'utilisateurs locaux et de groupes de discussion tels que le *Hadin Gwiwa*, le projet a permis aux producteurs d'être représentés et de participer plus efficacement à la prise de décisions politiques locales et régionales⁹⁷.

⁹² L'étude d'impact a révélé que 87% des personnes interrogées avaient établi un lien entre la protection du bassin versant de l'eau et la recharge de la nappe phréatique, la conservation de l'humidité du sol, l'extension des zones disponibles pour l'agriculture et la prévention de l'érosion des sols.

⁹³ RAP, paragr. 5, p. 22

⁹⁴ PCR V PPILDA

⁹⁵ PCR, p. 31, paragr. 178

⁹⁶ FIDA (2013). « République du Niger. Initiative de Réhabilitation et de Développement Agricole et Rurale –Renforcement des capacités institutionnelles ». Rapport de supervision. 15-20 avril 2013. 3054NE, p. 19, paragr. 90.

⁹⁷ Les tests conduits à travers le PPI Ruwanmu et le ProDAF ont permis aux parties prenantes (institution de financement, chambre régionale d'agriculture, promoteurs, structures de gestion des projets) de tirer des leçons sur les

140. L'expérience du PASADEM aurait inspiré le 2^e Plan d'action quinquennal de l'Initiative 3N (2016-2020)⁹⁸, visant le développement des filières et chaînes de valeur selon une approche intégrée, et la réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle par des interventions plus durables. Le PASADEM a, par ailleurs, contribué à la mise en œuvre du Plan d'accélération de l'I3N (2014-2015) dans la région de Maradi à travers la réhabilitation de terres dégradées et la réalisation d'infrastructures rurales (marchés et pistes).
141. **Synthèse.** Dans un contexte difficile, les projets ont contribué à améliorer les conditions de vie et la sécurité alimentaire de leurs bénéficiaires en ayant des effets positifs sur l'augmentation de la production agricole et des revenus. De même, le portefeuille a eu des effets plutôt positifs sur le capital humain avec le renforcement des capacités techniques des individus et, dans une moindre mesure, sur leur pouvoir de collaboration dans le cadre de structures locales de gestion des infrastructures et des ressources naturelles. Aussi, les projets ont été des instruments de mise en œuvre des politiques de développement rural. Toutefois, ces effets restent limités et nécessitent d'être consolidés, de même que les impacts des changements observés sur les trajectoires de vulnérabilité des familles ne sont que peu renseignés. Les sous-réalisations dans plusieurs composantes (notamment dans l'infrastructure d'irrigation, des transports et des marchés, les activités génératrices de revenus pour les femmes, les entreprises pour les jeunes) ont aussi affecté l'envergure des impacts et leur « profondeur » en termes de pauvreté. Au regard de ce qui précède, l'impact général du portefeuille sur la pauvreté a été plutôt satisfaisant (4) sur la période considérée.

Durabilité des résultats

142. La durabilité est la probabilité de pérennisation des résultats des projets après la fin de leur financement extérieur, en dépit des risques après la fin des appuis. Au Niger, le défi de pérennisation des acquis est généralement affiché dès la conception des projets mais, à la mise en œuvre, certaines mesures sont prises tardivement ou ne sont pas accompagnées de moyens conséquents.

Durabilité des acquis de la régénération naturelle assistée et de la récupération des terres dégradées

143. Les acquis en matière de régénération naturelle assistée (RNA) ont de bonnes perspectives de durabilité, essentiellement dues au fait que les techniques utilisées sont simples et que les producteurs se les sont appropriées. Un facteur important jouant en faveur de la durabilité et de l'extension de la régénération naturelle assistée des terres est l'adoption par le gouvernement, le 30 juillet 2020, d'un décret réglementant la pratique de la régénération naturelle assistée. Cette mesure entend promouvoir la RNA à travers des mesures juridiques permettant une gestion durable et équitable des parcs agroforestiers.
144. La mise en place des Comités de gestion (COGES) autour des sites restaurés, la signature de la convention tripartite de partenariat avec les membres du COGES de différents villages et avec les communes concernées et la signature des actes de cession foncière des sites sont des actes majeurs pouvant assurer la durabilité institutionnelle de la récupération des terres. Un transfert formel des sites aux communes par les projets s'avère nécessaire pour permettre aux COGES de disposer d'un cadre « légal » pour organiser les activités de valorisation sous forme d'activités génératrices de revenus, notamment les produits ligneux et non ligneux des espaces aménagés⁹⁹. Les communes disposent d'une commission foncière qui veille à la sécurisation des domaines à travers des actes fonciers.

modalités pratiques d'application des dispositions de la facilité 1 du FISAN, notamment la subvention adossée au crédit.

⁹⁸ Évaluation d'impact du PASADEM p. 62

⁹⁹ RAP PUSADER, p. 32

Durabilité des infrastructures productives et d'accès au marché

145. Pour ce qui est de l'**infrastructure hydraulique**, l'analyse concerne la petite irrigation avec des investissements à l'échelle individuelle ou binomiale. Ces investissements procurent des avantages économiques évidents à leurs bénéficiaires. Toutefois, des risques de déperdition existent, surtout liés aux solutions techniques adoptées parfois inadéquates (puits de faible profondeur pouvant tarir avant la fin de la saison d'irrigation, moyens d'exhaure de capacité insuffisante). Les producteurs risquent de ne pas pouvoir intensifier suffisamment pour pouvoir réinvestir dans le renouvellement des équipements ou l'approfondissement des puits.
146. La durabilité des **infrastructures d'accès au marché**, et notamment celle des pistes, est incluse dès le départ dans le processus de réalisation: i) contrôle de la conception et de l'exécution assurant une bonne qualité des ouvrages; ii) approche participative pour les projets anciens et travail intense d'ingénierie sociale depuis 2012, générant une capacité de collaboration pour résoudre les problèmes; iii) création, formation et dotation en petit équipement de comités de gestion, dont les membres sont issus de la population locale bénéficiaire; iv) implication des mairies et des unions d'organisations paysannes.
147. En ce qui concerne la durabilité des infrastructures de **marché de demi-gros**, selon les visites de terrain, trois des cinq MDG sont bien fréquentés avec un encadrement des entrées et sorties des produits agropastoraux. Les marchés sont bien sécurisés foncièrement ce qui représente un atout. Les infrastructures sont bien entretenues, ce qui en assure la pérennisation. Les groupements d'intérêt économique qui gèrent les marchés fonctionnels sont dynamiques et les taux de recouvrement des taxes de marchés sont satisfaisants. Les perspectives de durabilité des marchés de demi-gros semblent assez bonnes, à l'exception du marché de Djirataoua (légumes) qui n'est pas fonctionnel.
148. La durabilité des **infrastructures des centres satellites de collecte et des boutiques d'intrants et des boutiques d'aliments de bétail** est liée à leur rentabilité financière. Les visites de terrain ont montré que ces boutiques sont peu dynamiques¹⁰⁰ en raison d'une demande insuffisante, d'une concurrence forte du circuit informel et des faibles capacités de gestion des responsables. L'évaluation d'impact du PASADEM effectuée en 2019 note que « le revenu tiré par les Unions de producteurs à partir des magasins de stockage et boutiques d'intrants des centres de collecte satellites (CCS) aménagés ne suffit pas à l'entretien. Jusqu'à présent aucun CCS ne prélève de taxes aux collecteurs qui le fréquentent. »
149. Concernant la durabilité des **pistes rurales**, le principal risque vient de la faible capacité des brigades communales d'entretien routier (ces brigades fonctionnent comme des comités de gestion et ne jouissent pas encore d'une reconnaissance juridique) à assumer convenablement les responsabilités qui leur incombent. Ce risque est accentué par l'absence de mécanisme clair et transparent de collecte et de gestion des fonds pour assurer les entretiens courants et les entretiens périodiques. Les visites de terrain de cette ESPP ont permis de constater des dégradations sur les tronçons parcourus, bien que les mairies déclarent soutenir les brigades et les groupements villageois d'entretien et réserver 5% de leur budget à l'entretien des pistes.

Durabilité de l'augmentation de la productivité et des revenus

150. La durabilité de l'augmentation de la productivité et des revenus générés par l'action des projets est liée au renforcement des capacités par l'appui-conseil, à la

¹⁰⁰ Certaines semblent fermées pour incapacité à renouveler le stock. Les visites de la banque d'aliments de bétail (BAB) de Tanghounour (commune de Tabalak) et de la banque d'intrants agricoles (BIA) de Tambaraoua (commune de Guidan Roudji) ont montré qu'il n'y a aucune tenue de documents de gestion (fiche distribution, liste bénéficiaire, procès-verbal de réapprovisionnement des stocks, fiche de crédits etc.) et que les magasins sont vides malgré un tonnage initial de plus de 300 sacs de son ou d'engrais.

disponibilité et l'accessibilité aux intrants, notamment les semences améliorées, et à la reconstitution du capital productif, notamment la reconstitution du cheptel caprin pour les plus vulnérables.

151. **Appui-conseil agricole.** Les bénéficiaires se sont appropriés les techniques de production diffusées par les projets et il est fort probable qu'elles soient diffusées de paysans à paysans. Cependant, les besoins de consolidation des connaissances ou d'acquisition de nouvelles connaissances pour soutenir l'augmentation de la productivité des cultures nécessiteront l'existence d'un dispositif d'appui-conseil. Or, la majorité des structures privées, professionnelles ou publiques de conseil agricole sont tributaires des financements des projets¹⁰¹. La visite d'un groupement d'appui-conseil agricole paysan dans la région de Maradi soutenu par le PASADEM a montré que la rémunération des conseils par les donateurs privés est parfois insignifiante et qu'il existait un besoin de renforcement des capacités en matière de technologies de production.
152. **Multiplication et diffusion des semences améliorées:** la durabilité des groupements semenciers dépendra fortement de leur ancrage à des structures plus importantes, susceptibles de garantir leur approvisionnement, leurs débouchés et une bonne gestion financière. En effet, la documentation et les visites de terrain signalent des problèmes de méventes chez les semenciers. Les producteurs de semences n'ont pas développé de mécanismes de distribution dans les villages et se contentent toujours d'attendre les commandes des partenaires¹⁰².
153. La durabilité de la **reconstitution du capital productif animal** repose sur la rotation qui permet l'accès du plus grand nombre de bénéficiaires au capital bétail et l'utilisation des espèces locales adaptées à la zone. Le suivi rapproché en matière de suivi sanitaire et d'utilisation d'intrants zootechniques constitue un autre maillon nécessaire pour la durabilité de cette opération. Toutefois, les données disponibles et les visites de terrain témoignent que la stratégie de rotation n'a pas bien fonctionné. Les communes et les services techniques déconcentrés ne semblent pas s'impliquer réellement dans le suivi et l'appui aux bénéficiaires.

Durabilité institutionnelle

154. D'une manière générale, les projets ont collaboré avec de nombreuses structures: i) instances et organisations rurales créées et/ou renforcées (groupements d'appui-conseil paysans, comités de gestion, etc.); ii) services techniques déconcentrés de l'État au niveau départemental et régional; iii) ONG locales; iv) communes et plus tardivement Chambres régionales de l'agriculture. La politique de décentralisation poursuivie par le gouvernement, bien qu'avançant lentement, avec transfert des compétences au niveau des collectivités territoriales (régions et communes), est aussi de nature à renforcer le rôle des communes dans le développement local et leur contribution à la prise en charge des acquis des projets mis en œuvre dans leur zone (sécurisation foncière, partenariat public-privé à l'exemple du partenariat commune-GIE, appui aux BCER et autres COGES).
155. Toutefois, certains facteurs fragilisent les instances rurales et risquent de conduire à des conflits préjudiciables au bon entretien des infrastructures, comme l'absence de clarification de ce qui est entendu par « grandes réparations » à la charge des communes et « petites réparations » à la charge des groupes d'intérêt économique pour les marchés, ou des brigades communales d'entretien pour les pistes rurales.
156. L'existence d'une organisation claire au sein des COGES est un facteur de durabilité et tous les COGES visités par cette évaluation disposent de statuts et règlements

¹⁰¹ HCI3N (2017). « Système national de conseil agricole (SNCA), août 2017 »

¹⁰² Dans les zones où il existe des groupements d'appui-conseil agricole paysan, ceux-ci ont lancé des expériences de constitution d'une épargne intrants entre les producteurs qu'ils encadrent, ce qui permet de disposer d'une garantie pour accéder aux semences en début de saison. En général, même si les semences améliorées sont disponibles, leur accessibilité aux ménages vulnérables pose problème. Outre le faible accès financier aux semences par les paysans les plus pauvres, se pose le problème de la qualité des semences suscitant la méfiance des producteurs agricoles.

intérieurs. Les relations entre le conseil communal et les COGES sont parfois mitigées, mais la mairie essaie de régler les conflits par le dialogue.

157. **Synthèse.** Deux principaux facteurs militent en faveur de la durabilité: i) les partenariats établis lors de la mise en œuvre et le renforcement des capacités de structures pérennes telles que les CRA, les communes et des ONG, renforcement des capacités qui se poursuivra avec PRECIS; ii) l'appropriation par les bénéficiaires des activités à effet direct sur leur production et productivité. Cependant, plusieurs facteurs limitent cette durabilité tels que la mauvaise gestion, la faiblesse du suivi et d'accompagnement par les structures pérennes et le manque de financements à tous les niveaux. La durabilité des acquis est jugée plutôt satisfaisante (4).

B. Autres critères de performance

Innovation

158. **Innovations méthodologiques.** Plusieurs innovations d'ordre méthodologique et approches de développement ont été mises en œuvre par les projets. La principale innovation méthodologique introduite par le portefeuille durant la période de sous-évaluation consiste en **l'approche « pôle de développement économique (PDE) »**¹⁰³. Il s'agit d'une approche territoriale qui articule l'ingénierie civile et l'ingénierie sociale dans toute action d'investissement productif, de désenclavement ou de construction ou réhabilitation d'infrastructures commerciales. L'approche a été introduite au Niger en 2012 par le PASADEM. Le processus d'ingénierie civile est lancé un an après le démarrage de « l'ingénierie sociale » sur les sites qui abriteront les infrastructures commerciales. L'approche PDE est soutenue par les cadres de concertation (*Hadin Gwiwa*) regroupant plusieurs types d'acteurs autour d'une même vision stratégique du développement économique, et des groupements d'intérêt économique chargés de la gestion des marchés de demi-gros aménagés, par délégation des communes. Même si l'approche PDE mérite quelques reconsidérations, son introduction est un pas vers l'appui à la commercialisation pour les petits producteurs.
159. L'évaluation d'impact du PASADEM note que le volet **gestion durable des terres** du PASADEM était novateur sur le plan social et institutionnel, avec la participation active de tous les acteurs. Au niveau des sites, les bénéficiaires ont réalisé les travaux et sont chargés, à travers les COGES, de la gestion, de l'exploitation et de la surveillance. Au niveau communal, les autorités et services techniques déconcentrés assurent le suivi post-réalisation des ouvrages et touchent un pourcentage des recettes de la mise en valeur des sites.
160. En outre, on peut considérer comme innovantes au Niger les approches du ProDAF, qui consistent à aller au-delà du schéma classique de petite irrigation proposé dans le cadre du PUSADER et du PPI Ruwanmu, à travers la promotion de périmètres collectifs, l'introduction du **pompage solaire et des pompes immergées** pour l'irrigation de ces périmètres (soutenue aussi par le nouveau projet PRECIS), en plus bien entendu des tentatives d'aménagement intégré des ressources en eau superficielle/souterraine.
161. Les projets ont introduit **plusieurs techniques** dans leurs zones d'intervention. Il en est ainsi de la réhabilitation des terres dégradées et de la régénération naturelle¹⁰⁴ dans le cadre du PPILDA. L'évaluation d'impact du PASADEM cite: i) la production et la diffusion de semences améliorées de cultures vivrières (mil, sorgho, niébé): variétés à cycle court, rendement élevé, variétés à haute valeur nutritive; ii) l'amélioration des pratiques culturales: densité de semis, semis en ligne, lutte contre les ravageurs, fertilisation avec application localisée de microdoses, rotation et association des cultures, fertilisation organique;

¹⁰³ La revue du COSOP 2012 considère que cette approche a représenté une grande innovation dans le contexte du Niger, et même du Sahel. Examen des résultats du COSOP, 2016, p. 9

¹⁰⁴ PCR/V PPILDA

iii) l'intensification de l'élevage des chèvres rousses de Maradi et des ovins: reproduction, conduite semi-extensive, blocs à lécher, traitement de paille à l'urée¹⁰⁵. Le PCR du PUSADER note que l'innovation la plus importante introduite par le projet a été la démonstration de technologies d'irrigation moins coûteuses qui réduisent les pertes d'eau grâce à des équipements adaptés au contexte local (système californien).

162. **Synthèse.** Considérant les innovations majeures en matière d'approches et le nombre d'innovations techniques introduites par les projets et capitalisées par les projets successifs, l'innovation est considérée satisfaisante (5).

Reproduction à plus grande échelle

163. Le critère de la reproduction à plus grande échelle est défini par le FIDA comme la mesure dans laquelle les résultats des actions de développement ont été reproduits (ou le seront vraisemblablement) par les autorités gouvernementales, les organisations de donateurs, le secteur privé et d'autres institutions. Or, **dans la plupart des cas, ce sont les projets cofinancés par le FIDA qui ont capitalisé sur les bonnes pratiques des anciens projets** du portefeuille et reproduit leurs innovations.
164. Dans le cas de l'IRDAR-RCI, bien que le projet ait introduit plusieurs innovations, aucune mesure spécifique (p. ex. pour documenter et partager les innovations, ou engager un dialogue spécifique avec le gouvernement ou d'autres partenaires) n'avait été prise pour garantir que les innovations réussies soient généralisées dans des politiques ou programmes gouvernementaux plus larges financés par le gouvernement ou d'autres partenaires de développement.
165. Des innovations du PASADEM ont éveillé l'intérêt des partenaires: i) le projet de régénération naturelle assistée a reçu la visite du Programme d'actions communautaires (phase 3; Banque mondiale, FEM, État du Niger), du Projet de résilience climatique au Niger (Banque mondiale), du projet Badaguichiri, et de la Croix-Rouge de Zinder; ii) le dispositif de construction et de gestion des marchés (MDG et CCS) et le cadre de concertation *Hadin Gwiwa* ont reçu la visite des coopérations suisse et danoise; iii) le processus de récupération des terres dégradées et de lutte contre le *Sida cordifolia* a reçu plusieurs visites de projets du FIDA au Nigéria. Cependant, l'évaluation d'impact du PASADEM note que même si le potentiel de reproduction à grande échelle est réel, aucune mise à l'échelle en dehors des projets cofinancés par le FIDA n'a pu être confirmée.
166. Dans le cas du PPI Ruwanmu (PCR, 2019), une certaine mise à l'échelle des techniques de maraîchage a déjà commencé grâce à un partage spontané par les participants aux champs-écoles paysans maraîchers et à l'adoption des dites techniques dans des zones non ciblées. En outre, l'utilisation de petits kits d'irrigation et du système californien (composé d'un réseau de tuyauterie souterraine en PVC) se propage chez les non-bénéficiaires directs.
167. L'approche « pôle de développement économique » a été mentionnée dans différents plans de développement régionaux et par d'autres partenaires économiques et financiers (Agence française de développement, Banque mondiale, coopération danoise)¹⁰⁶. Selon la revue du COSOP en 2016, le Gouvernement aurait mentionné l'approche PDE dans sa Déclaration de politique générale en tant que principe phare de sa politique de développement rural, et le représentant d'un projet de la Banque mondiale¹⁰⁷ aurait demandé le soutien du ProDAF pour s'approprier sa démarche d'ingénierie sociale¹⁰⁸.

¹⁰⁵ Évaluation d'impact PASADEM

¹⁰⁶ Revue à mi-parcours du ProDAF MTZ (2019)

¹⁰⁷ Projet d'appui à la compétitivité et à la croissance (PRACC)

¹⁰⁸ Annexe 3 de la revue du COSOP 2012, réalisée en 2016

168. **Synthèse.** Le potentiel de mise à l'échelle est important, mais les innovations introduites n'étant pas toujours formalisées et bien capitalisées pour être partagées et influencer les politiques publiques, ce potentiel reste sous-exploité. La reproduction à plus grande échelle est notée plutôt satisfaisante (4).

Égalité de genre et autonomisation des femmes

169. L'analyse de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes comprend la mesure dans laquelle les interventions ont favorisé l'égalité entre hommes et femmes, par exemple en ce qui concerne l'accès des femmes aux ressources et services, leur participation au processus décisionnel, l'équilibre dans la charge de travail et l'impact sur les moyens de subsistance, le revenu et la nutrition des femmes.
170. **Stratégies genre et ciblage.** Dans les stratégies genre, dont tous les projets disposent, l'inclusion des femmes et des jeunes est bien prise en compte à travers une approche de planification par quota (30% de femmes, 30% de jeunes; 50% de (jeunes) femmes pour le PRECIS) et un ciblage direct des femmes et des jeunes. Les quotas étaient effectifs dans la plupart des activités, assurant ainsi une bonne participation des femmes et des jeunes (Tableau 14). Progressivement, les projets ont inclus des actions spécifiquement adressées aux différents sexes, et le projet le plus récent, PRECIS, prévoit des actions transformatrices telles que l'utilisation du système d'apprentissage interactif entre les sexes (GALS)¹⁰⁹ et que des formations sur le leadership des femmes dans les OP et les autres institutions rurales, sans, toutefois, prévoir un budget conséquent pour des actions plus ambitieuses.
171. La stratégie genre du ProDAF MTZ comprenait la formation du personnel et des partenaires aux questions de genre, de manière à améliorer le ciblage des femmes et des jeunes. Le rapport à mi-parcours du ProDAF en 2019 note que les formations du personnel des unités régionales et des partenaires en genre ont permis une meilleure compréhension du concept et ont facilité le déploiement des activités sur le terrain. Cependant, en 2019, les équipes techniques du projet n'étaient composées que d'un nombre restreint de femmes qui, en général, n'occupaient pas des postes à responsabilités: seules deux femmes ont occupé des postes techniques, dont le poste d'assistante technique en leadership féminin.
172. **Tous les projets ont cherché à contribuer à l'autonomisation économique des femmes,** à travers des interventions comme les banques céréalières/greniers féminins de soudure, les kits caprins, les jardins de case, les microprojets et les formations en activités génératrices de revenus. Ces actions ont amélioré la situation économique des femmes bénéficiaires directes. L'étude d'impact du PASADEM a montré que le projet a eu peu d'effets directs sur l'autonomisation économique des femmes. Le nombre de microprojets économiques financés par le projet a été drastiquement réduit et les microprojets n'étaient de plus pas adaptés au très faible niveau d'éducation de la grande majorité des femmes vulnérables. Pour les autres projets, on peut constater la taille réduite des actions génératrices de revenus réalisées. De plus, l'autonomisation économique des femmes est restreinte par la possibilité limitée pour celles-ci d'aller vendre leurs produits sur les marchés (intermédiation quasi systématique du mari). Par exemple, selon l'évaluation d'impact du PASADEM, la décision de vendre une chèvre est prise par la femme, l'accord du mari est le plus souvent obtenu, mais c'est ce dernier qui se charge de la vente. Une évaluation de la mise en œuvre de la stratégie genre¹¹⁰ du PASADEM réalisée en 2015 a montré que les hommes au sein des ménages

¹⁰⁹ La méthode GALS a été développée par Oxfam Novib, testée dans le cadre d'un don du FIDA en Ouganda, puis déployée dans le cadre d'autres projets du FIDA avec l'aide de cofinancements. La méthode a pour ambition de donner aux femmes et aux hommes une meilleure maîtrise de leur vie ainsi que de promouvoir et appuyer un mouvement durable en faveur de la justice et de l'égalité des droits et des chances entre les sexes. FIDA (2015). « Étude de cas. Le système d'apprentissage interactif entre les sexes – Ghana, Nigéria, Ouganda, Rwanda et Sierra Leone ». https://www.ifad.org/documents/38714170/40205133/cs_hh_f.pdf/fe9e9ca3-9aa5-40fe-9e5a-35743da3d53f

¹¹⁰ Ocquet C. et Amadou H. (2015). « PASADEM, Rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie genre: développement équitable et autonomisation des femmes et des jeunes (SDEA/FJ) », juin 2015.

contrôlaient la quantité de céréales dont les femmes bénéficiaient dans le cadre des greniers féminins de soudure. Il est possible que ceci soit en lien avec le manque de formation des hommes sur les questions de genre, d'où l'intérêt et l'importance de l'outil GALS pour PRECIS.

Tableau 14

Ciblage des femmes et des jeunes

Projet	Ciblage des femmes et des jeunes
PPILDA	<ul style="list-style-type: none"> - 100 sages-femmes formées (100% de la cible) - 117 points focaux nutritionnels (78% de la cible) - 59,2% des membres des COGES sont des femmes - 35% des participants aux formations sur le renforcement de la résilience sont des femmes - Don d'assistance technique (95 000 USD) pour la mise en œuvre du Projet d'intégration de l'approche genre (PIAG)
IRDAR-RCI	<p>Ciblage total: 393 microprojets: 51% de femmes, 39% de jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Microprojets relatifs à l'infrastructure socioéconomique: 61% de femmes, 26% de jeunes (164 microprojets) - Microprojets relatifs aux activités génératrices de revenus: 63% de femmes, 27% de jeunes (201 microprojets) - Microprojets de gestion de ressources naturelles: 54% de femmes, 40% de jeunes (28 microprojets)
PUSADER	<p>44% des bénéficiaires totaux étaient des femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remise en état des biens de production des ménages en situation d'insécurité alimentaire: 36% de femmes sur une estimation: 50 000 ménages (100% pour la reconstitution sociale du cheptel, 85% pour les banques céréalières, 10% pour les autres activités) - Renforcement des systèmes de production du riz: soutien aux groupements de femmes: 100% de femmes (523 ménages) - Infrastructures de soutien au développement rural: 55% de femmes (estimation de 20 000 ménages au total)
PPI Ruwanmu	<ul style="list-style-type: none"> - Kits de micro-irrigation ciblant uniquement les femmes: 1 350 femmes (15% de la cible) (24% de jeunes) - Champs-écoles paysans maraîchers: 22% de femmes, 20% de jeunes hommes et 10% de jeunes femmes (12 490 participants) - Traitement de bassin versant: 29% de femmes, 18% de jeunes hommes et 7% de jeunes femmes (12 879 participants, seulement 6 439 ménages ont bénéficié des revenus issus de cette activité)
PASADEM	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements en gestion durable des terres et des eaux et renforcement des capacités de près de 30 000 producteurs dont 8 867 femmes (30%) et 8 133 jeunes (27%) - Stabilisation temporaire, voire définitive, des jeunes et création de 9 372 emplois temporaires pendant 4 mois de travail (25 j/mois) - Ménages ayant bénéficié d'un appui spécifique pour améliorer leur nutrition: 106 456 femmes (cible 200 000) - AGR: 179 femmes (cible 120); Personnes (30% de femmes et de jeunes) ayant accès aux fonds destinés au développement: 1 937 sur 940 ciblés). Pour les hommes: 49 sur 2 205 ciblés - 77 GFS (cible 120); 23 387 femmes formées (cible 15 600) et 3 123 hommes formés (cible 35 400)
ProDAF MTZ au 31/05/2020	<p>Après quatre ans et demi de mise en œuvre, on note la réalisation de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 53 GFS (soit 70% de la cible globale); - La distribution de 246 tonnes d'intrants agricoles aux ménages vulnérables (70% de la cible globale); - Le financement de 206 AGR au profit des femmes et des jeunes (86%); - L'animation de 324 centres d'alphabétisation fonctionnelle, soit 86% de la cible globale (378)

Source: élaboration à partir des rapports d'achèvement ou des revues à mi-parcours (2020)

173. **Prise de décision dans le ménage.** L'évaluation d'impact du PASADEM a montré que les femmes qui contribuent à la sécurité alimentaire du ménage ou qui sont autonomes pour leur propre sécurité alimentaire et celle de leurs enfants sont davantage consultées par les maris et invitées à prendre part aux décisions au sein du ménage. L'implication de la femme dans la prise de décision s'améliore grâce aux interventions des projets comme les groupements féminins, l'alphabétisation, l'autonomisation économique et l'augmentation de la sécurité alimentaire.
174. **Répartition du travail et charge de travail des femmes.** Plusieurs projets notent une surcharge de travail pour les femmes. L'évaluation d'impact du PASADEM note que la participation des femmes aux interventions du projet a augmenté considérablement leur charge de travail. Les 25 puits villageois munis d'une poulie pour faciliter le puisage étaient localement un soulagement, mais la collecte de l'eau n'est qu'une des nombreuses tâches ménagères, auxquelles le PASADEM a ajouté, entre autres, la nécessité de s'occuper des petits ruminants, du jardin de case, et de participer aux travaux de l'argent contre travail. Les activités visant à réduire le travail pénible pour les femmes n'ont pas été réalisées comme prévu (seulement 25 des 360 puits villageois) ou les impacts n'étaient pas suivis (plus de 10 000 femmes ont participé à des formations relatives aux foyers améliorés, mais le rapport ne dit rien sur l'utilisation de ces foyers et la réduction de la consommation de bois de chauffe). Pareillement, le rapport d'achèvement du PPILDA note une charge de travail inchangée pour les femmes et les rapports d'achèvement du PUSADER, relatif à l'argent contre travail à Maradi, et du PPI Ruwanmu, relatif aux kits de micro-irrigation, ont aussi rapporté une surcharge de travail pour les femmes.
175. **Participation et influence dans les communautés.** Les femmes ciblées par les projets ont commencé à jouer un rôle actif dans la prise de décisions au niveau du village. Concernant l'IRDAR-RCI, les actions en faveur des femmes du projet ont conduit à un changement progressif en termes d'augmentation des capacités de prise de décision exercées par les femmes au sein de leurs communautés. Un certain nombre de femmes étaient chargées de la supervision de l'accès aux banques d'intrants céréaliers, agricoles et vétérinaires¹¹¹. L'alphabétisation fonctionnelle et l'appui aux groupes de femmes ont renforcé la capacité des femmes à gérer les organisations communautaires de base (PASADEM, évaluation d'impact). Dans certains cas, les femmes occupaient des postes de direction dans des organisations rurales: 24,5% des femmes bénéficiaires du PASADEM occupent des postes de direction dans des groupes de femmes (17,5% pour les non-bénéficiaires). Malgré l'amélioration constatée, les femmes étaient sous-représentées dans les postes à responsabilités dans les organisations et instances rurales et occupaient généralement le poste de trésorière (adjointe).
176. **Synthèse.** Tous les projets ont ciblé les femmes dans le cadre de stratégies spécifiques et eu des effets positifs sur leur situation économique. Ils ont permis aux femmes de renforcer leur capital humain en participant à de nombreuses formations, et leur capital social en participant aux activités de leur groupement soutenu par le projet ou, dans quelques cas, en prenant des postes à responsabilités dans les instances rurales. On note une intégration progressive des aspects de genre, qui se traduit par un meilleur suivi des résultats dans les projets plus récents. Néanmoins, plusieurs projets notent une surcharge de travail pour les femmes et n'ont pas cherché à avoir un impact plus transformateur. De plus, l'envergure des impacts sur l'autonomisation des femmes reste limitée en raison des réductions intervenues dans les objectifs quantitatifs de plusieurs activités en faveur des femmes. Le critère genre et renforcement du pouvoir des femmes est noté plutôt satisfaisant (4).

¹¹¹ PCR, p. 30-31, paragr. 167.

Environnement et gestion des ressources naturelles

177. **Contexte.** Au Niger, les effets combinés de la forte croissance démographique et du changement climatique exercent une forte pression sur les ressources naturelles, qui débouche sur la dégradation et le morcellement des terres de culture (avec pour conséquence, notamment, l'exclusion des femmes et des jeunes), la montée du front des cultures vers la zone pastorale, la dégradation des pâturages ou la baisse du niveau de la nappe phréatique. Concernant les questions de gestion des ressources naturelles et de lutte contre leur dégradation, le COSOP 2012 a prévu: i) d'aménager les bassins versants et de protéger les berges; ii) de lutter contre l'ensablement; iii) de récupérer les terres dégradées; iv) d'intensifier et de diversifier les productions en valorisant les connaissances endogènes; v) de promouvoir la diffusion des techniques de gestion des ressources naturelles.
178. **Catégorie environnementale des projets et intégration environnementale dans les approches d'exécution.** La majorité des projets sous revue a été classée en catégorie B, c'est-à-dire à risque socio-environnemental de faible ampleur, réversible et facile à atténuer. Toutefois les projets PRECIS, ProDAF MTZ et ProDAF Diffa ont récemment été classés en catégorie A (risque de plus grande ampleur), compte tenu: i) de la classification « A » par la Banque africaine de développement qui cofinance le projet; et ii) des investissements dans l'infrastructure routière et de leur portée géographique et des volumes financiers alloués. Les projets sont assujettis à la réalisation d'études d'évaluation d'impact environnemental et social avant la réalisation des infrastructures¹¹².
179. Le PPI Ruwanmu a procédé à la formation de 2 000 brigadiers phytosanitaires et leur a fourni des équipements, et a introduit des modules de formation et de démonstration sur la fabrication et l'utilisation des biopesticides (à base d'*Azadirachta indica*) au niveau des champs-écoles paysans maraîchers. Cette vulgarisation des biopesticides a été sanctionnée par l'élaboration et la soutenance de trois Masters encadrés par le Centre régional AGRHYMET. Concernant le ProDAF MTZ, la réalisation des études d'impact environnemental et social a été systématique pour certaines infrastructures structurantes (seuils, pistes, marchés). La mise en œuvre des mesures préconisées n'est cependant pas toujours effective. L'unique mission de suivi environnemental effectuée par le bureau d'études a relevé que les chantiers ne disposaient pas de plan de gestion environnementale et sociale et que la mise en œuvre des mesures d'atténuation nécessitait des améliorations.
180. **Gestion durable des terres et de l'eau et effets environnementaux et économiques.** Les projets sous revue ont appuyé des actions de gestion durable des terres et de l'eau en vue de contribuer à l'inversion des tendances à la dégradation des terres et d'améliorer la recharge des nappes phréatiques.
181. La reconstitution du couvert végétal par la régénération naturelle assistée présente plusieurs intérêts d'un point de vue agronomique: meilleure infiltration des eaux et amélioration de la teneur en matière organique des sols, réduction de l'évaporation du sol (ombrage et action de brise-vent). L'intégration de la régénération dans les systèmes productifs a démontré sa pertinence économique et environnementale,

¹¹² Ainsi: i) le PASADEM a élaboré un Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) et obtenu un certificat de conformité environnementale et sociale, et a procédé à la réalisation d'une étude d'évaluation d'impact environnemental et social pour routes, sanctionnée par des plans chantiers. La mise en œuvre des actions contenues dans le CGES a été effectuée en collaboration avec le Bureau d'évaluation environnementale et des études d'impact (BEEEI) ; ii) le PUSADER a réalisé une étude d'impact sommaire assortie d'un Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) pour les pistes rurales et les ouvrages hydrauliques. L'étude n'a révélé aucun impact négatif majeur; iii) un Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) a été préparé et un certificat de conformité environnementale et sociale a été délivré au projet PPI Ruwanmu. La mise en œuvre des actions contenues dans le CGES a été effectuée par le PPI Ruwanmu en collaboration avec le BEEEI. Le projet a procédé à la réalisation systématique des études d'évaluation d'impact environnemental et social pour toutes les infrastructures réalisées sanctionnées par des PGES chantiers.

avec la réduction du nombre de semis¹¹³ engendrant une économie de semences de 50% et un gain net sur les rendements en mil variant de 30 à 220 kg/ha selon l'ancienneté de la régénération. La récupération de terres dégradées a favorisé l'accroissement des surfaces cultivables et des pâturages.

182. Des effets de la récupération des terres ont été observés sur les bassins versants avec le retour de la faune (outarde, pintade, chacal, lièvre), ou le développement du fourrage sur des terrains qui étaient incultes au départ. Toutefois, les interventions de récupération des terres dégradées et de reverdissement restent insuffisantes malgré les bons taux de réalisation des prévisions, vu la taille des zones d'intervention et l'ampleur des superficies dégradées annuellement; le renversement des tendances à la dégradation nécessite des actions de plus grande envergure¹¹⁴.
183. Les activités de faucardage et les aménagements des points d'eau ont permis d'accroître l'accès aux ressources en eau pour la consommation humaine et animale (puits pastoraux) et la production agricole. Dans les vallées en aval des bassins versants aménagés par les travaux de conservation des eaux et du sol, les producteurs ont assisté à une importante baisse de l'exode avec la pratique de la petite irrigation, facilitée par la remontée de la nappe (une remontée de deux mètres à Sabara, dans la région de Tahoua, par exemple)¹¹⁵.
184. Parmi les actions menées par les projets, plusieurs ont pour effet de **diminuer la pollution de l'environnement**, telles que l'encouragement à: i) adopter la technique de microdosage des engrais chimiques; ii) utiliser des biopesticides à base de plantes et produits locaux (extrait aqueux des feuilles et graines de margousier, de tabac, de piment) pour lutter contre les nuisibles des cultures maraîchères; iii) utiliser des pesticides chimiques homologués avec respect des paramètres de traitement; iv) utiliser des sources d'énergie moins polluantes que l'essence ou le gasoil, pour l'exhaure de l'eau d'irrigation.
185. **Synthèse.** Les projets ont atténué les possibles effets négatifs sur l'environnement des activités d'infrastructure dans le cadre de Plans de gestion environnementale et sociale, mis en œuvre en collaboration avec les parties concernées, et ont eu des effets positifs certains, même si quelque peu limités du point de vue géographique, sur la gestion durable des ressources naturelles. De ce qui précède, la gestion de l'environnement est notée satisfaisante (5).

Adaptation au changement climatique

186. **Prise en compte de la problématique climatique par les projets.** L'adaptation aux changements climatiques ne faisait pas partie des objectifs des anciens projets (PPILDA, PPI Ruwanmu, PASADEM). Néanmoins, l'adoption de la gestion durable des terres, la gestion de l'eau (réseau californien et kits jardins de case avec système goutte-à-goutte), la reconstitution du petit élevage ou l'embouche par les communautés améliorent leur résilience face aux chocs climatiques. La récupération des espaces pastoraux et leur mise en défens, ainsi que l'ingénierie sociale autour des puits pastoraux et des couloirs de passage, suivie de leur aménagement, ont aussi contribué à la résilience face aux changements climatiques. D'autres actions entreprises par les projets ont pu, elles aussi, contribuer à la réduction de la vulnérabilité des populations aux changements climatiques, telles que la diffusion des variétés de mil à cycle court et la diffusion de la plantation d'arbres dans les jardins de case (*Moringa oleifera*, *Cassia tora*). En outre, les projets, à travers les parcelles d'initiative paysanne et les champs-écoles, ont vulgarisé plusieurs techniques permettant l'adaptation au changement climatique, telles que l'application de la microdose, l'utilisation de semences améliorées, la fabrication et l'application de biopesticides, la fabrication de

¹¹³ Trois à cinq semis avant l'adoption de la RNA et un à deux semis avec la RNA

¹¹⁴ Sources: revue mi-parcours ProDAF, point 75; PCRV PPILDA, point 61; visites de terrain de l'ESPP (2020)

¹¹⁵ Sources: RAP PPI Ruwanmu point 127; notes des visites de terrain de l'ESPP (2020)

compost, les techniques de conservation des eaux et de restauration des sols, la RNA et le paillage.

187. Les deux projets en cours, ProDAF MTZ et Diffa ont expressément pris en compte la problématique climatique à travers leur volet « adaptation de l'agriculture pluviale aux changements climatiques » et l'importance accordée à la mobilisation des eaux de surface, à l'alimentation des nappes phréatiques et au développement de l'irrigation.
188. Les activités mises en œuvre par le portefeuille du FIDA dans ses zones d'intervention et ayant des finalités ou des effets de prévention et d'adaptation au changement climatique sont regroupées comme dans le Tableau 15.

Tableau 15

Quelques mesures avec effets de prévention et adaptation au changement climatique

1) Mesures favorisant la remontée de la nappe phréatique et son suivi	Construction des seuils d'épandage dans les vallées et confection des ouvrages antiérosifs en amont, au niveau des bassins versants pour limiter l'écoulement et favoriser l'infiltration; mise en place de piézomètres pour le suivi du niveau de la nappe
2) Mesures visant la sécurisation des cultures par l'irrigation et la gestion rationnelle des eaux d'irrigation	Actions favorisant l'investissement dans l'irrigation; actions de mobilisation des eaux de surface; adoption de nouvelles technologies d'exhaure à énergie renouvelable pour le pompage d'eau en irrigation (pompage solaire); utilisation de nouvelles technologies d'irrigation qui gaspillent moins d'eau (goutte-à-goutte, système californien)
3) Mesures d'adaptation aux sécheresses en cultures pluviales	Utilisation de variétés améliorées à cycle court (p. ex., HKP pour le mil, Dan Hadja pour le niébé); multiplication des semences améliorées au niveau local, ce qui augmente l'adaptabilité aux conditions du terroir; respect des normes agronomiques de production (microdosage des engrais au semis, sarclage précoce, démariage à 3-4 plants/poquets, application localisée du compost, apport localisé d'engrais d'entretien par enfouissement, dépiégeage précoce des ennemis des cultures); diversification des cultures pour minimiser les risques de perte totale
4) Mesures de protection contre les inondations des champs et jardins	Traitement mécanique des berges des koris ¹¹⁶ dans les vallées avec des sacs de sable; protection biologique des berges des ravines, placement de fascines ¹¹⁷ le long des ravines pour ralentir les forces d'écoulement des eaux; entretien des ouvrages antiérosifs sur les plateaux par les COGES pour éviter la rupture qui favoriserait un ruissellement très important vers les vallées
5) Mesures de protection contre les vents violents	Plantation de haies vives et de brise-vent le long des exploitations irriguées (henné à Maradi, Prosopis à Tahoua); paillage des cultures maraîchères (largement conseillé à travers les CEPM), cultures intercalaires (céréales-légumineuses) en cultures pluviales (maïs-solanacées par exemple) et en maraîchage; coupe raisonnée du fourrage régénéré sur les plateaux récupérés pour éviter de dénuder les sols
6) Mesures favorisant la séquestration du carbone	Plantation de ligneux avec des espèces locales adaptées au terroir dans les ouvrages confectionnés, ensemencement des herbacées privilégiées par les animaux, pratique à large échelle de la régénération naturelle assistée qui augmente la densité des ligneux; coupe sélective des ligneux pour maintenir la bonne densité recommandée (75-100 arbres/ha)

Source: élaboration de l'ESPP (2020) à partir des rapports de supervision, revus à mi-parcours et visites de terrain

189. La **régénération naturelle assistée** est l'une des deux actions phares du portefeuille pour l'amélioration de la résilience des populations rurales pauvres en raison de l'importance des réalisations (près de 250 000 ha pour l'ensemble du portefeuille) et de son potentiel de reconstitution rapide d'un couvert arboré et arbustif à peu de frais, adapté aux moyens des pauvres et engendrant un accroissement substantiel des revenus.
190. Le deuxième point phare est la **pratique de l'irrigation et la valorisation des eaux vertes à travers les travaux de conservation de l'eau et des sols/défense et restauration** qui ont permis de récupérer près de 30 000 ha de

¹¹⁶ Appellation locale pour les cours d'eau qui drainent une vallée ouverte: cours d'eau temporaire dont l'écoulement dépend des précipitations et qui peut rester à sec pendant de très longues périodes et connaître de fortes crues.

¹¹⁷ Une *fascine* est un fagot de branchages utilisé pour combler des fossés et limiter l'érosion des sols en freinant les ruissellements et en provoquant la sédimentation de la terre.

terres auparavant incultes. La petite irrigation promue par les projets et sur laquelle est axé le projet PPI Ruwanmu, avec de nouvelles technologies à moindre coût, offre des opportunités économiques dans les régions de Maradi, Zinder et Tahoua. Cependant, elle reste localisée aux zones disposant de ressources hydriques facilement mobilisables par les puits de surface de faible à moyenne profondeur. Le ProDAF MTZ a entamé la réalisation de seuils d'épandage et de mini-barrages pour la valorisation/mobilisation des eaux de surface et des périmètres communautaires ou collectifs pour mobiliser les eaux souterraines plus profondes.

191. **Synthèse.** Le portefeuille a beaucoup œuvré pour l'atténuation des effets des changements climatiques sur les populations rurales et leurs systèmes de production, ainsi que pour faciliter leur adaptation à ces changements. Les projets ont progressé d'une action implicite à une action plus explicite et structurée avec des finalités bien identifiées, et les actions ont gagné en envergure, même si l'on peut les juger insuffisantes face aux besoins très importants dans la vaste région d'intervention du portefeuille. L'action du portefeuille en matière d'adaptation aux changements climatiques est satisfaisante (5).

C. Synthèse de l'évaluation du portefeuille

192. Les notes des critères d'évaluation au niveau du portefeuille sont présentées dans le Tableau 16, qui montre un bilan positif (plutôt satisfaisant).

Tableau 16

Récapitulatif des notes par critère de performance

Critère	Note
Impact sur la pauvreté rurale	4
Pertinence	4
Efficacité	4
Efficience	4
Durabilité des résultats	4
Performance du portefeuille ^a	4.25
Égalité entre les sexes et autonomisation des femmes	4
Innovations	5
Mise à échelle	4
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	5
Adaptation au changement climatique	5
Note globale du portefeuille ^b	4

^a) Moyenne arithmétique des notes attribuées aux critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité des résultats.

^b) Il ne s'agit pas de la moyenne des critères d'évaluation individuels, mais d'une évaluation globale du portefeuille établie à partir de l'évaluation de son impact sur la pauvreté rurale, sa pertinence, son efficacité, son efficience, la durabilité de ses résultats, sa prise en compte des aspects d'égalité entre les sexes, son caractère novateur et la mise à l'échelle de ses approches innovantes, et sa prise en compte de la gestion de l'environnement et des ressources.

Source: ESPP 2020

193. **Points forts.** Le portefeuille financé par le FIDA est passé d'une intervention axée sur le développement local/communautaire privilégiant la production à des interventions plus complètes (et complexes), en développant l'accès aux marchés des ruraux pauvres tout en renforçant leurs capacités de production. Il a testé et mis à l'échelle une approche méthodologique innovante au Niger, basée sur le « pôle de développement économique » (PDE), qui se définit comme un « espace de concentration des activités économiques liées à la commercialisation des principaux produits agricoles et d'élevage des bassins de production adjacents ».

194. Le portefeuille a gagné en pertinence avec l'intégration explicite des aspects de gestion durable des ressources naturelles à partir de 2012, d'adaptation au changement climatique avec ProDAF MTZ (2015) et avec le dernier projet PRECIS, qui a intégré le développement de l'entrepreneuriat dans ses approches et la parité homme/femme dans ses objectifs.
195. Du point de vue des activités, le portefeuille présente plusieurs points forts. En effet, il répond aux besoins des ruraux pauvres et aux problématiques de production et d'adaptation aux changements climatiques, en particulier, la récupération des terres à travers des travaux simples associés à la régénération naturelle assistée, et le développement de la petite irrigation exploitant les nappes phréatiques peu profondes à l'aide de techniques simples et peu coûteuses, puis le passage, avec les projets en cours, à la valorisation/mobilisation des eaux de surface et des eaux souterraines plus profondes pour des systèmes d'irrigation plus résilients face aux aléas climatiques.
196. **Points faibles.** L'opérationnalisation de l'approche PDE a été incomplète. Les informations disponibles suggèrent des dynamiques positives sur les prix reçus par les petits producteurs mais ne permettent pas encore d'en apprécier pleinement les retombées. Le système de suivi et évaluation n'a pas encore été adapté au PDE, qui demande une collecte d'informations sur les quantités échangées et les prix des marchés. L'extension de l'approche à trois autres régions et la multiplication des PDE avant d'opérationnaliser les cinq premiers visés par le PASADEM et d'avoir des preuves plus complètes des impacts, paraît donc prématurée.
197. Les activités visant les plus vulnérables, notamment les AGR (kits petits ruminants, kits volailles et appui en semences et autres intrants) sont largement sous-dimensionnées et souvent peu étudiées en termes de rentabilité financière et de conditions d'accompagnement pour en assurer l'efficacité et les effets sur l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires.
198. Depuis les projets PPILDA et IRDAR-RCI, le portefeuille a pratiquement rompu avec les infrastructures sociales (éducation, santé et alimentation en eau potable) sans chercher à combler cette lacune à travers des partenariats/synergies avec d'autres agences avec une véritable convergence spatiale et chronologique. L'importance de l'éducation et de la santé n'est pas à mettre en doute en tant que catalyseur du développement. De plus, la crise de COVID-19 a mis en évidence l'intérêt vital des infrastructures de santé et d'eau potable et assainissement¹¹⁸. Le nouveau projet PRECIS reprend des interventions sur la nutrition, l'hygiène des ménages, l'appui aux centres d'alphabétisation fonctionnelle et les formations interactives sur le genre.
199. Les réalisations des microprojets d'entreprises rurales sont bien en deçà des attentes. Deux questions se dégagent: d'une part, l'absence d'une stratégie claire pour prioriser l'appui aux entreprises (malgré les opportunités ouvertes par les pôles de développement économique pour des prestataires de services techniques, fournisseurs d'intrants, services de transport; et par la construction et l'entretien des infrastructures). D'autre part, un manque de clarté sur les modalités de financement des micro et petites entreprises (subvention totale ou coût partagé ?) et des problèmes d'adaptation des produits financiers à la clientèle des projets.
200. Le nouveau projet PRECIS prévoit des mesures pour améliorer les connaissances environnementales des entreprises rurales, l'offre de services de développement

¹¹⁸ Le Gouvernement du Niger et le FIDA ont élaboré un *Projet de plan d'urgence pour la prévention et la mitigation du COVID-19 dans les régions de Maradi, Tahoua, Zinder et Diffa*, à travers le ProDAF. Ce plan inclut notamment des actions en matière d'hygiène et assainissement. Mais les statistiques socioéconomiques évoquées dans le chapitre II montrent la nécessité de réaliser des investissements stratégiques au-delà des actions d'urgence.

d'entreprises et pour assurer l'incubation et l'accompagnement des nouvelles entreprises.

Points clés

- Le portefeuille est très pertinent vis-à-vis des stratégies du pays et du FIDA, ainsi que des besoins des populations rurales. Le portefeuille montre une approche évolutive vers plus d'intégration dans les chaînes de valeur et de continuité territoriale dans le cadre des pôles de développement économique. Des faiblesses de conception sont observées, surtout concernant les objectifs ambitieux et le manque d'analyse des modes opératoires et de certaines actions destinées aux plus vulnérables.
- Le portefeuille a été efficace en matière d'aménagements de conservation des eaux et des sols. L'accès à la petite irrigation a été amélioré, bien que moins que prévu. La mise en œuvre des infrastructures de collecte et de commercialisation est modérément satisfaisante du point de vue des dynamiques économiques induites. Les projets ont été plutôt efficaces en matière d'amélioration de l'accès aux techniques de production. Les points faibles ont été la reconstitution du capital productif et le développement des microentreprises rurales.
- Concernant l'efficacité, les aspects positifs incluent les bonnes performances financières et l'exécution des projets sans prolongation de délais. En revanche, l'efficacité de la plupart des projets a été affectée par la réalisation partielle des investissements structurants, pour des raisons d'augmentation des coûts unitaires et de faibles capacités d'exécution des opérateurs, et à cause de la réduction importante des réalisations des microprojets et des activités génératrices de revenus.
- Dans un contexte difficile, les projets ont contribué à l'amélioration des conditions de vie et de la sécurité alimentaire des bénéficiaires, et produit des effets positifs sur l'augmentation de la production agricole et des revenus. De même, le portefeuille a eu des effets plutôt positifs sur le capital humain, avec le renforcement des capacités techniques des individus. Toutefois, ces effets restent limités et nécessitent d'être consolidés.
- Concernant la durabilité, les points forts incluent le renforcement des capacités de structures pérennes telles que les Chambres régionales d'agriculture et les communes; et l'appropriation par les bénéficiaires des activités promues par les projets. Les points faibles incluent les problèmes de gestion et la faiblesse du suivi et de l'accompagnement par les structures pérennes.
- Les pôles de développement économique et les mesures de gestion durable des terres sont parmi les innovations majeures et cette ESPP a relevé nombre d'innovations techniques. Le potentiel de mise à l'échelle est important, mais les innovations introduites n'étant pas toujours formalisées et bien capitalisées pour être partagées, ce potentiel reste sous-exploité.
- Tous les projets ont ciblé les femmes dans le cadre de stratégies spécifiques, avec des effets positifs sur la situation économique des bénéficiaires. Ils ont permis aux femmes de renforcer leur capital humain en participant à de nombreuses formations et leur capital social en participant aux activités des groupements de femmes soutenus par les projets. Plusieurs projets notent, cependant, une surcharge de travail pour les femmes et n'ont pas cherché à avoir un impact plus transformateur.
- Les projets ont atténué les possibles effets négatifs sur l'environnement des activités d'infrastructure et ont eu des effets positifs sur la gestion durable des ressources naturelles. Le portefeuille a beaucoup œuvré pour l'atténuation des effets des changements climatiques sur les populations rurales et leurs systèmes de production ainsi que pour leur adaptation à ces changements, même si les projets couvrent une fraction seulement de la vaste région d'intervention.

IV. Analyse des activités hors pôles

A. Gestion des savoirs

201. **Objectifs et stratégie de gestion des savoirs.** Le COSOP 2005 ne contenait pas d'idées spécifiques sur la gestion des savoirs et sur la manière de les partager avec les partenaires. Le COSOP 2012 a prévu d'établir une stratégie de gestion des savoirs et de communication pour: a) assurer les échanges sur les innovations techniques entre les organisations des producteurs; b) organiser des émissions radiophoniques; c) assurer l'élaboration et la diffusion des fiches techniques; d) créer un site Internet; et e) organiser des voyages d'échange et des liens sur le continent africain et à l'échelle internationale.
202. Cependant, la stratégie de gestion des savoirs n'a pas été établie. Par ailleurs, même si le COSOP 2012 mentionne la gestion des savoirs comme une orientation stratégique pour le programme du FIDA au Niger, il ne l'intègre pas dans le cadre de la gestion des résultats. Il ne montre pas de façon explicite son alignement sur les stratégies sectorielles du pays en rapport avec les innovations et les processus de formulation de politiques publiques, et ne définit pas les indicateurs de résultats attendus.
203. **Globalement, les résultats de la gestion des savoirs au niveau des anciens projets ont été faibles, mais il y a eu des améliorations sous le COSOP 2012.** Le travail d'archivage et de capitalisation des savoirs au niveau des anciens projets est resté faible. Cependant, le PPILDA a produit des études thématiques, des mémoires d'étudiants ou des fiches de capitalisation des savoirs. Il a aussi mis en place une radio communautaire pour la diffusion des savoirs, qui a permis au projet d'exercer une influence sur les organisations rurales de base dans la zone cible. Mais dans l'ensemble, les anciens projets n'ont pas démontré une bonne performance en matière de production de publications techniques, d'articles web ou de vidéos pour diffuser leurs expériences.
204. En revanche, il y a eu des améliorations avec les projets récents (PPI Ruwanmu et PASADEM) et en cours (ProDAF MTZ, ProDAF Diffa et PRECIS). Un volet communication/gestion des savoirs et capitalisation au niveau du suivi-évaluation (S&E) a été prévu lors de la conception de ces projets. On note par exemple que dans le cadre de la fusion du PPI Ruwanmu et du PASADEM dans un programme unique (ProDAF), un dispositif spécifique de gestion des savoirs prenant la forme d'une base de données documentaire a été conçu sur Google App, afin de compléter et de renforcer le système de S&E du programme¹¹⁹.
205. Malgré cette avancée, la capitalisation des savoirs réalisée se limite aux aspects techniques qui ne sont pas traités de manière intégrée. Les efforts d'apprentissage ne sont pas orientés vers des dimensions plus larges, dans une démarche qui permettrait de dépasser les particularités des activités ou même des projets, afin que les savoirs capitalisés puissent être partagés par un grand nombre de projets, voire avec d'autres pays. Un exemple de lacune importante est le manque de capitalisation sommative des processus communautaires de gestion intégrée des sous-bassins versants dans le cadre de plans d'aménagement intégré des bassins versants. Les fiches techniques comme celle sur la régénération naturelle (RNA) ne suffisent pas pour étayer le dialogue sur les politiques publiques en vue de la mise à l'échelle des expériences d'aménagement des bassins versants.

¹¹⁹ Ce dispositif est conçu en trois phases successives: i) capitalisation du matériel existant (études, rapports, mémoires, photos, vidéos, etc.) et partage au sein du programme au moyen d'une base de données électronique, d'une archive physique à Maradi et via l'intranet; ii) création d'un système de gestion des savoirs interne autour des nouveaux documents produits; et iii) élargissement vers l'extérieur pour le partage avec un public plus large, à travers la diffusion sur le site Internet du programme FIDA au Niger. Le PASADEM, en collaboration avec le PPI Ruwanmu, a conçu et adopté un canevas de production de notes de capitalisation.

206. **Utilisation limitée des nouvelles technologies de l'information.** Pour la diffusion de l'information, plusieurs supports et outils de communication (films, bulletins PASADEM-info, sites web) ont été mis à contribution et un centre de documentation a été mis en place. La première phase a déjà été mise en œuvre, avec le recensement de tous les documents produits et l'ouverture des centres de documentation de Maradi et Zinder; celui de Tahoua est en cours¹²⁰. Cependant, **compte tenu de la possibilité de partager les documents et d'échanger les informations via Internet, la priorité accordée à la mise en place de centres de documentation n'est pas évidente.** L'utilisation d'un tel centre exige de longs déplacements aux usagers éloignés.
207. Par ailleurs, le programme a peu investi dans les systèmes d'information géographique et de télédétection et, plus généralement, dans les nouvelles technologies de l'information pour une cartographie plus précise des zones des projets et un suivi plus détaillé des caractéristiques agroécologiques et socioéconomiques des communautés.
208. **On a promu des échanges sur les bonnes pratiques et expériences capitalisées, mais une importante lacune subsiste en matière de production de notes de capitalisation.** Les projets ont développé plusieurs supports et outils, dont: i) notes sur les bonnes pratiques et les expériences techniques; ii) supports audiovisuels sur les réalisations des projets; et iii) valorisation des groupements paysans de services pour la vulgarisation des bonnes pratiques et expériences capitalisées dans le cadre du PPILDA (suivi-évaluation participatif, autodiagnostic/planification) par les projets en cours.
209. Le nombre de projets mis en œuvre dans les deux COSOP, dans les mêmes régions mais à des périodes différentes, en fait des laboratoires pouvant contribuer aux politiques de développement rural du Niger. Le programme a établi un contrat avec le Réseau national des Chambres d'agriculture du Niger (RECA) pour préparer et diffuser des notes de capitalisation¹²¹. Toutefois, la capitalisation a d'autres prétentions qu'une simple fiche technique ou note de bonne pratique. Elle consiste à reprendre l'expérience vécue et à essayer de voir ce qu'on peut en apprendre sur certaines applications des approches de développement. Cette évaluation a constaté que le programme n'avait pas suffisamment investi dans cette capitalisation.
210. **Synthèse.** La gestion des savoirs a été jugée « **plutôt satisfaisante** » (score de 4), car le programme a clairement reconnu la valeur de la gestion des savoirs, élaboré un manuel de suivi et évaluation, établi un partenariat avec le RECA pour la gestion des savoirs, et les projets ont contribué à la diffusion des connaissances au niveau de la base. Cependant, la solidité des savoirs générés n'était pas assez forte pour alimenter les processus politiques nationaux et le montage de nouveaux projets car le système de suivi et évaluation existant n'a pas été suffisamment utilisé à cette fin.

B. Développement des partenariats

211. Le FIDA entend par partenariat « la collaboration entre des acteurs institutionnels qui unissent leurs forces complémentaires et leurs ressources et travaillent ensemble de manière transparente, équitable et mutuellement avantageuse, en vue d'atteindre un objectif commun ou de mener à bien des tâches précises... »¹²². Dans son document « Cadre de partenariat du FIDA »¹²³ de septembre 2019, le

¹²⁰ La seconde phase a été initiée avec la mise à jour du compte Google App du Plan forestier national, dont le lien est partagé avec les consultants lors de la formulation des projets pour leur assurer un accès direct aux documents des projets. Le lancement de la troisième phase devra préalablement vérifier la faisabilité technique de limiter l'accès à certains documents sur Google App.

¹²¹ Voir le site web du RECA: <https://reca-niger.org/spip.php?rubrique113>

¹²² FIDA (2012). Stratégie du FIDA en matière de partenariat. <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/39500147>

¹²³ <https://webapps.ifad.org/members/eb/127/docs/french/EB-2019-127-R-4.pdf?attach=1>

FIDA mentionne comme objectifs: i) obtenir un impact à grande échelle au niveau des pays; ii) influencer sur les politiques nationales et internationales pour favoriser la mise en place d'un environnement propice à un développement rural équitable et durable; et iii) aider les organisations compétentes et efficaces qui représentent les groupes cibles du FIDA.

212. Le COSOP 2005 n'a pas suffisamment développé ce thème. En revanche, le COSOP 2012 fait référence au renforcement des partenariats du FIDA avec les pouvoirs publics et les institutions du secteur privé, la société civile et les organisations paysannes. Il y manque toutefois une description claire des résultats à réaliser en matière de développement de partenariats.
213. **Au cours de leur exécution, les projets ont développé des partenariats qui sont pertinents avec les objectifs poursuivis par le COSOP.** Les cadres de partenariat multiacteurs sont fondés soit sur des intérêts stratégiques et/ou opérationnels partagés, soit sur le besoin de synergie d'action ou la nécessité de renforcer les capacités techniques, logistiques et managériales. La Cellule nationale de représentation et d'assistance technique (CENRAT) du programme du FIDA a articulé la typologie ci-après: i) partenariats avec les structures d'appui aux organisations de la société civile en milieu rural; ii) partenariats avec des institutions de promotion du financement pour la mise en place de dispositifs de financement du monde rural; iii) partenariat de synergie, harmonisation et complémentarité d'actions avec les autres intervenants; iv) partenariat scientifique, par exemple avec les institutions de recherche; v) partenariat avec les structures en charge de la promotion des échanges transfrontaliers¹²⁴.

Partenariat avec le Gouvernement

214. **Le choix des partenaires étatiques est approprié, compte tenu des thèmes et enjeux sur lesquels le FIDA met l'accent.** Le programme de pays est coordonné par le Ministère du plan et mis en œuvre par le Ministère de l'agriculture et de l'élevage, en collaboration avec le Ministère de l'environnement et du développement durable et le Ministère de l'équipement. Le Ministère du plan est l'interlocuteur du FIDA car il est responsable de la coordination des actions de développement. Le Ministère de l'agriculture et de l'élevage est le ministère de tutelle des projets du programme de pays et est ainsi un partenaire privilégié du FIDA pour la mise en œuvre. Le Ministère de l'équipement assure le contrôle de qualité des infrastructures.
215. Les partenariats avec la Direction générale du génie rural (Ministère de l'agriculture et de l'élevage), la Direction générale des routes rurales (Ministère de l'équipement) et le Bureau d'évaluation environnementale et des études d'impact (BEEI) ont permis d'assurer la supervision technique des chantiers d'infrastructure et des aménagements ruraux, mais aussi la mise en œuvre des Plans de gestion environnementale et sociale.
216. Le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N constitue une grande opportunité car les objectifs du COSOP 2012 sont alignés sur les principaux axes de l'I3N, et le Haut-Commissariat assure la coordination intersectorielle de la mise en œuvre des interventions du programme de pays.
217. En revanche, le FIDA n'a pas développé de liens forts avec d'autres ministères comme le Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant, le Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé ou le Ministère de l'entrepreneuriat des jeunes.
218. Outre le niveau central, les partenariats avec le gouvernement ont aussi fonctionné aux niveaux régional et local avec les démembrements des ministères, avec une grande visibilité dans la mise en œuvre des projets. On a développé un ensemble

¹²⁴ Saley Sadikou (2020). Présentation de la note d'auto-évaluation de huit (8) projets du Programme de pays du FIDA au Niger sur la période 2011-2020. Programme Niger FIDA.

de partenariats conventionnés entre les projets, les services techniques déconcentrés et les opérateurs spécialisés. Ceci a permis aux projets de mettre à contribution les parties prenantes pertinentes, ce qui a promu un sentiment d'appropriation chez les groupes cibles. Au niveau régional, il convient de mentionner tout spécialement le partenariat entre le programme de pays et les autorités locales et régionales (mairies, conseils régionaux, coordinations régionales/I3N).

Partenaires techniques et financiers (PTF)

219. Le FIDA a un cofinancement avec la Banque africaine de développement dans le cadre de PRECIS, qui est conçu pour transposer à plus grande échelle les expériences du ProDAF dans les régions de Maradi, Tahoua, Zinder et Dosso. Au-delà de PRECIS, les deux institutions se concertent sur les thèmes de la gestion durable des ressources naturelles, des organisations paysannes et des questions foncières, de l'hydraulique rurale et de la gestion des engrais.
220. Le FIDA a obtenu l'engagement de la coopération italienne de contribuer au financement du projet ProDAF MTZ pour un montant de 28,2 millions d'USD avec le guichet du Projet d'accès aux marchés et d'infrastructures rurales dans la région de Tahoua (PAMIRTA). Cependant, ce partenariat a connu des difficultés dues à la lenteur de l'activation du guichet PAMIRTA. Le non-déblocage de la contribution de la coopération italienne dû aux lenteurs des procédures de mobilisation des fonds a impliqué un écart important dans le financement du ProDAF et a été l'une des principales causes de la faible performance du projet à Tahoua¹²⁵.
221. Le FIDA a établi un cofinancement avec l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD). Dans ce cadre, NORAD cofinance ProDAF Diffa avec un montant de 3,6 millions d'USD. NORAD a une sensibilité particulière aux problèmes des personnes déplacées par le conflit violent au Nigéria voisin et à leurs relations avec les populations hôtes, et une empathie pour la situation de la femme dans la région ciblée par le projet. L'agence est également attentive à la réalisation des études d'impact social et environnemental, ainsi qu'aux enjeux du climat et de la sécurité. Ce partenariat satisfait les deux parties, qui reconnaissent le bon lancement des activités du projet, mais aussi les défis importants concernant notamment l'impact du conflit sur sa mise en œuvre, en particulier celle de la composante 2 « Accès aux marchés », quant aux aspects de promotion des échanges transfrontaliers.

Collaboration avec les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome

222. Le FIDA a consolidé ses partenariats avec la FAO et le PAM. En termes de répartition des rôles dans le partenariat, la FAO et le FIDA se focalisent sur la réponse à long terme et apportent leur expertise technique avec ancrage aux institutions nationales pour assurer leur appropriation¹²⁶, tandis que le PAM permet de reconnecter les plus vulnérables au système (à travers les volets « *cash for work* » et « *food for work* ») et en fait des acteurs du développement de leur pays, comblant ainsi l'écart entre l'humanitaire et le développement¹²⁷. Dans le contexte des projets du programme de pays, le FIDA a collaboré avec le PAM pour la récupération des terres dégradées dans les zones d'action du PPI Ruwanmu et du PASADEM¹²⁸. La FAO a fourni une assistance technique au PASADEM dans la région

¹²⁵ FIDA (2019). Revue à mi-parcours - Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder. <https://operations.ifad.org/documents/654016/6ed68bad-1eed-48fc-8e53-e33c3d7d9b13>

¹²⁶ FAO (2015). Étude de cas Niger - Collaboration au service du renforcement de la résilience. <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000108041/download/>

¹²⁷ <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000108041/download/>

¹²⁸ La collaboration a porté sur cinq types d'aménagement: i) travaux de CES/DRS (dont demi-lune, cordons pierreux et banquettes); ii) fixation des dunes; iii) faucardage; iv) protection des sites de petite irrigation par des haies vives; v) aménagement des mares. Plus de 13 000 ha de terres ont été récupérées ensemble. Avec la fusion du PPI Ruwanmu et du PASADEM pour former le ProDAF, le FIDA continue de bénéficier de la collaboration du PAM. En

de Maradi, portant sur la formation de facilitateurs pour les champs-écoles paysans. En outre, l'Observatoire des agricultures du monde (OAM), initiative portée par la FAO, a contribué à l'étude¹²⁹ sur l'agriculture familiale que le FIDA a réalisée dans les régions de Tahoua, Maradi et Zinder.

223. La collaboration entre le FIDA, la FAO et le PAM a connu un nouvel élan dès 2017 avec l'élaboration d'un cadre opérationnel pour les pays du bassin du lac Tchad (Cameroun, Niger, Nigéria et Tchad)¹³⁰. Ce cadre porte à la fois sur les besoins humanitaires et les besoins en matière de développement. La FAO, le FIDA et le PAM envisagent d'aider les populations en proie à des conflits et les communautés d'accueil à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base¹³¹.
224. Le FIDA, la FAO et le PAM ont travaillé ensemble pour mettre en œuvre une initiative visant la résilience en renforçant la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les communautés ciblées. Ce partenariat s'inscrivait également dans le Cadre de développement des Nations Unies (UNDAF) pour la période 2014-2018, avec un accent particulier sur le partenariat des Nations Unies et du Gouvernement pour les « communes de convergence ». Cette approche visait à améliorer la résilience des communautés vulnérables dans 35 communes prioritaires, en rapprochant les efforts des partenaires humanitaires et de développement et en ancrant cet appui multisectoriel aux réponses dirigées par le pays et les communautés.
225. **Une participation effacée du FIDA dans les processus de préparation de l'UNDAF.** Le FIDA n'a pas suffisamment participé à la coordination avec d'autres agences des Nations Unies œuvrant au Niger, et il a été absent des processus d'élaboration de l'UNDAF. Dans le document de l'UNDAF 2014-2018, le FIDA n'est mentionné qu'une fois dans la liste des sigles et abréviations, et dans l'UNDAF 2019-2021, il n'y est pas mentionné. Avec cette absence, le FIDA n'a pas pu mettre en valeur son expérience dans le domaine du développement rural au Niger par des contributions aux réflexions dans le domaine de la résilience, contrairement à la FAO et au PAM.

Partenariat avec les institutions académiques et de recherche

226. **Les collaborations entre le programme de pays et les institutions académiques et de recherche n'ont pas été suffisamment utilisées pour compléter les compétences des projets.** Le programme a établi en 2014 des partenariats avec les institutions scientifiques, visant le transfert de technologies. Les institutions concernées sont l'ICRISAT, l'ICRAF, l'INRAN, AGRHYMET et les Universités de Niamey et de Gembloux. La collaboration avec l'ICRISAT a permis de démontrer 55 nouvelles variétés végétales entre 2014 et 2016, et de réaliser l'évaluation des effets et impacts. Cependant, le programme de pays n'a pas suffisamment valorisé le potentiel qu'a le partenariat avec cette institution d'appuyer les compétences des projets pour l'introduction des innovations¹³². La collaboration avec l'ICRAF et l'INRAN ont permis de mener des actions de gestion des systèmes agro-sylvo-pastoraux dans le but de lutter contre la dégradation des sols et d'améliorer le potentiel productif. Elle a permis d'introduire les méthodes innovantes de régénération naturelle assistée, la récupération de terres dégradées

rapport avec le PASADEM, les deux institutions ont développé un partenariat qui a permis la réalisation de 34 microprojets de banques céréalières dans la région de Maradi.

¹²⁹ FAO (2015). *Collaboration au service du renforcement de la résilience - Étude de cas Niger*. <http://www.fao.org/3/a-15064f.pdf>.

¹³⁰ FAO (2017). *Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome*. <http://www.fao.org/3/a-mu930f.pdf>

¹³¹ *Plan d'action pour le Sahel des organismes ayant leur siège à Rome: Renforcer la résilience des moyens d'existence des populations les plus vulnérables au service de la sécurité alimentaire, de la nutrition et d'une paix durable au Sahel*. <https://webapps.ifad.org/members/eb-seminars/JOINT-FAO-IFAD-WFP-BOARD-2019/docs/french/Sahel.pdf>

¹³² Une convention de partenariat signée entre l'ICRISAT et le FIDA en 2015 dans le cadre de l'accompagnement de PASADEM et PPI Ruwanmu a connu des difficultés de mise en œuvre après une année, et les tests variétaux qui devaient être faits n'ont pas pu commencer.

par la restauration et la gestion de terres à vocation pastorale¹³³. Les collaborations avec les autres institutions ont été marginales¹³⁴.

Partenariats opérationnels avec les ONG, les organisations de producteurs et les organisations du secteur privé

227. Dans l'exécution des projets, le programme de pays a mis en œuvre les activités sur la base de l'externalisation et de partenariats opérationnels avec des opérateurs locaux, dont les ONG, les organisations paysannes et les institutions financières, ce qui a renforcé leurs capacités. Les projets ont aussi soutenu le développement des Chambres régionales d'agriculture.
228. Le FIDA a engagé les organisations d'agriculteurs¹³⁵ et leurs fédérations. Le partenariat avec les organisations paysannes faitières vise à assurer les services marchands d'appui à la production (distribution d'intrants, collecte et commercialisation de produits agricoles, transformation et stockage de produits agricoles). Cependant, leur mode de structuration descendant n'a pas permis une connexion facile avec les organisations de base appuyées par les projets¹³⁶. Le partenariat avec les Chambres régionales d'agriculture (CRA) vise à promouvoir l'émergence de l'entrepreneuriat privé et des structures de gestion viables sous diverses formes d'organisations communautaires, telles que les Groupements d'intérêt économique, les Brigades d'entretiens des pistes rurales ou des infrastructures économiques (centres de collecte et marchés)¹³⁷, et les organisations paysannes de base, à travers l'ingénierie sociale et économique.
229. **Synthèse.** Le programme a déployé des efforts considérables pour créer des partenariats et la création de partenariats est jugée **satisfaisante** (score de 5). Les partenariats avec les principaux partenaires gouvernementaux tels que le Ministère de l'agriculture et de l'élevage et le Ministère de l'équipement et leurs démembrements territoriaux ont été solides au cours des périodes des COSOP successifs. L'avènement de l'initiative I3N et l'approche programmatique du FIDA dans le cadre du COSOP 2012 ont élargi l'influence intersectorielle du programme et engagé de nouveaux partenaires des secteurs public et privé. Les organisations paysannes ont joué un rôle central tout au long des deux périodes du COSOP. Le partenariat avec les agences des Nations Unies basées à Rome s'est concrétisé par une collaboration dans un certain nombre de projets du programme. Le cofinancement avec la BAD a également été établi. Cependant, des lacunes existent en termes de résultats concernant les partenariats stratégiques avec les institutions académiques et de recherche. Par ailleurs, des partenariats potentiellement importants avec par exemple d'autres ministères comme le Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant, le Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé, ou le Ministère de l'entrepreneuriat des jeunes, n'ont pas été développés.

C. Engagement dans le dialogue sur les politiques publiques

230. Le FIDA définit l'engagement politique au niveau des pays comme un processus dans lequel il peut collaborer avec les gouvernements partenaires et d'autres parties prenantes pour influencer les priorités politiques ou la conception, la mise

¹³³ FIDA (2013). *Projet de promotion de l'initiative locale pour le développement à Aguié (PPILDA) - Rapport d'achèvement de projet.*

¹³⁴ Avec les Universités de Niamey et de Gemboux, quatre articles scientifiques ont été produits entre 2015 et 2016. Cependant, aucune documentation n'a été établie pour déterminer ce que ces articles et les études sur lesquelles ils se sont appuyés ont permis au programme de pays et aux projets de réaliser. FIDA (2016). *Examen des résultats du COSOP.* Division du FIDA pour l'Afrique de l'Ouest et du centre.

¹³⁵ FIDA (2018). *Family Farming Development Programme in Maradi, Tahoua and Zinder Regions. Supervision Report.*

¹³⁶ CENRAT (2020). *Note d'auto-évaluation de huit (8) projets du programme pays FIDA au Niger sur la période 2011-2020.*

¹³⁷ Lassalle, T. (2014). *Étude sur le processus de consultation et participation des OP au sein de la société civile rurale organisée dans les régions de Tahoua, Maradi et Zinder.* FIDA. Étude réalisée avec l'appui de la Coopération italienne. http://reca-niger.org/IMG/pdf/Etude_OP_Niger_FIDA_2013.pdf.

en œuvre et l'évaluation des politiques qui façonnent les opportunités d'inclusion et transformation rurale durable¹³⁸.

231. L'approche retenue par le COSOP 2005 pour le dialogue sur les politiques publiques consistait en: a) la participation du FIDA aux processus de coordination et de consultation; b) le soutien à la participation des OP et d'autres institutions publiques et privées au dialogue politique; c) l'appui aux améliorations des processus et procédures existants liés au cadre de concertation, en particulier les systèmes de suivi et d'évaluation participatifs. L'approche retenue par le COSOP 2012 suppose notamment de: a) prendre part aux instances de concertation et de coordination concernant le FIDA au niveau stratégique et en alimenter la concertation; b) participer aux différents comités sous-sectoriels et aux groupes de travail dans le cadre de la stratégie de l'I3N; c) au niveau sous-régional, appuyer le dialogue en matière de sécurité alimentaire, d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, de gestion des ressources communes et de commerce agricole transfrontalier.
232. Sur la base de l'analyse de la documentation et des entretiens avec les partenaires du programme de pays, cette ESPP constate que les modalités utilisées par le FIDA pour s'engager dans le dialogue sur les politiques de développement rural au Niger sont: i) le dialogue à travers les projets; ii) le dialogue à travers la préparation du COSOP; iii) la délégation d'activités à la CENRAT.
233. **Engagement dans le dialogue à travers les projets.** Plusieurs projets ont inclus dans leurs montages le dialogue sur les politiques publiques. Par exemple, le PASADEM soutenait des stratégies nationales pour améliorer la sécurité nutritionnelle (notamment l'I3N) et envisageait une coordination avec d'autres secteurs et partenaires travaillant sur la nutrition. Le ProDAF MTZ visait à fournir les éléments techniques et le cadre institutionnel pour que les décideurs puissent conduire les réformes nécessaires. Le ProDAF Diffa doit mettre en œuvre des actions de renforcement du dialogue politique autour de l'amélioration de la connectivité des pôles de développement économique par les marchés de demi-gros et les plateformes de commercialisation au sein des corridors de transport infrarégionaux dans les espaces nigéro-nigériens.
234. Le PRECIS doit contribuer aux concertations avec le gouvernement, les partenaires du développement et les autres parties prenantes sur les politiques de financement rural et d'accompagnement de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes. À cet effet, il doit faciliter l'organisation des rencontres, cofinancer des études spécifiques, mobiliser à travers le réseau du FIDA des ressources humaines qualifiées pour accompagner l'élaboration des politiques, organiser des ateliers de renforcement des capacités des acteurs, et mettre à la disposition des parties prenantes les documents de capitalisation de l'expérience du FIDA.
235. Comme déjà observé, à partir du PASADEM, les projets ont été des instruments de mise en œuvre de l'Initiative 3N et de ses plans d'investissement. Selon les représentants du gouvernement, les expériences du PASADEM et du ProDAF ont été une source de réflexion pour la mise en œuvre des plans et l'élaboration des nouveaux plans.
236. La participation du ProDAF aux différentes rencontres a permis de sensibiliser les acteurs du secteur rural aux enjeux et défis de l'agriculture familiale dans les

¹³⁸ Le document ci-référencé présente une théorie du changement qui sous-tend l'engagement du FIDA dans les processus politiques au niveau des pays: les activités du FIDA visent toutes, à terme, à soutenir et à encourager les politiques nationales qui promeuvent une transformation rurale inclusive et durable. Trois voies de transformation ont ainsi été mises en place: i) renforcer la participation des petits exploitants aux processus politiques; ii) stimuler la production et l'utilisation de données probantes pour les processus politiques; et iii) appuyer le renforcement des capacités des gouvernements en matière de formulation des politiques publiques. FIDA (2017). IFAD's approach to policy engagement - Country-level policy engagement. https://www.ifad.org/documents/38714170/39144386/CLPE_Teaser_web.pdf/89e3b627-2f6a-4343-828d-50126bae0d05

- régions de Tahoua, Maradi et Zinder en lien avec le changement climatique, la gestion du foncier, l'appui-conseil et le financement agricole, ce qui a permis de participer à la mise en œuvre du Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN), du conseil agricole et de la promotion des échanges transfrontaliers au niveau des différents corridors¹³⁹.
237. Cependant, pour le programme de pays, il n'y a pas suffisamment d'investissements dans les travaux approfondis visant à aligner les apprentissages générés autour des grands enjeux des processus politiques du pays, tels que la tenure foncière ou l'autonomisation des femmes et des jeunes. Pour étayer les processus de dialogue sur les politiques, le programme n'a pas suffisamment réalisé d'interprétations critiques pour systématiser les expériences des projets, dans une forme qui reconstruit la logique de ces expériences et l'explique aux décideurs.
238. **L'engagement dans le dialogue sur les politiques publiques à travers le COSOP.** Le COSOP 2012 a identifié l'approche programmatique comme une nouvelle orientation de coopération avec le Niger devant permettre de fédérer l'ensemble des projets. Il a confirmé le développement régional comme une approche centrale à poursuivre pour la recherche simultanée des transformations productives de l'agriculture familiale accélérées par le désenclavement et l'accès des producteurs aux marchés nationaux et transfrontaliers, pour surmonter la pauvreté rurale.
239. Le FIDA est représenté par les missions de préparation du COSOP. C'est pour ce type de dialogue que le programme de pays n'a pas investi suffisamment d'efforts pour fournir des notes de capitalisation pouvant être utilisées par le FIDA dans le but d'influencer les politiques publiques en matière de développement rural, mais aussi par le gouvernement dans ses autres processus de planification du développement.
240. **Pour combler la petite taille de son bureau de pays, le FIDA a délégué l'engagement dans le dialogue politique à un mécanisme de coordination des projets et du programme de pays.** Le FIDA a confié le dialogue sur les politiques publiques au responsable du ProDAF, en faisant de ce poste une Cellule nationale de représentation et d'assistance technique (CENRAT), installée au sein du Ministère de l'agriculture et de l'élevage. La fonction de la CENRAT est principalement d'appuyer les Unités régionales de gestion de projets grâce à un pool d'assistants techniques nationaux. Le chef de la cellule est sous contrat avec le ministère. C'est un expert national qui a une expérience solide dans le développement rural et qui dispose de réseaux politiques dans le pays et parmi les partenaires internationaux du gouvernement. Cette innovation a permis d'utiliser le ProDAF pour étayer les processus de formulation des politiques et stratégies de développement rural.
241. **Le FIDA n'est pas encore suffisamment bien placé pour s'engager de manière complète dans le dialogue sur les politiques publiques.** Concernant la coordination des partenaires du gouvernement, le FIDA n'est pas bien représenté dans les concertations qui ont fréquemment lieu à Niamey. La raison principale en est que son bureau de pays est en sous-effectifs et que le rôle de mener le dialogue politique en son nom a été confié à la CENRAT. Quant au dialogue et au plaidoyer sur la mise en œuvre des projets du programme de pays, le FIDA est représenté par la CENRAT, accompagnée des Unités régionales de gestion de projet selon les enjeux.
242. Une question clé a été d'assurer un niveau de présence approprié pour les consultations avec les autres agences basées à Rome et avec les PTF sur

¹³⁹ FIDA (2019). Évaluation à mi-parcours - Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder.

l'harmonisation des vues sur les positions du dialogue politique. Si le FIDA a établi de bons rapports de partenariat avec les agences basées à Rome et si son rôle dans le développement rural du pays a toute leur estime, il n'est toutefois pas crédité d'un niveau de présence adéquat dans le dialogue sur les politiques avec les partenaires gouvernementaux et n'est pas en mesure de participer pleinement aux discussions politiques de plus haut niveau, ni d'apporter ses contributions en temps utile là où il peut avoir une valeur ajoutée.

243. **Synthèse.** Le FIDA a innové en utilisant les projets pour le plaidoyer, traduisant son engagement indirect dans le dialogue sur les politiques de développement rural du Niger. Ce faisant, il s'est toutefois placé à la marge de certains processus de dialogue dont il ne peut pas déléguer la responsabilité institutionnelle aux projets. Malgré les succès enregistrés, en particulier avec le PASADEM et le ProDAF, le programme de pays n'a pas suffisamment fait remonter les expériences des projets sous forme de documents de systématisation d'expériences des projets, dans le but de les présenter dans un cadre conceptuel d'analyse des politiques publiques. Bien que le COSOP ait énuméré les sujets à aborder dans le dialogue sur les politiques, aucune réflexion spécifique n'a été menée sur les enjeux politiques autour de ces thèmes, la façon d'influencer ou la base de preuves qui existent déjà pour chaque thème ou qui devraient être rassemblées. Sur la base de ce qui précède, l'appréciation est « **plutôt satisfaisante** » (score de 4).

D. Dons

244. **Vue d'ensemble.** De 2011 à 2020, le Niger a bénéficié de dix dons nationaux d'un montant total d'environ 9 millions d'USD, qui sont principalement axés sur le foncier et le renforcement des capacités et appuient le portefeuille des prêts, et de 36 dons régionaux et mondiaux (voir Annexe IV), pour un montant total d'environ 87 millions d'USD. Une grande partie des dons se concentre sur les organisations paysannes, la sécurité alimentaire et le changement climatique. Cette évaluation a sélectionné un échantillon de neuf dons (Tableau 16) prenant en compte: i) les axes thématiques du programme financé par le FIDA; ii) les différentes organisations qui ont géré les dons; iii) l'envergure des dons (spécifiques au Niger, régionaux ou mondiaux).

Tableau 16

Dons examinés par cette évaluation

<i>Don</i>	<i>Organisation en charge</i>
Dons spécifiques au pays	
Appui à la concertation entre acteurs sur les questions foncières	SNV NIGER
Mise en place d'un dispositif interne de renforcement des capacités (Task Force)	SNV NIGER
Dons régionaux, mondiaux	
LMR 1302 RBM: Observatoire des terres de parcours	Réseau Billital Maroobé
Management of the Technical Assistance Facility of the Agri Business Capital Fund	Stichting Agriterra
Cross Cutting Capacity Building, Knowledge Services and Coordination Project for the Food Security Integrated Approach Pilot Program	World Agroforestry Centre
Cross Cutting Capacity Building, Knowledge Services and Coordination Project for the Food Security Integrated Approach Pilot Program	Conservation International
Support to Farmers' Organizations in Africa Programme (SFOAP) Main Phase (PAFO)	Network of Farmers' and Agricultural Producer Organisations of West Africa
More Effective and Sustainable Investment in Water for Poverty Reduction (Crp5 IWMI)	International Water Management Institute
Grant to Support Family Farming, Regional Markets and Cross Border Trade Corridors (FARM-TRAC) in the Sahel	CILSS (Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel)

Source: Élaboration de l'ESPP (2020)

245. **Dons spécifiques de pays.** Les dons spécifiques au Niger poursuivent des objectifs alignés sur les objectifs stratégiques du FIDA pour le pays et sont souvent complémentaires au portefeuille de projets. Comme exemple, la Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC)¹⁴⁰ a accordé deux dons au SNV Niger dans le domaine du foncier: « Appui à la concertation entre acteurs sur les questions foncières » (2008-2012, 28 000 USD) et « Mise en place d'un dispositif interne de renforcement des capacités (Task Force) des institutions du Code Rural au Niger » (2009-2015, 54 600 USD). Le partenaire national pour les deux est le Secrétariat permanent national du Code Rural.
246. Le premier don comptait parmi les résultats attendus la création d'un système cohérent d'information et de communication interne au Code Rural et son adaptation aux besoins des acteurs principaux, ainsi que la mise en place des conditions nécessaires au développement et à la promotion d'une conscience foncière. Le deuxième don est un réseau d'apprentissage qui vise à renforcer les capacités des institutions du Code Rural en élaborant des outils pour aider la mise en œuvre de la politique nationale de sécurisation foncière au Niger¹⁴¹. En 2018, a été organisé à Niamey un atelier relatif aux états généraux sur le foncier rural¹⁴², qui entre autres a formulé des recommandations destinées à amener les PTF à appuyer techniquement et financièrement le processus de formulation et de mise en œuvre de la politique foncière rurale nigérienne, et accompagner le processus d'élaboration et de mise en œuvre du Schéma d'aménagement foncier et du Système d'information foncier¹⁴³. Le projet PPILDA (2003-2013) a mis en œuvre un projet pilote sur le foncier s'appuyant sur le Code Rural. Le rapport d'achèvement du PPILDA conclut que ce projet pilote, malgré son alignement sur l'architecture prévue dans le Code Rural, ne s'accompagnait d'aucune action de mise à échelle dans le domaine du foncier¹⁴⁴.
247. **Dons régionaux.** Un des dons régionaux concerne une petite activité (32 000 USD) isolée de l'ILC, mise en œuvre en 2013-2014 par le Réseau Billital Maroobé (RBM), qui vise à préparer un outil d'aide à la décision pour les acteurs concernés par la question pastorale¹⁴⁵, à renforcer les argumentaires sur l'importance de la reconnaissance du foncier pastoral pour la mise en valeur des zones semi-arides où vivent des millions de pasteurs, et à montrer les risques liés au non-respect de ce foncier¹⁴⁶. Il a appuyé l'Observatoire des terres de parcours et de l'intégrité des couloirs de transhumance et commerciaux pour la mobilité du bétail en Afrique sahélienne de l'Ouest et du Centre¹⁴⁷, dont le site web est hébergé sur le site web du CILSS et géré par un comité technique de partenaires. Pour le Niger, ce site n'est plus actualisé depuis l'année 2015 (vérifié en avril 2020)¹⁴⁸.
248. Le don de 3,7 millions d'USD du FIDA, dont 10 % ont été accordés au Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest

¹⁴⁰ La Coalition internationale pour l'accès à la terre (International Land Coalition - ILC) est un réseau mondial regroupant plus de 260 organisations de la société civile et organisations intergouvernementales réparties dans 78 pays. Son objectif est de placer les populations rurales, qui vivent sur les terres et en tirent leurs moyens d'existence, au centre des processus de décision, en particulier lorsqu'ils concernent leur système d'alimentation. La Coalition est hébergée par le FIDA depuis sa création, en 1995.

¹⁴¹ Sources: Lettres d'ententes entre l'ILC et SNV Niger, 2008 et 2009; Secrétariat permanent national du Code Rural (<http://www.coderural-niger.net/>), consulté en avril 2020.

¹⁴² http://coderural-niger.net/IMG/pdf/2018-02-16_communique_final_efgr.pdf

¹⁴³ http://coderural-niger.net/IMG/pdf/les_recommandations_etats_generaux_foncier.pdf

¹⁴⁴ Les résultats obtenus au niveau d'un village étaient considérés comme difficilement reproductibles à cause du coût élevé du cadastrage, et le PPILDA n'avait pas les moyens de fournir un appui conséquent à des structures existantes dans le domaine du foncier.

¹⁴⁵ <http://www.hubrural.org/Observatoire-des-terres-de.html?lang=fr>

¹⁴⁶ Source: Lettre d'entente entre l'ILC et le RBM, 2013

¹⁴⁷ L'Observatoire des terres de parcours et de l'intégrité des couloirs de transhumance et commerciaux pour la mobilité du bétail en Afrique sahélienne de l'Ouest et du Centre (OPTIMAOC) est une initiative portée par le Réseau Billital Maroobé (RBM) en partenariat avec le CILSS-Agrhyment, le CNC du réseau SIPSA, le CIRAD-PPZS, OSS, le Ministère de l'élevage du Tchad, SNV et FEBEVIM au Mali et le Code Rural du Niger, financée par la Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC).

¹⁴⁸ Les partenaires sont le CIRAD, l'ILC, OSS, RBM, SNV, Code Rural du Niger et le CILSS, <http://portails.cilss.bf/optimaoc/>

- (ROPPA) (2013-2018), devait entre autres renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des OP¹⁴⁹. Pour le Niger, le don a contribué au renforcement institutionnel de la Plateforme paysanne du Niger (PFPN) et a permis d'insérer des propositions dans la réorganisation de la politique agricole de l'IN. Le projet a généré des leçons importantes, notamment sur la façon de renforcer les OP. Cependant, le site web de la PFPN n'était plus actif en avril 2020, ce qui suggère une faible appropriation par le programme¹⁵⁰.
249. Le don financé par le Fonds fiduciaire multibailleurs (CGIAR MTO 069018) accordé à l'IWMI en partenariat avec la FAO (2014-2018, 107 800 USD) visait à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté rurale des petits exploitants agricoles. Au Niger, il était aligné sur la Stratégie de petite irrigation et a été associé au PPI Ruwanmu, pour lequel les résultats étaient pertinents. Il a entre autres permis d'identifier des techniques pertinentes¹⁵¹ et a développé des méthodologies et conseils techniques de manière participative¹⁵². Le PPI a notamment proposé un modèle d'exhaure par motopompe, goutte-à-goutte et le système californien, ce qui a contribué à l'innovation technique.
250. Un don de 1,8 million d'USD financé par le FEM et coordonné par le FIDA, a été accordé entre autres à l'ICRAF et Conservation International (2018-2022)¹⁵³. Le rôle de Conservation International, en collaboration avec le PNUE, Bioversity International et l'ICRAF, était entre autres de développer un cadre conceptuel pour le suivi multi-échelle et l'évaluation des services écosystémiques et des bénéfices socioéconomiques. Au Niger, le projet était intégré au ProDAF. Selon le rapport annuel FIDA/ICRAF (2019)¹⁵⁴, ce don a permis de créer des cadres qui rassemblent les différentes parties prenantes travaillant dans les mêmes paysages, et de favoriser ensuite des changements nécessaires sur le terrain au niveau local.
251. Le don accordé à Stichting Agriterra et géré par le FIDA (2019-2022, 4,6 millions d'USD, 67% du FIDA, 33% de l'UE) vise entre autres à ce que les coopératives, les organisations de producteurs/paysannes et les petites et moyennes entreprises (PME) rurales desservies par le bénéficiaire puissent accéder aux investissements du fonds ABC. Le document de conception prévoit des ateliers annuels avec le FIDA et la publication des leçons apprises, mais ne mentionne pas de pays ou projet spécifique.
252. Le don de 3,5 millions d'USD accordé à l'IFPRI et au CILSS (2020-2023) vise entre autres la réduction des barrières commerciales transfrontalières en éliminant ou en réduisant le harcèlement routier le long des couloirs commerciaux¹⁵⁵. Pour le Niger, il est associé au ProDAF. En 2016, le CILSS et l'Institut du Sahel ont signé une convention de partenariat avec le ProDAF pour la mise en œuvre des activités sur l'intégration régionale des échanges entre le Niger et le Nigéria. Le CILSS est par ailleurs en train de mettre en œuvre des mécanismes de suivi des flux transfrontaliers de produits agropastoraux, ainsi que des mécanismes de surveillance du harcèlement routier et des obstacles commerciaux.
253. **Aperçu global.** Les dons du FIDA sont généralement pertinents et alignés sur les priorités nationales en matière de développement rural telles que tracées dans

¹⁴⁹ Accord de don entre le FIDA et le ROPPA, 2013.

¹⁵⁰ <https://roppa-afrique.org/spip.php?article78>

¹⁵¹ Pour le Niger, les techniques recommandées sont le stockage des eaux de ruissellement, les puits peu profonds et la dérivation des eaux avec irrigation par gravité, les technologies de pompage, la conservation des sols et de l'eau, l'irrigation au goutte-à-goutte, l'irrigation de surface et les systèmes californiens. <http://www.fao.org/in-action/water-for-poverty-in-africa/countries/niger/background/fr/>

¹⁵² IWMI et FAO (2018). Project completion report (Grant No: 200000119: More Effective and Sustainable Investments in Water for Poverty Reduction. The CGIAR Research Program on Water Land and Ecosystems: Project implemented by the Food and Agricultural Organization and the International Water Management Institute.

¹⁵³ Le don est accordé à la FAO, au PNUD, au PNUE, au CI et à l'ICRAF

¹⁵⁴ https://www.thegef.org/sites/default/files/publications/RFS_Annual_Report_2019.pdf, pages 17, 59, 63-66

¹⁵⁵ Les associations bénéficiaires incluent trois associations nigériennes: l'Interprofession de la filière bétail viande, cuirs et peaux (IP BVCP); l'Association nationale des coopératives des professionnels de la filière oignon (ANFO); et le Syndicat national des commerçants de céréales du Niger.

l'I3N, ainsi que sur les objectifs des projets cofinancés par le FIDA. Si certains petits dons sont déconnectés du programme de pays, d'autres ont des budgets plus larges et ont collaboré dans une certaine mesure avec les projets du programme, notamment en introduisant des améliorations techniques ou en appuyant les mécanismes de concertation. **Le défi principal semble être d'assurer l'insertion des dons dans la continuité des activités du portefeuille et de réaliser une mise à l'échelle de certaines initiatives.** À la source de ce défi se trouve peut-être l'absence d'un plan de mise en œuvre de la gestion des savoirs et de l'engagement dans le dialogue sur les politiques publiques.

Points clés

- Le programme a reconnu la valeur de la gestion des savoirs, élaboré un manuel de suivi et d'évaluation, établi un partenariat avec le RECA. La solidité des savoirs générés n'était pas suffisamment forte pour alimenter les processus politiques nationaux.
- Les partenariats avec les principaux partenaires gouvernementaux tels que le Ministère de l'agriculture et de l'élevage et le Ministère de l'équipement et leurs démembrements territoriaux ont été solides. Le partenariat avec les agences des Nations Unies basées à Rome s'est concrétisé par la collaboration dans un certain nombre de projets du programme. Des lacunes existent dans les partenariats stratégiques avec les institutions académiques et de recherche.
- Le FIDA a délégué une partie importante du dialogue sur les politiques publiques à la CENRAT. Cependant, il a peu participé à certains processus de dialogue dont il ne peut pas déléguer la responsabilité institutionnelle aux projets. Malgré les succès enregistrés, en particulier avec le PASADEM et le ProDAF, le programme de pays n'a pas suffisamment fait remonter les expériences des projets sous forme de documents de systématisation d'expériences, permettant de les présenter dans un cadre conceptuel d'analyse des politiques publiques.
- Les dons du FIDA sont généralement alignés sur les priorités nationales en matière de développement rural et avec les objectifs des projets cofinancés par le FIDA. Le défi principal semble être d'assurer l'insertion des dons dans la continuité des activités du portefeuille et de réaliser une mise à l'échelle de certaines initiatives.

V. Performance des partenaires

A. Le FIDA

254. **Passage du COSOP 2005 au COSOP 2012.** Le FIDA a réussi le passage d'une approche fondée sur la réponse à l'urgence de la crise alimentaire de 2009-2010, développée sous le COSOP 2005, à une approche d'amélioration de la résilience des systèmes de production face aux chocs climatiques et autres aléas et des ménages face aux déficits de production. Par ailleurs, l'une des recommandations de l'EPP 2011 était de poursuivre l'évolution vers une approche-programme intégrée à la Stratégie régionale de développement rural dans la région de Maradi. Le FIDA a bien tenu compte de cette recommandation.
255. Le FIDA a ouvert un bureau de pays en juillet 2014 (une seule personne) et a promu la convergence des projets en cours de mise en œuvre (PPI Ruwanmu et PASADEM) vers un programme unique, le Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder, en septembre 2015. Le soutien à la mise en œuvre des projets et programmes, le renforcement du dialogue politique et le partenariat sont désormais assurés par la CENRAT. Cette convergence programmatique des projets renforce l'alignement du programme aux priorités nationales telles que déclinées dans l'I3N.
256. Cependant, comme l'approche programmatique représentait un changement fondamental de modèle de coopération et de développement, il aurait été utile d'élaborer une théorie du changement complète, montrant comment le modèle programmatique serait déployé. Au lieu de cela, le montage s'est limité à présenter un cadre de gestion des résultats, organisé uniquement autour des objectifs stratégiques, plusieurs éléments essentiels faisant donc défaut.
257. **Introduction des nouvelles approches dans le programme de pays et amélioration des méthodes.** Le FIDA a introduit dans le programme de pays des approches de développement ayant le potentiel d'assurer la durabilité des résultats, telles que l'approche pôles de développement économique, l'orientation de l'agriculture familiale et l'approche d'ingénierie sociale. L'approche pôles de développement économique, d'abord utilisée par le PASADEM, a ensuite été à la base de la formulation du ProDAF. Les interventions sont menées en synergie et procèdent de l'ingénierie sociale (participation, organisation et implication des acteurs locaux de la planification à la gestion et l'utilisation pérenne des infrastructures) et civile (études, contrôle et construction d'infrastructures).
258. Cependant, malgré le potentiel important que revêt cette approche pour le développement, le programme n'a pas détaillé son contenu en vue de montrer comment agencer la mise en œuvre de l'ingénierie sociale et de l'ingénierie rurale (infrastructures de marchés, pistes rurales) et comment l'intégrer dans les instruments habituels de planification et de mise en œuvre du développement territorial tels que les schémas directeurs de développement. Cet aspect a aussi été observé par une récente mission de supervision¹⁵⁶.
259. **Formulation des projets.** La formulation des projets s'est enrichie de l'introduction de nouvelles approches du développement comme décrit plus haut. Cependant, ProDAF Diffa est une extension territoriale importante qui, bien que justifiable à tous égards, n'a pas été précédée d'une étude d'identification approfondie. La conséquence est que la crise liée au conflit violent dans cette région n'est pas dûment traitée à l'aide de stratégies spécifiques bien reflétées dans les objectifs et les résultats attendus.
260. Si la description du contexte dans les documents des projets fournit beaucoup d'informations utiles sur les contraintes critiques de développement, il manque

¹⁵⁶ Family Farming Development Programme in Maradi, Tahoua and Zinder Regions. Rapport de supervision (2020).

souvent un cadre analytique permettant de considérer la hiérarchie des enjeux de manière appropriée. Ainsi, par exemple, nonobstant les vulnérabilités des populations rurales résultant des aléas climatiques au Niger, la dimension de l'adaptation au changement climatique n'est dûment systématisée que dans les deux projets plus récents ci-dessus.

261. **Appui à la gestion, missions de supervision et de revue du programme de pays.** Le FIDA a appuyé la mise en œuvre du portefeuille des projets, à travers des missions de supervision. Des preuves des visites régulières du CPM au Niger sont disponibles dans les rapports des missions de supervision. Ces missions ont été effectuées en temps opportun et ont été l'occasion de discuter des aspects techniques ou d'identifier les contraintes de mise en œuvre et d'y apporter des solutions. Comme indiqué plus haut, au cours de la période couverte par le COSOP 2012, le programme de pays a effectué une convergence des projets en cours (PASADEM et PPI Ruwanmu) en un seul programme cohérent de promotion de l'agriculture familiale (ProDAF). Cependant, la réorientation du PASADEM suite à la revue à mi-parcours a interrompu les interventions en faveur de la productivité agricole et des ménages les plus pauvres et vulnérables, avec des conséquences importantes pour l'impact du projet à long terme sur les revenus¹⁵⁷. À partir d'octobre 2015, le PPI Ruwanmu est devenu un guichet du ProDAF et a été géré sous un même plan de travail et budget. Les missions de supervision menées à partir de 2013 en réponse à cette nouvelle stratégie ont apporté des modifications en temps opportun aux modalités de mise en œuvre et aux activités de PPI Ruwanmu. Sa structure de gestion a été régionalisée, transférant les responsabilités aux Comités de coordination régionaux et créant des bureaux à Maradi et Tahoua.
262. Les missions de supervision ont été performantes en matière d'attention particulière aux aspects environnementaux des activités appuyées par le PPI Ruwanmu. Les rapports de supervision ont soulevé des préoccupations environnementales concernant la surexploitation des forages et le danger d'accumulation de salinité due à l'utilisation des produits chimiques. Suite à ces constats, le projet a mis en place des mécanismes (institutions et techniques de suivi) pour aider à gérer ces risques¹⁵⁸.
263. **Présence insuffisante dans les consultations avec les partenaires techniques et financiers (PTF).** Le FIDA a accordé peu d'attention aux consultations avec les PTF. Sa présence aux réunions de coordination a été limitée, en grande partie en raison du sous-effectif de son bureau de pays, mais aussi à cause du rôle peu défini du FIDA dans le dialogue sur les politiques publiques.
264. Sur la base de ce qui précède, l'appréciation de la performance du FIDA est « **plutôt satisfaisante** » (score de 4).

B. Le Gouvernement

265. **Une bonne appropriation par le Gouvernement des objectifs et des approches du programme.** Le Gouvernement nigérien s'est approprié des objectifs du programme du FIDA. Ceci s'est confirmé notamment dans sa Déclaration de politique générale dans laquelle il a soutenu l'approche « pôle de développement économique ». Cette appropriation est encore démontrée par la mise en place de la CENRAT en 2016, qui est installée au sein du MAG/EL. Cette cellule assure les fonctions suivantes: i) représentation du FIDA dans le dialogue stratégique; ii) appui aux unités régionales de gestion, chargées des aspects

¹⁵⁷ FIDA (2019). *Évaluation d'impact du Projet d'appui à la sécurité alimentaire et au développement dans la région de Maradi*. <https://webapps.ifad.org/members/ec/107/docs/french/EC-2019-107-W-P-4.pdf>

¹⁵⁸ République du Niger, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, Cellule nationale d'assistance technique (2018). *Rapport d'étude effets/impacts des activités de traitements des bassins versants et de la petite irrigation dans le cadre du projet Petite Irrigation PPI/RUWANMU dans les régions de Tahoua, Maradi et Zinder*.

- techniques et opérationnels; iii) gestion financière (flux de fonds vers les comptes désignés); iv) suivi-évaluation et communication; v) assistance technique.
266. En plus d'être un signe d'appropriation politique par le MAG/EL, cette Cellule permet de renforcer des liaisons en aval et en amont. Il s'agit d'un élément très important pour consolider l'information et le suivi des unités régionales de gestion du ProDAF et qui appuie la gestion du programme de pays.
267. **Le gouvernement s'est généralement assez bien acquitté de son rôle de responsable du suivi fiduciaire** vis-à-vis des projets du programme. Pour le PASADEM par exemple, le Ministère de l'agriculture a assuré l'évaluation externe du personnel du projet, et l'a appuyé dans la conduite de la passation des marchés au niveau national. Quant au ProDAF, la mission de supervision de mai 2020 a noté que son équipe de gestion financière est expérimentée et que le projet dispose d'un système de contrôle interne satisfaisant. La soumission des rapports financiers du projet respecte généralement les échéances établies par les accords. Néanmoins, le montant des avances non justifiées tant aux partenaires qu'au personnel, et le manque d'outils de suivi appropriés, représentent des risques majeurs pour le programme.
268. **En général, la mise à disposition des fonds de contrepartie a été inférieure aux prévisions à la conception.** Pour le PPI Ruwanmu par exemple, le décaissement du gouvernement pour le projet n'a été que de 18% des fonds engagés. Pour le PPILDA, à la clôture, le taux de mobilisation des ressources globales, y compris les exonérations fiscales sur les acquisitions de projets de biens et services, n'était que de 32%. Ceci peut s'expliquer par les difficultés d'adaptation des règles de passation des marchés et à la faiblesse institutionnelle des services techniques décentralisés. Pour le PASADEM, la mise à disposition des fonds de contrepartie a été insatisfaisante par rapport aux prévisions à la conception. En effet, la contribution de l'État, évaluée au démarrage à environ 5,6 millions d'USD en termes d'exonérations de droits de douane et taxes, n'a été mobilisée qu'à hauteur de 47%. Pour ProDAF Diffa, la mission de supervision de décembre 2019 a noté une faible mobilisation de la contribution de l'État, qui s'explique par la lenteur et la lourdeur des procédures dans l'obtention des exonérations et se traduit aussi par une centralisation du processus à Niamey.
269. Outre le MAG/EL, d'autres partenaires publics gouvernementaux et décentralisés collaborent à la mise en œuvre du programme. Les communes jouent leur rôle de planificatrices du développement local avec l'élaboration de plans de développement communal et de programmes annuels d'investissement. Elles assurent également un contrôle local sur l'élaboration de termes de référence et des budgets pour les microprojets du Fonds d'investissement local. Cependant, le Gouvernement n'a pas pris de mesures pour la mise à l'échelle des innovations, par exemple de l'IRDAR-RCI. D'une manière générale, il a utilisé les résultats des projets pour les reproduire dans le cadre de nouveaux projets du FIDA et n'a pas suffisamment utilisé les approches innovantes qui transcendent les thèmes et les régions (p. ex., développement des chaînes de valeur) pour assurer des transformations sectorielles.
270. À cet égard, **l'approche programmatique n'a pas encore conduit les projets à des résultats synergiques, car ces projets fonctionnent toujours comme des unités autonomes.** Il s'agit d'interventions qui peuvent encore être classées par champs thématiques, région de mise en œuvre, même si certaines sont multirégionales. On n'a pas encore profité de l'occasion de les mettre en œuvre autant que possible par le biais de structures gouvernementales déconcentrées et d'entités décentralisées, afin de permettre au programme de pays d'avoir une portée plus large.
271. L'évaluation s'est entretenue avec des partenaires gouvernementaux et des administrations locales, y compris les communes, et a revu les rapports des

missions de supervision et des évaluations de mi-parcours. Elle a conclu à une bonne prise en main des responsabilités envers la mise en œuvre du programme, à tous les niveaux. Au niveau gouvernemental, les principaux partenaires soutiennent la mise en œuvre du programme et manifestent une pleine appropriation de son travail. Le Ministère de l'agriculture, en sa qualité de chef de file du programme, fournit les orientations et la supervision nécessaires. La Direction du génie rural au sein du Ministère de l'agriculture et la Direction générale des routes rurales du Ministère des infrastructures ont supervisé conjointement la réhabilitation et la construction des pistes rurales.

272. **Au niveau des institutions locales (régions et communes), il manque une expertise dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage**, par exemple dans le domaine de la planification et de la mise en œuvre de la régénération durable des ressources naturelles, dans une approche de gestion durable des bassins versants, ce qui limite l'efficacité des projets. À ce niveau, d'autres limitations sont les ressources budgétaires, particulièrement au niveau communal, pour permettre l'entretien des infrastructures.
273. **Pilotage et orientation politique des projets du programme de pays et participation aux missions de supervision.** Les services des ministères concernés par le programme de pays, y compris le Haut-Commissariat de l'Initiative 3N, participent activement, sous le leadership du Ministère de l'agriculture et de l'élevage, aux missions de formulation et de supervision des projets. En particulier, le Haut-Commissaire à l'Initiative 3N soutient le programme de pays, dont l'approche programmatique est très appréciée et considérée comme un excellent exemple pour d'autres donateurs. L'I3N s'est d'ailleurs inspirée des activités du PPILDA dans le domaine de l'intensification agricole (champs-écoles paysans, points de vente d'intrants agricoles, amélioration des semences) qui ont été prises en compte pour l'élaboration de son Axe 1. Elle s'est aussi inspirée du PASADEM pour son 2^e Plan d'action quinquennal (2016-2020), en faisant du développement intégré des filières et de la réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ses domaines centraux, alors que le ProDAF est considéré comme totalement aligné sur l'Initiative. Les services techniques déconcentrés ont contribué à la mise en œuvre des activités des projets. Les autorités administratives de diverses instances au niveau régional apportent leur soutien à la mise en œuvre des activités de projets au niveau local, notamment à travers la sensibilisation des collectivités territoriales et des populations cibles.
274. Le portefeuille dispose d'un système de suivi et évaluation (S&E) et d'un plan de S&E, tous deux en cours d'utilisation. Cependant, le S&E a été orienté vers l'atteinte des résultats quantitatifs plutôt que vers les effets et impacts à moyen et long terme des interventions des projets et des synergies de ces interventions. Des études d'impact ont été sous-traitées à des bureaux d'études. Le programme n'a pas encore adopté une approche systématique de la collecte, de la gestion ou de l'analyse des données concernant les effets et les impacts pour améliorer l'apprentissage et la diffusion des enseignements tirés.
275. Sur la base de ce qui précède et compte tenu des sous-réalisations des projets, l'appréciation de la performance du gouvernement est « **plutôt satisfaisante** » (score de 4).

Points clés

- Le FIDA a réussi le passage d'une approche fondée sur la réponse à l'urgence de la crise alimentaire de 2009-2010, développée sous le COSOP 2005, à une approche d'amélioration de la résilience des systèmes de production et des ménages face aux déficits de production. Le FIDA a appuyé la mise en œuvre du portefeuille de projets, à travers des missions de supervision. Celles-ci ont été performantes en matière d'attention particulière aux aspects environnementaux des activités appuyées par le PPI Ruwanmu. Cependant, la réorientation du PASADEM suite à la revue à mi-parcours a interrompu les interventions en faveur de la productivité agricole et des ménages les plus pauvres et vulnérables. Le FIDA a accordé peu d'attention aux consultations avec les PTF. Sa présence aux réunions de coordination a été limitée, en grande partie en raison du sous-effectif de son bureau de pays.
- Le Gouvernement nigérien s'est approprié certains des objectifs du programme du FIDA. Outre le MAG/EL, d'autres partenaires publics gouvernementaux et décentralisés collaborent à la mise en œuvre du programme. Les communes jouent leur rôle de planificatrices du développement local, avec l'élaboration de plans de développement communal et de programmes annuels d'investissement. En général, la mise à disposition des fonds de contrepartie a été inférieure aux prévisions à la conception. Comme déjà noté, le portefeuille a souffert de plusieurs cas de sous-réalisations.

VI. Performance de la stratégie (COSOP)

A. Pertinence

276. **Les COSOP sont conformes aux politiques exprimées dans les stratégies et les plans de développement du Niger.** La conformité de la stratégie du FIDA avec les politiques de développement du Niger s'est accrue avec le COSOP 2012. Le gouvernement a considéré certains projets, notamment le PASADEM et le PPI Ruwanmu comme des instruments servant à l'opérationnalisation de l'I3N¹⁵⁹. Le COSOP 2012 s'inscrit également dans la Stratégie de développement durable et de croissance inclusive et dans la Stratégie de petite irrigation au Niger, qui vise à améliorer la contribution de la petite irrigation à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger.
277. **Cohérence avec les politiques et stratégies du FIDA.** L'objectif général et les objectifs spécifiques du COSOP 2012 sont également en cohérence avec le Cadre stratégique du FIDA 2011-2015 qui a comme objectif général d'œuvrer pour que les populations rurales pauvres améliorent leur sécurité alimentaire et leur nutrition, augmentent leurs revenus et renforcent leur capacité de résistance¹⁶⁰. La stratégie reste alignée sur le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025, dont les objectifs stratégiques sont les suivants: i) renforcer les capacités productives des populations rurales; ii) accroître les avantages que les populations rurales tirent de leur intégration aux marchés; et iii) renforcer la viabilité environnementale et accroître la résilience des activités économiques des populations rurales face au changement climatique.
278. **Prise en compte des recommandations de l'EPP de 2011.** Pour la préparation du COSOP 2012, le FIDA a généralement tenu compte des recommandations de l'EPP de 2011, tout en en modifiant certains aspects en accord avec le gouvernement. Ainsi:
- Le programme de pays a continué de cibler les interventions sur la région de Maradi, en renforçant les capacités des institutions locales et en soutenant la diversification des revenus des ruraux pauvres. Toutefois, il a étendu sa couverture géographique aux régions de Tahoua, Zinder et Diffa.
 - Le programme a appuyé l'élaboration de la stratégie régionale de développement rural pour Maradi en veillant à ce que les interventions du FIDA dans la région soient alignées sur cette stratégie. Ceci est un premier pas vers une « approche programme ».
 - Le COSOP reconnaît l'importance des activités hors prêt (partenariats, gestion des savoirs et dialogue politique) pour encourager l'innovation et l'intensification.
279. **La stratégie du FIDA au Niger a évolué de façon significative au cours de la mise en œuvre** du COSOP 2012, vers une plus grande importance accordée à l'accès aux marchés des petits producteurs et au développement des chaînes de valeur au fur et à mesure que de nouveaux projets ont été conçus et mis en œuvre. Les projets mis en œuvre au cours de la période du COSOP 2012 sont axés sur l'approche « pôle de développement économique », les infrastructures de marchés et les filières agropastorales. Les derniers projets ont également réussi à

¹⁵⁹ Le COSOP 2012 est également aligné sur le Plan de développement économique et social (PDES) 2012-2015, plus spécifiquement avec son axe 3 relatif à la sécurité alimentaire et le développement agricole durable opérationnalisé à travers l'Initiative 3N (I3N).

¹⁶⁰ Le programme de pays couvre la totalité ou une partie de chacun des huit domaines d'intérêt thématiques mentionnés par ce cadre, à savoir: 1) Ressources naturelles – terre, eau, (énergie et biodiversité); 2) Adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets; 3) Techniques agricoles améliorées et services de production efficaces; 4) Gamme élargie de services financiers accessibles à tous; 5) Intégration des populations rurales pauvres dans les filières; 6) Développement d'entreprises rurales et création d'emplois non agricoles; 7) Renforcement des capacités techniques et professionnelles; et 8) Appui aux organisations de producteurs ruraux.

donner une place importante à la facilitation du dialogue entre autorités nigériennes et nigérianes sur les échanges transfrontières dans le cadre des projets ProDAF et ProDAF Diffa, dans le but d'améliorer l'accès des productions agropastorales au marché.

280. **La stratégie est pertinente pour les conditions des communautés cibles.** La stratégie est pertinente pour l'Objectif général d'atteindre la sécurité alimentaire et les capacités de résilience des ménages ciblés. La consommation croissante de plus d'aliments et la demande également croissante de services écosystémiques créent des pressions considérables sur les ressources foncières, conduisant ainsi à leur dégradation et entraînant une pauvreté accrue. Les réponses proposées par le COSOP sont pertinentes pour les communautés ciblées, car elles visent à promouvoir les innovations technologiques pour accroître la productivité et réduire la pression sur les terres, améliorer l'état des ressources naturelles dégradées, assurer le stockage des produits durant la soudure (greniers villageois), intégrer les producteurs dans les chaînes de valeur et adopter des mesures politiques et stratégiques sur les enjeux fonciers.
281. **Les COSOP abordent les thèmes clés pour le développement rural au Niger, même si cela ne se fait pas sans quelques limitations.** Pour un des pays du Sahel dont le développement est largement reconnu comme étant menacé par des risques liés à la variabilité et au changement climatique, le COSOP 2012 mentionne les changements climatiques comme l'un des risques à atténuer pour la réussite de sa mise en œuvre, même s'il n'en fait pas un enjeu transversal devant être intégré dans toutes les interventions de sa mise en œuvre.
282. Deuxièmement, il y a la **fragilité environnementale** due à la dégradation des terres ressources liée à la désertification, qui est accélérée par les aléas mentionnés ci-dessus liés au changement climatique. Le programme a abordé cette fragilité au travers d'actions certes pertinentes comme l'aménagement des microbassins versants, la régénération naturelle assistée ou la réhabilitation des terres de parcours, mais sans les inscrire dans des schémas directeurs de gestion intégrée des bassins versants pouvant garantir le respect des principes de gestion durable des ressources naturelles et assurer la résilience des populations et des écosystèmes. La lecture des documents de projets et les éléments provenant des visites de terrain montrent que la réalisation des actions de gestion de bassins versants intervient à l'échelle locale et se limite ainsi aux microbassins. Or chaque microbassin présente des interfaces avec des échelons de paysages supérieurs qu'il est utile de prendre en compte au moyen de l'outil approprié qu'est le schéma directeur de gestion de bassin versant.
283. Troisièmement, il y a la **fragilité des ménages** vis-à-vis des crises récurrentes de production agricole et des fluctuations des prix sur les marchés. Pour y faire face, le programme a appuyé par exemple les banques de céréales financées par les différents projets, le développement des filières agropastorales, l'approche « pôles de développement économique » ou encore l'intégration régionale. Il a aussi réalisé la construction d'infrastructures de marchés et des pistes rurales dans l'hypothèse qu'elles amélioreront l'accès aux marchés. Cependant, pour garantir l'accès inclusif des petits producteurs aux marchés, d'autres investissements « doux » complémentaires sont nécessaires, par exemple sous forme d'agriculture contractuelle, afin de garantir non seulement l'accès au marché mais aussi des prix stables.
284. Quatrièmement, il y a la **fragilité par rapport aux risques de conflit**. Les communautés du Sahel sont de plus en plus affectées par des conflits violents, qui s'ajoutent à d'autres formes de conflits sociaux locaux portant sur l'accès aux ressources naturelles. La planification du développement visant à renforcer la résilience des pauvres doit donc répondre à la menace croissante posée par les conflits, en concevant des composantes qui renforcent la résilience, et d'autres qui

visent à atténuer et prévenir les conflits. Plusieurs documents de projets du programme font mention des problèmes de conflits sociaux liés entre autres aux ressources naturelles, mais aussi le conflit violent qui est facteur d'insécurité physique et alimentaire dans le bassin du lac Tchad. Cependant le programme n'a pas approfondi le développement d'une approche à plusieurs facettes d'analyse et de prévention de conflits. Le ProDAF Diffa a fait un premier pas en ce sens en inscrivant plusieurs activités pouvant permettre d'atténuer les conflits sur les ressources naturelles, mais l'a fait sans analyse approfondie des conflits. Par ailleurs, le FIDA est en train de lancer un *Programme conjoint Sahel en réponse aux Défis COVID-19, Conflits et Changements climatiques*, dont la logique d'intervention essaie de lier l'humanitaire, le développement et la paix, moyennant une collaboration entre le FIDA, le PAM et la FAO, ainsi que d'autres agences locales.

285. Cinquièmement, il y a la problématique du **ciblage des femmes et des jeunes**. La question des jeunes au Niger est prioritaire, compte tenu du taux de fécondité très élevé et de la proportion de population jeune. Si les nouveaux projets mentionnent les jeunes de manière plus explicite (notamment dans le volet microentreprise), il est difficile d'y trouver une véritable analyse des opportunités et des intérêts des jeunes. Un virage stratégique vers l'appui à la commercialisation et aux filières agricoles aurait permis une réflexion sur les jeunes comme prestataires de services et produits (p. ex., intrants, appui-conseil technique, transport, vente). D'ailleurs, l'importance de l'infrastructure dans le portefeuille ouvre des opportunités aux petites entreprises de construction et d'entretien.
286. Concernant l'égalité de genre, une étude par Mathys *et al.* (2017)¹⁶¹ montre que l'inégalité entre les sexes est importante au Niger et profondément enracinée dans les traditions culturelles. Le programme a amélioré la prise en compte de cette question dans les projets récents, notamment avec les projets ProDAF, ProDAF Diffa et PRECIS¹⁶². Cependant, l'analyse du portefeuille a noté l'attention insuffisante portée à certaines activités très pertinentes pour les femmes et les personnes sans accès à la terre (kits volailles et caprins) et les banques d'aliments de bétail.
287. Sixièmement, il y a la problématique du renforcement des **capacités des organisations paysannes et de leurs fédérations**. Les organisations paysannes et chambres régionales de l'agriculture jouent un rôle important comme partenaires de mise en œuvre des activités des projets du programme. Le renforcement de leurs compétences de maîtrise d'ouvrage, afin de leur permettre de réaliser leurs propres plans de développement avec l'appui du programme en lieu et place des projets de celui-ci, n'en demeure pas moins un défi de taille.
288. **Transition vers une approche programmatique**. Comme nous l'avons déjà vu dans ce chapitre et dans les chapitres II et III (*Pertinence du portefeuille*), le Gouvernement du Niger et le FIDA ont entamé, avec le COSOP 2012, une transition vers une « approche programme ». Les aspects principaux de l'approche programme incluent: i) la fusion de plusieurs projets en une seule initiative (p. ex., intégration du PASADEM et du PPI Ruwanmu en ProDAF); ii) l'établissement d'une seule équipe pour la gestion des activités financées par plusieurs prêts du FIDA (la CENRAT); iii) la tentative d'accompagner les investissements d'activités « hors prêt » grâce à la contribution de la CENRAT.
289. Cette progression est à saluer, mais il reste encore des limites et des défis. Comme observé précédemment, l'intégration de plusieurs projets en une initiative cohérente est encore un travail en cours. Il manque un cadre conceptuel uniforme

¹⁶¹ Mathys, E., Oot, L. et Sethuraman, K. (2017). *USAID Office of Food for Peace Food Security Desk Review for Niger*. FHI 360/FANTA. USAID. <https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1866/FFP-Niger-FoodSecurity-Desk-Review-Oct2017.pdf>

¹⁶² Programme Niger – FIDA (2019). *Rapport d'évaluation de la prise en compte du genre dans les activités du ProDAF*.

pour le programme. En effet, le COSOP 2012 n'a pas présenté de théorie du changement à même d'illustrer clairement les liens entre les projets de prêts et autres activités du programme de pays et les changements et impacts attendus. Leurs cadres de gestion des résultats ne présentent pas tous les éléments essentiels dont la description des relations de cause à effet a besoin. Étant donné que les contraintes comprennent la dégradation des systèmes agricoles, la dégradation des terres et les chocs climatiques, il est important de disposer d'un cadre facilitant l'analyse de l'interaction causale entre divers déterminants du développement rural durable souhaité. De plus, les activités hors prêt ont reçu une attention moindre dans le cadre des résultats.

290. Un point essentiel à souligner est le renforcement de l'intégration des interventions du programme dans les structures nationales. Même si on observe à l'heure actuelle une bonne collaboration entre les services de l'État et leurs démembrés déconcentrés, du point de vue opérationnel les projets restent autonomes et tendent, à quelques exceptions près, à être liés à des régions sans être des « projets de régions ». L'enjeu est donc de mettre l'accent sur la décentralisation, la complémentarité et la synergie des interventions, ainsi que sur la complémentarité avec les actions du gouvernement et de ses partenaires.
291. **Synthèse.** Les objectifs des COSOP 2005 et 2012 sont pertinents avec les priorités stratégiques du Niger relatives au développement des secteurs productifs, à la création d'emplois et au développement de l'accès des pauvres aux services sociaux essentiels. Même si le COSOP 2012 n'a pas encore complètement réalisé la transition entre l'approche projets et l'approche programmatique, il a adapté ses objectifs aux axes stratégiques de l'I3N, et les projets du programme de pays cadrent avec les priorités nationales et les besoins des régions et communautés cibles. Les thèmes abordés sont prioritaires pour la réduction de la fragilité et le développement économique en dépit de quelques limitations de conception. Dans l'ensemble, en accordant un poids majeur à l'évolution stratégique, la pertinence des COSOP est jugée **satisfaisante** (5).

B. Efficacité

292. L'évaluation de l'efficacité de la stratégie de pays détermine dans quelle mesure les objectifs stratégiques du COSOP ont été atteints et s'il existe un lien logique crédible entre les interventions soutenues par le FIDA et ses partenaires et les résultats observés. L'analyse est présentée ci-dessous par objectif spécifique du COSOP (voir chapitre II et théorie du changement reconstruite, avant dernière colonne, Annexe IX).

Objectif spécifique 1: Amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire des ménages ruraux

293. Les interventions dans le cadre du COSOP 2005 répondaient essentiellement à la crise alimentaire qui prévalait dans le pays, tandis que le COSOP 2012 s'oriente vers une vision plus élargie du développement rural. **Les interventions ont enregistré des résultats appréciables. Pourtant, la stratégie d'intervention n'a pas suivi une approche intégrée**, telle que la gestion intégrée des paysages, pour l'amélioration de la productivité agricole et la restauration des terres agricoles, pastorales et forestières dégradées en raison de facteurs climatiques ou humains. Le programme a apporté des améliorations en adoptant une approche de gestion des microbassins versants qui permet de développer des systèmes agro-sylvo-pastoraux ayant le potentiel d'assurer une bonne gestion de la fertilité des sols, des productions vivrières, fourragères et ligneuses durables.
294. Le PPI Ruwanmu a permis un saut technologique dans les pratiques d'irrigation, allant des pompes à faible profondeur à propulsion humaine aux pompes motorisées et au réseau californien afin d'éviter les fuites d'eau. Les communautés

ont compris le lien entre la zone de production agricole et l'approche générale des microbassins versants¹⁶³.

295. La petite irrigation a permis aux petits agriculteurs d'intensifier la production mais aucune réflexion approfondie n'a été menée sur la mesure dans laquelle cette technologie permet aux utilisateurs d'augmenter durablement leur résilience, face au changement climatique en particulier, et de transformer leurs moyens de subsistance. La petite irrigation a permis d'exploiter les nappes superficielles, alors que c'est la valorisation de l'immense réserve d'eau souterraine qui permettrait de faire face aux aléas climatiques. L'intégration de la dimension d'adaptation aux changements climatiques aurait donc justifié d'envisager comment inscrire la petite irrigation pour les petits périmètres dans des ouvrages de taille structurante pour la mobilisation et la distribution de l'eau.
296. L'un des acquis du programme a été l'adoption par les producteurs de technologies améliorées grâce à l'introduction des systèmes d'appui-conseil agricole, dont les champs-écoles paysans et la « démonstration d'initiatives paysannes » en matière d'élevage. Par ailleurs, la multiplication et la diffusion des semences, l'aménagement des espaces pastoraux et le balisage des couloirs pastoraux ont dépassé les prévisions, en raison notamment de l'appui important au renforcement des capacités locales de production.
297. **État des ressources naturelles et foncières.** Les interventions de gestion des ressources naturelles et les aménagements fonciers appuyés ont consisté principalement en la restauration des terres dégradées, la confection d'ouvrages antiérosifs, l'ensemencement des herbacées dans les ouvrages, la plantation de ligneux dans les ouvrages avec des plants produits localement avec des semences locales, et la régénération naturelle assistée. Ces initiatives ont été très performantes, même si l'envergure géographique reste limitée par rapport aux besoins. Elles ont aussi permis une formation et mobilisation et un changement de mentalité pour les paysans.
298. En matière de gestion et amélioration de la productivité des terres de parcours, l'efficacité du programme de pays est limitée par les faibles niveaux des réalisations. Ce point a été corrigé dans la conception du ProDAF Diffa, qui accorde une plus grande attention aux problématiques agropastorales et pastorales. La mise en œuvre doit tenir compte d'une problématique différenciée selon l'orientation pastorale ou agropastorale du pôle de développement économique (aménagements pastoraux, gestion des points d'eau dans les zones de parcours, promotion du sous-secteur de l'hydraulique pastorale).
299. **Structures socioéconomiques et systèmes d'acteurs.** Le programme de pays a appuyé avec succès l'émergence de divers types d'instances rurales dans les zones couvertes par ses projets. Ces instances ont joué un rôle crucial dans la mise à l'échelle de leurs activités. Le PASADEM a renforcé les capacités techniques (formation, voyages d'études), organisationnelles et logistiques des organisations paysannes faïtières, des ONG partenaires et de la Chambre régionale d'agriculture. Dans le cadre de l'appui aux aménagements structurants, le programme de pays a innové, en mettant en place une démarche consistant à bâtir la complémentarité entre les aménagements relevant de l'ingénierie civile (pistes rurales, infrastructures économiques) et les structures socioéconomiques de gestion de ces infrastructures (ingénierie sociale). Cette démarche a permis de mobiliser les communautés cibles et de renforcer leur appropriation des infrastructures construites par les projets.
300. **Amélioration des conditions de vie et renforcement de la résilience des populations cibles.** S'agissant de la sécurité alimentaire et de la nutrition, la

¹⁶³ Oriol, C. et Béné, C. (2019). *CIAT strategic support for mainstreaming nutrition in IFAD's investments using the nutrition-sensitive value chain (NSVC) approach*. International Centre for Tropical Agriculture (CIAT).

lecture des cadres de gestion des résultats des COSOP 2005 et 2012 montre un manque de définition des résultats intermédiaires attendus, des effets escomptés, voire des objectifs spécifiques poursuivis. Nonobstant cette lacune, les activités mises en œuvre par les projets du FIDA ont contribué à la sécurité alimentaire des ménages cibles dans toutes leurs zones d'intervention, notamment en accompagnant la dynamique d'intensification agricole et les aménagements de nouvelles superficies de petite irrigation. Plusieurs projets ont mis en œuvre des activités touchant à la nutrition. Dans le cas de PPILDA, les activités susceptibles d'avoir un impact ont été: les centres de prévention contre la malnutrition, la distribution de semences de *Cassia tora* et de *Moringa oleifera* et la formation de femmes relais-nutrition pour la diffusion de bonnes pratiques de nutrition et le dépistage de la malnutrition. Toutefois, comme nous l'avons déjà observé, il manque des données plus précises (anthropométriques) pour mesurer les résultats nutritionnels.

Objectif spécifique 2: Accès aux marchés et intégration des petits producteurs agro-sylvo-pastoraux organisés dans les chaînes de valeur inclusives

301. La stratégie du FIDA au Niger, largement axée sur l'accroissement des productions agropastorales pour répondre à la crise alimentaire (COSOP 2005), a accordé, au cours de la mise en œuvre du COSOP 2012, une plus grande importance à l'accès aux marchés pour les petits producteurs et au développement des chaînes de valeur, avec les projets récents terminés (PASADEM, PPI Ruwanmu) ou en cours (ProDAF).
302. **Les interventions pour le développement des chaînes de valeur répondent davantage à un manque d'infrastructure de services et non pas à un besoin d'identifier et de résoudre les contraintes des chaînes spécifiques.** Le design des aspects relatifs au développement des chaînes de valeur n'a pas été étayé par un diagnostic des conditions ayant une incidence sur les dynamiques des chaînes spécifiques visées dans le cadre du COSOP 2012. C'est par un tel diagnostic qu'on peut identifier les contraintes et les possibilités offertes par les technologies et le marché pour une chaîne de valeur spécifique.
303. L'idée sous-jacente est d'utiliser l'infrastructure de services pour stimuler l'émergence de pôles de développement économique autour des principaux produits de base de la région. Dans le cas du PASADEM, l'approche suivie, même si elle est essentielle, n'inclut pas l'identification de goulets d'étranglement des filières présentant un important potentiel de marché et de valeur ajoutée à travers des démarches participatives. L'accent porte sur le développement d'un réseau de marchés agricoles et d'infrastructures de services complémentaires.
304. **Le programme enregistre divers degrés d'efficacité de son appui** au développement inclusif des filières et intégration régionale. Les progrès sont satisfaisants au niveau des premiers chaînons des filières, à savoir la production agricole et animale. Il y a eu notamment des sous-réalisations dans le domaine des installations de commercialisation des produits agricoles (marchés de demi-gros, plateformes de commercialisation, centres de collecte et maisons de paysans) et les pistes de désenclavement des zones de production et de desserte vers les centres urbains). Les informations disponibles montrent des effets positifs, directs et indirects, sur les revenus des petits producteurs mais elles demeurent encore anecdotiques.
305. Pour l'accès aux marchés, le concept de pôle de développement économique connaît une appropriation avec sa prise en compte dans certains plans de développement régionaux (PDR) et lors de la formulation des projets financés par d'autres bailleurs. Le Gouvernement a mentionné l'approche PDE dans sa Déclaration de politique générale en tant que principe phare de sa politique de développement rural et plusieurs PTF (AFD, AICS, coopération danoise, coopération

suisse, GIZ/KfW, LuxDev) l'ont adoptée. Cependant, comme déjà souligné plus haut, il manque une étude approfondie du fonctionnement des PDE et des bénéfiques pour les petits producteurs.

306. **Appui du programme de pays à la mise en place d'un cadre d'échanges transfrontaliers.** Le commerce transfrontalier entre le Niger et le Nigéria est essentiel pour assurer un approvisionnement régulier des marchés en produits agricoles dans les deux pays et dans la région. Cet approvisionnement contribue à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Les projets PASADEM, PPI Ruwanmu et plus largement le ProDAF, en plus des investissements structurants dans les infrastructures, ont contribué à mettre en place des dispositifs de suivi des flux et des tracasseries ainsi que des cadres locaux de concertation sur la fluidification des échanges commerciaux. Dans la même logique, le ProDAF est en train d'appuyer la mise à l'échelle de l'expérience du bon d'enlèvement de commercialisation pour plusieurs produits agricoles¹⁶⁴.
307. Dans la région de Zinder, l'appui du programme à la mise en place d'un cadre d'échanges transfrontaliers, notamment par la construction d'infrastructures d'accès au marché (123 km de pistes rurales), a permis l'accès des produits des bassins de production aux zones de marchés nationaux et transfrontaliers¹⁶⁵. Dans le cadre de ProDAF, des dispositifs de suivi des flux transfrontaliers des produits agropastoraux sur les corridors Kano-Katsina-Maradi, Tahoua-Sokoto-Kebbi et Zinder-Daura-Kano ont été mis en place¹⁶⁶. S'agissant du ProDAF Diffa, le progrès réside dans la facilitation de l'intégration régionale des échanges, car il n'existe pas encore de dispositif de réduction des entraves commerciales fonctionnel le long du corridor Diffa-Zinder-Kano.

Objectif spécifique 3: Renforcement du cadre institutionnel local et des capacités des acteurs locaux pour la durabilité des activités productives et commerciales.

308. **Renforcement des capacités des communes.** En rapport avec les structures d'acteurs, le processus de décentralisation est une évolution majeure qui a marqué la gouvernance du développement rural au Niger au cours des périodes couvertes par les deux derniers COSOP. Le programme de pays a été efficace dans son appui aux services techniques déconcentrés. Cependant, les résultats enregistrés dans l'accompagnement des communes en matière de réalisation et de gestion post-investissement des microprojets sont mitigés, avec l'exception du projet IRDAR-RCI-PAC2 qui a contribué au renforcement des capacités des communes en soutenant les conventions entre les services techniques déconcentrés et les communes, conformément au principe de responsabilisation des acteurs locaux¹⁶⁷.
309. **Renforcement des capacités des organisations paysannes.** Le programme de pays a été efficace dans sa collaboration avec les organisations d'agriculteurs pour soutenir les petits exploitants. Les projets PPI Ruwanmu, PASADEM et ProDAF ont réalisé des actions d'ingénierie sociale permettant de structurer et renforcer les capacités des systèmes d'acteurs ruraux locaux (organisations paysannes, comités

¹⁶⁴ Le bon est un document qui a pour objet d'assurer la fluidité des exportations et de générer des données statistiques sur les flux de ces exportations. Au Niger, il est réglementé par l'Arrêté interministériel N°120/MI/SP/D/AR/MC/PSPMF/MAG du 18/07/2012 réglementant les modalités d'application du « bon d'enlèvement et de commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux ».

¹⁶⁵ FIDA (2018). « Projet de petite irrigation dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder (PPI Ruwanmu). Rapport d'achèvement de projet ».

¹⁶⁶ FIDA (2019). « Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder. Rapport de revue à mi-parcours ».

¹⁶⁷ L'intégration du projet IRDAR-RCI au programme d'actions communautaires – 2^e phase (PAC2) visait primordialement le renforcement des capacités institutionnelles dans le cadre de la politique de décentralisation. L'intégration du projet au PAC2 a ainsi permis au FIDA de s'inscrire dans un programme d'envergure nationale au succès reconnu et d'appliquer les principes de coordination et d'harmonisation figurant dans la Déclaration de Paris. Ministère de l'agriculture et FIDA (2014). « Initiative de réhabilitation et de développement agricole et rural - renforcement des capacités institutionnelles (IRDAR-RCI/PAC2). Rapport d'achèvement de projet ».

de gestion, associations d'usagers de l'eau, cadre de concertation, groupement d'intérêt économique, chambre d'agriculture, groupement d'appui-conseil).

310. **Renforcement des groupes de GRN et divers autres groupes communautaires.** En matière de gestion des ressources naturelles, les groupes à mentionner comme cibles des appuis du programme sont les comités de gestion des terres récupérées. Ils ont été mis en place ou appuyés par les projets pour assurer la gestion et l'entretien de toute infrastructure réalisée ou ressource naturelle aménagée. Ils ont des statuts et règlements intérieurs et se conforment progressivement à l'Acte uniforme de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires. D'après l'information recueillie sur le terrain par cette ESPP, les relations entre le Conseil communal et les comités sont parfois mitigées. En effet, quelques comités affirment ne pas recevoir des appuis des mairies, ces dernières disent essayer de régler les conflits au sein de ces instances rurales.
311. Dans le cas de la petite irrigation, les projets se sont concentrés sur le modèle individuel ou en binôme. Pour cette raison, les associations des usagers de l'eau (AUE) n'ont pas été au centre des actions à l'exception du PPI Ruwanmu. Bien que les AUE soient reconnues comme pertinentes, la formation sur le rôle et les attributions qui incombent à leurs membres ne sont pas claires, de même que leur ancrage institutionnel¹⁶⁸.
312. **Synthèse.** Le programme a été efficace pour soutenir l'augmentation de la production agropastorale et la restauration des terres dégradées. Ceci a été réalisé principalement grâce à la formation des petits exploitants dans les champs-écoles paysans, l'irrigation et la multiplication et diffusion des semences. Cependant, la réalisation de l'irrigation était inférieure aux objectifs. En ce qui concerne le soutien à l'accès des petits exploitants aux marchés, l'accent a été principalement mis sur la construction d'infrastructures de marché et de routes rurales. Les réalisations ont été inférieures aux objectifs jusqu'à présent, même si certains effets positifs sur les petits producteurs commencent à se manifester. Bien qu'un grand nombre d'associations d'utilisateurs des ressources naturelles aient été créées ou renforcées, le renforcement global des capacités n'a pas été suffisant pour garantir leur durabilité. Par conséquent, l'efficacité du COSOP a été jugée « **plutôt satisfaisante** » (score de 4).

Tableau 17
Récapitulatif des notes principales de l'ESPP

Critère	Note
Résultats et performance du portefeuille	4
Activités hors prêts	4
Performance des partenaires	
<i>FIDA</i>	4
<i>Gouvernement</i>	4
Performance d'ensemble de la stratégie et du programme de pays	4
<i>Pertinence</i>	5
<i>Efficacité</i>	4

Source: ESPP 2020

¹⁶⁸ FIDA (2018). « Projet de petite irrigation dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder (PPI Ruwanmu). Rapport d'achèvement de projet ».

Points clés

- Les COSOP sont conformes aux politiques exprimées dans les stratégies et plans de développement du Niger, en termes de développement des secteurs productifs et de création d'emplois, et de développement de l'accès des pauvres aux services sociaux essentiels. La stratégie du FIDA au Niger a évolué significativement au cours de la mise en œuvre du COSOP 2012, vers une plus grande importance accordée à l'accès aux marchés pour les petits producteurs et au développement des chaînes de valeur, avec attention aux échanges transfrontières.
- Malgré les éléments forts de pertinence ci-dessus, plusieurs éléments de fragilité et problématiques l'affectent, dont notamment: le changement climatique, l'absence des schémas directeurs de gestion intégrée des bassins versants, ou encore les risques de conflit. Ces éléments sont en partie considérés dans la stratégie mais restent des risques majeurs.
- Même si le COSOP 2012 n'a pas réussi complètement le passage de l'approche projets à l'approche programmatique, il a adapté ses objectifs aux axes stratégiques de l'I3N, et les projets du programme de pays sont pertinents avec les priorités nationales et les besoins des régions et communautés cibles.
- En termes d'efficacité, dans le domaine de l'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire des ménages ruraux, les interventions ont enregistré des résultats appréciables. Pourtant, la stratégie d'intervention n'a pas suivi une approche intégrée.
- Le programme enregistre divers degrés d'efficacité de son appui au développement inclusif des filières et à l'intégration régionale. Les progrès sont satisfaisants au niveau de la production agricole et animale. Il y a eu des sous-réalisations dans le domaine de l'installation de commercialisation des produits agricoles. Les informations disponibles montrent le début d'effets directs et indirects sur les revenus des petits producteurs.
- Le programme de pays a été efficace dans sa collaboration avec les organisations d'agriculteurs pour apporter un soutien aux petits exploitants, notamment à travers des actions d'ingénierie sociale. En matière de gestion des ressources naturelles, les comités de gestion des terres récupérées ont été appuyés par les projets pour assurer la gestion et l'entretien de toute infrastructure réalisée ou ressource naturelle aménagée. Ils ont des statuts et règlements mais les relations entre le Conseil communal et les comités sont parfois mitigées.
- Dans le cas de la petite irrigation, les projets se sont concentrés sur le modèle individuel ou en binôme. Par conséquent, les associations des usagers de l'eau sont reconnues mais la formation sur le rôle et les attributions qui incombent à leurs membres ne sont pas claires, de même que leur ancrage institutionnel.

VII. Conclusions et recommandations

A. Conclusions

313. **Le programme affiche un bilan général positif, avec des améliorations par rapport à la dernière évaluation de programme de pays.** En comparaison avec l'ESPP 2011, on peut affirmer que la performance du portefeuille s'est améliorée ces dernières années (notamment en ce qui concerne l'efficacité, l'efficience, la durabilité du portefeuille et la performance du gouvernement). Ces améliorations ont été achevées, entre autres, grâce à une meilleure gestion administrative de la part de l'équipe qui coordonne la mise en œuvre du portefeuille, la CENRAT. La fusion de plusieurs équipes de projet en une cellule unique a permis de gérer la mise en œuvre de manière plus cohérente.
314. Dans un contexte caractérisé par la fragilité (crises de production récurrentes, sécheresse, changement climatique, conflits dans les zones frontalières), **le programme appuyé par le FIDA a contribué à renforcer la résilience des ménages et des communautés.** Les interventions sur la production (pluviale et irriguée), sur la qualité des semences et l'approvisionnement en intrants ont permis d'augmenter les rendements et de réduire les risques liés aux aléas climatiques. Le renforcement des modalités d'appui-conseil (p. ex., GACAP, champs-écoles paysans) a amélioré les connaissances et les pratiques en matière de techniques culturales.
315. Malgré les efforts considérables faits par les projets, **la durabilité des résultats n'est pas totalement assurée.** Les faibles capacités de gestion, de renouvellement des stocks et de génération de revenus de plusieurs organisations de base (p. ex., greniers de village, banques d'aliments du bétail) sont parmi les principaux facteurs de faible durabilité.
316. **La stratégie d'intervention pour l'amélioration de la productivité agricole et la restauration des terres agricoles, pastorales et forestières a donné de bons résultats immédiats mais n'a pas encore suivi une approche intégrée dans le paysage.** La petite irrigation a permis aux petits agriculteurs d'intensifier la production, mais la mesure dans laquelle cette technologie permet aux utilisateurs d'augmenter durablement leur résilience (face au changement climatique en particulier) et de transformer leurs moyens d'existence n'a pas fait l'objet d'une réflexion approfondie. Principalement axée sur des exploitants individuels ou en binôme, elle permet d'exploiter les nappes superficielles, alors que c'est la valorisation durable des eaux souterraines qui permettrait de faire face aux aléas climatiques, là où les coûts d'aménagement et de fonctionnement le permettent. Des essais de captage d'eaux plus profondes ont été mis en œuvre dans le cadre du ProDAF et des investissements sont prévus par le PRECIS. L'intégration de la dimension d'adaptation aux changements climatiques aurait justifié d'envisager comment inscrire la petite irrigation pour les petits périmètres dans des ouvrages de taille structurante pour la mobilisation et la distribution durable de l'eau à un nombre bien plus élevé d'exploitants. L'expérience des petits périmètres communautaires en cours de réalisation au niveau de la région de Maradi avec captage solaire (soutenue aussi par le PRECIS) mérite d'être documentée et capitalisée.
317. **Le programme a porté une attention croissante sur la dynamisation des échanges et de la commercialisation des produits agricoles. Les opportunités sont claires mais les effets sur la réduction de la pauvreté ne sont pas encore bien documentés.** L'emphase sur l'appui au développement des filières agricoles et des pôles de développement économique est justifiée. Les difficultés d'écoulement des produits agricoles contraignent l'augmentation des revenus des petits paysans. En revanche, des prix plus élevés et stabilisés permettraient aux petits producteurs de sortir du cycle vicieux de l'endettement.

Le développement des filières agricoles a été centré sur le développement de l'infrastructure des marchés. Les projets ont construit ou réhabilité des pistes afin de mieux acheminer les produits, et ont dernièrement appuyé les échanges transfrontaliers. Les projets ont aussi mis l'accent sur la création de *hadin gwiwa*, groupements de représentants des parties prenantes (producteurs, commerçants, transporteurs, distributeurs) autour des MDG.

318. Toutefois, un diagnostic approfondi sur le fonctionnement des chaînes de valeur, traitant par exemple de la structure des marchés, de la présence d'un oligopole d'acheteurs, de la typologie des contrats utilisés et des mécanismes de formation des prix, n'est pas disponible¹⁶⁹. Ce diagnostic aurait pu aider à mieux identifier les opportunités d'amélioration des bénéfices des petits producteurs et de génération d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes.
319. Seulement cinq MDG ont été construits sur 16 prévus, et leur construction a consommé un budget beaucoup plus élevé que prévu. Les informations disponibles témoignent du potentiel des pôles de production pour améliorer les prix au producteur, surtout à travers l'augmentation de la concurrence entre les commerçants. Des études plus détaillées sur les prix reçus par les petits producteurs ne sont pas disponibles. Il aurait été judicieux de mener une analyse des effets socioéconomiques des PDE sur les couches plus pauvres (p. ex., augmentation des revenus, génération d'emplois) avant la mise à échelle.
320. **Une réduction de l'accent sur les investissements dans l'infrastructure de base et sur les petites activités génératrices de revenus adaptés aux plus pauvres, aux femmes et aux jeunes.** Les services de base (eau potable, santé, alphabétisation fonctionnelle) améliorent le capital humain des groupes les plus marginalisés. De manière similaire, de simples activités génératrices de revenus permettent aux plus pauvres de réduire les risques liés aux aléas climatiques et de sortir de la spirale destructrice de l'endettement. Le nouveau projet PRECIS prévoit des interventions sur la nutrition, l'hygiène des ménages, l'appui aux centres d'alphabétisation fonctionnelle.
321. L'absorption budgétaire importante des infrastructures liées aux pôles de développement économique a réduit l'attention et les ressources destinées aux infrastructures et services de base (santé, adduction d'eau potable, alphabétisation fonctionnelle). Elle a aussi réduit l'emphase placée sur certaines activités génératrices de revenus (petits ruminants, volaille) qui, même modestes du point de vue financier, sont adaptées aux exigences des femmes ou des personnes avec peu ou pas d'accès à la terre et aux capitaux productifs. Par ailleurs, l'efficacité de ces activités aurait pu être améliorée par: i) des analyses de rentabilité et de viabilité financière; et ii) une meilleure coordination avec les services vétérinaires pour assurer une couverture sanitaire et des mesures de prophylaxie plus conséquentes.
322. L'appui aux entreprises, notamment des jeunes, pour augmenter et diversifier leurs sources de revenus, a obtenu des résultats inférieurs aux attentes, en termes du nombre d'entreprises appuyées et des montants alloués. Trois problèmes principaux ressortent de cette évaluation. En premier lieu, les différentes modalités d'appui financier aux entreprises (p. ex., subventions ou coûts partagés) et leurs conditions d'application ne sont pas toujours bien maîtrisées par les projets (l'I3N a fourni des directives stratégiques assez claires, mais leur mise en œuvre est plus complexe). Le principal goulot d'étranglement du mécanisme à coûts partagés réside d'une part dans les garanties à constituer pour accéder au crédit, et d'autre part, dans l'intérêt que les banques perçoivent qui n'est pas accepté par plusieurs bénéficiaires pour des questions religieuses. Deuxièmement, il y a eu des difficultés d'adaptation des produits de crédit aux petits producteurs. Troisièmement, la

¹⁶⁹ Pour un schéma conceptuel plus holistique d'une chaîne de valeur: FIDA (2019). « Évaluation au niveau de l'institution de la contribution du FIDA au développement de filières en faveur des pauvres ».

stratégie et les priorités de développement des microentreprises ne sont pas claires. Avec l'introduction des pôles de développement économique, des opportunités s'ouvrent pour des prestataires de services (p. ex., intrants, appui-conseil technique, transports). Pareillement, concernant les infrastructures, des opportunités existent (petite construction et entretien en sous-traitance). Le nouveau projet PRECIS prévoit des mesures pour améliorer l'offre de services de développement d'entreprises et pour l'incubation et l'accompagnement des nouvelles entreprises. Il envisage aussi des actions de facilitation de l'accès aux services financiers. Toutefois, des orientations stratégiques plus marquées sur les priorités pour l'appui aux entreprises sont nécessaires.

323. **Le programme a réussi la transition vers l'alignement sur les priorités des stratégies nationales, telles que l'Initiative 3N. Pourtant, la transition des projets individuels vers une approche programme n'est pas encore achevée.** L'intégration des activités héritées des projets différents (p. ex., PPI Ruwanmu, PASADEM) a été un premier pas important, même si on a assisté plutôt à la gestion de plusieurs projets par une seule équipe qu'à un véritable programme intégré. Deux éléments qui sont importants pour aider l'intégration mais qui n'ont pas encore reçu une attention suffisante sont: i) la nécessité d'étudier les expériences et les résultats et de consolider les acquis avant de poursuivre l'extension géographique du programme; ii) la préparation d'un plan d'action pour l'ensemble du programme (lié à une « théorie du changement ») afin de traduire la stratégie de pays (COSOP) en actions concrètes. Le modèle d'équipe centrale unique pour gérer le programme (CENRAT) est un atout qui permettrait de donner une approche plus cohérente au design du programme et à sa mise en œuvre.
324. **Un modèle coopératif intéressant pour la communication des expériences mais avec des insuffisances dans l'analyse des modalités d'intervention et dans la capitalisation.** La CENRAT a préparé des notes techniques et noué un partenariat avec le Réseau national des Chambres d'agriculture, ce qui aide à la communication et à la diffusion des notes. Toutefois il y a eu un *déficit* d'analyse des approches des projets: peu d'études *ex post* ont été réalisées sur des thèmes tels que la petite irrigation, le petit bétail, les microentreprises ou les effets des investissements en infrastructure des marchés sur les prix aux petits producteurs. Les nouvelles technologies d'information (p. ex. télédétection, images satellitaires) et d'analyse des données et de communication (mise en ligne des documents) sont encore peu utilisées. Les efforts d'apprentissage se sont concentrés sur des aspects techniques bien délimités, qui ne permettent pas encore d'alimenter le dialogue sur les stratégies et les programmes de développement rural.
325. **Le programme a mis en place des efforts considérables pour élargir et diversifier les partenariats et pour créer des liens avec les processus de prise de décisions sur les politiques publiques. Mais il n'a pas suffisamment fait remonter les expériences des projets afin d'enrichir les débats sur les politiques.** L'évaluation a observé deux contraintes principales: d'une part, l'absence d'une véritable stratégie d'analyse finalisée à la capitalisation; d'autre part, la difficulté du FIDA d'être présent ou représenté dans les instances de discussion. La collaboration avec d'autres organisations internationales, comme les agences des Nations Unies basées à Rome, est un progrès à saluer. Toutefois, à cause des ressources humaines limitées, le FIDA n'a pas été représenté dans les cadres de concertation avec les autres partenaires techniques et financiers et avec le gouvernement. Le travail de dialogue avec les autorités publiques et les décideurs politiques a été délégué à la CENRAT. Or cette cellule relève du Ministère de l'agriculture. Elle a facilité les échanges d'information entre agences publiques mais ne peut pas remplacer le rôle de plaidoyer du FIDA. Sans une participation dynamique du FIDA, le risque est d'aboutir à un « monologue élargi » plutôt qu'à un véritable dialogue.

B. Recommandations

326. Le but des recommandations suivantes est d'étayer la formulation de la nouvelle stratégie de collaboration entre le gouvernement du Niger et le FIDA (COSOP) et sa mise en œuvre (y compris à travers le nouveau projet PRECIS).
327. **Recommandation 1. Compléter la transition vers une approche programme intégré.** Afin de renforcer l'approche programme il sera important: i) d'affiner le ciblage géographique du programme et de donner la priorité à la consolidation des acquis (notamment pour les PDE réalisés), afin de préparer la mise à échelle en collaboration avec le gouvernement et les partenaires techniques et financiers et d'éviter le risque de dispersion géographique; ii) de rédiger un plan d'action et de mise en œuvre du COSOP pour orienter les investissements ainsi que les activités hors prêts (gestion des savoirs, partenariats, contribution au dialogue sur les politiques publiques); iii) de veiller à l'intégration des activités appuyées par le programme dans les plans de développement régionaux et des communes et dans les schémas d'aménagement foncier; et iv) d'orienter le travail d'assistance technique de la CENRAT vers une analyse systématique des approches de développement appuyées et de leurs résultats, notamment en profitant des nouvelles technologies pour la collecte, l'analyse des données et la communication.
328. **Recommandation 2. Examiner à nouveau les approches adoptées pour les pôles de développement économique et pour l'appui aux chaînes de valeur.** Le développement des pôles de développement économique et des chaînes de valeur ne se limite pas aux infrastructures, même si elles en représentent un élément essentiel. Compte tenu des coûts élevés de réalisation des infrastructures et de l'importance d'introduire des liens plus explicites avec la réduction de la pauvreté rurale, il sera important de: i) réaliser prioritairement une étude de la performance des pôles existants et de leurs effets sur les petits producteurs pour étayer la mise à l'échelle par de nouveaux pôles; ii) lancer un exercice participatif (incluant les petits producteurs, les commerçants, les distributeurs et les autres parties prenantes) pour identifier les chaînes de valeur plus pertinentes pour les petits producteurs et les goulets d'étranglement faisant obstacle à leur inclusion¹⁷⁰; et iii) prêter une attention spéciale à la gouvernance des chaînes de valeur et au renforcement du pouvoir contractuel des petits producteurs.
329. **Recommandation 3. Rétablir un équilibre entre grands investissements structurants pour la création des pôles de développement économique et les interventions appuyant les infrastructures de base et les activités de génération des revenus visant les plus pauvres, dont les femmes.** L'infrastructure de base (eau potable, santé, alphabétisation fonctionnelle) pose les conditions nécessaires à l'inclusion économique et sociale des plus pauvres. Des accords de collaboration et de cofinancement pourraient être conclus avec d'autres partenaires techniques et financiers. Concernant les petites activités génératrices de revenus (p. ex., restockage du petit cheptel), il serait souhaitable de passer en revue les modalités de mise en œuvre et éviter les défauts de conception et d'exécution qui entraînent une mortalité élevée du petit cheptel. Une meilleure collaboration avec les services techniques déconcentrés de santé animale et l'inclusion de représentants des bénéficiaires dans un comité local de supervision pourrait contribuer à la réussite des actions. Pour ces activités, une subvention financière totale pourrait être justifiée, en ligne avec les directives de l'I3N.
330. **Recommandation 4. Introduire une approche intégrée pour l'appui à la production agricole, à la gestion et protection des ressources naturelles et à l'adaptation aux changements climatiques. Cette approche devrait inclure une perspective de gestion de conflits.** Les efforts initiaux entrepris

¹⁷⁰ L'expérience des projets du FIDA au Sénégal-PAFA et au Népal-HVAP pourrait donner des leçons utiles. Voir: FIDA (2019). « Évaluation au niveau de l'institution de la contribution du FIDA au développement de filières en faveur des pauvres » et FIDA (2020). Évaluation de la stratégie et du programme de pays au Népal.

par le ProDAF pour aller au-delà de techniques d'irrigation individuelle ou en binôme (nappes profondes de 100-150 m avec système d'exhaure solaire, essais de périmètres de 20-30 ha), nécessitent d'axer davantage les efforts sur une approche d'aménagement intégré des bassins versants. Il est nécessaire d'approfondir la réflexion sur l'utilisation des systèmes d'irrigation permettant aux petits agriculteurs d'être durablement résilients face aux aléas climatiques, grâce notamment à la mobilisation de l'eau des nappes phréatiques profondes, dans les sites où cela est faisable, compte tenu des coûts d'exploitation et d'entretien. Les activités de récupération des terres ou des zones de parcours dégradées doivent s'insérer dans cette démarche. Le programme devrait intégrer, dans sa théorie du changement, des outils pour l'analyse des conflits dans les contextes régional et nigérien, ainsi qu'un guide pour la conception d'interventions sensibles aux conflits.

331. **Recommandation 5. Passer en revue les approches d'appui aux petites entreprises qui peuvent notamment bénéficier aux jeunes.** Du point de vue stratégique, le programme devrait formuler des priorités plus claires pour le développement des entreprises et l'assistance technique qu'elles nécessitent. Des opportunités existent dans le contexte des pôles de développement économique (p. ex., entreprises prestataires de services à la production, à la transformation et à la commercialisation) ainsi que du développement de l'infrastructure (p. ex., entreprises locales de construction et d'entretien).
332. Du point de vue financier, il s'avère nécessaire d'adapter les services financiers aux exigences des petits entrepreneurs. Un diagnostic pour étayer un programme d'appui technique impliquant les banques et les institutions spécialisées en microfinance, en partenariat avec le Réseau national des Chambres d'agriculture, représenterait une première étape.
333. **Recommandation 6. Renforcer la représentation du FIDA dans les instances de concertation avec le gouvernement et les partenaires.** La collaboration du FIDA avec d'autres partenaires techniques et financiers et la CENRAT demeure essentielle. Toutefois, le travail de consultation et concertation ne peut pas être délégué dans sa totalité. Une activité régulière de discussion avec les partenaires s'avère nécessaire. Le FIDA devra assurer sa présence ou éclaircir sa position et présenter ses contributions pour que ses apports puissent être mieux compris et reconnus. À travers le bureau sous-régional et son siège de Rome, le FIDA pourrait mobiliser des conseillers techniques et appuyer des études ou des travaux de capitalisation. Un minimum de personnel d'appui au cadre national du FIDA à Niamey permettrait d'ailleurs de le positionner sur des rencontres plus stratégiques, de dialogue politique et de représentation.

Définition des critères d'évaluation utilisés par IOE

Critères	Définition*	Obligatoire	À noter
Impact sur la pauvreté rurale	Impact, positif et négatif, induit par une intervention de développement, directement ou non, intentionnellement ou non, sur les conditions de vie des ruraux pauvres.	X	Oui
	<i>Quatre domaines d'impact</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> Revenus et avoirs nets des ménages: Les revenus des ménages permettent d'évaluer le flux des avantages économiques individuels ou collectifs, alors que les actifs se rapportent à un stock d'éléments ayant une valeur économique. L'analyse doit inclure une évaluation des tendances en matière d'égalité observées au fil du temps. 		Non
	<ul style="list-style-type: none"> Capital humain et social et autonomisation: Inclut l'évaluation des changements survenus dans l'autonomisation des individus, la qualité des organisations et institutions locales ainsi que les capacités individuelles et collectives des pauvres, et en particulier la mesure dans laquelle certains groupes spécifiques comme les jeunes sont inclus ou exclus du processus de développement. 		Non
	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité alimentaire et productivité agricole: Changements dans le domaine de la sécurité alimentaire, en relation notamment à la disponibilité, la stabilité, l'accessibilité économique et l'accès à la nourriture et à la stabilité de cet accès; l'évolution de la productivité agricole étant pour sa part mesurée en termes de rendement; la nutrition est liée à la valeur nutritionnelle de la nourriture et la malnutrition infantile. 		Non
	<ul style="list-style-type: none"> Institutions et politiques: Conçu pour évaluer les changements survenus sur le plan de la qualité et de la performance des institutions, des politiques et du cadre réglementaire qui ont une incidence sur les conditions de vie des pauvres. 		Non
Performance des projets	Moyenne des notes relatives à la pertinence, à l'efficacité, à l'efficience et à la durabilité des avantages.	X	Oui
Pertinence	Mesure dans laquelle les objectifs d'une intervention de développement coïncident avec les besoins des bénéficiaires et du pays, les priorités du Fonds et les politiques des partenaires et des donateurs. Il suppose aussi d'évaluer la cohérence et la conception du projet dans la perspective de la réalisation de ses objectifs. Il convient également d'évaluer si les objectifs et la conception abordent le problème de l'inégalité entre les sexes, par exemple, en évaluant la pertinence du ciblage des stratégies adoptées.	X	Oui
Efficacité	Mesure dans laquelle les objectifs de l'action de développement ont été atteints ou sont en train de l'être, compte tenu de leur importance relative.	X	Oui
Efficience	Mesure dans laquelle la conversion des ressources (fonds, compétences spécialisées, temps, etc.) en résultats est économique.	X	Oui
Durabilité des avantages	Probabilité de pérennisation des avantages nets résultant d'une intervention de développement au-delà de la phase de financement extérieur. Ce critère comporte également l'évaluation de la probabilité, pour les résultats effectifs et prévus, de persister en dépit des risques après la fin de l'intervention.	X	Oui
Autres critères de performance			
Égalité des sexes et autonomisation des femmes	Mesure dans laquelle les interventions du FIDA ont favorisé l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, par exemple, en ce qui concerne l'accès et les droits des femmes aux actifs, ressources et services; la participation au processus décisionnel; l'équilibre de la charge de travail et l'impact sur les revenus des femmes, la nutrition et les moyens de subsistance.	X	Oui
Innovation	Mesure dans laquelle les actions de développement du FIDA sont parvenues à introduire des approches novatrices de réduction de la pauvreté rurale.	X	Oui
Reproduction à plus grande échelle	Mesure dans laquelle les actions de développement du FIDA ont été reproduites à plus grande échelle (ou le seront vraisemblablement) par les autorités gouvernementales, les organisations de donateurs, le secteur privé et d'autres institutions.	X	Oui
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	Mesure dans laquelle un projet contribue à des changements dans la protection, la remise en état des ressources naturelles et de l'environnement ou à leur épuisement.	X	Oui
Adaptation au changement climatique	Contribution du projet à l'amélioration de la résilience face au changement climatique et au renforcement de la capacité des bénéficiaires à gérer les risques climatiques à court et à long terme.	X	Oui

<i>Critères</i>	<i>Définition*</i>	<i>Obligatoire</i>	<i>À noter</i>
Évaluation globale du projet	Fournit une évaluation d'ensemble de l'intervention, s'inspirant de l'analyse et de la notation concernant l'impact sur la pauvreté rurale, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité des avantages, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, l'innovation, la reproduction à plus grande échelle, ainsi que la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique.	X	Oui
Performance des partenaires			
• FIDA	Contributions apportées par les partenaires à la conception, à l'exécution, au suivi, à la présentation des résultats, à la supervision et à l'appui à l'exécution	X	Oui
• Gouvernement	ainsi qu'à l'évaluation du projet. Les résultats obtenus par les partenaires seront évalués sur une base individuelle, compte tenu du rôle et des responsabilités attendues de chacun d'eux durant le cycle de vie du projet.	X	Oui

*Ces définitions s'appuient sur le Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques; le Cadre méthodologique d'évaluation des projets convenus avec le Comité de l'évaluation en septembre 2003, la première édition du Manuel de l'évaluation discutée avec le Comité de l'évaluation en décembre 2008 et d'autres discussions avec le Comité de l'évaluation en novembre 2010 sur les questions clés et les critères d'évaluation d'IOE.

Notes attribuées au portefeuille des prêts du FIDA au Niger

Critères d'évaluation	PPILDA	IRDAR-RCI	PUSADER	PPI-Ruwanmu	PASADEM	ProDAF-MTZ	ProDAF-Diffa	PRECIS	Portefeuille
Impact sur la pauvreté rurale	5	4	5	4	4				4
Performance du projet									
Pertinence	5	5	5	4	4	4	4	5	4
Efficacité	5	4	5	3	4				4
Efficience	4	5	5	4	4				4
Durabilité des résultats	4	4	4	4	4				4
Performance du projet^b	4.5	4.5	4.75	3.75	4				
Autres critères de performance									
Egalité entre les sexes et autonomisation des femmes	5	5	4	4	4				4
Innovation	5	4	4	5	5	5	5		5
Reproduction à plus grande échelle	^d	^d	^d	5	4				4
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	5	4	4	5	5	5	5		5
Adaptation au changement climatique	^d	^d	4	5	5	5	5		5
Résultats globaux du projet/portefeuille^c	5	5	4	4	4				4

^a Barème de notation: 1 = très insuffisant; 2 = insuffisant; 3 = plutôt insuffisant; 4 = plutôt satisfaisant; 5 = satisfaisant; 6 = très satisfaisant; n.f. = non fourni; n.a. = non applicable.

^b Moyenne arithmétique des notes attribuées aux critères de pertinence, d'efficacité, efficience et durabilité des résultats.

^c Il ne s'agit pas de la moyenne des critères d'évaluation individuels, mais une évaluation globale du projet, en tirant sur l'estimation de l'impact de la pauvreté rurale, pertinence, efficacité, efficience, durabilité des résultats, égalité entre les sexes, innovation, reproduction à plus grande échelle, gestion de l'environnement et des ressources naturelles et adaptation au changement climatique.

^d À l'époque de de cette évaluation, ce critère n'était pas traité séparément

Notes de la stratégie et programme du FIDA au Niger

	<i>Note</i>
Résultats globaux du portefeuille	4
Activités hors prêts	
Gestion des savoirs	4
Développement des partenariats	5
Contribution à l'élaboration des politiques au niveau national	4
Performance des partenaires	
FIDA	4
Gouvernement	4
Performance de la stratégie et du programme (globaux)	
Pertinence	5
Efficacité	4

Projets financés par le FIDA au Niger

Nom du projet	Conditions du financement	Secteur	Coût total (approuvé, millions d'USD)	Financement FIDA (millions d'USD)	Co-financement (millions d'USD)	Approbation	Signature	Entrée en vigueur	Achèvement	Clôture	Composantes	Objectif
1. Deuxième projet de développement rural de Maradi (PDRM)	Conditions particulièrement favorables	Développement rural	28,77	6,78	WB-IDA (10,29), AFD (4,41), Gouvernement (7,32)	07.05.80		19.11.80	31.03.88	30.09.88	Accroître la production de céréales, de niébé et d'arachides dans la zone de culture pluviale; augmenter la production de coton, de légumes et de céréales dans la zone irriguée	Améliorer les conditions de vie des populations de la zone et augmenter leurs revenus agricoles
2. Programme spécial pour le Niger (PSN I)	Conditions particulièrement favorables	Développement agricole	18,25	15,76	UNDP (0,94), PAM (0,93), SNV (0,08), Association française des volontaires du progrès (0,08), Gouvernement (0,65)	03.12.87		13.07.88	30.09.94	31.03.95		Contribuer à réduire la vulnérabilité de l'agriculture nigérienne à la sécheresse et à la désertification
3. Projet de développement rural de la région d'Aguié (PDRAA)	Conditions particulièrement favorables	Développement rural	16,98	11,26	Banque Ouest Africaine de développement (1,94), Gouvernement (3,2), Bénéficiaires (0,59)	11.12.91		28.08.92	31.12.01	30.06.02	Augmentation de la production et des revenus des ménages; Amélioration des conditions de vie des familles pauvres; Régénération de la base de ressources naturelles par le développement de technologies appropriées; Renforcement des institutions par la promotion des organisations villageoises constituées par les agriculteurs	Résoudre les problèmes environnementaux et socioéconomiques de la zone d'Aguié
4. Programme spécial pour le Niger – phase II (PSN II)	Conditions particulièrement favorables	Développement agricole	20,00	14,90	PAM (1,4), Gouvernement (1,7), Bénéficiaires (2,0)	13.09.95		27.02.98	30.06.04	31.12.04		Assurer la sécurité alimentaire et à améliorer les revenus des populations rurales en augmentant la production agricole et animale

Nom du projet	Conditions du financement	Secteur	Coût total (approuvé, millions d'USD)	Financement FIDA (millions d'USD)	Co-financement (millions d'USD)	Approbation	Signature	Entrée en vigueur	Achèvement	Clôture	Composantes	Objectif
5. Programme de développement des services financiers ruraux (PDSFR)	Conditions particulièrement favorables	Développement agricole	26,79	11,79	AFD (3,98), Déficit de financement (7,27), Gouvernement (3,1), Autres domestiques (0,66)	03.05.00		08.06.01	31.12.06	30.06.07	(a) Renforce les capacités sectorielles et professionnelles; (b) consolidation et développement des IMF professionnelles; (c) R&D; (d) Gestion du programme	Améliorer les revenus et les conditions de vie des populations rurales
6. Initiative de réhabilitation et de développement agricole et rural	Conditions particulièrement favorables	Développement rural	36,29	15,65	Belgian Survival Fund (3,77), OFID (6,37), PAM (2,1), Bénéficiaires (2,32), Gouvernement (4,15)	14.12.06		29.06.07	01.11.09	01.02.10	i) Développement agro-sylvo-pastoral durable, ii) Infrastructures et amélioration de l'accès aux services sociaux de base, iii) Réduction de la vulnérabilité des ménages les plus pauvres; iv) Gestion du projet et coordination régionale	Promouvoir une amélioration durable des revenus, de la sécurité alimentaire et des conditions de vie des populations rurales les plus pauvres de la région de Maradi.
7. Projet de Promotion de l'Initiative Locale pour le Développement à Aguié (PPILDA)	Conditions particulièrement favorables	Dév. agricole	17,76	10	Belgian Survival Fund (3,77), Bénéficiaires (1,23), Gouvernement (2,56)	11/12/02	09/05/03 (15/09/03 Don FBS)	5/05/05 (9/05/05 Don FBS)	30/06/13	31/12/13	i) Repérage et valorisation des innovations locales; ii) Renforcement des Instances et Organisations Rurales; iii) Fonds d'Appui à l'Initiative et à l'Innovation Locales; iv) Renforcement de l'offre locale de services; v) Gestion de projet	Améliorer les conditions de vie et les revenus des populations pauvres des départements d'Aguié et de Gazaoua, ainsi que des communes limitrophes de Saé Saboua (Département de Guidan Roundji) et Djirataoua (Département de Madarounfa).

Nom du projet	Conditions du financement	Secteur	Coût total (approuvé, millions d'USD)	Financement FIDA (millions d'USD)	Co-financement (millions d'USD)	Approbation	Signature	Entrée en vigueur	Achèvement	Clôture	Composantes	Objectif
8. Initiative de Réhabilitation et de Développement Agricole et Rural – Renforcement des capacités institutionnelles (IRDAR-RCI)	Don au titre du CSD/ conditions particulière ment favorables	Dév. rural	61,54	16	WB - IDA (30), GEF (4,68), Bénéficiaires (4,26), Gouvernement (6,6)	17/12/08	15/01/09	22/09/09	30/09/13	31/03/14	a) Renforcement des capacités; b) Fonds d'investissement locale; c) Coordination et gestion	Améliorer les capacités des communes à concevoir et à mettre en œuvre, de façon participative, des Plans de Développement Communaux et des Plans Annuels d'Investissements (PAI) dans le but d'améliorer les conditions de vie en milieu rural.
9. Projet d'urgence pour l'appui à la sécurité alimentaire et le développement rural (PUSADER)	Don au titre du CSD/ conditions particulière ment favorables	Dév. agricole	35,71	13	OFID (6,36), WB - IDA (15), Gouvernement (1,35)	15/12/10	07/02/11	07/02/11	31/03/14	31/09/14	i) Restauration du capital productif pour les ménages ruraux en insécurité alimentaire; ii) Renforcement des systèmes irrigués de production rizicole et soutien aux groupements féminins; iii) Infrastructures de soutien au développement rural, iv) Coordination du projet et suivi et évaluation	Accroître la disponibilité alimentaire pour les agriculteurs et éleveurs des zones les plus vulnérables des régions de Maradi, Tahoua et Tillabéry.
10. Projet d'appui à la sécurité alimentaire et au développement dans la région de Maradi (PASADEM)	Conditions particulière ment favorables	Dév. agricole	31,71	22,2	World Food Programme 2,7 millions d'USD, Gouvernement (5,55), Bénéficiaires (1,25)	13/12/11	12/03/12	13/03/12	31/03/18	30/09/18	a) Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages; b) Développement des capacités des acteurs locaux organisés; c) Coordination et gestion, gestion des savoirs et dialogue politique	Améliorer les conditions de vie et renforcer les capacités de résilience aux crises des populations vulnérables dans la région de Maradi.

Nom du projet	Conditions du financement	Secteur	Coût total (approuvé, millions d'USD)	Financement FIDA (millions d'USD)	Co-financement (millions d'USD)	Approbation	Signature	Entrée en vigueur	Achèvement	Clôture	Composantes	Objectif
11. Projet de petite irrigation dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder (PPI Ruwanmu)	Conditions particulièrement favorables	Irrigation	25,65	2,78	Spanish Fund 18,76 millions d'USD, Gouvernement (4,11)	21/09/12	25/10/12	19/02/13	31/03/18	30/06/18	i) Expansion et renforcement durable des systèmes de petite irrigation; ii) Développement d'infrastructures économiques; iii) Coordination et gestion du projet, gestion des savoirs, suivi-évaluation et dialogue politique	Améliorer la sécurité alimentaire des populations rurales dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder.
12. Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder	Don au titre du CSD/ conditions particulièrement favorables	Commercialisation/ Stockage/ Transformation	205,37	110	OFID (15), GEF (7,64), Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale (28,2), Gouvernement (33,4), Bénéficiaires (11,14)	22/04/15	25/07/15	21/09/15	30/09/23	31/03/24	i) Renforcement durable de l'agriculture familiale; ii) Accès aux marchés des exploitations agricoles familiales; iii) Gestion, coordination suivi-évaluation et gestion des savoirs	Contribuer à assurer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les capacités de résilience aux crises des ménages ruraux des régions de Maradi, Tahoua et Zinder
13. Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa (ProDAF-Diffa)	Don au titre du CSD/ conditions particulièrement favorables	Irrigation	18,72	12,5	The Norwegian Agency for Development Cooperation (3,6), Gouvernement (2,47)	29/09/18	02/01/19	29/03/19	31/03/25	31/09/25	i) Renforcement de l'agriculture familiale durable et ii) Accès aux marchés	L'objectif global est de contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la résilience face aux crises des ménages ruraux de la région de Diffa (hors zone militarisée)

Nom du projet	Conditions du financement	Secteur	Coût total (approuvé, millions d'USD)	Financement FIDA (millions d'USD)	Co-financement (millions d'USD)	Approbation	Signature	Entrée en vigueur	Achèvement	Clôture	Composantes	Objectif
14. Projet de renforcement de la résilience des communautés rurales à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger (PRECIS)	Don au titre du CSD/ conditions particulièrement favorables	Irrigation	195,86	88,38	OFID (15), GEF (6), GCF (6,98), Gouvernement (29,93), Bénéficiaires (5,59), Banque Agricole du Niger (1), DEFICIT (39,96)	12/09/19					i) Développement agricole durable et renforcement de la résilience des ménages ruraux; ii) Promotion de l'entreprenariat des jeunes et accès aux marchés; iii) Coordination, engagement citoyen, suivi-évaluation, capitalisation et gestion des savoirs	L'objectif global du PRECIS est d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux et de renforcer leur résilience face aux chocs climatiques et dégradation des ressources naturelles.

Résumé des dons régionaux et globaux au Niger

<i>Nom du don</i>	<i>Coût total du don en USD</i>	<i>Entrée en vigueur</i>	<i>Achèvement</i>	<i>Institution bénéficiaire</i>	<i>Principal bailleur</i>
Parkland Trees And Livelihoods: Adapting The Climate Change In The West African Sahel (ICRAF)	1.500.000	06.12.2010	30.06.2014	World Agroforestry Centre	Policy and Technical Advisory Division
Capacity Building For Farmers' Organizations Involved In IFAD Country Programmes Agricord	1.392.986	17.02.2011	30.03.2015	Agricord	Near East, North Africa and Europe Division
Supporting Farmer Managed Natural Regeneration In The Sahel	1.120.290	30.03.2011	27.11.2015	Vu-Windesheim Association	West and Central Africa Division
Disseminating Challenge Program On Water And Food Innovations And Adoption Processes For Water And Food And Piloting Their Mainstreaming In The IFAD Portfolio	1.000.000	07.05.2012	31.12.2014	International Water Management Institute	Challenge Program on Water and Food
Farmers Fighting Poverty Food Security Initiatives Of Farmers' Organizations In A Regional Perspective (Africa) Cofin Ec 28 Ffp1 (Agricord)	11.598.440	27.12.2012	30.06.2017	Agricord	European Commission to African Farmers' Organisations
PTA: Support To Farmers' Organizations In Africa Programme (SFOAP) Main Phase (ROPPA)	3.118.655	09.05.2013	30.04.2019	Network of Farmers' and Agricultural Producer Organisations of West Africa	European Commission to African Farmers' Organisations
PTA: Support To Farmers' Organizations In Africa Programme (SFOAP) Main Phase (ROPPA PAFO)	803.000	09.05.2013	10.10.2019	Network of Farmers' and Agricultural Producer Organisations of West Africa	European Commission to African Farmers' Organisations
Support To Farmers' Organizations In Africa Programme (SFOAP) Main Phase (PAFO)	1.051.047	09.05.2013	30.04.2018	Network of Farmers' and Agricultural Producer Organisations of West Africa	European Commission
Support To Farmers' Organizations In Africa Programme (SFOAP) Main Phase (ROPPA)	469.174	09.05.2013	22.10.2019	Network of Farmers' and Agricultural Producer Organisations of West Africa	Policy and Technical Advisory Division
Country Level Support To External Validity Of Project Impact Evaluations Across All IFAD Regions (APR, ESA, LAC, NEN, WCA)	469.084	13.12.2013	10.10.2018	International Initiative for Impact Evaluation-USA	Statistics and Studies for Development Division IFAD_SSD
Project Monitoring And Policy Scenarios	498.928	19.12.2013	27.09.2017	International Institute for Applied Systems Analysis	Statistics and Studies for Development Division
More Effective And Sustainable Investment In Water For Poverty Reduction. (CRP5 IWMI)	2.000.000	14.04.2014	31.12.2018	International Water Management Institute	Strategy and Knowledge Management Department
Upgrading Project Leadership And Result Based Management Skills In WCA	1.499.000	21.05.2014	05.11.2019	International Institute for Water and	International Institute for Water and

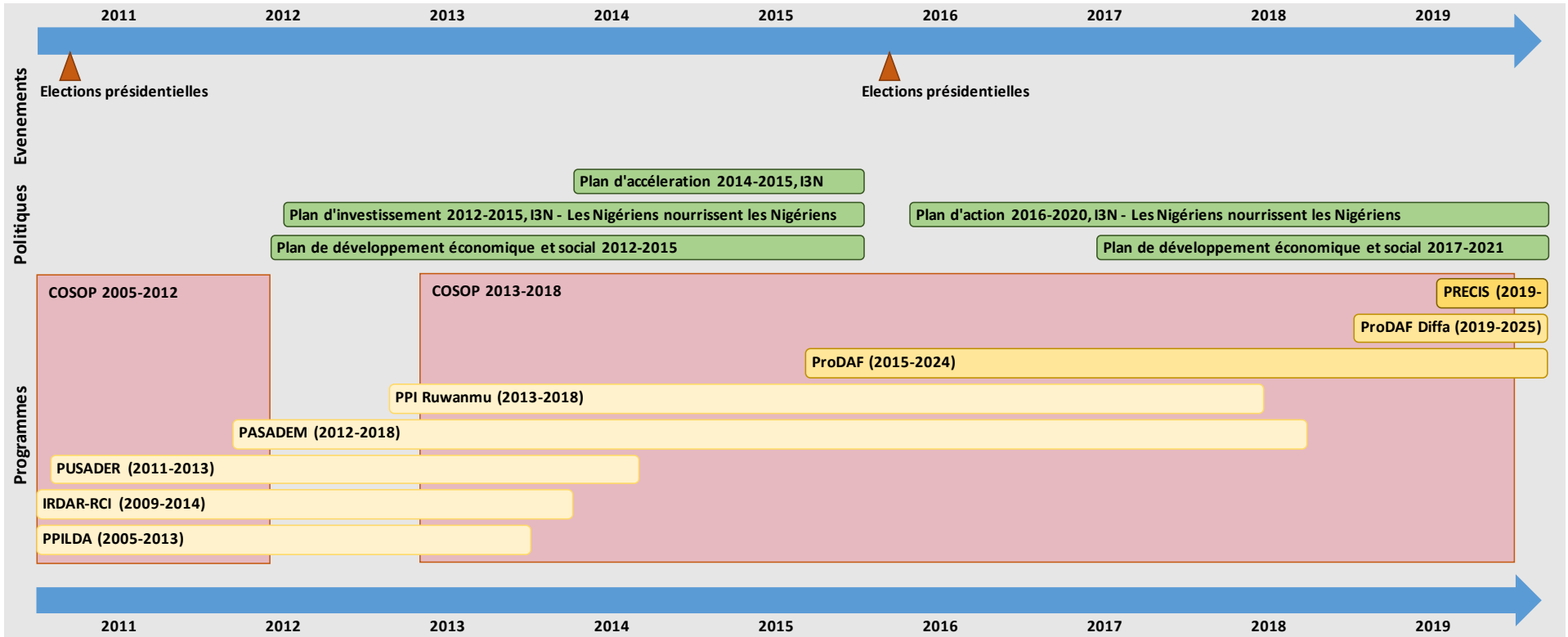
<i>Nom du don</i>	<i>Coût total du don en USD</i>	<i>Entrée en vigueur</i>	<i>Achèvement</i>	<i>Institution bénéficiaire</i>	<i>Principal bailleur</i>
				Environmental Engineering	Environmental Engineering
SFOAP AFD Top Up Contribution To ROPPA	228.607	10.10.2014	22.10.2019	Network of Farmers' and Agricultural Producer Organisations of West Africa	Agence française de développement
Adapting Small Scale Irrigation To Climate Change In WCA (FAO)	1.200.000	22.01.2015	30.09.2019	Food and Agriculture Organization of the United Nations	West and Central Africa Division
Learning Alliance For Adaptation In Smallholder Agriculture	986.595	30.01.2015	10.12.2018	International Center for Tropical Agriculture	CGIAR Program on Climate Change, Agriculture and Food Security
Capitalizing On Experiences For Greater Impact Rural Development	1.500.000	21.03.2016	30.09.2019	Technical Centre for Agricultural and Rural Co-Operation ACP-EU	Strategy and Knowledge Management Department
Time For Action On People Centred Land Governance	5.000.000	01.04.2016	31.08.2019	International Land Coalition	European Commission
Strengthening Capacity For Assessing The Impact Of Tenure Security Measures On Outcomes Of IFAD Supported & Other Projects	220.000	20.01.2017	30.06.2020	United Nations Human Settlements Programme	Policy and Technical Advisory Division
Challenges And Opportunities For Rural Youth Employment In Sub Saharan Africa: A Mixed Methods Of Study To Inform Policy And Programmes.	1.500.000	17.03.2017	30.09.2021	Institute of Development Studies	Strategy and Knowledge Management Department (IFAD_SKM)
Cross Cutting Capacity Building, Knowledge Services And Coordination Project For The Food Security	2.862.000	29.05.2017	30.06.2023	World Agroforestry Centre	Global Environmental Facility
Cross Cutting Capacity Building, Knowledge Services And Coordination Project For The Food Security	1.755.000	01.04.2018	30.06.2023	Conservation International	Global Environmental Facility
Programme D'appui Aux Organisations Paysannes Africaine Top Up. Main Phase PAOPA	144.526	18.04.2018	18.10.2019	Network of Farmers' and Agricultural Producer Organisations of West Africa	European Commission to African Farmers' Organisations
Cross Cutting Capacity Building, Knowledge Services And Coordination Project For The Food Security IAP	2.203.688	23.04.2018	30.06.2023	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Global Environmental Facility
Cross Cutting Capacity Building, Knowledge Services And Coordination Project For The Food Security IAP	2.250.000	24.04.2018	30.06.2023	United Nations Development Program	Global Environmental Facility
Cross Cutting Capacity Building, Knowledge Services And Coordination Project For The Food Security IAP	1.755.000	23.05.2018	30.06.2023	United Nations Environment Programme	Global Environmental Facility
Building Livelihoods and Resilience to Climate Change in East and West Africa	3.050.918	14.03.2019	31.03.2022	International Center for	CGIAR Multi-donor Trust Fund

<i>Nom du don</i>	<i>Coût total du don en USD</i>	<i>Entrée en vigueur</i>	<i>Achèvement</i>	<i>Institution bénéficiaire</i>	<i>Principal bailleur</i>
				Tropical Agriculture	
Fo4 ACP Inception ROPPA PAFO - Inception Phase in West Africa Countries	210.000	20.05.2019	30.09.2019	Network of Farmers' and Agricultural Producer Organisations of West Africa	European Commission to African Farmers' Organisations
Farmers' Organizations for the African, Caribbean And Pacific Countries Fo4 ACP	980.000	20.11.2019	31.03.2024	Network of Farmers' and Agricultural Producer Organisations of West Africa	European Commission
Farmers' Organizations for the African, Caribbean And Pacific Countries Fo4 ACP	2.515.000	20.11.2019	31.03.2024	Network of Farmers' and Agricultural Producer Organisations of West Africa	European Commission
Farmers' Organizations for the African, Caribbean And Pacific Countries Fo4 ACP	449.461	20.11.2019	31.03.2024	Network of Farmers' and Agricultural Producer Organisations of West Africa	IFAD
Farmers' Organizations for the African, Caribbean And Pacific Countries Fo4 ACP	101.572	20.11.2019	31.03.2024	Network of Farmers' and Agricultural Producer Organisations of West Africa	IFAD
Abc Fund EU Contribution	1.500.000	21.11.2019	05.12.2022	Stichting Agriterra	European Union
Management Of The Technical Assistance Facility Of The Agri Business Capital Fund	3.066.000	21.11.2019	05.12.2022	Stichting Agriterra	European Union
Increasing Water Productivity For Sustainable Nutrition Sensitive Agricultural Production & Improved Food Security	2.400.000	15.01.2020	30.09.2023	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Food and Agriculture Organization of the United Nations
Water, Land And Ecosystems In Africa	2.717.645		31.10.2017	International Water Management Institute	European Commission: CGIAR

Résumé des dons spécifiques de pays au Niger

<i>Nom du don</i>	<i>Coût total du don en USD</i>	<i>Entrée en vigueur</i>	<i>Achèvement</i>	<i>Bénéficiaire</i>	<i>Projet bénéficiaire</i>
PPILDA	345.895	08.07.2001	30.11.2011	Ministère de l'Economie et des Finances	PPILDA
OC: Appui A La Concertation Entre Acteurs Sur Les Questions Foncières	25.200	12.12.2008	07.06.2012	SNV NIGER	
OC: Mise En Place D'un Dispositif Interne De Renforcement De Capacités (Task Force)	43.680	10.07.2009	04.03.2015	SNV NIGER	
Promotion De L'Initiative Locale Pour Le Développement Aguié	500.000	08.07.2010	31.12.2012	Ministère de l'économie et des Finances	PPILDA
PA: Sip Agricultural And Rural Rehabilitation And Development Initiative (ARRDI) Under The Strategic Investment Program For SLM In Sub Saharan Africa (SIP)	4.119.055	06.10.2011	04.04.2019		
LMR 1302 RBM: Observatoire des terres de parcours	31.992	01.11.2013	19.06.2015	Réseau Billital Maroobé	
Collaborative Action On Land Issues (Cali III) Niger Project	232.838	15.07.2015	31.07.2017	International Land Coalition	
ILC: Nes 1605 Hed Tamat Fg 86705 (BFFS) At 71001	79.053	25.08.2016	05.07.2017	Homme Environnement Développement	
Family Farming Development Programme (ProDAF) Diffa Expansion	3.604.100	01.11.2017	08.06.2022	Ministre du Plan	ProDAF-Diffa
Family Farming Development Programme (ProDAF) Diffa Expansion	6.745.000	02.01.2019	16.09.2021	Ministre du Plan	ProDAF-Diffa

Chronologie période couverte par l'ESPP Niger



Cadre d'évaluation de l'ESPP pour le Niger

Critères	Questions d'orientation	Sources potentielles*
1. Pertinence	<p>Pertinence des objectifs:</p> <p>1.1. Les objectifs des projets sont-ils conformes aux principaux objectifs du FIDA et du Gouvernement visant à promouvoir le développement rural durable ainsi que les besoins des populations rurales pauvres?</p> <p>Pertinence de la conception des projets:</p> <p>1.2. La conception et les approches et stratégies de mise en œuvre des projets sont-elles appropriées (par exemple, en ce qui concerne les composantes, approches d'intervention, allocations financières, arrangements institutionnels, ciblage géographique et social...) pour atteindre les objectifs des interventions?</p> <p>1.3. Les projets ont-ils été modifiés pendant leur mise en œuvre afin de s'adapter aux changements de contexte (par exemple, cadre légal, dispositif institutionnel, stratégies et politiques du FIDA ou du Gouvernement, chocs économiques, insécurité...) et d'assurer qu'ils conservent leur pertinence?</p> <p>1.4. Dans quelle mesure les appuis et services offerts par les projets correspondent-ils aux priorités et intérêts des groupes les plus vulnérables et défavorisés, y compris les femmes, jeunes, petits agriculteurs et éleveurs? Les projets prennent quelles mesures pour assurer que leurs appuis et services bénéficient aux populations les plus vulnérables et défavorisées?</p> <p>1.5. Y a-t-il des preuves au Niger que les approches de développement des filières agropastorales bénéficient significativement aux plus petits agriculteurs et éleveurs?</p> <p>Pertinence des approches des projets:</p> <p>1.6. Est-ce que l'évolution et la combinaison des approches de développement des projets financés par le FIDA au Niger (développement local participatif, gestion participative des ressources naturelles, organisation des producteurs, promotion d'activités génératrices de revenus et de microentreprises rurales, développement de filières, finance rurale...) ont été pertinents par rapport aux conditions locales, aux besoins des populations ciblées et aux stratégies et expériences acquises du FIDA et du Gouvernement?</p> <p>1.7. Dans quelle mesure ces approches ont-elles été inclusives?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de politique et stratégiques du FIDA et du Gouvernement - Documents de conception, rapports de supervision, revues à mi-parcours et rapports d'achèvement - Validation du rapport d'achèvement de projet - Comptes rendus des réunions du Comité de pilotage
2. Efficacité	<p>2.1. Dans quelle mesure les objectifs immédiats (résultats attendus) des projets et de leurs composantes ont-ils été atteints d'un point de vue à la fois quantitatif que qualitatif?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès aux infrastructures socio-économiques et aménagements de gestion des ressources naturelles amélioré et inclusif • Accès aux technologies de production et de transformation agropastorales amélioré et inclusif • Capacités de planification, de collaboration et de gestion des populations ciblées et de leurs organisations de base renforcée • Activités génératrices de revenus et des microentreprises rurales appuyées • Accès aux services financiers ruraux adaptés amélioré et inclusif <p>2.2. Quels sont les facteurs qui expliquent la mesure dans laquelle les objectifs ont été atteints? Quels ont été les effets du contexte en pleine mutation sur l'efficacité du portefeuille?</p> <p>2.3. Dans quelle mesure le ciblage des interventions a-t-il été efficace? Les petits producteurs et éleveurs sont-ils à même de tirer parti des opportunités que les interventions présentent? Dans quelle mesure la stratégie FIDA a-t-elle garanti une participation équitable entre ses cibles (évitant des conflits entre grands et petits éleveurs et une marginalisation de ces derniers)? Les petits éleveurs ont-ils bénéficié adéquatement des interventions FIDA?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de supervision, revues à mi-parcours et rapports d'achèvement - Rapports annuels - Entretiens équipes de projet et bénéficiaires directs et finaux - Observations de terrain

Critères	Questions d'orientation	Sources potentielles*
3. Efficience	<p>3.1. Le taux de rentabilité économique à l'achèvement des projets ou au moment de l'ESPP est-il resté comparable à celui qui avait été estimé lors de la conception?</p> <p>3.2. Quel est le coût des projets et/ou de leurs composantes par bénéficiaire direct (tant au moment de la pré-évaluation qu'à celui de l'achèvement ou de l'ESPP) ? Est-il comparable à celui d'autres projets/composantes de projets similaires dans le pays?</p> <p>3.3. Quel est le ratio des coûts de gestion des projets par rapport à leur coût total, et est-il comparable à celui estimé à la conception et celui d'autres projets similaires dans le pays?</p> <p>3.4. Est-ce que les projets ont encourus des retards d'exécution importants?</p> <p>3.5. Quelles sont les raisons principales expliquant le niveau d'efficience du portefeuille?</p> <p>3.6. Quelles sont les conséquences de ce niveau d'efficience pour l'efficacité des projets?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de conception, rapports de supervision, revues à mi-parcours et rapports d'achèvement - Evaluations d'autres projets similaires au Niger - Entretiens équipes de projet et partenaires d'exécution
4. Durabilité des résultats	<p>4.1. Les activités des projets bénéficient-elles de l'engagement, de la participation et de l'appropriation des communautés locales, des organisations de base et de la population rurale pauvre?</p> <p>4.2. Les démarches retenues sont-elles durables d'un point de vue technique, social, environnemental et économique?</p> <p>4.3. Les projets ont-ils une stratégie de sortie appropriée?</p> <p>4.4. Existe-t-il une indication claire de l'engagement du Gouvernement pour l'après-projet, en ce qui concerne par exemple l'allocation de fonds à certaines activités, les ressources humaines disponibles, la continuité des politiques favorables aux pauvres, les approches de développement participatives et l'appui institutionnel?</p> <p>4.5. Quels sont les autres facteurs principaux en faveur et en défaveur de la continuité des résultats?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de conception, rapports de supervision, revues à mi-parcours et rapports d'achèvement - Politiques, stratégies et décisions du Gouvernement et d'autres partenaires de développement - Entretiens bénéficiaires directs et finaux - Observations de terrain
5. Impact sur la pauvreté rurale dans les domaines suivants: 1) Revenus et avoirs des ménages 2) Capital humain et social et autonomisation; 3) Sécurité alimentaire et productivité agricole; et 4) Institutions et politiques	<p>5.1. Les projets ont-ils déjà eu un impact positif ou négatif, direct ou indirect, volontaire ou involontaire, sur le groupe cible? (déterminer et indiquer le nombre approximatif de personnes, ventilées par sexe, qui ont été touchées par l'initiative évaluée). Quelle est la probabilité d'un impact future, et à quelle échelle et profondeur?</p> <p>5.2. Dans l'absence de données crédibles permettant d'affirmer la contribution des appuis des projets aux changements au niveau des domaines d'impact du FIDA: Selon la perception des bénéficiaires, est-ce que la (ou les) théorie(s) du changement inhérente(s) des projets est (sont) valides? Quels chemins d'impact sont les plus forts? Existe-t-il des chemins d'impact autres que ceux attendus par les projets, et quels sont les facteurs/conditions extérieurs qui influencent les changements au long de ces chemins d'impact?</p> <p>5.3. La diversification des sources de revenu et des emplois peut-elle véritablement réduire l'exode rural?</p> <p>5.4. Dans quelle mesure le programme de pays a-t-il eu un impact sur les politiques et le fonctionnement des institutions du développement rural et agropastoral, surtout en l'absence d'une stratégie de pays explicite?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes de référence, d'effets ou d'impact des projets - Statistiques nationales, régionales ou locales - Rapports de supervision, Revue à mi-parcours - Entretiens bénéficiaires directs et finaux - Observations de terrain
6. Egalité entre les sexes, autonomisation des femmes	<p>6.1. Les projets disposent-ils d'une stratégie genre? Quelle est sa qualité?</p> <p>6.2. Quelles sont les réalisations des projets en matière de promotion de l'égalité entre les sexes et autonomisation des femmes?</p> <p>6.3. Comment les femmes sont-elles progressées dans les 4 domaines d'impact (voir ci-dessus), et en particulier en matière d'accès aux ressources, avoirs et services; d'influence sur la prise de décision; de répartition de la charge de travail au sein du ménage?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie genre des projets - Etudes de référence, d'effets ou d'impact des projets - Documents de conception, rapports de supervision, revues à mi-parcours et rapports d'achèvement - Entretiens équipes de projet et bénéficiaires directs

Critères	Questions d'orientation	Sources potentielles*
	<p>6.4. Quel pourcentage des ressources des projets a été prévu et investi dans des activités visant à promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et est-il comparable à d'autres projets financés par le FIDA dans le pays/la région?</p> <p>6.5. Dans quelle mesure les projets ont-ils défini et suivent-ils des résultats ventilés par sexe pour s'assurer que les objectifs en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation soient atteints?</p> <p>6.6. La structure d'exécution des projets est-elle adéquate pour soutenir la mise en œuvre effective des objectifs en matière d'égalité entre les sexes et autonomisation des femmes?</p> <p>6.7. Les projets disposent-ils d'une stratégie pour promouvoir l'insertion économique des jeunes? Quelle est sa qualité?</p> <p>6.8. Quelles sont les réalisations des projets en matière de promotion de l'emploi des jeunes?</p> <p>6.9. Comment les jeunes ont-ils progressés dans les 4 domaines d'impact (voir ci-dessus), et en particulier en matière d'accès à l'éducation, aux ressources et aux services économiques?</p> <p>6.10. Quel pourcentage des ressources des projets a été prévu et investi dans des activités visant à promouvoir l'insertion économique des jeunes et est-il comparable à d'autres projets financés par le FIDA dans le pays/la région?</p> <p>6.11. Dans quelle mesure les projets ont-ils défini et suivent-ils des résultats spécifiques pour les jeunes pour s'assurer que les objectifs relatifs aux jeunes soient atteints?</p> <p>6.12. La diversification des sources de revenu et des emplois peut-elle véritablement réduire l'exode rural?</p>	<p>et finaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observations de terrain
7. Innovation	<p>7.1. Quelles sont les éléments d'innovation promus par les projets?</p> <p>7.2. Les éléments en question sont-ils réellement novateurs ou sont-ils déjà bien établis ailleurs, mais nouveaux dans le pays ou les zones d'intervention des projets?</p> <p>7.3. A-t-on eu recours à des dons pour promouvoir l'innovation? Avec quel degré de réussite?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de conception, rapports de supervision, revues à mi-parcours et rapports d'achèvement - Documents liés aux dons - Entretiens équipes de projet et bénéficiaires directs et finaux - Observations de terrain
8. Reproduction à plus grande échelle	<p>8.1. Les innovations promues sont-elles documentées et partagées pour faciliter la reproduction à plus grande échelle?</p> <p>8.2. Le FIDA et le Gouvernement ont-ils pris les devants en s'engageant dans des activités de partenariat et de concertation sur les politiques pour faciliter l'adoption des innovations réussies?</p> <p>8.3. D'après les éléments dont on dispose, ces innovations ont-elles déjà été reproduites à plus grande échelle et, dans l'affirmative, par qui?</p> <p>8.4. Dans le cas contraire, quelles sont les perspectives au moment de l'ESPP qu'elles puissent être et soient effectivement reproduites à plus grande échelle, et comment ou par qui? Quelles sont les conditions de leur reproduction à plus grande échelle?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de conception et rapports d'achèvement - Stratégies de mise à l'échelle, de gestion des savoirs et/ou de communication des projets - Documents de partenariat; compte rendus de réunions avec les partenaires - Produits de la gestion des savoirs et/ou de communication des projets - Articles de presse - Entretiens équipes de projet et bénéficiaires directs et finaux - Observations de terrain
9. Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	<p>9.1. Quels sont les grands enjeux environnementaux au Niger liés au secteur rural et agricole?</p> <p>9.2. Les projets respectent-ils des normes environnementales bien conçues? Quelles mesures sont prises pour réduire au maximum l'impact négatif des projets sur l'environnement?</p> <p>9.3. Comment la base de ressources naturelles (terre, eau, forêts, pâturages, stocks de poisson...) a-t-elle changé à cause des projets?</p> <p>9.4. Dans quelle mesure l'accès des communautés locales aux ressources naturelles (en général et en particulier pour les pauvres) a-t-il changé?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Documents sur le contexte environnemental des zones d'intervention - Etudes d'impact environnemental des projets ou de certaines interventions spécifiques - Documents de conception, rapports de supervision, revues à mi-parcours et rapports d'achèvement

Critères	Questions d'orientation	Sources potentielles*
10. Adaptation au changement climatique	9.5. Comment le degré de vulnérabilité de l'environnement (par exemple risque de dommages de pollution, instabilités des ressources, risque de catastrophes naturelles) a-t-il changé?	<ul style="list-style-type: none"> - Supports de formation, produits de communication etc. - Entretiens équipes de projet et bénéficiaires directs et finaux - Observations de terrain
	10.1. Quels sont les enjeux au Niger lié au changement climatique qui concernent le secteur agricole et rural?	- Documents concernant le changement climatique dans le pays
	10.2. Quelles activités relevant spécifiquement de l'adaptation au changement climatique sont prévues par les projets?	- Etudes d'impact environnemental des projets
	10.3. Quels ont été leurs effets sur les populations rurales pauvres? 10.4. Quels sont les montants et la nature des fonds alloués à l'adaptation aux risques liés au changement climatique?	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de conception, rapports de supervision, revues à mi-parcours et rapports d'achèvement - Supports de formation, produits de communication etc. - Entretiens équipes de projet et bénéficiaires directs et finaux - Observations de terrain

* Les auto-évaluations préparées par le Gouvernement et WCA seront consultées pour l'ensemble des critères et questions d'évaluation.

Activités hors-prêt

Critères	Questions d'orientation	Sources potentielles
11. Partenariats	11.1. Le programme de pays a-t-il des objectifs clairs en matière de renforcement des partenariats? Si oui, lesquels?	- Conceptions de projet
	11.2. Quels sont les partenariats stratégiques établis par le FIDA avec les bailleurs, le Gouvernement (au niveau national et provincial), la société civile et le secteur privé?	- Conventions de partenariat
	11.3. Dans quelle mesure les partenariats établis s'alignent-ils avec les objectifs énoncés dans les documents de stratégie?	- Notes de négociations de partenariats
	11.4. En dehors des activités définies par conventions ou contrats, quelles sont les relations/échanges avec les partenaires techniques et financiers?	- Cadres d'aide au développement des Nations Unies (UNDAF)
	11.5. Quel est l'apport des différents partenaires dans les partenariats du programme de pays?	- Compte rendus de réunions de coordination entre bailleurs
	11.6. Quels sont les résultats atteints à travers l'établissement de ces partenariats? Dans quelle mesure ces partenariats ont-ils permis de renforcer l'efficacité du portefeuille du FIDA au Niger?	- Entretiens CPM/Point focal FIDA
	11.7. Dans quelle mesure ces partenariats permettent-ils de renforcer les autres activités hors-projets (dialogue sur les politiques et gestion des savoirs)?	- Entretiens Gouvernement
	11.8. Les dons FIDA sont-ils utilisés judicieusement pour renforcer les partenariats?	- Entretiens partenaires stratégiques du FIDA au Niger, y compris les partenaires de développement et la société civile
	11.9. Quelles sont les difficultés rencontrées par le FIDA pour mobiliser des partenaires? parmi les bailleurs? parmi les privés? parmi les organisations de la société civile?	
	11.10. Comment le FIDA a-t-il contribué, dans le secteur agricole, aux efforts de coordination et d'harmonisation avec les différents bailleurs de fonds et les acteurs du secteur privé et de la société civile?	
	11.11. Quelle est la visibilité du partenariat Gouvernement-FIDA et des interventions financées, dans les fora d'échanges sur le développement agricole au Niger ainsi que dans les publications pertinentes?	
12. Engagement sur les politiques	12.1. Quel a été l'agenda de dialogue sur les politiques durant la période couverte par l'évaluation (2003-2017)? Quels thèmes de dialogue le FIDA a-t-il introduit en faveur de l'opérationnalisation des politiques pro-pauvres au Niger?	- Aides mémoires pour les négociations
	12.2. Quel rôle joue le FIDA dans la formulation de politiques de développement rural et agricole en faveur des petits producteurs pauvres, au sein des documents de politique et stratégiques du Gouvernement?	- Plaidoyers, argumentaires
	12.3. Le FIDA a-t-il saisi l'opportunité de ses expériences sur le terrain afin de sensibiliser le Gouvernement et les autres partenaires de développement sur les bonnes pratiques? Est-ce qu'une gestion des savoirs performante est mobilisée pour soutenir l'engagement sur les politiques?	- Procès-verbaux de réunions
	12.4. Est-ce que le FIDA a développé des partenariats stratégiques pour soutenir son dialogue sur les politiques? Quel rôle joue le FIDA au sein des groupes de coordination des bailleurs?	- Compte rendus de participation à la préparation des documents de politiques
	12.5. Avec quels mécanismes/procédures/à quel niveau de responsabilité est mené l'engagement sur les politiques?	- Documents en rapport avec les dons appuyant l'engagement sur les politiques
	12.6. Quelles sont les ressources mises en œuvre pour l'engagement sur les politiques? Y-a-t-il des dons FIDA qui ont appuyé l'engagement sur les politiques?	- Entretiens CPM/Point focal FIDA
	12.7. Quels sont les événements clés de concertation sur les politiques (ateliers, réunions politiques de haut niveau) depuis les 15 dernières années? D'autres événements sont-ils prévus dans le court et moyen terme?	- Entretiens Gouvernement
		- Entretiens partenaires stratégiques du FIDA au Niger, y compris les partenaires de développement et la société civile

	12.8.	Quelles études ou autres documents de la concertation sur les politiques ont été produits (il s'agirait aussi de produits de gestion des savoirs)?	
	12.9.	Quels résultats concrets de l'engagement sur les politiques ont été atteints? Quelles sont les stratégies ou politiques ou mesures connexes adoptées par le Gouvernement auxquelles a contribué la concertation à laquelle a participé le FIDA?	
	12.10.	Quel suivi est réalisé pour mesurer les effets de l'engagement sur les politiques?	
13. Gestion des savoirs	13.1.	Est-ce que les conceptions de projet et la Note de stratégie de pays 2017-2018 comportent des objectifs clairs en matière de gestion des savoirs? Si oui, lesquels?	<ul style="list-style-type: none"> - Document de stratégie de gestion des savoirs, plans d'actions annuels, rapports d'activités - Success-story, articles de presse - Documents en rapport avec les dons en appuis à la gestion des savoirs - Entretiens CPM/Point focal FIDA - Entretiens unités de coordination des projets
	13.2.	Y a-t-il une stratégie de gestion des savoirs formulée par WCA ou le CPM/Point focal FIDA? Si oui, y-a-t-il des changements par rapport aux objectifs formulés dans les conceptions de projet ou la Note de stratégie de pays 2017-2018?	
	13.3.	Les conceptions de projet et la Note de stratégie de pays 2017-2018 ont-ils affecté des ressources à la gestion des savoirs? Si oui, lesquelles?	
	13.4.	Quelles ressources ont réellement été mises en œuvre pour la gestion des savoirs? Y-a-t-il des dons FIDA qui ont appuyé la gestion des savoirs?	
	13.5.	Quels instruments existent pour la gestion des savoirs? Quels instruments additionnels seraient nécessaires?	
	13.6.	Quelles sont les activités de gestion des savoirs concrètes entreprises par le CPM/Point focal FIDA?	
	13.7.	Les activités menées par le CPM/Point focal FIDA et les projets ont-elles permis d'atteindre quels objectifs? Quels objectifs ne sont pas atteints et pourquoi?	
	13.8.	Quel est le rôle du suivi et évaluation dans la gestion et la dissémination des connaissances?	
	13.9.	Quelles sont les partenariats développés pour promouvoir la gestion des connaissances? Quelles relations y a-t-il entre le dispositif de gestion des savoirs du programme de pays du FIDA et les services techniques de l'État (p. expl. service de vulgarisation)?	
14. Dons FIDA	14.1.	Quel rôle jouent les dons FIDA dans le programme et la stratégie de pays? Quelles sont les difficultés et les contraintes rencontrées dans le cadre du programme de pays que les dons devraient résoudre?	<ul style="list-style-type: none"> - Liste de dons FIDA au Niger (régionaux et de pays) - Documents de conception, rapports de suivi et d'achèvement - Entretiens avec le CPM/Point focal FIDA - Entretiens avec les partenaires d'exécution des dons
	14.2.	Dans quelle mesure est-ce que les dons sont alignés avec les objectifs stratégiques et/ou politico-institutionnels de la stratégie pays du FIDA.	
	14.3.	Dans quelle mesure les dons ont-ils permis d'améliorer la performance actuelle du programme-pays: celle du portefeuille de projets et celle des activités hors-projets?	

Performance des partenaires

Critères	Questions d'orientation	Sources potentielles
15. FIDA	15.1. Dans quelle mesure le FIDA invite-t-il les parties prenantes à participer dans la conception de la stratégie de pays et des interventions qu'il finance? Dans quelle mesure assure-t-il la qualité et la pertinence de ces interventions?	- Documents de conception des projets et des dons - Stratégies de pays du FIDA
	15.2. Le FIDA dispose-t-il d'un système de supervision et d'appui efficace? En particulier, la supervision et l'appui à l'exécution sont-ils suffisants et les examens à mi-parcours sont-ils entrepris à temps?	- Rapports de supervision, revues à mi-parcours et rapports d'achèvement
	15.3. Le FIDA a-t-il exercé ses responsabilités fiduciaires et de développement de manière appropriée?	- Communications entre le FIDA et le Gouvernement
	15.4. Quel soutien le CPM et le Point focal FIDA ont-ils offert au programme de pays et aux différentes opérations? Est-il suffisant?	- Supports et comptes rendus de réunions et de formations d'appui
	15.5. Le FIDA a-t-il prêté une attention suffisante aux partenariats et à l'engagement avec: 1) les agences des Nations Unies ayant leur siège à Rome (FAO et PAM) et 2) les autres partenaires de développement actifs dans le secteur rural?	- Comptes rendus de réunions avec les partenaires de développement
	15.6. Comment les coûts du dispositif CPM à Rome/Point focal à Niamey se compare-t-il à des arrangements alternatifs (par exemple, CPM basé dans le pays)?	- Cadre d'aide au développement du pays des Nations Unies (UNDAF)
	15.7. Est-ce que les responsabilités et les tâches sont clairement distribuées entre le Point focal FIDA au Niger, d'une part, et le personnel du FIDA à Rome, d'une autre, impliqué dans le programme de pays?	- Accords de collaboration avec les partenaires
	15.8. Est-ce que la représentation du FIDA dans le pays dispose du personnel adéquat? Et des ressources et équipements nécessaires?	- Termes de référence du personnel FIDA impliqué dans le programme de pays - Inventaire et budgets annuels du Point focal du FIDA - Entretiens CPM/Point focal FIDA - Entretiens Gouvernement - Entretiens partenaires stratégiques du FIDA au Niger, y compris les partenaires de développement et la société civile
	16. Gouvernement	16.1. Dans quelle mesure le Gouvernement participe-t-il dans la conception de la stratégie de pays FIDA et des interventions qu'il finance? Dans quelle mesure assure-t-il la qualité et la pertinence de ces interventions?
16.2. Quelle est la performance des Unités de gestion de projet en termes de gestion, de coordination, de planification, de suivi-évaluation et de rapportage?		- Rapports de supervision et revues à mi-parcours et rapports d'achèvement
16.3. Le Gouvernement a-t-il la capacité requise à tous les niveaux pour contribuer à la mise en œuvre des projets conformément aux calendriers? Quel soutien a-t-il offert au programme de pays et aux différentes opérations? Est-il suffisant?		- Communications entre le FIDA et le Gouvernement - Enquêtes de référence, bases de données de S&E des projets
16.4. Le Gouvernement veille-t-il suffisamment à ce que des enquêtes de référence soient réalisées en temps voulu et que des systèmes de S&E performants soient mis en place dans les projets?		- Rapports annuels et PTBA
16.5. Comment les rapports périodiques sur l'état d'avancement des projets sont-ils produits et utilisés? Les rapports d'achèvement des projets sont-ils fournis en temps opportun et sont-ils de la qualité voulue?		- Comptes rendus des réunions de Comité de pilotage - Rapport financiers des projets
16.6. Les Comités de pilotage se réunissent-ils régulièrement et prennent-ils les décisions appropriées pour assurer que les projets puissent atteindre leurs objectifs en temps voulu?		- Rapports d'audit
16.7. En quelle mesure le Gouvernement participe-t-il dans la supervision des projets et des dons du programme de pays FIDA?		- Manuels de procédures des projets
16.8. Le Gouvernement a-t-il exercé ses responsabilités fiduciaires de manière appropriée?		- Conventions avec les prestataires de services
16.9. Les ressources de contrepartie (fonds et personnel) sont-elles fournies à temps et conformes aux accords de financement?		- Entretiens Gouvernement
16.10. Des rapports d'audit sont-ils réalisés et soumis selon les besoins?		- Entretiens unités de coordination des projets - Entretiens partenaires d'exécution des projets

- | | | |
|--------|--|---|
| 16.11. | Les procédures de circulation des fonds et de passation des marchés ont-elles permis de respecter les délais d'exécution? | - Entretiens CPM/Point focal FIDA |
| 16.12. | Comment le Gouvernement participe-t-il dans les activités hors-projets du programme de pays du FIDA? Est-il réceptif à l'engagement sur les politiques touchant le secteur rural mené par les projets, la société civile et toutes autres parties prenantes avec l'appui du FIDA? Joue-t-il un rôle actif dans l'établissement de partenariats? Contribue-t-il à la gestion des savoirs? | - Entretiens partenaires de développement et société civile |
-

Synthèse: Performance de la stratégie et du programme de pays

Critères	Questions d'orientation	Sources potentielles
17. Pertinence stratégique	<i>1. Alignement des objectifs stratégiques de la stratégie de pays</i>	- Conceptions de projet
	17.1. Les objectifs stratégiques et politico-institutionnels énoncés dans les conceptions de projet et la Note de stratégie de pays 2017-2018 étaient-ils cohérents avec les stratégies et politiques du Gouvernement et avec les objectifs des cadres stratégiques et les politiques institutionnelles pertinentes du FIDA?	- Documents de politique et stratégiques du FIDA et du Gouvernement
	17.2. Ces objectifs stratégiques et politico-institutionnels sont-ils pertinents par rapports aux besoins des ruraux pauvres et vulnérables au Niger? Est-ce que les différentes approches des projets (organisation des producteurs, filières, microfinance rurale, entrepreneuriat des jeunes) permettent de toucher réellement les populations rurales actives les plus pauvres et vulnérables?	- Documents de contexte de pays - Entretiens CPM/Point focal FIDA
	17.3. Dans quelle mesure la stratégie cherche-t-elle à favoriser les partenariats avec d'autres partenaires multilatéraux et bilatéraux s'occupant de l'agriculture et du développement rural dans le pays?	- Entretiens Gouvernement - Entretiens partenaires stratégiques du FIDA au Niger, y compris les partenaires de développement et la société civile
	<i>2. Evaluation de la conception et de la cohérence de la stratégie</i>	-
	17.4. La stratégie indiquait-elle succinctement l'avantage comparatif et les compétences du FIDA dans le pays (c'est-à-dire le positionnement pays)?	
	17.5. La stratégie constituait-elle un programme de pays cohérent et bien conçu?	
	17.6. Les éléments de stratégie et les sous-secteurs les plus appropriés pour l'investissement ont-ils été choisis judicieusement, compte tenu du contexte et de l'analyse de la pauvreté rurale?	
	17.7. Les priorités géographiques définies dans la stratégie étaient-elles cohérentes avec la définition des groupes cibles?	
	17.8. Les principales institutions partenaires étaient-elles les plus compétentes pour réaliser les objectifs de la stratégie de pays?	
17.9. Les objectifs stratégiques et la conception et l'exécution des projets ont-ils bien tiré parti de l'expérience du FIDA dans le pays et ailleurs?		
17.10. Est-ce que la nature du partenariat entre le FIDA et le Niger reste pertinente, considérant le statut de pays à revenu intermédiaire du Niger, le coût des prêts du FIDA (à conditions ordinaires) et l'avantage comparatif du FIDA par rapport aux autres partenaires techniques et financiers opérant dans le secteur agricole et rural?		
18. Efficacité de la stratégie et du programme de pays	18.1. Dans quelle mesure les principaux objectifs stratégiques et politico-institutionnels reflétés dans les conceptions de projet et la Note de stratégie de pays 2017-2018 ont-ils été atteints?	- Documents de contexte de pays
	18.2. Quels sont les facteurs qui ont permis ou empêché l'atteinte de ces objectifs?	- Revues à mi-parcours et rapports d'achèvement
	18.3. D'autres résultats non prévus initialement ont-ils été atteints ? Comment?	- Entretiens CPM/Point focal FIDA - Entretiens Gouvernement

- 18.4. Quels sont les changements de contexte qui ont influencé ou risquent d'influencer la réalisation des objectifs stratégiques? Les conceptions de projet ont-elles été convenablement adaptées à mi-parcours pour refléter les changements qui ont caractérisé le contexte?
- 18.5. Quels résultats remarquables peut-on spécifiquement attribuer au programme de pays du FIDA au Niger?

- Entretiens partenaires stratégiques du FIDA au Niger, y compris les partenaires de développement et la société civile

Tableaux sur l'efficacité

Tableau 1
Récupération des terres dégradées et gestion des ressources naturelles

Projet	Réalisations
PPILDA	<p>Production de plants forestiers (plants): 476000 R pour 250000 P (190%)</p> <p>RNA (ha): 13000 Réalisés (pas de cible prévue)</p> <p>Récupération des terres (ha): 319 R pour 200 P (160%)</p> <p>Enregistrements droits fonciers: 1598 R pour 8000 P (<u>20%</u>)</p> <p>Sécurisation des couloirs pastoraux (km): 81 R pour 500 P (<u>16%</u>)</p>
IRDAR-RCI	<p>Superficie totale de terres protégées et restaurées y compris les sites bio carbone: 5'876 ha réalisés pour 29'000 ha prévus (<u>20%</u>)</p> <p>241 ha de récupération des terres</p> <p>536128 plants plantés soit 170 ha</p> <p>11 communes sont dotées de 200 ha chacune en ouvrages antiérosifs et de collecte des eaux (soit <u>23%</u> contre un objectif de 61%)</p> <p>% de communes dont les commissions foncières sont fonctionnelles et délivrent les actes de sécurisation foncière: 86 % soit 100% de l'objectif pour une valeur de référence de 36%</p>
PUSADER	<p>Récupération des terres: Superficie traitée: 3084 R pour 3000 ha P (103%)</p> <p>Nombre de plants plantés: 527 147 R pour 550000 P (96%)</p> <p>Espaces pastoraux aménagés: 1885 ha pour 1500 ha P (126%)</p> <p>Sites de CES/DRS balisés: 25 Km R pour 150 Km P (<u>17%</u>)</p>
PASADEM	<p>Récupération de 7825 ha de terres dégradées sur un objectif à la conception de 4800 ha, soit un taux de réalisation de 163%</p> <p>Lutte contre le Sida Cordifolia a concerné 6252 ha contre des prévisions à la conception de 4000 ha, soit un taux de réalisation de 156%</p> <p>Promotion de la RNA sur 90489 ha contre 90000 ha prévus à la conception (100.5%)</p> <p>Balisage des aires de pâturage sur 2250 ha contre 2350 prévus, soit une réalisation à hauteur de 96%</p> <p>Dessouchage d'Eucalyptus camendulensis sur 159.5 ha récupérés, ainsi, pour les cultures maraîchères</p> <p>Production de 1 170 657 plants forestiers par des pépiniéristes locaux;</p> <p>Ouverture des bandes pare feu sur 15 km</p> <p>Mise en place de 3 banques de semences pastorales;</p> <p>Vulgarisation et distribution de 13418 foyers améliorés.</p>
PPI-Ruwanmu	<p>Aménagement des bassins versants sur 3394.55 ha contre un objectif de 3300ha (103%) Les activités ont concerné: (i) la confection des demi lunes, (ii) la réalisation des tranchées, (iii) la réalisation des cordons pierreux; (iv) la confection des haies vives et des brises vent, (v) la fixation de dunes auxquels s'ajoutent l'aménagement des plans d'eau et des aires de pâturages colonisés par les espèces envahissantes (faucardage, lutte contre le Sida Cordifolia)</p>
ProDAF-TMZ (RMP) au 21 mai 2020	<p>9122ha de terres récupérées sur 9568 ha, prévus (95%) et 9215 cible révisée (99%);</p> <p>6288 ha, traités contre l'érosion au niveau des BV (à l'amont des sites des mi-barrages), sur 6367 ha, prévus (99%) et 5947 cible révisée (106%);</p> <p>RNA promue au niveau de 138 487 ha sur 193425 ha, prévus (72%) et 153 973 cible révisée (90%);</p> <p>Fixation des dunes (mares et cuvettes): 1326 ha ont été fixés au tour des mares et cuvettes, sur les 1950 ha prévus (68%) et 1800 cible révisée (74%);</p> <p>Haies vives: 288 ha aménagés, sur les 400 ha prévus (72%) et 465 ha de cible révisée (62%);</p> <p>Balisage couloir de passage des animaux en transhumance, y compris aménagement d'espaces pastoraux: 3186 ha aménagés, sur les 2500 ha prévus (127%) et 2350 ha de cible révisée (136%)</p>
ProDAF-DIFA au 31 Mai 2020	<p>400 Hectares de terre dégradée récupérés sur les 500 prévu soit 80%; 1825 Hectares de dune fixées autour des cuvettes sur les 1875 prévu soit un taux de 97%;</p> <p>Couloir de passage balisé* 99.2 km sur une cible globale 356 km (27,8 %)</p>

*1La cible du PTBA 2019 était de 100 km avec un taux de réalisation de 99.2%

Source: élaboration de l'ESPP Niger (2020) sur la base des données des projets

Tableau 2
Réalizations des projets en Banques céréalières de soudure

Projet	Réalisations
	Banque Céréalière: 47 réalisés @ sur une prévision de 150(P) (31%)
PPILDA	Banque de Soudure: 284 (189%)
IRDAR-RCI	68 banques céréalières mises en place avec un COGES pour 17000 bénéficiaires et approvisionnées à hauteur de 540 tonnes, la formation de 476 COGES et de 476 membres Nombre de BCS créées/renforcées: 73 R pour 65 P (112%) dont 23 construits en dur par le projet
PUSADER	Stock initial mis en place (tonne): 570 R pour 650 P (88%)
PASADEM	Mise en place de 77 greniers féminins de soudure (GFS) sur 120 prévus (64%); dont 43 seraient abrités dans des magasins construits par le PASADEM Des jardins de case au profit de 20 292 ménages contre 27 000 prévus (75%)
PPI Ruwanmu	Jardins de case:cible DCP: 17 500 Kits de micro-irrigation; cible révisée à 8 750 kits; réalisé: 1350 JDC (15% de la cible révisée et 8% de la cible initiale)
ProDAF-TMZ au 31/05/2020*	53 greniers féminins de soudure mis en place (soit 70% de la cible globale) et approvisionnés à raison de 10 tonnes en moyenne par GFS (530 tonnes au total dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder)
ProDAF-DIFA	Pas de réalisation/ action non prévue

* Note d'information sur les niveaux d'exécution globale et des plans de travail et budget annuel (PTBA) 2020 du ProDAF/MTZ et du ProDAF/DIFFA au 31 Mai 2020

Tableau 3
Réalizations des projets en matière d'irrigation

Projet	Réalisations
PPILDA	Points d'eau maraîchers: 133 réalisés sur un objectif de 100 (133%) 32 ha de petite irrigation ont été aménagés pour 100 personnes
IRDAR-RCI	31 forages et 7 puits maraîchers construits Riziculture: Superficie aménagée en petite irrigation 100 ha R pour 100 ha P (100%) Superficie aménagée et équipée: 1458 ha R pour 1500 P (97%) Superficie mise en valeur en petite irrigation et cultures de décrue: 2838 ha R pour 3000 ha P (95%)
PUSADER	la petite irrigation a profité à 7 348 ménages sur une prévision de 6000, soit un taux de réalisation de 123%; parmi eux 3895 ménages ont bénéficié de motopompes. Aménagement/réhabilitation des sites de petite irrigation (ha):3604 ha réalisés (dont 2896 ha nouveaux) pour 6800 ha prévus (dont 5000 ha nouveaux) (53%, pour le total et 58 % pour les superficies nouvelles) Délivrance de 6 704 actes fonciers pour la sécurisation des parcelles aménagées
PPI Ruwanmu	14 558 ménages ont bénéficié de l'activité de petite irrigation Mini barrages construits 1 sur 4 prévus (25%) Petits périmètre communautaires réalisés: 0 sur 6 prévus (0%) Seuils d'épandage type 1 en série construits: 19 sur 134 prévus (14%) Seuils d'épandage type 2 en série construits 0 sur 3 prévus Aménagements des mares: 0 sur 5 prévus Microprojets de binômes irrigants autour des mares 1 032 ha sur: 2 837 ha prévus (36%)
ProDAF-TMZ au 31/05/2020*	Microprojets de binômes irrigants liés aux nouveaux bassins de production: 196 ha sur 425 ha prévus (46%) et ce au profit d'au moins 282 producteurs dans les trois régions
Pro DAF-Diffa au 31/05/2020**	150 hectares de terre agricole aménagés pour la petite irrigation sur un objectif 190 ha soit 79% de la cible attendue.

* Note d'information sur les niveaux d'exécution globale et des plans de travail et budget annuel (PTBA) 2020 du ProDAF/MTZ et du ProDAF/DIFFA au 31 Mai 2020

** Idem page 17

Tableau 4
Les infrastructures d'accès au Marché

Projet	Réalisations
	Marché de bois: 1 réalisé @ pour 4 prévus (P), soit 25%
PPILDA	35,4 kilomètres de routes rurales ont été construits contre un objectif établi de 32 kilomètres (111%);
	Marché de bétail: 6
IRDAR-RCI	Aires d'abattage: 6
PUSADER	71,5 km de pistes réalisés pour une Prévision initial de 170 Km (42%); Objectif révisé 69.1 (103%)
	3 MDG réalisés sur 5 prévus (ramenés à 3 par la RMP), soit des taux de réalisation respectifs de 60 % et de 100%.
	11 centres de collecte (CC) sur 26 prévus (42%)
	88,42 km de pistes rurales de desserte sur un objectif initial de 80 km, soit un taux de réalisation de 110,5%
PASADEM	Entretien de pistes: 0 Km contre une prévision de 900 Km*
	Construction et réhabilitation de Pistes rurales**: 123 Km soit un taux de réalisation de 100%
	Mise en place des barrières de pluie: 9 R sur 12 prévus par la RMP (75%) et 30 par DCP (30%)
	30 centres de collecte prévus par DCP, révisés en 7 plateformes de collecte et négoce construites/réhabilitées; 9 plateformes étudiées et zéro réalisation en raison de leurs coûts très élevés. Cette action a été reprise par ProDAF
PPI Ruwanmu	105,9 km de pistes en travaux neufs sont réalisés sur une cible globale révisée de 315 km (34%) et une cible globale initiale de 511 km pistes en Travaux de réhabilitation réalisées: 0 km sur 185 km prévus
	Plateformes de commercialisation (PFCC): Études réalisées pour les 6 unités programmées, la réalisation a concerné 05 unités (sur une cible initiale de 6, soit un taux de réalisation de 83%);
	Centres de Collecte Satellites (CCS):17 CCS étudiés (sur 11 programmés), 05 I CCS mis en place (45%);
	06 Marchés Demi Gros (MDG) ont été étudiés (sur 09 MDG cible initiale et 6 cible à mi-parcours), 02 MDG réalisés (33% de la cible révisée).
ProDAF-TMZ au 31/05/2020	Les 05 Maisons de Paysans (MP) programmées ont été équipées (100%).
ProDAF-Diffa au 31/05/2020	Les études de marché de demi gros (2 prévus) et de centres de collecte (6 prévus) ne sont pas encore réalisées

* Le projet prévoyait l'entretien de 900 Km de pistes dans le cadre d'un partenariat avec le PAM avec l'approche cash for Work, mais le retrait du PAM et les difficultés de mobiliser d'autres fonds ou de réaliser l'action en s'appuyant sur le dispositif national a conduit à son abandon.

** En prenant en compte entre autres le coût réel de réalisation du km de piste qui avait été sous-estimé à la conception du Projet, une recommandation de la première mission de supervision de novembre 2013 a revu l'objectif à la baisse, 123 km concentrés dans la région de Zinder, au lieu des 150 km qui étaient prévus dans les trois régions.

Tableau 5
Les réalisations en infrastructures sociales de base

Projet	Réalisations
PPILDA	129 centres de santé ont été équipés par rapport à un objectif de 40. 21 000 moustiquaires ont été distribuées contre un objectif de 20 000
IRDAR-RCI	164 MP d'infrastructures socio-économiques dont Centres de soins construits/remis en état: 10 Écoles primaires construites/remises en état (45 sur 30 prévues; soit 150%) Réseaux d'eau potable installés/remis en état: 12 Puits: 19 Équipement en point d'eau de 07 aires d'abattage améliorant l'hygiène 91 infrastructures socio-économiques équipées en latrines
PUSADER	Mini AEP: 0 R contre 4 P (0%)
PASADEM	Construction/réhabilitation de 25 puits pour l'AEP, sur 25 prévus

Tableau 6

Les actions d'amélioration de l'accès aux techniques et technologies

<i>Projet</i>	<i>Réalisations/prévisions</i>
PPILDA	<p>15 boutiques d'intrants agricoles sur 38 (39%)</p> <p>Parcelles d'Initiatives Paysannes (PIP): 90 R contre 94 P (96%)</p> <p>Champs de Diversités (CD) phylogénétiques: 37 R contre 33 prévus (112%)</p> <p>Production et diffusion de semences améliorées: 300 R contre 700 prévus (43%)</p> <p>Appui conseil agricole paysans au profit des ménages vulnérables: 3500 R pour 1500 Prévu (233%)</p>
IRDAR-RCI	<p>15 boutiques d'intrants établies approvisionnées bénéficiant à 2 625 personnes, 138 charrettes distribuées à 138 individus ainsi que 28 unités de culture attelée et 116 animaux de trait pour 88 personnes, 31 motopompes distribuées,</p> <p>26 boutiques d'intrants zootechniques et aliment bétail bénéficiant à 3 640 personnes et fournies avec 533 tonnes d'aliment;</p>
PUSADER	<p>Semences améliorées produites: 484.26 tonnes R pour 450 P (108%)</p> <p>Semences améliorées distribuées: 482.79 T R pour 482.79 T P (100%)</p> <p>7 Groupements de Service-Conseils (GSC) spécialisés dans l'appui-conseil agricole de proximité ont assuré l'encadrement des producteurs maraichers appuyés</p>
PASADEM	<p>107 CEP: R sur 144 P (soit 74%) au profit de 3 196 ménages sur 4 320 prévus (74%); 2675 ménages (soit 67%) ont été touchés à travers les ACAP</p> <p>60 DIPE R sur 90 P (67%) au profit de 1855 éleveurs-formateurs contre 2 700 prévu (69%).</p> <p>11 Boutiques d'Intrants Agricoles sur 26 (soit 42%)</p> <p>190 ha de parcelles de multiplication de semences (38%) ont été opérationnalisées.</p>
PPI Ruwanmu	<p>CEPM: 503 réalisés sur 1088 prévus par le DCP (49%) au profit de 12 490 personnes, avec un taux de fréquentation des apprenants de 93%</p>
ProDAF/MTZ	<p>515 CEP des cultures pluviales sur prévision cumulée à l'année 2020 à 668 CEP, soit un taux de réalisation de 77% Au profit 12 875 producteurs dont 3 860 des femmes et 3 860 de jeunes producteurs dans les trois régions.</p> <p>484 CEP Maraichers mis en place sur prévision globale de 725 soit un taux de réalisation de 67%; au profit de 12 100 producteurs maraichers dont 3 630 sont des jeunes.</p> <p>175 DIPE soit un taux de 88% de la cible globale mis en place et animés (200)</p> <p>246 tonnes de kits de semences–engrais distribuées aux ménages vulnérables dans les trois régions soit 70% de la cible globale (349,7)</p> <p>05 boutiques d'intrants (dans les centres satellites de collecte)</p>
ProDAF-Diffa	<p>71 Dispositifs d'Initiative Paysanne en élevage (DIPE) mis en place et animés sur les 80 prévus</p>

Tableau 7.

La reconstitution du capital productif animal

Projet	Réalisations
PPILDA	6 894 têtes de bétail ont été distribuées contre un objectif fixé de 6 080 1050 UBT bénéficiant à 1050 personnes pour le déstockage des animaux, 18 811 caprins pour 8 666 personnes et 2 432 ovins pour 1 216 personnes dans le cadre de la reconstitution du cheptel, 478 ovins pour l'embouche pour 183 femmes.
IRDAR-RCI	2 mares empoisonnées pour 80 personnes, 7 unités d'extraction d'arachide avec 68 tonnes d'arachide pour 540 femmes, Nombre d'animaux distribués: 23008 R pour 37000 P (62%) au profit de 6 890 femmes des ménages vulnérables Nombre de Banque Aliment de Bétail mises en place/renforcées: 11 R pou 15 P (73%) Quantité d'Aliments bétail mise en place (tonne) 130 R pour 300 P (43%)
PUSADER	Points d'eau améliorés: 76 2838 têtes caprines au profit 1 290 ménages très vulnérables, soit pratiquement le double des ménages prévus.
PASADEM	380 kits volailles contre 1300 prévus, soit un taux de réalisation de 29% (action arrêtée à mi-parcours) 3 383 kits caprins (soit 77% de la cible globale 4368) mis en place au profit de 3 383 femmes ménages vulnérables des régions de Tahoua, Maradi et Zinder
ProDAF-TMZ	698 Kits volailles sur une prévision de 2123 (33%) (action arrêtée à mi-parcours)

Tableau 8.

Actions de renforcement des Capacités des populations ciblées et de leurs organisations de base

Projet	Réalisations
	Élaboration de Plans de Développement Communaux (PDC) 4 sur 6 prévus (67%) Structuration et promotion des IOR Organisations paysannes (1064 pour 493 prévus, 216%;
PPILDA	Formation des élus communaux et autorités locales: 284 R pour 150 P, 189% Les 47 communes appuyées par l'IRDAR-RCI ont formulé des PDC, % de communes qui ont élaboré leur PDC conformément au guide national de planification 72% pour un objectif de 92% et une valeur de référence de 32%. % de communes qui ont élaboré leur PDC conformément au guide méthodologique GRN 30% pour un objectif de 62% et une valeur de référence de 2%
IRDAR-RCI	% de communes qui ajustent leur PDC et PIA sur la base du feed-back des communautés 92% pour un objectif de 90% et une valeur de référence de 30% .
PUSADER	Les comités de gestion (COGES) mis en place et formés ont concerné 73 banques céréalières de soudures, 16 sites de récupération de terres, 11 banques d'aliments bétail, 47 ouvrages hydrauliques, et une partie des sites de reconstitution sociale du cheptel
	Élaboration de 36 Plans d'investissement en GDT sur 36 prévus (100%); vii) la réalisation comme prévu d'une étude sur les AGR respectueuses de l'environnement (100%), de 6 manuels sur les AGR (100%) Mise en place d'une plateforme GDT sur une prévue (100%); xi) la tenue de 8 sessions du CD contre 10 prévues (80%) et de 20 sessions des groupes techniques sur 26 prévues (77%); x) la formation de 120 spécialistes en GDT sur 120 prévus (100%) 14 cadres départementaux avec des capacités renforcées en matière de techniques de suivi et accompagnement des actions GDT et 290 experts locaux formés en planification et actions GDT au sein de 29 COGES.
PASADEM	414 groupes (soit 86%), ont été mis en place et consolidés en tant que mécanismes de gestion durable des sites de récupération des terres par les communautés bénéficiaires Structuration des cadres de concertation (Hadin Gwiwa): 12 R sur 15 P (80%) Mise en place et animation des AUE: 20 R sur 20 prévus
PPI Ruwanmu	Mise en place et formation des brigades d'entretien de routes: 12 R sur 12 P (100%)

Projet	Réalisations
ProDAF-TMZ au 31/05/2020	40 groupements féminins sur formés sur les Activités Génératrice de Revenus sur un objectif global de 210 (19%) 22 comités villageois de gestion et d'entretien des pistes rurales (CVGER) équipés en matériel et équipement d'entretien routier par l'URGP de Maradi, les comités villageois ont été formés au niveau des 3 tronçons totalisant 76,9 km dans la région de Zinder.

Tableau 9
Les réalisations de microprojets et AGR

Projet	Réalisations
PPILDA	En 2012 34 MP ont été financés sur les 40 soumis Émergence de groupements semenciers
IRDAR-RCI	201 MP « AGR » ont concerné une population de 46.146 personnes dont 63% de femmes
PUSADER	67% du budget est dédié aux microprojets des populations, sous forme de dons directs en intrants, équipements, etc.; les BCS sont considérés comme des micro-projets
PASADEM	Réalisation d'une étude sur les AGR respectueuses de l'environnement (100%) et de 6 manuels sur les AGR (100%), Financement de 4 microprojets d'OP sur 30 prévus à la conception et 10 à la révision des objectifs, soit des taux de réalisation de 13% et 40% respectivement pour les objectifs initial et révisé Mise en place de 461 « kits MER », pour les femmes et les jeunes contre un objectif initial de 650 kits et un objectif révisé à la mi-parcours de 400,
PPI Ruwanmu	Étude technique de financement des MER: 1 (100%) Financement des MER: 0 sur 30 prévus (0%)
ProDAF-TMZ	4000 microprojets de binômes irrigants prévus Renforcement des promoteurs et des Petites et Moyennes Entreprises: 50 réalisé sur 500 prévu (10%) Promotion des Activités Génératrices de Revenus (femmes et jeunes): réalisé 64 contre 320 prévus (20%)

Choix des indicateurs pour l'évaluation de la performance de la Stratégie

Pour l'évaluation de la performance de la Stratégie, le choix de indicateurs pour l'analyse de l'efficacité s'est basé principalement sur les éléments provenant de la lecture du COSOP 2012, en particulier de son Cadre de gestion des résultats. Dans l'analyse de ces indicateurs, on s'est efforcé de les structurer de manière systématique selon les interrelations entre les activités des projets, les éléments de l'environnement et les besoins des communautés cibles. Pour ceci on s'est servi du modèle «Forces motrices-Pression-État-Impact-Réponses (FPEIR)» (Anglais: Drivers-Pressures-State-Impacts-Réponses -DPSIR), qui est utilisé par l'OCDE¹⁷¹ dans les réflexions sur l'interaction entre l'environnement et les activités socio-économiques.

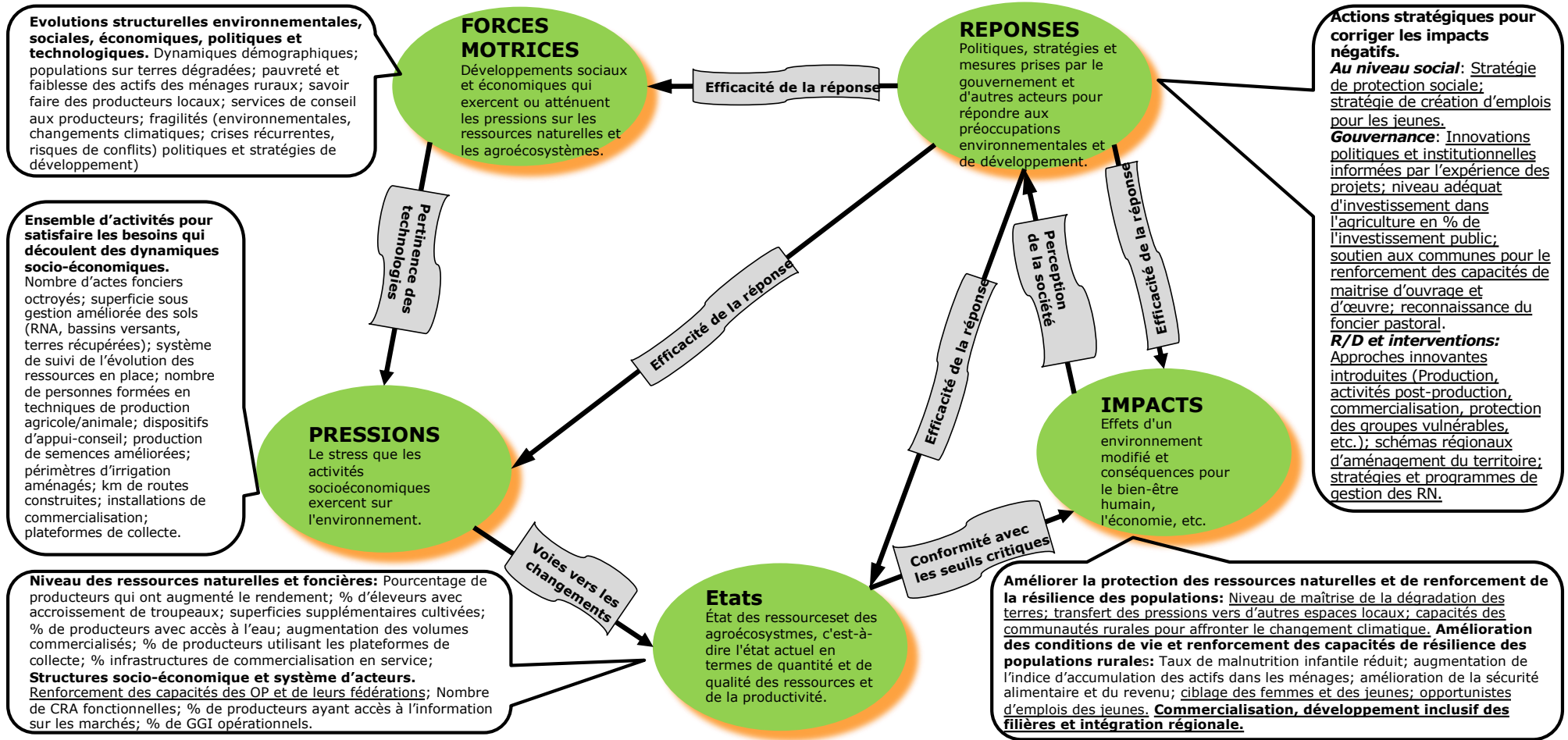
Dans des programmes multithématiques complexes, le cadre FPEIR s'est révélé approprié pour aider à structurer les problèmes, leurs conséquences et les réponses, et à organiser les indicateurs appropriés. L'intérêt de ce modèle est qu'il cherche à décrire les relations de causalité qui existent entre l'environnement et le reste des composantes du territoire. Il est basé sur l'identification systématique des relations entre les activités humaines et l'environnement, en tenant compte des besoins humains de base fonctionnant comme des forces motrices (F) qui provoquent des pressions (P) sur l'environnement, et par voie de conséquence, affectent son état (E), c'est à dire la qualité et la quantité des biens et services environnementaux, provoquant des changements qui ont un impact (I) sur la santé des écosystèmes et le bien-être humain. Enfin, la société fait face à ces impacts et changements en y apportant des réponses (R) appropriées. En plus de l'identification des indicateurs, le modèle FPER permet à l'évaluation de reconnaître les changements dus au Programme de Pays et de détecter les maillons faibles ou manquants dans le cycle, à partir des Forces motrices aux réponses.

Dans son analyse des contraintes, le COSOP se concentre sur la manière dont le changement climatique en général, les sécheresses récurrentes en particulier, affectent le développement rural au Niger à travers son impact sur les systèmes productifs. Le changement climatique affecte les capacités des gens à se nourrir durant les saisons de soudure. Conformément à cette analyse, l'évaluation utilise le cadre DPSIR pour interroger le cadre de gestion des résultats du COSOP s'il n'y a des indicateurs clé qui manque à chaque étape du cycle.

Le résultat est présenté dans la Figure à la page suivante. Les indicateurs non soulignés sont tirés du Cadre de gestion des résultats.

¹⁷¹ OECD (2003). OECD environmental indicators: Development, measurement and use. Reference Paper. <http://www.oecd.org/environment/indicators-modelling-outlooks/24993546.pdf>.

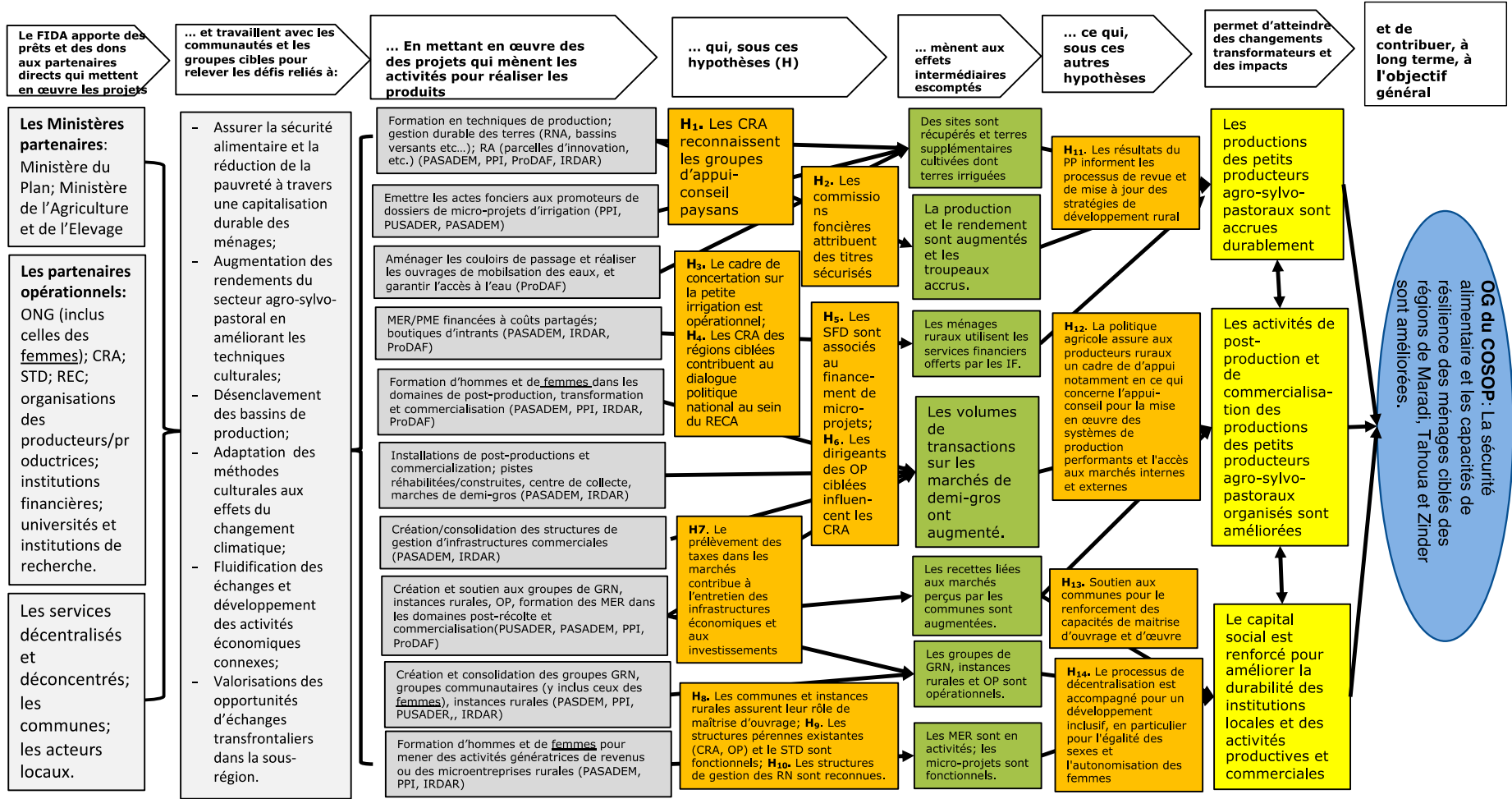
Figure 1: Identification des indicateurs de performance de la stratégie et du PP à l'aide du schéma relationnel FPEIR de causalité



Théorie de changement (TDC) reconstitué de la Stratégie et Programme de pays

1. Sur la base du COSOP 2012, l'ESPP a reconstituée et schématisée la TDC afin de mieux visualiser la logique d'intervention sous-jacente de la Stratégie et du Programme de pays du FIDA au Niger, les liens de causalité entre les différents niveaux de résultats et l'enchaînement des changements attendus. L'exercice a également permis d'identifier les hypothèses ou facteurs susceptibles de conditionner la réalisation des résultats du programme, mais qui en dehors du champ de contrôle du Programme et qu'il peut influencer ou non. Il s'avère que la plupart des hypothèses existent déjà dans le cadre de gestion des résultats dans la colonne des objectifs institutionnels et politiques.
2. Avec la Stratégie et programme de pays, le FIDA se proposait d'apporter des prêts et mobiliser les dons pour appuyer ses partenaires à mettre en œuvre un certain nombre d'activités dont les produits étaient susceptibles d'engendrer des effets directs sur les communautés cibles au niveau local et régional, et de contribuer à des changements transformateurs qui se situent à différents niveaux, à la fois en termes d'innovations et de mise à échelle par des politiques et des changements institutionnels.
3. La TDC reconstituée se résume ainsi: « En utilisant les prêts et dons du FIDA, le Niger est en mesure d'offrir une protection aux communautés de Maradi en cas de changements climatiques liés aux chocs et aux pressions qui menacent ces régions, en obtenant des résultats qui conduisent à des changements transformatifs durables en termes de croissance et d'amélioration dans les productions des petits producteurs agro-sylvo-pastoraux, les activités de post-production et de commercialisations de ces petits producteurs, et au renforcement du capital social pour améliorer la durabilité des institutions locales et des activités productives et commerciales».
4. De la TDC il se dégage trois voies vers l'impact qui correspondent aussi aux trois objectifs spécifiques définis dans le COSOP:
 - Voie vers l'impact 1: Amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire des ménages ruraux;
 - Voie vers l'impact 2: Accès aux marchés et intégration des petits producteurs agro-sylvo-pastoraux organisés dans les chaînes de valeur inclusives;
 - Voie vers l'impact 3: Renforcement du cadre institutionnel local et des capacités des acteurs locaux pour la durabilité des activités productives et commerciales.
5. Le Programme de Pays est censé faire évoluer les superficies de production agrosylvopastorales à travers la réhabilitation des terres dégradées, les nouvelles terres irriguées, la mise en place d'infrastructures de production et de désenclavement, et diverses actions. L'objectif général et les objectifs spécifiques seront réalisés si les hypothèses de H1 à H14 sont accomplies.

Figure 2: Théorie de changement reconstruite



Les recommandations de l'EPP 2011 et la suite donnée dans le COSOP 2012

Recommandations	Suite donnée dans le COSOP
<p>Orienter les priorités stratégiques du programme du FIDA au Niger, d'abord sur le renforcement des capacités institutionnelles et ensuite sur la diversification des revenus ruraux, en maintenant le ciblage géographique de la région de Maradi.</p>	<p>En accord avec les conclusions de l'évaluation du Programme-Pays (2009-2010), le portefeuille du FIDA au Niger a évolué pour se centrer davantage sur: (a) le renforcement des systèmes productifs agro-pastoraux (intensification et diversification); (b) les activités plus en aval dans les filières, notamment la transformation et la commercialisation; et (c) la mise en place d'outils permettant la durabilité environnementale, économique et sociale, soit de conservation des acquis dans un contexte de crises répétées avec des outils de prévention⁴⁵ et de gestion des risques en amont (GRN, diversification des revenus, filets sociaux) et en aval (outils d'intervention précoce en cas de crise alimentaire: recapitalisation, distribution de semences, etc.). Cette évolution s'est opérée sur la base des approches expérimentées avec succès: innovation paysanne participative et diffusion de techniques sur la durée pour permettre l'évolution des systèmes agraires, sécurisation de l'accès aux ressources et leur gestion, renforcement des capacités locales, ciblage des groupes les plus marginaux. Deux domaines sont également explorés: les liens avec la finance rurale (services financiers décentralisés) pour assurer en partie la durabilité économique des interventions (étude qui sera conduite en 2013), et l'approche-programme préconisée par le gouvernement avec la mise en œuvre des projets par le Ministère de l'Agriculture, les Services Techniques Décentralisés sur la base d'une évaluation institutionnelle qui sera conduite en 2011\</p> <p>Conformément à la stratégie d'expansion géographique du COSOP 2012, la zone du Programme sera constituée par la bande sahéenne des régions de Maradi, Tahoua et Zinder. Dans la même logique que le PASADEM et le Ruwanmu, il s'agit de renforcer les acquis et l'impact des projets financés par le FIDA à Maradi, tout en étendant les interventions à de nouvelles communes à Tahoua et Zinder. Cette expansion se fera de façon cohérente pour éviter la dispersion des interventions et limiter les coûts de transaction relatifs à la mise en œuvre.</p>
<p>Poursuivre l'évolution vers une approche-programme intégrée à la stratégie de développement rural régionale dans la région de Maradi.</p>	<p>Dans le cadre de ce COSOP, le FIDA concentrera son action dans la zone sahéenne des régions de Maradi, Tahoua et Zinder, sur les structures et groupes cibles suivants: i) les petits producteurs agro-sylvo-pastoraux; ii) les structures de la société rurale (communes, organisations de producteurs, chambres régionales d'agriculture [CRA], etc.); et iii) les ménages ruraux les plus vulnérables, les femmes et les jeunes. En ce qui concerne la réserve de projets, il est proposé de faire progressivement converger deux projets en cours (le Projet d'appui à la sécurité alimentaire et au développement dans la région de Maradi [PASADEM] et le Projet de petite irrigation Ruwanmu) pour les fonder en un seul programme cohérent de promotion de l'agriculture familiale dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder; ce programme d'une durée de 10 à 12 ans sera mis en œuvre dans la bande agro-pastorale couvrant ces trois régions</p>
<p>Poursuivre la promotion des innovations et leur application à plus grande échelle en faveur de la diversification des revenus des ruraux pauvres.</p>	<p>OS-1: réduction de la vulnérabilité et renforcement de la sécurité alimentaire des ménages ruraux:</p> <p>Diversification des cultures, microentreprises rurales pour diversifier les revenus et dynamiser le tissu économique local (en lien avec les activités productives et de commercialisation)</p>
<p>Adapter le modèle opérationnel du FIDA au contexte particulier du Niger, considérant que le pays est confronté à pratiquement toutes les difficultés des pays les plus pauvres.</p>	<p>Le programme de pays du FIDA sera coordonné par le Ministère chargé du plan et mis en œuvre par le MAG (en tant qu'institution de tutelle), en collaboration avec les autres ministères et institutions concernés dans le cadre de la mise en œuvre de l'I13N. Un Comité de pilotage unique comprenant des représentants d'organisations de producteurs orientera la mise en œuvre stratégique du COSOP, en collaboration avec le Ministère du plan, le Ministère de l'élevage et le Ministère de l'hydraulique et de l'environnement.</p> <p>Les équipes des projets du FIDA au Niger assureront la mise en œuvre technique des projets relevant du COSOP dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder, selon des procédures harmonisées. Un suivi continu de leurs capacités sur le plan de la planification, de la gestion financière et des aspects techniques sera conduit.</p> <p>L'harmonisation et le suivi du programme de pays sera assuré par le bureau de représentation du FIDA qui sera établi pour la première fois au Niger dans le cadre de ce COSOP. Le bureau entretiendra en outre un dialogue permanent avec le gouvernement et les autres PTF. L'objectif du FIDA est de s'orienter progressivement vers l'approche programme, en favorisant une appropriation graduelle de la mise en œuvre par des institutions nationales. Il s'agirait pour le FIDA d'une expérience novatrice en Afrique de l'Ouest. À cette fin, une évaluation institutionnelle et organisationnelle sera entreprise en 2013.</p>

Bibliographie

Documents FIDA

Documents stratégiques

FIDA, République du Niger, 2005. Programme d'options stratégiques pour le pays.

FIDA, République du Niger, 2012. Programme d'options stratégiques pour le pays.

FIDA, République du Niger, 2016. Examen des résultats du COSOP.

Évaluations d'IOE

IOE, 2010-2011. Evaluation du programme de pays pour le Niger.

IOE, 2014. Validation du rapport d'achèvement de projet, Projet de Promotion de l'Initiative Locale pour le Développement à Aguié (PPILDA).

IOE, 2015. Validation du rapport d'achèvement de projet, Initiative de Réhabilitation et de Développement Agricole et Rurale-Renforcement des Capacités Institutionnelles (IRDAR-RCI).

IOE, 2016. Validation du rapport d'achèvement de projet, Projet d'urgence pour l'appui à la sécurité alimentaire et le développement rural (PUSADER).

IOE, 2019. Validation du rapport d'achèvement de projet, Project de Petite Irrigation Ruwanmu (PPI Ruwanmu).

IOE, 2019. Evaluation d'impact, Projet d'appui à la sécurité alimentaire et au développement dans la région de Maradi (PASADEM).

Documents du Gouvernement

Gouvernement du Niger, 2017. Plan de développement économique et social 2017-2021. <https://www.nigerrenaissant.org/sites/default/files/pdf/pdes-synthese.pdf>

Autres documents

Béné et al, 2020. Impacts of resilience interventions – Evidence from a quasi-experimental assessment in Niger, International Journal of Disaster Risk Reduction, Vol 43.

CIAT, 2018. CIAT strategic support for mainstreaming nutrition in IFAD's investments using the nutrition-sensitive value chain (NSVC) approach. Niger Country Portfolio. International Centre for Tropical Agriculture (CIAT).

IFPRI, 2018. Fostering transformation and growth in Niger's agricultural sector. <https://www.ifpri.org/publication/fostering-transformation-and-growth-nigers-agricultural-sector>

Mertz et al, 2011. Adaptation strategies and climate vulnerability in the Sudano-Sahelian region of West Africa, Atmos. Sci. Let.12: 104–108.

Ouodiouma Samaké, Joseph Marie Dakouo, Antoine Kalinganire, Jules Bayala et Bréhima Koné. 2011. Régénération naturelle assistée – Gestion des arbres champêtres au Sahel. ICRAF Technical Manual No. 16. Nairobi: World Agroforestry Centre.

Tillie et al, 2018. Does small irrigation boost smallholder agricultural production – evidence from a small irrigation programme in Niger. In: Fostering transformation and growth in Niger's agricultural sector. https://www.wageningenacademic.com/doi/pdf/10.3920/978-90-8686-873-5_4

UNICEF 2018. Evaluation nationale de la situation nutritionnelle par la méthodologie smart, rapport final.

Wouterse, 2018. Empowerment, climate change adaptation and agricultural production: evidence from Niger. *Climatic Change* (2017) 145:367–382.

Liste des personnes clés consultées

A. Gouvernement

Ministère de l’Agriculture et de l’Élevage

M. Diamoitou Boukari, Secrétaire général,

M. Abdou Chaibou, Directeur D’études et de la Programmation

M. Mahaman Sani Tassiou, Direct. Equipements ruraux /Direction Générale de Génie Rural

M. Idrissa Younoussa, Direct. Mobilisation des eaux /Direction Générale de Génie Rural

M. Chaibou Adamou, Direct. Mise en valeur /Direction Générale de Génie Rural/

Initiative les Nigériens nourrissent les Nigériens” (I3N)

M. Mahaman Sani ABDOU, Secrétaire Général du Haut Commissariat à l’Initiative 3N

Ministère du Plan: direction générale de la programmation du développement

M. Yacoubou Maman Sani, Directeur Général de la Prog du développement

M. Iro Souley, Directeur de la Programmation du développement

Ministère de l’Équipement: Direction générale partenaire du Programme

M. Boubacar Boureima, Direction Générale de l’Équipement

Collectivités locales

M. Adamou Wagé Alou, Maire de Gazaoua

M. Issa Iro, Maire de Safo

M. Pathé Balla, Président du conseil régional de Maradi

Cellule national de représentation et d’assistance technique des projets FIDA

M. Assadeck Mohamed, Assistant Technique National, Cellule TNS/DP

M. Chaibou Magagi, Assistant Technique National/Consolidation Financière

M. Saley Sadikou, Assistant Technique National/S&E

M. Majah Mohamed, Assistant Technique National/Economiste

M. Ousmane Traoré, Assistant Technique National/finance rurale

M. Mamane Moustapha, Assistant Technique National/Sociologue

Dr Amadou Abdoulaye, Assistant Technique National/Agropastoral

M. Zazouli Dan Tata, Assistant Technique National/Intégration régionale des échanges

Mme Illiassou Rabi Also, Expert SIG du Programme

Unité régionales de gestion des projets FIDA

- M. Marou Bodo, Coordonnateur Régional de Tahoua
- M. Abdoulaye Soumaila, Coordonnateur Régional de Maradi
- M. Harouna Mahamadou Traoré, Coordonnateur Régional de Zinder
- M. Moustapha Malam Kimé, Coordonnateur Régional de Diffa

B. FIDA

- M. John Hurley, Regional Economist
- M. Jakob Tuborgh, Directeur de pays pour le Niger
- M. Valentine Achancho, ancien directeur de pays
- M. Vincenzo Galastro, ancien directeur de pays
- M. Lawan Cherif, Country programme officer
- Mme Martha Populin, ancienne consultante FIDA pour le Niger

C. Organisations internationales

- M. Jean-Noel Gentile, Deputy Country Director, Programme Alimentaire Mondial
- M. Koffi Akakpo, Chef de programme, Programme Alimentaire Mondial
- M. Jean-Christophe MAURIN, Directeur, Agence française de développement
- M Attaher Maiga, Représentant, FAO Niger
- M. Luc Genot, Représentant adjoint, FAO Niger
- M. Domenico Bruzzone, Directeur, Agence Italienne de Coopération au Développement - AICS
- M. Nouridine KANE DIA, Représentant Banque Africaine de Développement - Niger
- M. Ibrahim Garba, Responsable des opérations au Niger, Banque Mondiale – Niamey
- Mme Maria Iboune, Chargé d'évaluation, PNUD, Niamey.
- Mme Astrid Thesen Tveteraas, Senior Adviser, Department for climate, energy and environment, Section for Environment and Food Security, Department for climate, energy and environment. Section for Environment and Food Security, Norwegian Agency for Development Cooperation
- Mme Anne Wetlesen, Senior Adviser, Section for Food Security and Environment, Norwegian Agency for Development Cooperation

Organisations non gouvernementales

- M. El Moctar Youssouf, Secrétaire Général du Réseau des Chambres d'Agriculture du Niger (RECA)
- M. Abdourahamane Guero, Responsable Programme Chambre régionale d'agriculture de Maradi
- M. Salifou Alhassane, Président Chambre régionale d'agriculture de Tahoua
- M. Malick Ba, Représentant de pays, ICRISAT Niamey, Niger